هكذا من الأصل

LE MONDE SANS VISA : 13 août 1961, Berlin déchiré

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12917 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — SAMEDI 9 AOUT 1986

L'ambition latino-américaine

La diplomatie latino-américaine fait preuve depuis quelque temps d'une toute nouvelle ambition. C'est d'abord le résultat d'un processus démocratique, qui s'est développé dans cette région du monde où les dictateurs encore au pouvoir, comme les généraux Pinochet, au Chili, et Stroessner, au Paraguay, apparaissent de plus en plus isolés. Aujourd'hui, les passations de pouvoirs entre des présidents régulièrement élus, à l'exemple de la Colombie, donnent souvent lieu à des échanges et à des rencontres qui ne se limitant heureusement plus à l'exposé de recettes sur les systèmes de répression respectifs.

Ces récents ballets diplomatiques ont déjà, dans des domaines divers, donné des résultats tangibles. Ainsi, sur un plan économique, l'Argentine et le Brésil viennent de signer un accord douanier, en association avec l'Uruguay, qui constitue un premier pas vers ce qui pourrait devenir un Marché commun latino-américain. De même, le Mexique était, ces derniers jours, l'hôte d'une conférence sur la paix et le désarmement réunissant six chefs d'Etat ou de gouvernement.

La tension en Amérique centrale fait aussi l'objet de multiples réunions dépassant le cadre, peut-être trop exigu, de Contadora. Les cinq chefs d'Etat de l'isthme se rencontraient au mois de mai à Esquipulas, au Guatemala, pour tenter de renouveler le dialogue avec le Nicaragua. A l'initiative du jeune président péruvien, un groupe d'appui à Contadora a aussi été créé.

Cette dynamique récente est cependant bien précaire. Sur un plan intérieur, la plupart des pays latino-américains n'ont encore que de fragiles bases démocratiques. Qu'il s'agisse du rôle des militaires dans les précédents gouvernements, en Argentine et au Brésil entre autres, ou de l'action d'une guérilla omniprésente dans les pays andins et en Amérique centrale, les dirigeants sont souvent l'objet de multiples pressions. La fragilité de leur économie et l'énorme poids de leurs dettes extérieures accroissent aussi le lourd tribut que payent ces pays à leurs périodes d'années noires.

Face à leur grand voisin du Nord, qui a toujours provoqué un mélange de fascination et de répulsion, ils ne disposent pas non plus d'une grande liberté de manœuvre, comme le montre, jusqu'à présent, l'échec de la tentative de règlement des conflits en Amérique centrale. Cependant, l'accroissement du nombre des pays démocratiques et l'apparition de cette fameuse « troisième voie » permettent aux Etats-Unis de se démarquer plus nettement des régimes autoritaires et d'envisager, contre le Chili, par exemple, des sanctions économiques sérieuses.

Les problèmes posés au continent sud-américain, qu'ils soient politiques, diplomatiques ou économiques, ne pourront être résolus dans le cadre étroit de nations encore fragiles. Le grand mérite de l'offensive diplomatique actuelle est bien de l'avoir pris en compte. Même si, pour l'instant, les résultats de ces actions sont encore minces. Il faudrait faire preuve d'un bien grand mépris pour se contenter d'observer avec scepticisme le nouvel espoir latino-américain ainsi exprimé.

La crainte d'un « gouvernement des juges »

Polémique autour du rôle du Conseil constitutionnel

« Votre attitude à l'égard du Conseil constitutionnel est inadmissible », a déclaré ce vendredi 8 août en fin de matinée M. Roland Dumas, s'adressant à la majorité. Le député socialiste de Dordogne prenait la parole à l'Assemblée nationale à l'occasion d'un nouveau débat de censure. Les socialistes avaient en effet déposé une motion de censure après le recours par le gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution dans la discussion du projet de loi sur la liberté de la communication. Ce texte prévoit notamment la vente de TF1 à des intérêts privés.

Le Conseil constitutionnel est de nouveau au centre d'un important débat politico-juridique. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, estime que *« le pouvoir discrétionnaire très vaste »* des neuf juges du Palais-Royal est *« une anomalie »*.

Le ministre de la justice, qui assurera du 9 au 18 août l'intérim du premier ministre, en l'absence de M. Jacques Chirac et de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, laisse aussi entendre qu'une réforme constitutionnelle devrait donner au Conseil constitutionnel les *« tables de la loi »* qui lui feraient défaut.

Pour la première fois, les membres du Conseil se voient même, implicitement, invités, au terme de cette *« réflexion purement personnelle que fait le garde des sceaux, qui est le ministre de la loi »*, à donner leur avis sur cette question.

Ces critiques, désormais explicites, visent en fait la réforme que M. Giscard d'Estaing avait fait adopter au début de son septennat et qui a permis la saisine du Conseil par l'opposition et le développement de sa jurisprudence. Les responsables du RPR, qui sont à l'origine de ces critiques, ont d'ailleurs, eux-mêmes, pratiqué la saisine systématiquement, de 1981 à 1986.

C'est cette pratique-là que veulent éviter les socialistes : les députés du PS hésitent donc à suivre les sénateurs de leur parti, qui viennent pourtant de saisir le juge suprême des trois textes sécuritaires du gouvernement, et notamment celui qui réforme le statut des étrangers.

(Lire page 6 les déclarations au Monde de M. Chalandon.)

Mesures diverses en faveur des paysans

M. Chirac : il n'y aura pas d'impôt sécheresse

Il n'y aura pas d'impôt sécheresse pour pallier les effets de plus en plus catastrophiques du manque d'eau dans le centre et dans le sud-ouest de la France, a déclaré M. Chirac, le jeudi 7 août.

Mais le gouvernement a mis en place quelques mesures préventives pour éviter la spéculation et préparer des secours éventuels aux éleveurs.

Il repousse à la fin du mois d'août un plan de sauvetage en bonne et due forme, qui risque de peser lourdement sur le budget 1987.

(Lire nos informations page 21.)

Stagnation économique, déficits croissants

Les Etats-Unis de l'euphorie au désenchantement

WASHINGTON
de notre correspondant

Il n'a fallu qu'un mois pour que le désenchantement succède à l'euphorie. L'Amérique est désormais saisie de doute sur la bonne santé de son économie. Rares sont encore ceux qui annoncent une récession pour demain, mais pour chacun, des démocrates *(« crise économique croissante »)* au *Wall Street Journal*, *(l'« insatisfaisable rebond »)*, les raisons de s'inquiéter de la faiblesse de la croissance, ou du déficit du budget ou encore de la balance commerciale ne sont pas moins réelles.

A trois mois des élections parlementaires de novembre, cette morosité augmente les chances des démocrates de gagner les quatre sièges qu'il leur suffirait d'arracher aux républicains pour s'assurer le contrôle du Sénat, c'est-à-dire de l'ensemble du Congrès, puisque la morosité dont ils disposent à la Chambre n'est pas menacée. La partie est en tout cas devenue assez serrée pour que M. Reagan ait décidé de s'enrayer pleinement dans la bataille dès la rentrée, en allant soutenir sur place de nombreux candidats de son parti.

Dès le lendemain de ces élections, l'Amérique va en effet entrer dans la campagne présidentielle de 1988, et le pouvoir de M. Reagan — auquel la Constitution interdit de briguer un troisième mandat — serait alors réduit à bien peu de chose s'il venait de surcroît à « perdre » le Sénat. Cette crainte n'est pas étrangère à la disponibilité qu'affiche en ce moment même la Maison Blanche à conclure un accord de désarmement avec M. Gorbatchev. Cette souplesse est populaire, et la perspective d'un nouveau sommet, fin novembre ou début décembre, fournit un considérable atout électoral.

Plus profondément pourtant, ce que M. Reagan poursuit est l'espoir de laisser un souvenir durable dans l'histoire. Or au moment où il devient évident que ce n'est pas sa politique économique qui lui permettra de réaliser ce rêve, la seule autre possibilité s'offrant à lui est de parvenir à une réduction — et non pas à une simple limitation — des armements nucléaires, en jouant de la volonté soviétique d'éviter d'avoir à relever trop vite le défi technologique et financier de la « guerre des étoiles ».

Cette démarche coûte à M. Reagan, car lui-même et nombre de ses collaborateurs, surtout, auraient de beaucoup préféré démontrer au Kremlin et au monde la totale supériorité des valeurs américaines en essoufflant l'URSS par la mise en place à vitesse accélérée d'un système de défense antimissiles. Dès l'année dernière pourtant, cette ambition avait été mise à mal par le catégorique refus du Congrès de faire porter sur les seules dépenses civiles l'austérité imposée par l'effort de réduction du déficit budgétaire.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Supplément Radio-Télévision : le regard du « Monde » pour choisir.

Demain, avec Le Monde

Restauration des monuments historiques

Les pierres qui pleurent

Le patrimoine des statues, en France comme ailleurs, se dégradent de plus en plus vite : pollution, vandalisme, mais aussi usure du temps. Il n'y a pas de solution pour le sauver. Sinon remplacer les chefs d'œuvre par des moulages ou des copies.

Depuis quelques semaines, la Cour carrée du Louvre est de nouveau ouverte au public. Sur ses murs immaculés, les nymphes de Pierre Lescot ont retrouvé leur sourire beurre frais. Et la plus mince ronde-bosse son relief exact. Pas un détail n'a été oublié. Même les deux grands groupes allégoriques, à peine visibles du sol, ont été soigneusement replâtrés. Les grands moyens ont été utilisés. De 1984 à 1985, une armée de 750 ouvriers, appartenant à 85 entreprises, ont pris possession des lieux. Pendant 14 mois, ce fut ici le plus grand chantier de restauration d'Europe. Les échafaudages, qui avaient une largeur inusitée (2,50 m), ont permis à un bataillon de sculpteurs de travailler sur place.

A se promener sur les toits de la colonnade de Perrault ou à se faufiler le long des corniches du pavillon de Sully, on se rend mieux compte du travail titanesque qui a été effectué. Les glands et les cordelières de plomb qui couraient sur les toits avaient presque tous disparu. Ils ont été remplacés, sans exception. Les mascarons à tête de faune ont retrouvé leurs nez et leurs oreilles rongés par les intempéries. Les pots à feu, qui finissaient par ressembler à des glaces italiennes aux trois quart fondues, sont regarnis de toutes leurs flammes. Il ne manque plus une feuille à la plus modeste guirlande.

Il suffit de jeter un œil du côté de la cour Napoléon pour juger du contraste. Ici rien n'a bougé depuis le Second Empire. Façon de parler. Les angelots sont tous atteints d'une lèpre qui leur soulève la peau. Parfois, c'est un genou ou un bras qui lâche soudain. Les membres rompus sont soigneusement rassemblés en petits tas. Les grands hommes qui surplombent les deux galeries de la cour Napoléon sont manchots, unijambistes, méconnaissables certains ont carrément perdu la tête. D'ici peu, tous seront réduits à l'état de moignons. La sculpture décorative ne vaut guère mieux. Les feuillages, guirlandes et autres monogrammes dont Lefuel s'est plu à parsemer le vieux palais sont tous à reprendre, voire à remplacer. Hélas ! les fonds sont bas. Si le Grand Louvre a pu financer la réfection de la Cour carrée (80 millions de francs), c'est que le chantier a été ouvert dans la foulée des fouilles archéologiques qui ont permis la création de la crypte médiévale. Elle-même a coûté la bagatelle de 120 millions de francs.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 18.)

CHRONIQUE DES ANNÉES 80

Les Français et l'amour
PAGE 8

Le Forum du Pacifique sud
Les participants demandent que l'ONU se saisisse du dossier néo-calédonien.
PAGE 2

Les lois sécuritaires adoptées
Le Sénat a adouci le projet initial.
PAGE 5

Un agent américain se réfugie à Moscou
« Un préjudice sérieux » pour la CIA, estime-t-on à Washington.
PAGE 2

Le statut des cheminots
Les syndicats de la SNCF protestent contre les déclarations de M. Douffiagues.
PAGE 22

La politique en spots
Les partis vont pouvoir faire de la publicité télévisée.
PAGE 5

Stabilisation des prix du pétrole
5 dollars au-dessus des cours antérieurs à l'accord de l'OPEP.
PAGE 21

Le sommaire complet se trouve page 24

هكذا من الأصل

Etranger

La conférence de Suva (îles Fidji)

Les participants au Forum du Pacifique sud demandent que l'ONU se saisisse du dossier néo-calédonien

Les treize Etats membres du Forum du Pacifique sud, dont le sommet s'est ouvert, vendredi 8 août à Suva, capitale des îles Fidji, ont, comme prévu, et d'entrée de jeu, voté à l'unanimité une demande de réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de la commission de décolonisation des Nations unies (*le Monde* du 8 août). Selon un porte-parole, les participants considèrent la question calédonienne comme une affaire devant être réglée d'urgence.

Par ailleurs, dans la capitale, où la presse internationale est représentée en force et où le FLNKS est l'objet d'égards remarquables, le premier ministre du Vanuatu, M. Walter Lini, a proposé, lors d'une conférence de presse, la création d'une force régionale de maintien de la paix dans la région afin de faire face aux situations d'urgence. Le Pacifique sud, a dit M. Lini, ne devrait plus s'en remettre aux grandes puissances pour assurer sa sécurité.

De son côté, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a mis Paris en garde contre les risques d'un *« bain de sang »* en Nouvelle-Calédonie, si l'indépendance intervenait pas rapidement. — *(AFP, Reuter.)*

Les archipels face aux puissances

SYDNEY
de notre correspondante

En août 1971, la Nouvelle-Zélande se faisait l'hôte d'une poignée de petites nations du Pacifique sud fraîchement indépendantes et désireuses de trouver une tribune pour exprimer leurs points de vue politiques, souvent convergents. C'était la première conférence du Forum du Pacifique sud.

Quinze ans plus tard, les participants ne sont plus des novices. A preuve la manière dont ces Etats, éloignés et réputés somnolents, ont réussi à attirer l'attention de l'Union soviétique et des Etats-Unis, sans oublier celle de la France, qui, dernière puissance coloniale dans la région et dernière aussi à y tester ses armes nucléaires, est la grande accusée du Forum (*le Monde* du 8 août).

L'ambassade soviétique à Canberra, qui multiplie ces temps-ci les « opérations de charme », organisait fin juillet une conférence de presse pour réaffirmer le soutien de l'Union soviétique à la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique et pour souligner, à l'instar de M. Gorbatchev quelques jours plus tôt, que Moscou était prêt à discuter de la réduction des flottes américaine et soviétique dans le Pacifique.

Au cours de ce même mois, de hauts fonctionnaires du département d'Etat américain se déplaçaient aux îles Cook afin de s'entretenir, pour la cinquième fois cette année, avec des micro-Etats du Pacifique sud. Leur but : négocier enfin des accords de pêche en bonne et due forme avec ces Etats, qui, ulcérés par l'attitude des thoniers américains peu respectueux de la règle des 200 milles marins adoptée par le Forum en 1977, ont commencé à se tourner vers les Soviétiques.

Les Etats-Unis, inquiets du précédent créé par la décision de la Nouvelle-Zélande d'interdire ses ports aux navires américains porteurs d'armes nucléaires, redoutent que Moscou n'infiltre la région. Visiblement certains micro-Etats, émergeant de la phase qui a suivi l'indépendance, commencent à savoir manier la géopolitique et n'hésitent pas à jouer aujourd'hui les grandes puissances les unes contre les autres pour assurer leur survie économique et parvenir à leurs fins politiques.

Particulièrement aptes à ce maniement sont les trois Etats mélanésiens (Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée et îles Salomon) qui ont résolu de demander que la question de la Nouvelle-Calédonie soit remise à l'ordre du jour du comité de décolonisation de l'ONU.

C'est par ailleurs avec tapage que M. Walter Lini, premier ministre de Vanuatu, annonçait fin mai 1986 que son pays allait officiellement nouer des relations diplomatiques avec la Libye, laquelle entretenait déjà des contacts avec une minorité radicale du mouvement indépendantiste canaque. Ce prêtre anglican, virulent porte-parole de l'alliance mélanésienne, proclame volontiers, par souci de non-alignement, qu'une mission permanente soviétique serait la bienvenue à Port-Vila. M. Lini n'ignore pas que, avoir aujourd'hui des liens avec la Libye et l'Union soviétique, c'est se doter en l'occurrence d'un moyen de pression sur la France en vue d'une accélération du processus d'indépendance en Nouvelle-Calédonie.

L'alliance mélanésienne

A Suva, M. Walter Lini devrait aussi être sous les feux de la rampe lorsqu'il détaillera, comme cela devrait être le cas, les termes de l'accord de pêche très controversé que son gouvernement doit signer avec l'Union soviétique dans les deux mois à venir. Ce contrat, venant après celui conclu entre Moscou et Kiribati (anciennement îles Gilbert) en 1985, ne peut que chagriner un peu plus les Etats-Unis, qui considèrent que les accords de pêche sont une manière détournée pour les Soviétiques de s'immiscer progressivement dans la zone du Pacifique sud, stratégiquement importante pour la flotte américaine.

Signe du poids de l'alliance mélanésienne, M. Paias Wingti, premier ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, paraît moins méfiant que de coutume à l'égard de tels accords. *« Les Australiens et les Américains, déclarait-il récemment, doivent comprendre que la question n'est pas d'ouvrir ou non nos portes aux superpuissances. Il se pourrait que les petites nations du Pacifique signent des accords avec les Soviétiques pour des raisons purement économiques. »*

Vanuatu aussi, particulièrement fragile sur ce plan, évoque l'impératif économique. Et puis, comme le faisait remarquer le premier ministre des îles Fidji, Sir Kamisese Mara : *« La Nouvelle-Zélande a des accords de pêche avec l'Union soviétique depuis vingt ans et personne ne dit rien. L'Australie, elle, vend du blé à l'Union soviétique. Alors, pourquoi vous et pas nous ? »*

Enfin le bloc mélanésien devrait relancer à Suva le débat sur le traité de zone dénucléarisée élaboré l'an dernier à Rarotonga. Vanuatu et les îles Salomon ont refusé de signer, contrairement à la plupart des membres du Forum, estimant certains articles trop *« mous »*. En particulier celui qui laisse à chaque signataire la liberté de décider s'il autorise ou non l'accès de ses ports à des navires chargés d'armes nucléaires. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait savoir qu'elle pourrait revenir sur sa signature.

Ce débat devrait trouver un écho dans les travaux d'une « conférence populaire », réunion qui se tiendra à Suva en même temps que celle du Forum et à laquelle assisteront universitaires et pacifistes de la région. Le principal propos de cette conférence est de *« resserrer les écrous »* du traité de dénucléarisation. L'organisation Greenpeace sera présente à cette conférence.

Face à la vigoureuse alliance mélanésienne, l'Australie devrait adopter un profil bas et se rallier au consensus. Cela ne l'empêche pas de s'inquiéter des conséquences de l'émergence de ce trio sur la sécurité de la région. A Canberra, on remarque que les intérêts des Etats mélanésiens ne recoupent pas forcément ceux de l'Australie ni ceux des ses alliés américains.

SYLVIE CROSSMAN.

Une consécration internationale pour le FLNKS

SUVA
de notre envoyé spécial

La capitale des îles Fidji connaît des heures un peu folles depuis quelques jours. Arrachée de sa torpeur océanienne, Suva découvre avec le Forum le grand tumulte international.

Treize délégations d'Etats de la région, cent vingt journalistes, la tenue d'une conférence antinucléaire pour un *« Pacifique indépendant et dénucléarisé »* : une telle efferverscence a pris tous les Fidjiens de court. Les vieux routiers du Forum, eux-mêmes, ont quelque difficulté à s'y retrouver : *« c'est un Forum record, je n'ai jamais vu autant d'animation et surtout autant de confrères »*, lance un journaliste australien.

Les raisons d'un tel engouement ? Depuis des mois, les observateurs avertis ont flairé *« qu'il se passerait quelque chose »* cette fois encore. En clair, la quasi-certitude de voir la Nouvelle-Calédonie réinscrite sur la liste du comité de décolonisation de l'ONU, et surtout l'intrusion dans les débats du thème de la rivalité Est-Ouest par superpuissances interposées. Depuis la signature, l'an dernier, d'un accord de pêche entre l'URSS et l'île de Kiribati, l'Océanie a subitement découvert qu'elle était bel et bien devenue un enjeu dans la partie de bras de fer que se livrent Washington et Moscou. Difficile, dans ces conditions, pour les deux journalistes soviétiques accrédités par la *Pravda* et l'agence Tass de passer inaperçus : la presse fidjienne fait grande publicité de leur présence, photos à l'appui.

Cependant, le comble de l'étonnement pour les Fidjiens s'est produit jeudi, à la veille de l'ouverture du Forum, avec une manifestation prévue au centre de la capitale. Pour les badauds qui se pressaient sur les trottoirs, la scène avait visiblement une saveur toute... exotique. *« Remember Hiroshima, Remember Mururoa, Remember Kanakie, Remember Hawaï »*, clamaient les 200 manifestants, membres de groupes antinucléaires de la région et militants indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, de Tahiti, de Timor-oriental ou d'Irian-Jaya. Bref le grand rendez-vous des *« contestataires »* de l'ordre établi du Pacifique sud, venus instiller la mauvaise conscience au sein de ce Forum beaucoup trop timoré à leur goût. Les écologistes de Greenpeace avaient fait le déplacement à bord de leur bateau fétiche, le *Vega*.

De la baie vitrée de son bureau, situé au cœur de Suva, l'ambassadeur de France aux Fidji observait, sarcastique, le défilé : *« Vous avez vu leur nombre ? Ils ne pouvaient pas rêver d'une meilleure occasion pour mobiliser »*.

Pourtant, le représentant de la France est très préoccupé : une unanimité sans précédent se dessine sur le dossier calédonien. C'est une évidence, la France va être sévèrement prise à partie. Signe qui ne trompe pas, la délégation du FLNKS, pourtant ni membre ni observateur au Forum, a été reçue en vedette et très officiellement.

Tout le monde ici veut s'entretenir avec Jean-Marie Tjibaou : le premier ministre fidjien et président du Forum, Sir Ratu Mara, l'ambassadeur des Etats-Unis, le chargé d'affaires chinois. C'est une consécration internationale inespérée pour les indépendantistes canaques qui, en privé, reconnaissent que *« le statut Pons a finalement de bons côtés »*...

FRÉDÉRIC BOBIN.

(Publicité)

POUR LES FÊTES DU 15 AOUT 1986 TOURISME SNCF VOUS PROPOSE

VOYAGE POUR DEUX JOURS	
Le Jura : tourisme et gastronomie	1 180 F
La Sarthe : Son et lumière au château du Lude	1 100 F
Cologne et le Rhin	1950 F
VOYAGE DE TROIS JOURS	
Les gorges du Tarn	1900 F
Grenoble - Grands Barrages/Grande Chartreuse	1780 F
L'Alsace et les Vosges	1450 F
Tourisme et gastronomie en Auvergne	1340 F
Bruxelles - Bruges - Anvers	1500 F
La Hollande typique	2800 F
Alsace et le Rhin romantique	2270 F
VOYAGE DE SEPT JOURS	
Le Mont-Dore	2025 F
La Bourboule	1795 F
Séjour sur l'Adriatique à Sottomarina	3620 F
Séjour en forêt de Bregenz (y compris place réservée au Festival de Bregenz : *la Flute enchantée*)	3700 F
Tour d'Autriche avec Vienne l'enchanteresse	4700 F
Vacances en hôtel club en Grèce	3750 F
VOYAGE DE QUATORZE JOURS	
Le Transibérien	9800 F
LES VOYAGES « TRAIN + CROISIÈRE »	
Une semaine à bord du M.V. La Palma ITALIE - GRÈCE - YOUGOSLAVIE	de 4110 F à 13440 F
Une semaine à bord du Romanza	de 4430 F à 9180 F
Une semaine à bord de l'Albatros GRÈCE - TURQUIE - ILES GRECQUES	de 5080 F à 9585 F
Une semaine à bord de l'Aquarius ILES GRECQUES et ISTANBUL	de 8210 F à 13710 F
Une semaine à bord du T/N Enrico C CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE	de 4880 F à 12725 F
Dix jours à bord de l'Eugénio ITALIE - EGYPTE - ISRAËL	de 5995 F à 21120 F
Dix jours à bord de l'Achille-Lauro ESPAGNE - PORTUGAL - MAROC	de 6490 F à 14980 F

LES PRIX SONT PAR PERSONNE - AU DÉPART DE PARIS
(conditions spéciales pour rejoindre Paris, ou la ville de départ, par le train).

RENSEIGNEZ-VOUS
dans les bureaux de tourisme SNCF;
dans les gares du RER;
dans les gares de la SNCF de Paris;
par correspondance : BP 62.08 - 75362 PARIS CEDEX 08;
par téléphone : 16(1)43-21-49-44.

La fin de la conférence d'Ixtapa

Le « groupe des Six » préconise un contrôle de l'arrêt des expériences nucléaires

Ixtapa *(AFP)*. — La conférence sur la paix et le désarmement du « groupe des Six » — chefs d'Etat ou de gouvernement, — ouverte mercredi 6 août à Ixtapa (sur la côte pacifique mexicaine) s'est achevé jeudi dans la soirée par l'adoption d'une déclaration commune exigeant un contrôle efficace de l'arrêt des expériences nucléaires. Les présidents Miguel de la Madrid (Mexique), Raul Alfonsin (Argentine), et les premiers ministres Andreas Papandréou (Grèce), Ingvar Carlsson (Suède) et Rajiv Gandhi (Inde), ainsi que l'ancien chef d'Etat tanzanien, Julius Nyerere, ont présenté leurs propositions dans un document intitulé « Déclaration de Mexico » qui énumère en annexe, dix-sept mesures susceptibles, selon les signataires, de vérifier si les Etats-Unis ou l'Union soviétique réaliseront ou non dans l'avenir des expériences nucléaires.

Le document du « groupe des Six » présente un certain nombre de suggestions comme le contrôle des moyens sismiques installés sur les lieux mêmes des trois sites d'expérimentation, actuellement utilisés (Nevada aux Etats-Unis, Semipalatinsk et Novaya-Zemlya en Union soviétique) ; des contrôles établis hors de ces zones sur les territoires américains et soviétiques, depuis des stations sismiques locales qui seraient « internationalisées » pour assurer leur objectivité ; et enfin l'envoi d'experts des six pays pour mettre en œuvre les moyens de contrôle.

Les « Six » demandent, d'autre part, la signature d'un accord international qui interdise l'utilisation des armes nucléaires, cette interdiction consitituant pour eux une « priorité absolue ». Ils ont aussi renouvelé leur condamnation de l'initiative de défense stratégique et demandé la conclusion d'un accord international interdisant les essais d'armes antisatellites. Lors de la cérémonie de clôture, les chefs d'Etat et de gouvernement présents ont tous rendu hommage au premier ministre suédois assassiné, Olof Palme, et se sont référés au récent accident de la centrale soviétique de Tchernobyl pour mettre en garde les superpuissance contre les dangers de l'arme nucléaire.

Une déclaration de M. Raimond

La France et les clauses de l'accord SALT II

En réponse à une question écrite de M. Henri Fiszbin, député communiste unitaire apparenté PS des Alpes-Maritimes, qui lui faisait remarquer que *« la France n'avait pas encore adopté de position officielle »* face à la décision *« du gouvernement des Etats-Unis de ne plus respecter les clauses de l'accord SALT II »* le ministre des affaires étrangères vient de faire connaître que : *« La position du gouvernement est que la France ne saurait se substituer aux Etats-Unis dans l'appréciation qu'ils font de leur besoin de sécurité ni dans les décisions militaires qu'ils prennent en fonction de cette appréciation. La France estime cependant que la décision des Etats-Unis relative à SALT II ne doit pas amorcer un processus de dégradation des accords de maîtrise des armements qui s'imposent juridiquement aux deux Grands et notamment le traité ABM de 1972. Elle souhaite également que cette décision ne devienne pas un facteur de blocage des négociations de Genève et que, pour ce faire, les deux Grands parviennent à établir un cadre de retenue mutuelle dans l'attente de la conclusion d'un véritable accord de réduction des armements stratégiques. »*

Europe

La passage à l'Est d'un ancien agent américain

« Un préjudice sérieux » pour la CIA estime-t-on à Washington

La CIA s'est refusée à commenter officiellement les conséquences qu'a pu entraîner la défection d'un de ses anciens agents, Edward Lee Howard, qui vient d'obtenir l'asile politique en URSS. Le vice-président de la commission sénatoriale sur le renseignement, M. Patrick Leahy, a cependant déclaré que l'affaire avait causé « un préjudice sérieux » aux services américains. Un ancien agent de ces services, M. George Carver, a également jugé que la défection de Howard a causé à la CIA « de très grandes pertes ».

MOSCOU
de notre correspondant

L'information occupait quelques lignes, jeudi soir 7 août, à la dernière page des *Izvestia*. *« Le citoyen américain Edward Lee Howard, ancien fonctionnaire de la CIA, a demandé au présidium du Soviet suprême l'asile politique en URSS. Il a donné comme motif qu'il devait se cacher des services secrets américains qui le persécutaient sans raisons. Mu par des considérations humanitaires, le présidium du Soviet suprême a accédé à la demande de Edward Lee Howard et lui a accordé le statut de réfugié politique. »*

C'est la première fois qu'un agent de la CIA passe ainsi à l'Est, mais ce n'est sûrement pas pour des *« considérations humanitaires »* que l'intéressé a obtenu l'asile politique, une décision qui constitue d'ailleurs une curiosité dans le droit soviétique. Les *Izvestia* omettent de préciser que Howard était sur le point d'être arrêté aux Etats-Unis lorsqu'il a disparu de son domicile, en septembre dernier, et qu'il a été inculpé pour espionnage.

La télévision a été muette jusqu'ici sur cette affaire. Les quotidiens du matin, y compris la *Pravda*, ce vendredi 8 août, n'y font pas davantage écho.

Howard a eu accès, de 1981 à 1983 lorsqu'il travaillait à la CIA, aux dossiers des « contacts » soviétiques des services sécrets américains. Il devait même partir en poste à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou sous une couverture diplomatique pour accomplir sa tâche « sur le terrain » lorsqu'il fut écarté de l'agence pour « instabilité » et « usage de stupéfiant ».

Le 20 semptembre 1985, Tass publiait un communiqué laconique du KGB annonçant l'arrestation d'un citoyen soviétique, A.-G. Tolkachev, qui transmettait des secrets militaires aux Américains. Tolkachev, qui collaborait à un institut de recherche scientifique, aurait notamment fournir des informations sur les systèmes électroniques des nouveaux prototypes d'avions militaires.

Deux jours après l'annonce de l'arrestation de Tolkachev, Howard disparaissait de son domicile au Nouveau-Mexique, dans l'ouest des Etats-Unis, où il s'était installé après son licenciement de la CIA et où il était (mal) surveillé par les agents fédéraux. Rempli d'amertume après son renvoi de la CIA, il avait pris contact avec les Soviétiques. Il se serait ainsi rendu à Vienne en septembre 1984 et aurait vendu au KGB pour 6 000 dollars ce qu'il savait des opérations de renseignement de la CIA en URSS.

« Des rénégats »

M. Victor Tchebrikov, président du KGB, faisait sans doute allusion à tout ceci lorsqu'il déclarait, le 1er mars dernier à la tribune du vingt-septième congrès du Parti comuniste soviétique : *« Dernièrement, des agents de renseignement impérialistes ainsi que des rénégats* [soviétiques] *qui vendaient des secrets importants aux organismes étrangers ont été découverts dans plusieurs ministères »* (*le Monde* daté 2-3 mars). Au moins deux diplomates américains accusés d'espionnage, y compris un deuxième secrétaire présenté comme le « contact » de Tolkachev, ont été expulsés d'URSS depuis un an.

Toute l'affaire est cependant bien embrouillée dans la mesure où l'homme qui a éveillé les soupçons contre Howard n'est autre que Vitali Yourtchenko, qui a accompli lui-même un spectaculaire va-et-vient entre l'Est et l'Ouest. Officier du KGB, Yourtchenko avait fait défection à l'Ouest en août 1985, « donné » les noms de plusieurs agents soviétiques aux Etats-Unis, y compris celui de Howard, et repris le chemin de Moscou trois mois plus tard...

Yourtchenko a tenu une conférence de presse à Moscou en novembre et n'a plus été visible depuis cette date, à l'exception d'une bizarre rencontre « par hasard » dans les rues de la capitale, à la mi-mars, avec une équipe de télévision ouest-allemande — alors que le bruit de sa mort avait couru à l'Ouest.

Il est peu probable également qu'on voie désormais beaucoup Howard. Le rituel des défections à l'Est, un peu oublié depuis les années 50 et 60, n'a pas changé. Brève annonce dans les *Izvestia* (mais pas dans la *Pravda*), puis le silence. Les célèbres espions britanniques Burgess et McLean sont morts à Moscou dans la plus totale discrétion. Le dernier du trio de Cambridge, Philby, serait toujours en vie.

Les motivations ont cependant changé. Burgess, McLean et Philby agissaient par conviction politique, de même que les quelques militaires américains réfugiés en URSS qui protestaient dans les années 60 contre la guerre au Vietnam. Les « nouveaux », tel Howard, ne semblent pas mus par une quelconque attirance idéologique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

هكذا من الأصل

Amériques

COLOMBIE : la mise en place de la nouvelle équipe

Le président Barco constitue un gouvernement libéral homogène

BOGOTA
de notre envoyé spécial

C'est dans une ville en état de siège que M. Virgilio Barco est devenu le jeudi 7 août le neuvième président libéral de la Colombie. Les tanks et de nombreux soldats en tenue de combat avaient pris position sur la place Bolivar face au *Capitole*, où le nouveau président devait prêter serment dans l'après-midi. Une grande partie de la capitale était quadrillée et, depuis la veille, de nombreuses rues étaient interdites à la circulation. Une rencontre entre M. Barco et le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a eu lieu jeudi matin dans un bâtiment surveillé depuis les toits voisins par des tireurs d'élite. Une soixantaine d'agents de sécurité américains «accompagnaient» le représentant de M. Reagan dans tous ses déplacements. Même des chiens entraînés à détecter les explosifs ont été amenés des Etats-Unis.

Les guérilleros du M.19, à en croire les autorités, avaient menacé de saboter la passation des pouvoirs. Toute cette débauche de précautions a rappelé aux invités étrangers que la Colombie était un pays en guerre, une guerre limitée sans doute comparée à celles de l'Amérique centrale ou même du Pérou voisin. M. Barco a pris finalement ses fonctions dans le calme.

La modération qui le caractérise s'est retrouvée dans la composition du gouvernement qu'il a annoncée en fin de soirée. Un savant équilibre a été observé entre les progressistes du Parti libéral et ceux qui appartiennent à l'aile droite. En outre, le nouveau président a scrupuleusement respecté le scénario prescrit par la Constitution. Obligé d'offrir *une participation aux partis concurrents*, il a inclus dans son cabinet trois conservateurs. Les «Godos», ayant décliné d'avance cette participation, M. Barco devra nommer des *libéraux de remplacement*.

Cela signifie la fin de cogouvernement du tandem libéraux-conservateurs qui a dirigé la Colombie depuis vingt-huit ans. Dans son discours d'investiture, M. Barco a *souligné le retour à un système où le parti vaincu incite le parti au pouvoir à corriger ses erreurs en lui faisant opposition*. Les dirigeants du Parti conservateur expliquaient dans les couloirs du Congrès que le vote du 25 mai avait été clair : les Colombiens voulaient dans leur majorité un gouvernement libéral appliquant le programme du parti. Les «Godos» ne refusent pas seulement des ministères, *mais aussi les postes* de gouverneurs qu'à la suite de l'ancienne règle du partage ils auraient pu postuler. Ils resteront pourtant *néanmoins dans de nombreux organismes économiques, dont la capacité d'embauche assure* traditionnellement aux deux partis dominants une bonne part de leur clientèle.

Des techniciens

Discours modéré aussi, mais avec des accents réformistes, celui que M. Barco a prononcé au Congrès après avoir été invité par le président du Sénat, M. Humberto Pelaez, à ne pas dresser un « *constat de perte* » face aux défis lancés par la guérilla et une société de plus en plus déséquilibrée. Une justice qu'il faut moderniser car « *elle a été laissée depuis des années dans l'impuissance* » ; *des résistances qu'il faut vaincre pour réaliser la réforme agraire ; des besoins sociaux qu'il est* urgent de satisfaire ; des Indiens qu'il *faut sauver car ils sont menacés* de disparaître ; des « *intérêts puissants* » qu'il *est nécessaire d'affronter « au-dedans et au-dehors »*, pour promouvoir le changement. Le président du Sénat, dans son exhortation a été clair, voire pressant. M. Barco est *resté un ton au-dessous en lui répondant*.

Le nouveau président promet de réorienter le budget vers les dépenses sociales. Il affirme la nécessité d'une réforme agraire mais sans entrer dans le détail, et indique que sa politique de paix consistera à faire des investissements dans les zones affectées par la guérilla. Au passage, il invite les forces armées à respecter la légalité, car l'« *usage arbitraire de la force provoque en retour la violence* ».

Il aura donc à côté de lui à la présidence un conseiller chargé « *de la réconciliation, de la normalisation et de la réhabilitation* » — une fonction toute nouvelle qui est confiée à un ancien président de la Société des agriculteurs, membre de la commission de paix sous le gouvernement antérieur. Quant aux ministères, ils sont attribués à des techniciens plutôt qu'à des hommes politiques, mais des techniciens apparentés aux deux courants qui se partagent le libéralisme. Au courant traditionnel, symbolisé par l'ancien président Cesar Turbay, appartient, dit-on, le nouveau ministre des relations extérieures, M. Julio Londono Paredes. A la tendance social-démocrate, les titulaires des finances et de la justice, MM. Cesar Gaviria Trujillo et Eduardo Suescun Monroy. On trouve même des personnalités proches de M. Ernesto Samper, le chef de file des progressistes, aux mines et à l'éducation.

« *Avec Barco, la politique intérieure de la Colombie va sans doute s'incliner à gauche, et la politique étrangère à droite* », dit un observateur qui rappelle les sympathies du nouveau président pour les Etats-Unis et son souci de renforcer les « *alliances traditionnelles* ». Il est sans doute hasardeux de prédire un virage à gauche. Le nouveau président en tout cas ne pourra pas sans danger pour le système se contenter de gérer l'acquis.

CHARLES VANHECKE.

● **PANAMA : pas d'asile politique à Jean-Claude Duvalier.** — Le chef de l'Etat panaméen M. Erick del Valle, a nié de manière catégorique, *mardi 5 août*, que son gouvernement envisage d'accorder l'asile politique à l'ancien président haïtien Jean-Claude Duvalier, qui vit actuellement en exil en France. Commentant des informations parues dans la presse française, M. Del Valle les a *qualifiées de « doublement fausses »*, car « *il n'y a eu aucune demande d'asile de la part de Duvalier, et notre gouvernement ne lui a pas non plus offert ce statut* ».

ÉTATS-UNIS : Stagnation économique, déficits croissants

De l'euphorie au désenchantement

(Suite de la première page.)

Il n'était plus question dans ces conditions de mettre les bouchées doubles. Et le délai dans l'éventuel déploiement d'armes antimissiles que M. Reagan se proposerait aujourd'hui d'offrir aux Soviétiques, en échange d'une réduction de 40 % des stocks nucléaires, lui est donc de toute manière largement imposé par la situation économique.

Que celle-ci s'assombrisse réellement dans les prochains mois, et la marge de manœuvre dont la Maison Blanche disposera dans les négociations à venir se réduira face à M. Gorbatchev. Que la croissance effectue en 1987 un bond de 4,5 %, comme l'espèrent certains conseillers économiques du président, et M. Reagan aura au contraire les moyens de tenir la barre haute avec une relative crédibilité.

La fin d'un mythe

A défaut d'oracle, on peut en revanche dater du 7 juillet dernier la disparition de l'euphorie qui avait prévalu depuis la fin de la récession, début 1983. C'est ce jour-là que la Cour suprême a déclaré contraire à la Constitution la procédure des coupes automatiques prévue par la loi Gramm-Rudman, qui avait été promulguée, en décembre dernier, pour imposer, à coups de plafonds annuels dégressifs, un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 1991.

La raison de cet arrêt tient à ce que la loi confiait à un haut fonctionnaire dépendant du Congrès le soin de procéder à ces coupes — à parts égales dans les dépenses civiles et les militaires — au cas où un accord ne pourrait être trouvé entre les élus ou entre la Maison Blanche et eux, sur les moyens de respecter les plafonds prévus. Cette disposition avait l'avantage d'éviter aux parlementaires de prendre leurs responsabilités en procédant à des choix politiques dangereux, mais revenait aussi à confier au législatif un pouvoir d'application que la Constitution réserve à l'exécutif.

Sitôt rendu l'arrêt qui l'invalidait, un mythe s'est donc effondré : celui de la disparition rapide d'un déficit qui s'est élevé à 212 milliards pour la seule année 1985. Or ce mythe, le Congrès avait voulu y croire, car il lui donnait l'illusion de pouvoir agir, et le président aussi, car il lui permettait de se targuer d'avoir imposé le réalisme au prix de sacrifices. L'opinion — y compris les milieux financiers — avait, dans ces conditions, fini par considérer qu'on tenait le bon bout.

Le réveil a été à la mesure de l'illusion. D'un coup, on a réalisé que le boulet du déficit allait peser longtemps encore sur l'économie, et que l'endettement fédéral allait donc continuer à s'accroître — très probablement moins vite que ces dernières années, mais bien au-delà néanmoins des 2 100 milliards atteints aujourd'hui.

Le 30 juillet, nouveau coup de tonnerre : le département du commerce annonce que le déficit commercial a progressé en juin au rythme record et impressionnant de 170 milliards de dollars l'an, contre 148 milliards en 1985. Autrement dit, la baisse du dollar, déjà pourtant vieille de dix-huit mois, n'a pas encore commencé à freiner l'aggravation de cet autre déficit, dont la diminution progressive était, elle aussi, considérée comme acquise.

Cette déception, elle, a des causes cernables : certains exportateurs étrangers, japonais notamment, ont « digéré » la différence de change pour conserver leur marché en tirant sur leurs marges bénéficiaires. En baisse d'un tiers par rapport aux autres grandes monnaies, le dollar s'est, en revanche, maintenu face aux devises de partenaires commerciaux aussi importants que le Canada, le Brésil, Taïwan ou la Corée.

Phase dangereuse

Les explications sont là. Elles sont peu rassurantes, puisque tout indique qu'un véritable renversement de tendance n'est pas pour demain. M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale, pèse ses mots lorsqu'il déclare que le déficit commercial place l'économie américaine en position « *difficile et dangereuse* ».

L'avertissement peut d'autant moins être négligé qu'entre le 7 et le 30 juillet, une série d'autres signes préoccupants ont réveillé l'inquiétude. L'annonce, coup sur coup, de 640 millions de pertes enregistrées au deuxième trimestre par la Bank America d'une part, et de la fermeture de la First National Bank d'Oklahoma d'autre part, est d'abord venue rappeler que, tout en réduisant l'inflation, l'écroulement des prix du pétrole avait surtout ruiné l'économie des Etats américains producteurs et déstabilisé un peu plus le système bancaire.

Déjà secouées par l'accumulation de créances douteuses sur le tiers-monde et les *faillites en chaîne du* secteur agricole, les banques doivent en effet maintenant faire face à la déconfiture du système énergétique au moment même où un mouvement de déréglementation ouvre la porte aux fusions entre établissements d'Etats différents, et donc à une concurrence meurtrière. Grandes ou petites, quelque 1 350 banques sont aujourd'hui considérées en position difficile.

Quelques jours plus tard, LTV Corporation, deuxième producteur d'acier et quarante-troisième société des Etats-Unis avec ses intérêts dans l'énergie et l'aérospatiale, devenait la plus importante compagnie à s'être jamais placée sous administration judiciaire pour tenter d'éponger plus de 4 milliards de dollars de dettes. Outre les ricochets de la crise pétrolière, cette faillite a souligné la persistance du recul des industries de transformation : perte de 23 000 emplois en juillet ; 55 000 en juin ; 44 000 en mai ; au total, un million d'emplois en cinq ans.

De leur côté, Chrysler et General Motors ont annoncé une baisse de leurs profits au deuxième trimestre (respectivement 18 % et 16 %), tendance générale parmi les sociétés américaines, qu'affirmait le 4 août le *Wall Street Journal*, sur la base d'un sondage réalisé auprès de quatre cent soixante-seize grandes compagnies. General Motors annonçait également une réduction d'un tiers de ses investissements ; le montant, pour l'ensemble des industries américaines, devrait baisser de plus de 1 % cette année, après une augmentation de 15 % en 1984 et 7 % en 1985. En toile de fond enfin, Wall Street enregistrait une série de dégringolades soudaines de l'indice Dow Jones. Très loin d'avoir annulé l'envolée générale des cours, elles n'en constituent pas moins une douche froide.

De la fin de la récession à ces dernières semaines, beaucoup d'Américains ont cru que M. Reagan avait réinventé l'économie, et que les taux de chômage, d'intérêt et d'inflation allaient continuer à diminuer, pendant que leurs impôts et le déficit en feraient autant. Petit à petit on redécouvre que la reprise a été financée à crédit par les dépenses fédérales ; que le chômage, après être retombé d'un pic de 11 % durant la récession, se maintient obstinément autour de 7 % depuis 1984 (8,5 millions de personnes sans emploi) ; que des pans entiers de l'économie sont dans un état d'extrême faiblesse ; que l'endettement de l'Etat a plus que doublé en cinq ans, et que, si rassurant et populaire soit-il, M. Reagan n'a pas de recette magique pour effacer les dettes qu'il a accumulées. Il serait excessif de parler de crise. La déception n'en est pas moins profonde.

BERNARD GUETTA.

Europe

IRLANDE DU NORD : coup de main des protestants

Un commando unioniste investit un village en République d'Irlande

Afin de démontrer la perméabilité de la frontière entre l'*Ulster* et la République d'Irlande, ainsi que l'*inefficacité* de l'accord anglo-irlandais en matière de sécurité, des militants unionistes (protestants) d'Irlande du Nord ont investi un village situé au-delà de la frontière et ont mis à sac un commissariat dans la nuit du 6 au 7 août.

Drapeau de l'Ulster en tête, le commando, composé de plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et de gourdins, est entré dans le village de Clontibret vers 2 heures du matin jeudi et s'est rendu maître de la petite localité durant plusieurs heures. Pendant que des militants contrôlaient l'entrée du village, d'autres arpentaient la rue principale en ordre serré, ont rapporté des témoins. Les unionistes se sont ensuite attaqués au commissariat, vide à cette heure tardive, avant d'être dispersés par la police, dont deux membres ont été blessés.

A la suite de l'opération, un député au Parlement de Westminster, M. Peter Robinson, qui est également numéro deux du Parti démocratique unioniste (DUP protestant), a été arrêté et placé en garde à vue. M. Robinson a, en effet, pris une part active l'« raid », que le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Tom King, a qualifié d'acte « *stupide* » et « *honteux* ». De son côté, le porte-parole des organisateurs de cette opération a affirmé que M. Robinson avait passé la frontière pour démontrer le manque de sécurité au sud.

Depuis novembre *1985*, *date de sa* signature, les militants unionistes ne *cessent de remettre en cause* l'accord passé entre la République d'Irlande et la Grande-Bretagne. Ce dernier donne à la République un droit de regard dans la gestion des affaires d'Irlande du Nord. En contre-partie, le gouvernement républicain s'engage à assurer la sécurité à la frontière entre les deux Irlandes, en particulier par une lutte intensive contre les terroristes de l'IRA qui passent fréquemment du sud au nord pour commettre des attentats. — *(AFP, AP, Reuter)*.

Premières fonctions officielles pour Mme Raïssa Gorbatchev

Moscou *(AFP)*. — Mme Raïssa Gorbatchev, l'épouse du dirigeant soviétique, vient de se voir attribuer ses premières fonctions officielles, comme membre d'une commission chargée de mettre sur pied un « fonds soviétique de la culture ».

Cette commission est présidée par M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême, ancien ministre de la culture. Elle regroupe une centaine de personnalités, académiciens, artistes, journalistes, écrivains, syndicalistes. Le compte rendu de l'agence Tass ne précise pas à quel titre Mme Gorbatchev fait partie de la commission.

Le Monde

MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicité :
45-55-91-82, poste 4196

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-96-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie de « Monde » 7, r. du Sentier PARIS-IIe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 310 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,80 $.

POUR MIEUX CONNAITRE NOTRE TEMPS

Une prison sans barreaux pour Mr. Mitterrand.
Jacques Chaban-Delmas

Marianne quittera-t-elle Mitterrand pour Chirac en 1988 ?
Maurice Schumann de l'Académie Française

abonnez-vous à :

La Revue des Deux Mondes
15 rue de l'Université, Paris VIIe
Tél : 42.61.2.149

le numéro dans tous les kiosques : 30 francs — Abonnement 300 francs/an

هكذا من الأصل

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'imam Khomeiny rejette toute possibilité de paix avec le régime de Bagdad

L'imam Khomeiny a rejeté catégoriquement jeudi 7 août toute possibilité pour l'Iran de faire la paix avec le régime baasiste au pouvoir en Irak. Dans un message adressé aux quelque cent cinquante mille Iraniens qui effectuent actuellement le pèlerinage de La Mecque, l'imam a estimé qu'*« une paix imposée serait pire que la guerre »*, maintenant que la République islamique iranienne est politiquement forte et militairement victorieuse.

« L'appel à la paix formulé par l'ennemi est destiné à lui permettre de reprendre ses forces, pour attaquer une nouvelle fois par surprise l'Iran, qui serait contraint de maintenir des troupes en alerte sur plus de 1000 kilomètres », a-t-il estimé, en déclarant que *« faire la paix avec le régime au pouvoir à Bagdad équivaudrait à reconnaître officiellement le parti Baas qui règne par le crime et la terreur sur le peuple musulman irakien »*. Faire la paix avec un tel régime, a-t-il ajouté, serait *« un péché des plus graves et une trahison flagrante envers les musulmans »*.

Sur le terrain, les bombardements d'objectifs civils et économiques iraniens et irakiens se poursuivent sans répit. Un communiqué militaire publié jeudi à Bagdad affirme que soixante-quatorze civils irakiens *ont été tués et cent quarante autres blessés* lors du bombardement d'une localité dans le gouvernerat de Souleimaniyé par l'artillerie iranienne. Pour sa part, l'aviation irakienne a attaqué jeudi matin la raffinerie d'Ispahan, ainsi que les installations du terminal pétrolier de l'île de Kharg.

A Londres, la compagnie d'assurances britannique Lloyd indique que jamais, depuis le début de la guerre, les pertes subies parmi les équipages des bateaux civils attaqués par les belligérants dans le golfe Persique n'ont été aussi élevées que cette année.

Depuis le début de 1986, vingt-trois marins ont péri lors d'attaques contre quarante-neuf bâtiments de la marine civile. Entre septembre 1980 et décembre 1985, cinquante marins avaient trouvé la mort et deux cents bateaux attaqués dans des circonstances semblables.

Deux raisons à cette recrudescence, selon la *Lloyd* : le renforcement de l'aviation irakienne, avec notamment la livraison de Mirage F-1 et d'un plus grand nombre de missiles français Exocet, ainsi que l'utilisation récente par les Iraniens de plates-formes de forage comme base de départ pour des hélicoptères lançant des assauts dans le sud du Golfe.

A Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a reçu, mercredi, le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Gholam Reza Haddadi, avec lequel il a fait *« un tour d'horizon général pour faire le point des relations entre les deux pays »*.

M. Haddadi vient de regagner son poste après un séjour en Iran, alors qu'une délégation française s'est, de son côté, entretenue fin juillet, à Téhéran, avec les dirigeants iraniens du contentieux financier entre la France et l'Iran.

ÉGYPTE : la visite du roi Hussein de Jordanie

Le Caire et Amman réitèrent leur appel à une conférence internationale sur le Proche-Orient

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte et la Jordanie ont pris nettement position en faveur de la tenue d'une conférence internationale pour la solution du conflit du Proche-Orient. Dans un communiqué commun publié le jeudi 7 août à Alexandrie à l'issue de la visite de deux jours du roi Hussein de Jordanie, les deux parties ont affirmé qu'*« une juste paix globale et la garantie des droits légitimes du peuple palestinien se réaliseraient à travers la tenue d'une conférence internationale »*. Selon Le Caire et Amman, *« toutes les parties concernées ainsi que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité doivent participer »* à une telle conférence.

On note à cet égard que l'Egypte, signataire du traité de paix avec Israël et seul pays arabe à soutenir en juillet la rencontre du roi du Maroc et du premier ministre israélien, n'a nullement fait allusion dans ce communiqué commun aux *« négociations directes »* si chères aux Américains. Une manière de prendre ses distances à l'égard de Washington, sinon de lui lancer un discret avertissement pour son refus de répondre positivement aux demandes économiques égyptiennes.

Egyptiens et Israéliens ne sont toujours pas parvenus à un accord sur les conditions d'un arbitrage international concernant le litige frontalier de Taba (1 kilomètre carré de plage au nord du golfe d'Akaba). Le président Moubarak, qui a reçu à Alexandrie les délégations égyptienne et israélienne, a affirmé, devant une réunion du conseil des ministres, que *« les pourparlers en cours avaient enregistré des progrès, mais que des points de divergence persistaient »*.

Ces négociations égypto-américano-israéliennes sur Taba durent sans discontinuer depuis le 3 août. La présence au Caire de M. Richard Murphy, le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, ne semble pas avoir permis de débloquer des négociations que M. Bush donnait pour presque terminées. A l'issue de la réunion du conseil des ministres qu'il présidait personnellement et dont les travaux ont principalement porté sur les résultats de la visite au Caire de M. Bush, le raïs a reçu l'ambassadeur d'Egypte à Washington, M. Abdel Raouf El Riddy.

Le communiqué final égypto-jordanien affirme en outre *« la nécessité d'aider et de soutenir nos parents des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza »*. Le communiqué nementionne nulle part l'OLP, une concession faite par le raïs au monarque jordanien en raison de la crise sévissant entre Amman et l'organisation de M. Yasser Arafat. L'Egypte, indique-t-on de bonne source, a tenté de réconcilier le souverain hachémite et le chef de l'OLP sans visiblement y réussir.

Le communiqué lance enfin une mise en garde implicite à l'Iran en appelant les Etats arabes *« à respecter le traité de défense commune »* (contre toute agression étrangère). Le Caire et Amman soutiennent activement Bagdad dans sa guerre contre Téhéran.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Selon le roi Hassan II

Jérusalem a été perdue... à cause d'un coup de téléphone de Nasser

Le roi Hassan II du Maroc a déclaré jeudi 7 août que les Arabes ont perdu la ville sainte de Jérusalem en 1967 à cause d'un appel téléphonique du président égyptien Gamal Abdel Nasser au roi Hussein de Jordanie, qualifiant cet appel de *«mensonge du siècle»*.

Selon l'enregistrement communiqué par le roi Hussein aux chefs d'Etats arabes lors du sommet de Khartoum (1967), le président Nasser a appelé le souverain jordanien pour l'informer que «les forces égyptiennes sont à quelques kilomètres de Tel-Aviv» et l'inviter à «prendre sa part de la victoire».

«Le roi Hussein a alors donné l'ordre à son armée d'entrer en guerre (...), et c'est ainsi que nous avons perdu la Cisjordanie et Jérusalem», a expliqué le roi du Maroc au cours d'une conférence de presse aux journalistes arabes.

Au cours de cette conférence de presse, le souverain marocain a une nouvelle fois justifié sa rencontre avec M. Shimon Pérès à Ifrane et a indiqué que le Maroc serait *«à l'avant-garde des combattants si pour une raison ou une autre une guerre devait éclater entre Israël et les Arabes»*.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les évêques catholiques américains se prononcent pour des sanctions limitées

Mettant fin aux spéculations selon lesquelles la Maison-Blanche pourrait nommer un Noir au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en République sud-africaine, le département d'Etat a annoncé, jeudi 7 août, que M. Herman Nickel, actuel titulaire du poste, regagnerait Pretoria d'ici à la fin du mois. Nommé en 1982, M. Nickel était revenu à Washington en juillet pour participer à la « réévaluation » de la politique américaine en Afrique du Sud.

D'autre part, dans une lettre épiscopale publiée mercredi les évêques catholiques américains ont pris position, pour la première fois, en faveur de sanctions limitées contre l'Afrique du Sud.

Dans cette lettre adressée aux sénateurs, le 30 juillet, – quelques jours avant le vote de la commission des affaires étrangères du Sénat en faveur d'une nouvelle série de sanctions économiques contre le régime de Pretoria, – les évêques catholiques ont estimé qu'il serait *« moralement indéfendable »* pour les Etats-Unis de ne pas prendre de telles sanctions.

Selon le révérend Rollins Lambert, conseiller des évêques catholiques pour les affaires africaines, ces derniers ont été influencés par la conférence des évêques sud-africains, qui, tout récemment, s'est prononcée en faveur de sanctions économiques limitées. *« Les évêques sud-africains ont estimé que la pression* (contre le régime de Pretoria) *ne devrait pas contribuer à détruire l'économie sud-africaine, aussi avons-nous décidé d'adopter une position plus modérée que celle de la Chambre des représentants »*, a dit le Père Lambert.

Mobil South Africa, filiale de la Mobil Oil américaine, s'en prend à la politique d'apartheid dans des placards publicitaires parus, jeudi, dans les principaux quotidiens sud-africains. Pour que *« la confiance du monde des affaires puisse être restaurée, l'Afrique du Sud a besoin d'une nouvelle vision courageuse (...), d'une Afrique du Sud sans apartheid (...), une terre où le peuple peut participer librement à la vie politique, sans considérations raciales »*. Cette publicité rompt avec l'usage observé jusqu'à présent de la non-immixtion des compagnies pétrolières multinationales dans les affaires politiques.

Le gouvernement sud-africain a supprimé, jeudi, certaines dispositions de l'état d'urgence – couvre-feu et interdictions diverses – dans plusieurs cités noires autour de Port-Elizabeth et dans des centres industriels de la province du Cap.

Selon le bureau d'information gouvernemental, le pays entier est, en effet, *« virtuellement épargné »* depuis plusieurs semaines de toute agitation. Depuis l'imposition de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, ce bureau est la seule source d'information sur les troubles. Il a annoncé que deux Noirs avaient été tués, jeudi, sans fournir de plus amples informations. – *(AFP, AP.)*

M. Pérès affirme que la Syrie est le plus grand centre du terrorisme au Proche-Orient

Jérusalem *(AFP)*. – La Syrie est aujourd'hui à la tête des pays arabes qui envisagent une *« option militaire »* dans le conflit avec Israël, a déclaré jeudi 7 août le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès.

La Syrie a transformé son pays en camp retranché et dépensé des sommes considérables pour donner à son armée des capacités offensives, une plus grande mobilité et une aptitude au combat de nuit, a déclaré M. Pérès, au cours d'une conférence à l'Institut national des études stratégiques.

La Syrie s'équipe également à grands frais de missiles sol-sol et cherche à doter ces missiles d'ogives porteuses de gaz de combat, a ajouté M. Pérès. Israël, a affirmé le premier ministre, continuera à se tenir sur ses gardes en permanence et à faire en sorte de disposer des forces nécessaires pour repousser toute agression si la Syrie se laissait tenter par une aventure militaire.

Dans une autre allocution, M. Pérès a mis directement en cause la responsabilité de Damas dans deux attentats visant El Al. *« La Syrie, a-t-il dit, s'expose aux dangers que prennent les Etats qui appuient le terrorisme international et le terrorisme régional. »*

« De nombreuses organisations terroristes sont concentrées sur son territoire. Des empreintes syriennes ont été découvertes récemment à la suite d'attentats terroristes », a souligné M. Pérès, en rappelant les tentatives de faire exploser en vol des appareils d'El Al au départ de Londres (le 17 avril dernier) et de Madrid (26 juin dernier). Dans le premier cas, la bombe avait été découverte et désamorcée, et dans le second elle avait explosé au comptoir d'enregistrement faisant treize blessés.

C'est la première fois que M. Pérès, dénonce en terme aussi directs la responsabilité de la Syrie dans ces attentats. A l'époque des événements, il avait conservé un ton relativement modéré, contrairement à son ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, qui avait clairement évoqué les *« responsabilités syriennes »*.

« Et dépit de ses démentis et de ses tentatives de brouiller les pistes, la Syrie est restée le plus grand centre du terrorisme du Proche-Orient », a affirmé le premier ministre israélien.

● **Dix soldats israéliens accusés d'abandon de poste.** – L'armée israélienne a ouvert jeudi une enquête à l'encontre de dix soldats accusés d'avoir abandonné, le mois dernier, leurs positions sur les plateaux du Golan, au nord d'Israël, à la frontière avec la Syrie. De sources militaires, certains soldats n'ont pas rejoint leur base et d'autres sont partis avant d'avoir été remplacés. Des journaux israéliens avaient affirmé que les soldats entendaient protester ainsi contre la diminution de leurs rations alimentaires. Mais, d'après un responsable qui a requis l'anonymat, *« le problème n'a rien à voir avec la nourriture »*. Il a refusé de fournir de plus amples détails. – *(AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Attentat au siège de la Cour suprême

Le siège de la Cour suprême, au centre de Santiago, a été endommagé, jeudi 7 août, par l'explosion d'une charge de dynamite placée contre la façade, qui n'a pas fait de victime. L'attentat n'a pas été revendiqué. Le pouvoir judiciaire chilien est soupçonné de négligences dans des affaires criminelles impliquant des militaires ou des agents de sécurité.

D'autre part, la police a arrêté trente-deux étudiants parmi plusieurs centaines qui manifestaient jeudi, à Santiago, après la mort d'un de leurs dirigeants, Mario Martinez, dont le corps a été retrouvé sur une plage à une centaine de kilomètres de la capitale. – *(AFP.)*

Chine

Inondations : 500 000 sans-abri

Pékin. – Les inondations qui ont touché ces derniers jours le nord de la Chine ont fait 500 000 sans-abri. Des milliers d'habitations et des centaines de ponts ont été détruits, rapporte ce vendredi 8 août la presse chinoise.

Dans la province de Heilongjiang 370 000 soldats et civils ont été mobilisés pour lutter contre la montée des eaux. Le bilan pourrait être encore plus lourd dans cette province, des responsables locaux ayant indiqué que la situation était plus grave qu'en 1985, année où 200 personnes avaient péri dans des inondations. – *(Reuter.)*

El Salvador

M. Duarte annonce la reprise du dialogue avec la guérilla

Le président salvadorien, M. Napoleon Duarte, a annoncé, jeudi 6 août, la reprise du dialogue entre lui-même et la guérilla antigouvernementale. Le chef d'Etat du Salvador a fait cette déclaration à Bogota, où il se trouve pour les cérémonies de passation de pouvoir. M. Duarte a indiqué qu'une réunion se tiendrait le 29 août prochain en déclarant : *« Nous luttons pour la paix dans mon pays et, en ce moment, je suis en train de présenter de nouvelles propositions de dialogue. »* Cette proposition fait suite aux entretiens de l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, qui avait été désigné par le président salvadorien pour jouer le rôle de médiateur entre la guérilla et le gouvernement.

La première rencontre publique entre le gouvernement Duarte et les représentants de la guérilla a eu lieu à La Palma le 15 octobre 1984, et a été suivie d'une seconde la même année au mois de novembre en se terminant sur un constat d'échec. Depuis, les porte-parole du Front Farabundo-Marti avaient, à plusieurs reprises, exprimé leur souhait d'une reprise du dialogue, mais le gouvernement Duarte avait jusqu'alors opposé une fin de non-recevoir à ces ouvertures, qui ne prévoyaient pas l'arrêt des actions armées. – *(AFP).*

Etats-Unis

Dépistage anti-drogue pour M. Reagan

Pour donner l'exemple, le président Reagan, le vice-président George Bush et les plus hauts responsables de la Maison Blanche subiront volontairement des contrôles anti-drogues à partir de lundi prochain, a annoncé la présidence, le jeudi 7 août. Les résultats de ces contrôles seront confidentiels, mais seront portés aux dossiers médicaux des fonctionnaires de la maison Blanche. Dans l'hypothèse où les tests révéleraient l'usage de drogues, il n'y aura pas de sanction, mais on conseillera aux fonctionnaires en cause de consulter des spécialistes pour les aider... Le secrétaire d'Etat George Shultz a déclaré qu'il accepterait de se prêter à ces tests, alors qu'il avait refusé il y a quelques mois de se soumettre à un détecteur de mensonges, comme l'avait suggéré la Maison Blanche pour tous les responsables gouvernementaux. – *(AFP.)*

Pérou

Trois policiers et un conseiller général assassinés

Lima *(AFP, AP, Reuter)*. – Deux policiers de la garde civile ont été assassinés, jeudi 7 août, dans la matinée, alors qu'ils attendaient l'autobus dans un quartier populaire de Lima. Leurs agresseurs, deux hommes soupçonnés d'appartenir au mouvement maoïste du Sentier lumineux, ont dérobé leurs armes de service avant de prendre la fuite. Le même jour, l'ancien chef de la garde civile du département d'Ayacucho, dans les Andes, a été tué. Le colonel Cesar Del Castillo a été enlevé puis torturé avant d'être abattu de deux balles dans la tête. Jeudi encore, le conseiller général de la région d'Ayacucho, a été tué de trois balles de revolver par un membre du Sentier Lumineux qui a pris la fuite avec un complice en faisant exploser des grenades artisanales, qui n'ont pas fait de victimes.

Le mouvement du Sentier lumineux avait promis de tuer dix membres de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine, au pouvoir) pour chacun de leurs camarades morts en juin dans la répression de mutineries dans les prisons de Lima. Le conseiller général assassiné, M. Zaga, est le politicien de plus haut rang à avoir été tué par des rebelles depuis trois ans.

La police a par ailleurs annoncé que, mercredi soir, une bombe avait explosé dans les toilettes du deuxième étage de l'aéroport international de Lima, causant des dégats matériels, mais ne faisant pas de victime.

3 154 actes terroristes ont été enregistrés au Pérou durant la première année du mandat du président Alan Garcia, élu le 23 juillet 1985, et depuis le début de l'année ce sont 829 personnes qui ont été tuées au cours d'actes de violence, sans tenir compte des prisonniers tués durant la répression des mutineries dans plusieurs prisons en juin dernier. Vendredi 8 août, le gouvernement péruvien a prolongé d'un mois l'état d'urgence imposé à Lima et dans le port de Callao pour tenter de mettre fin aux attaques des guérilléros.

● **BURKINA : « burkinabisation » des noms de rivières.** – Le Burkina va changer les noms de ses trois principales rivières, des affluents du fleuve Volta, a-t-on appris de source officielle, jeudi 7 août à Ouagadougou. Aux termes d'une *zatu* (loi) adoptée mercredi 6 août, la Volta noire deviendra le Mouhoun, la Volta blanche le Nakambe et la Volta rouge le Nazinon. Dès son arrivée au pouvoir, il y a trois ans, le capitaine Thomas Sankara s'est engagé à *« débarrasser le pays de tous les vestiges du colonialisme »*. Une de ses premières initiatives avait été de rebaptiser la Haute-Volta. – *(Reuter.)*

● **TOGO : pas d'« urgence absolue » pour l'expulsion d'un opposant installé en France.** – M. Paulin Lossou, secrétaire général adjoint du Mouvement togolais pour la démocratie (MTD), un groupuscule d'opposants au président Eyadéma, n'est plus menacé d'expulsion immédiate par les autorités françaises, comme il pouvait le redouter depuis une descente de police à son domicile, dans la banlieue parisienne (*le Monde* du 25 juillet). Le tribunal administratif de Paris a décidé, jeudi 7 août, d'accorder le sursis à exécution d'un arrêté d'expulsion pris contre lui, le 14 janvier 1986, par le premier ministre d'alors, M. Laurent Fabius.

Après différentes péripéties judiciaires, les autorités avaient décidé de l'expulser selon la procédure d'*« urgence absolue »* déjà appliquée aux Basques. Le tribunal a estimé que les faits reprochés à l'intéressé n'étaient pas assez *« précis et graves »* pour qu'on utilisât cette procédure.

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO D'AOUT 1986 DE

EL.BADIL

- ALGÉRIE : LA LUTTE POUR LA SUCCESSION DE CHADLI A-T-ELLE COMMENCÉ ?
- DOSSIER : LES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE
- L'ISLAM ET LA VIOLENCE DANS LA VISION DE L'OCCIDENT
- TUNISIE : LA BOURGEOISIE AUX ABOIS GOUVERNÉE PAR UNE MOMIE
- ÉMIGRATION : LA DÉRIVE SÉCURITAIRE

Et ses chroniques habituelles sur l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, les problèmes du développement... et sur l'émigration.

Deux revue mensuelles (une en langue française, une en langue arabe). En vente dans tous les kiosques. Prix : 12 F. Spécimen sur demande à :

Abonnement à « EL BADIL »

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Pour chacune des 2 revues :
☐ 6 mois ..... 65 FF
☐ 1 an ..... 110 FF
☐ Soutien .... 500 FF et plus

Choix :
☐ en français
☐ en arabe

Ecrire à : « EL BADIL », BP 253, 93511 MONTREUIL CEDEX (France)

هكذا من الأصل

Votés par le Parlement

Les textes « sécuritaires » ont été adoucis par le Sénat

Les projets de loi « sécuritaires » du gouvernement sont définitivement adoptés. Après que le Sénat eut voté, le 29 juillet, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, dès la première lecture, le texte sur les contrôles d'identité, les deux chambres du Parlement ont accepté, le jeudi 7 août, les versions mises au point par les députés et les sénateurs, en commission mixte paritaire, concernant les projets sur le terrorisme, l'application des peines, la lutte contre la criminalité et la délinquance, les conditions de séjour des étrangers en France.

Dans la plupart des cas, ce sont les positions les plus libérales qui ont été retenues, souvent à l'initiative du Sénat, par exemple sur la situation des jeunes immigrés. Les propositions initiales du gouvernement ont été ainsi adoucies, parfois avec son accord, parfois parce qu'il n'a pas voulu heurter les positions de la majorité du palais du Luxembourg. Les socialistes ont d'ailleurs reconnu que les textes avaient été améliorés par le travail parlementaire; il n'en restent pas moins pour eux inacceptables.

Ces cinq textes n'ont donc été approuvés, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, que par la droite, la gauche votant contre. Il reste pour certains à attendre la position que prendra le Conseil constitutionnel.

Tant M. Albin Chalandon, pour les trois derniers textes pénaux en discussion, que M. Robert Pandraud, pour celui sur l'immigration, se sont félicités des « améliorations » apportées par le Parlement à leurs projets, le ministre délégué pour la sécurité parlant, pour sa part, d'un *« texte équilibré qui complète les garanties de procédures offertes aux étrangers désirant séjourner ou résider en France »*.

Jusqu'au bout, les socialistes ont dû naviguer entre leurs soucis de ne pas être accusés de refuser des mesures améliorant la lutte contre l'insécurité et leur volonté de dénoncer la pratique policière du gouvernement. Ainsi, M. Jean-Pierre Michel, député PS de Haute-Saône, a rendu un hommage appuyé aux qualités de dialogue du garde des sceaux, mais expliqué l'opposition de ses amis aux textes en discussion notamment parce qu'ils s'inscrivent *« dans une politique plus générale »*. Il a bien entendu utilisé les derniers événements pour renforcer son argumentation : *« Les tartarinades de M. le ministre de l'intérieur ne rétabliront pas la sécurité (...) Elles n'ont pas empêché que, depuis le 16 mars, il y ait toujours autant de personnes assassinées à Paris. Quant aux attentats terroristes, ils ont pris une nouvelle gravité (...) Plus grave encore : nous assistons à nouveau à un début de coupure entre la police et la nation — surtout la jeunesse. »*

Les communistes, par la voix de Mme Muguette Jacquaint, député PC de Saint-Saint-Denis, ont développé des arguments similaires, en déclarant : *« Votre combat contre la délinquance fait des victimes innocentes. »* Ils ont aussi contesté l'expulsion des Basques espagnols. Quant au Front national, s'il a voté certains projets, il a continué à regretter qu'ils ne *« concrétisent pas le discours de fermeté tenu naguère par les candidats de la majorité »*. Il s'est même abstenu sur le projet concernant les immigrés.

Les principales dispositions retenues par les commissions mixtes paritaires, et donc par le Parlement tout entier, sur les quatre projets encore en discussion sont les suivantes :

● *Lutte contre le terrorisme :* les sénateurs ne voulaient pas que les procédures particulières prévues dans le cas d'actions terroristes s'appliquent aussi aux atteintes à la sûreté de l'Etat. Ils ont fini par se rendre aux arguments de la majorité des députés sur l'impossibilité de ne pas distinguer ces deux formes de délits, mais, en échange, leurs points de vue ont été retenus pour les autres dispositions de ce texte. Ainsi *« les attroupements armés »* (cas ajouté à l'Assemblée nationale) ne figurent plus dans la liste des délits auxquels s'appliquent les procédures particulières de la lutte contre le terrorisme.

Les prolongations de garde à vue pourront être autorisées non seulement par le parquet, mais aussi par un magistrat du siège ; en revanche, le souhait des députés que, dans ce cas, le prévenu soit présenté tous les jours à un juge, n'a pas été retenu. De même les magistrats appelés à siéger dans les cours d'assises spéciales devant juger ces crimes ne seront pas tirés au sort. Mais il ne pourra pas y avoir de remises de peines pour les « repentis » dans les affaires d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les possibilités de dissolution des associations se livrant à des agissements en vue de provoquer des actes de terroriame, ne sont plus réduites, comme dans le texte initial, à celles dirigées par des étrangers.

Le mécanisme d'indemnisation des victimes des actes de terrorisme est plus proche de celui voulu par les sénateurs que de celui proposé par les députés : les dommages corporels seront indemnisés par un fonds de garantie alimenté par un prélèvement sur les contrats assurant les biens ; ceux-ci n'auront plus le droit d'exclure les conséquences des actes de terrorisme.

● *Application des peines :* les modifications apportées au texte voté au Palais-Bourbon ne sont que de forme. Si ce n'est qu'il est précisé que les décisions du juge d'application des peines sont *« des mesures d'administration judiciaire »*, ce qui confirme la philosophie du projet, qui est la seule raison de l'opposition des socialistes qui souhaitent au contraire la *« judiciarisation »* complète de cette procédure.

● *Lutte contre la criminalité :* le Sénat qui souhaitait que la nouvelle peine de sûreté ne puisse s'appliquer qu'aux auteurs de crime commis après la promulgation de la loi, s'est rendu aux arguments de l'Assemblée, qui tenait à ce qu'elle soit applicable dès les condamnations prononcées après la promulgation de la loi. En revanche, pour la procédure de comparution immédiate, ce sont les dispositions sénatoriales qui ont été conservées ; les nouveautés introduites entreront en application le 1er octobre 1986 ; si le prévenu demande un délai pour préparer sa défense, celui-ci sera compris entre deux et six semaines, alors que les députés avaient prévu un maximum de trente jours, M. Chalandon ayant lui, un moment, souhaité quarante jours : si le tribunal estime que des investigations complémentaires sont nécessaires ; avant qu'il puisse se prononcer, et que le prévenu est maintenu en détention, il bénéficiera des règles classiques de l'instruction et non plus de celles de la comparution immédiate.

Plusieurs articles additionnels, proposés par le ministre de la justice, ont été acceptés ; ils prévoient notamment qu'un prévenu ne pourra plus profiter de certaines conséquences de demandes multiples de liberté provisoire.

● *Statut des étrangers :* le seul problème à régler était celui des mineurs. Sur un point, le Sénat avait durci le texte voté par l'Assemblée, qui, à l'initiative de M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, et des socialistes, avait décidé que les étrangers arrivés en France avant l'âge de dix ans bénéficieraient automatiquement d'une carte de résident, même s'ils étaient entrés irrégulièrement. Finalement cette disposition a été d'autant plus facilement maintenue que, sur les autres articles, les sénateurs avaient été plus sensibles à la situation des jeunes que les députés. Ceux-ci, en dernier ressort, sont revenus sur certains de leurs *a-priori*, même si le texte retenu ne va pas aussi loin que le souhaitaient la gauche et certains centristes.

Ainsi l'expulsion des mineurs de seize ans (le Sénat avait proposé *dix-huit ans*) ne sera possible que s'il y a un avis conforme de la commission d'expulsion ; c'est le seul cas où le gouvernement a accepté d'être lié par l'opinion de cette commission composée de magistrats. L'expulsion selon la procédure d'urgence ne sera même pas possible pour les mineurs de dix-huit ans.

De même, alors qu'il avait été initialement prévu que le préfet pouvait décider la reconduite à la frontière d'un étranger en possession de titres de séjour *« falsifiés ou contrefaits »*, la version retenue impose que cet étranger ait d'abord été condamné pénalement pour ce délit. En revanche, la disposition prévue par le Sénat, qui imposait qu'un étranger dont les policiers ne comprenaient pas la langue ne pouvait être expulsé ou reconduit à la frontière qu'après avoir été mis en rapport avec son consulat, a été supprimée. M. Pandraud avait pourtant reconnu qu'il y avait là un réel problème pour lequel il fallait trouver une solution.

THIERRY BRÉHIER.

Un nouveau marché pour les publicitaires

La politique en spots

Samedi 13 janvier 1988. A quelques semaines de l'ouverture officielle de la campagne présidentielle, personnalités et partis politiques multiplient les émissions publicitaires sur les deux chaînes publiques, Antenne 2 et FR 3, comme sur les deux télévisions privées, la « une » et la « 5 ». Ce soir, en sandwich entre un spot consacré aux couches pour bébé et un autre vantant le moelleux d'un fromage pyrénéen, le candidat Jacques Chirac, sourire déployé et cravate fluo, devise avec une classe de lycée dans un film publicitaire de quarante secondes. Quelques spots plus loin, le candidat du Parti socialiste, devant les façades flambant neuves de l'Opéra de la Bastille, rêve à voix haute — et vite — dans un écran publicitaire de trente secondes.

Fiction ? A peine. L'amendement au projet de loi sur l'audiovisuel, accepté par le gouvernement dans la nuit du 5 au 6 août par l'Assemblée nationale, autorise les partis politiques à diffuser des films publicitaires à la télévision et à la radio.

Les publicitaires sont tentés d'applaudir. Depuis 1982, M. Thierry Saussez, PDG du cabinet de conseil en communication Image et Stratégie (qui travaille essentiellement pour les partis de l'actuelle majorité), réclamait l'ouverture des créneaux publicitaires télévisuels et radiophoniques aux partis politiques. *« En autorisant la publicité commerciale, on traitait les Français en consommateurs majeurs ; en refusant la publicité politique, on les considérait en citoyens mineurs »*, plaide-t-il. *« Le monde politique entre enfin dans la modernité »*, souligne M. Bernard Brochand, vice-président-directeur général d'Eurocom. *« Il était temps*, indique M. Jean-Michel Goudard, PDG de RSCG-International, *« Les Etats-Unis et de nombreux pays européens (Grande-Bretagne, Italie, Belgique, etc.) ont depuis longtemps autorisé la publicité politique à l'antenne. »* Satisfaits de cet alignement, les publicitaires se réjouissent, en outre, de l'ouverture de ce nouveau marché. Il élargira en effet l'activité des agences qui, à côté de la publicité, s'occupent de plus en plus de relations publiques, de mécénat ou de marketing direct.

Jusqu'ici, seuls des cabinets spécialisés en communication sociale (Image et Stratégie, Bernard Krief consultants, Michel Bongrand, etc.) s'intéressaient de près à la publicité politique. Les agences de publicité n'étaient guère partie prenante en tant que telles. Seuls des individus — MM. Jean-Michel Goudard, Jacques Séguéla, Bernard Brochand, Jacques Pilhan, etc — mettaient leur savoir-faire professionnel au service des partis ou des hommes politiques dont ils se sentaient proches. Mais sur les seul média autorisés : l'affiche dont la déclinaison est limitée et la saturation vite atteinte — et le mailing.

L'intervention de la publicité télévisée dans le champ de la politique devrait donc lui donner un coup de fouet. D'autant plus que la créativité des spots télévisuels français est reconnue. De nombreuses agences se placent donc en concurrentes potentielles des cabinets spécialisés qui existent déjà. Mais paradoxalement certaines d'entre elles, parmi les premières, n'accéderont pas à ce nouveau marché. C'est le cas de Publicis, de Havas Conseil Marsteller (HCM) ou de Young et Rubicam France. *« Il est difficile d'engager le personnel d'une grande agence dans une direction politique unique »*, explique M. Philippe Morligbem, directeur général de la création à HCM-Régions. *« Dans une petite agence, la cohérence idéologique est plus aisée. »* A Publicis-Conseil, M. Maurice Lévy, son PDG, indique : *« La neutralité politique fait partie des statuts. »* Il en va de même à l'agence Young et Rubicam France.

Inégalité entre les partis

Pour les agences qui monteront au créneau de la publicité politique, les voies ouvertes sont pourtant excitantes. Il est vrai qu'on ne « vend » pas un homme ou un parti politique comme une boîte de petits pois. Simplifier le message tout en évitant tout réductionnisme, ne pas tomber dans la construction mythologique d'une personnalité ou d'un parti qui ne résisterait pas au choc de la réalité, tout en mettant en exergue sa différence, explorer différents tons, à mi-chemin de l'humour et du sérieux : le défi agite déjà les professionnels.

Il reste que l'introduction de spots politiques à la télévision et à la radio peut aussi transformer les traditionnels débats et tribunes politiques, et donner une cure de jouvence aux émissions politiques. Les « petites phrases » des hommes politiques, qui constituent autant de mini-spots, auront une place assignée au sein des écrans publicitaires. De ce fait, les émissions politiques pourraient se débarrasser de la politique-spectacle et permettre un véritable approfondissement des débats.

Des questions demeurent cependant. L'accès garanti de tous les partis à la publicité audiovisuelle (et donc le pluralisme) ne sera assuré que si les tarifs ne sont pas prohibitifs — M. Thierry Saussiez a déjà proposé que les partis politiques bénéficient d'un rabais sur le prix du spot de 65 %, déjà consenti aux campagnes gouvernementales et ministérielles. Mais l'égalité ne sera vraiment assurée que si une réglementation fixe un seuil maximal d'investissement publicitaire que les partis ne pourront dépasser. En l'absence de telles règles, la publicité politique sur les antennes françaises risque d'être à l'image de ce qui se passe en Italie. Sur les chaînes privées de M. Berlusconi, les pressions des partis politiques pour obtenir des tarifs préférentiels en échange de leur protection politique sont permanentes,et l'équilibre est toujours fragile à garder.

Enfin, indiquent certains professionnels, il ne faudrait pas que l'agressivité politique et l'aggressivité publicitaire se combinent à l'écran. C'en serait sans doute fini de la publiphilie actuellement décelable chez les Français, et ce serait, surtout, le plus mauvais service à rendre à un monde politique déjà malmené dans l'opinion des citoyens...

YVES-MARIE LABÉ.

Le dilemme des socialistes

Saisir ou ne pas saisir

Le Conseil constitutionnel aura-t-il à se prononcer sur ces textes « sécuritaires » ? Les socialistes sont divisés sur cette question. Les sénateurs du PS, qui ont déjà saisi les neuf « sages » de la loi sur les contrôles d'identité, ont annoncé leur intention de faire de même sur les autres projets. Les députés sont beaucoup plus hésitants.

Les socialistes du Palais-Bourbon ne veulent pas aider à transformer le Conseil en une cour constitutionnelle, et surtout pas le transformer en une « troisième chambre » qui serait systématiquement saisie, en appel, des décisions du Parlement. Ils pensent qu'il ne faut pas en faire un instrument de retardement de la procédure, comme ce fut le cas de 1981 à 1986, et qu'il ne faut intervenir que lorsqu'il y a vraiment un problème de compatibilité avec la Constitution. Ils démontrent ainsi qu'ils sont sensibles à certaines critiques de la droite, du moins aux plus modérées.

Les juristes du groupe socialiste de l'Assemblée étudient de près les textes, dans leurs versions définitives, pour voir si de réelles difficultés constitutionnelles subsistent. La décision, déjà annoncée, de saisir le Conseil de la loi sur les contrôles d'identité relève plus de la solidarité avec les sénateurs que d'une analyse juridique pointue. Mais il est pratiquement acquis que, à l'inverse des sénateurs socialistes, les députés du PS ne mettront pas en cause la constitutionnalité des trois autres textes défendus par M. Chalandon.

Plus délicate à déterminer est l'attitude à avoir face à la loi sur les étrangers. Il y a certes un problème global de défense des droits de l'homme, mais les juges du Palais-Royal estimeront-ils le texte assez précis pour intervenir ? Ils avaient avalisé la « loi Bonnet » de 1980 qui, sur quelques aspects, était plus sévère que celle de MM. Pasqua et Pandraud. D'un autre côté, les responsables socialistes sont bien obligés de constater, même s'ils le regrettent, que pour l'opinion la lutte contre un projet jugé particulièrement dangereux justifie tous les recours, donc la saisine du Conseil constitutionnel. L'affaire est donc... en délibéré.

Th. B.

Les députés : l'efficacité et son prix

M. Jacques Toubon, député de Paris et secrétaire général du RPR, voulut jadis être le sujet, ou la vedette, d'un spot publicitaire télévisé. La Régie française de publicité s'y opposa. M. Toubon jura qu'un jour ou l'autre il faudrait que ça change.

C'est chose (presque) faite aujourd'hui. Il a suffi pour cela que M. Toubon, qui est aussi président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, inspire à M. Alain Lamassoure, député UDF-PR des Pyrénées-Atlantiques, un amendement *ad hoc*, repris à son compte par le gouvernement, au terme de la brève discussion de la loi sur la liberté de communication.

M. Lamassoure ne fut pas, dans l'affaire, que le porte-plume de M. Toubon. Il y croit, à ces clips, à ces spots qui bientôt viendront aider hommes et formations politiques à voler vers la victoire, à se maintenir sur le marché électoral ou peut-être parfois plus simplement à rappeler au consommateur-citoyen qu'ils n'ont pas été retirés de la circulation.

Il y a plus. Si M. Lamassoure attend de cette innovation un *« rajeunissement du langage politique, qui est un peu ringard »*, il y voit en outre le moyen de soulever un lièvre de taille : *« Ça va nous obliger à traiter rapidement le problème du financement des partis politiques, à le poser publiquement. »*

D'ici là, M. Lamassoure ne craint-il pas des excès, des débordements, des coups fourrés ? *« Je ne crois pas que les partis abuseront de la pub politique. L'acclimatation se fera doucement. »* A quand la première pub consacrée à M. Lamassoure ? *« Je ne sais pas ; je n'y ai pas encore réfléchi pour moi. »*

M. Jack Lang n'est pas publiphobe. Il s'en faut de beaucoup, ministre de la culture, il l'avait abondamment prouvé. *« La publicité ? Je lui ai donné ses lettres de noblesse. J'ai rencontré et soutenu ses créateurs. J'ai favorisé sa diffusion. »*

Mais l'initiative Toubon-Lamassoure qui honore sa philosophie de ministre sans contrarier son avenir, car le député socialiste du Loir-et-Cher n'affectionne pas l'ombre, laisse M. Lang plutôt pâle : *« Je ne suis pas contre dans le cadre d'une campagne. Mais je suis hostile à la possibilité de faire diffuser des films publicitaires politiques tout au long de l'année. Ce serait une inégalité de plus selon les partis : la droite couverte d'or et nous... »*

A moins, ajoute M. Lang, à moins qu'on ne *« réglemente vraiment le financement des partis »*. Mais il reste, décidément, réticent : *« Je ne vois pas ce que la démocratie gagnerait dans un matraquage publicitaire permanent. je suis plutôt XVIIIe siècle : l'appel à la réflexion, à la raison, le vrai débat. »* Ne verrons-nous donc jamais de pub consacrée à M. Lang ? *« Pour les législatives, à la rigueur, ça peut permettre d'ouvrir une fenêtre. Mais en dehors de cela, je suis très hostile. La démocratie doit être un dialogue interactif. »*

La pub politique ? M. Jacques Baumel connaît. Le député RPR des Hauts-de-Seine milite depuis longtemps en sa faveur, à la tête de diverses associations de téléspectateurs et d'élus locaux. Maire de Rueil-Malmaison, il compte en outre parmi ses adjoints un certain... Thierry Saussez *(voir ci-contre)*.

Affaire de contact

Il est donc pour, mais ne veut pas d'*« invasion »*, qui risque de se produire *« si aucun plafond n'est fixé »*. Quant aux sujets, il ne les tolérera que *« d'intérêt général »* : *« en aucun cas il ne doit être question de problèmes de personnes »*. Et si l'on veille par surcroît à éviter les *« abus de position dominante »*, tout ira pour le mieux.

Comme tant d'autres députés de province, M. Henri de Gastines (RPR, Mayenne) n'en *« ressentait pas absolument le besoin »*. Pourquoi pas, cependant ? *« Quelques affiches en moins, quelques spots en plus »*, il n'y a pas de mal à cela. Attention aux questions de gros sous, toutefois, et à *« l'écrasement de ceux qui ne sont pas au pouvoir à tel ou tel moment »*. Mais ces campagnes resteront pour l'essentiel à l'échelon national. *« Au niveau local, ce n'est guère concevable ; il faudrait alors manger en une ou deux fois le budget de toute une campagne »*. M. de Gastines restera quand même attentif à la suite des événements : *« Dans un système quelconque, les absents ont toujours tort. »*

Absent probable, et qui n'a pas le sentiment d'avoir tort, le général Bigeard (apparenté UDF, Maurthe-et-Moselle) : *« Pensez donc, j'ai dépensé 15 000 francs en tout et pour tout pour ma dernière campagne. Le contact. C'est une affaire de contact, tout ça. Mais je comprends ce genre de nouveautés. Nous, dans l'armée, c'était discrétion, discrétion. Pour un homme politique, il faut vite une gloire facile. Et puis après, il faut durer. Enfin, s'ils l'ont fait, Lamassoure et le petit Toubon, c'est que ce sera utile à certains. »*

MICHEL KAJMAN.

PROPOS ET DEBATS

M. Bouchareissas : 1850

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a affirmé, le jeudi 7 août, que *« la droite sénatoriale nous ramène carrément en 1850 »*, à la suite de l'adoption, la nuit précédente, d'un amendement au projet de loi sur les collectivités locales donnant la possibilité aux communes, départements et régions de concourir aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés (*le Monde* du 7 août).

Selon lui, la droite *« remet en usage, un siècle et demi après, la fameuse loi Falloux, expression cynique du cléricalisme triomphant »*. *« La loi Debré (...) s'était bien gardée d'aller jusque-là »*, poursuit M. Bouchareissas, qui conclut : *« C'est vraiment peu de parler de réaction. Il s'agit bien d'une politique de revanche historique, de haine et d'imbécillité. »*

M. Jospin : danger

« Lorsqu'on tue d'une balle dans le dos un jeune homme, quel que soit ce qui peut être reproché éventuellement à ce jeune homme (...), et qu'un certain nombre d'hommes des services officiels s'efforcent de fabriquer une vérité officielle, je dis que c'est dangereux pour la démocratie et que c'est un grand motif d'intérêt », M. Lionel Jospin a fait cette déclaration, jeudi 7 août, à Saint-Gaudens, à propos du meurtre de William Normand. Le premier secrétaire du PS, qui était interrogé sur l'attitude qu'il adopterait face à M. Nucci, a répondu aux journalistes : *« Je pense qu'il y a des questions très importantes qui chaque jour méritent l'attention des médias et de l'opinion »*, en citant la nouvelle tarification des communications téléphoniques, le projet de M. Douffiagues de revenir sur l'âge de la retraite des « roulants » de la SNCF ainsi que la « bavure » de Fontenay-sous-Bois.

هكذا من الأصل

Société

Un entretien avec M. Albin Chalandon

« Le pouvoir discrétionnaire du Conseil constitutionnel est une anomalie »

nous déclare le garde des sceaux

« Monsieur le ministre, vous vous êtes exprimé, il y a quelque temps, à propos de la cohabitation. Vous avez semblé marquer à son encontre quelque perplexité. Depuis quelques jours, nous avons découvert, grâce à l'un de vos collègues au gouvernement, M. François Léotard, la notion de seconde cohabitation, à l'intérieur même de la majorité. Pouvez-vous nous parler de ces deux cohabitations ?

– L'une découle de l'autre. La cohabitation, nous la vivons. Nous la vivons de façon non seulement supportable mais correcte. Ce n'est pas pour autant le meilleur des systèmes dans le meilleur des mondes.

» Il est sûr que la cohabitation au sein de la majorité que vient d'évoquer M. Léotard est une des conséquences de la cohabitation entre un président de gauche et une majorité de droite. A partir du moment où le président ne couvre plus son gouvernement, mais où celui-ci, volant de ses propres ailes, est seul et directement en face d'une majorité parlementaire qui n'est plus l'expression d'une majorité présidentielle, les choses ne se passent plus tout à fait de la même façon.

» D'abord, l'influence des partis qui composent la majorité est plus forte qu'elle ne l'était dans le système que nous avons connu jusqu'à maintenant. Chaque fois qu'un arbitrage au sein du gouvernement (et l'arbitrage c'est la pratique quotidienne du pouvoir) se fait entre deux ministres appartenant à deux partis différents, au détriment de l'un d'entre eux, on a tout de suite tendance – et c'est l'inclination de la presse, – surtout s'il s'agit d'un leader important d'un parti, à considérer qu'il y a là une attaque à l'égard de ce parti. C'est nouveau. Jamais, du temps du général de Gaulle ou de Pompidou, on n'aurait fait une telle interprétation, parce que les partis restaient à la porte du gouvernement.

» Dans ce système, d'autre part, le Parlement joue un rôle plus important. On le voit bien dans l'élaboration des lois. Et ce n'est pas seulement le fait de l'opposition, qui pratique de l'obstruction afin de ralentir les choses, mais aussi celui de la majorité, qui cherche à infléchir les lois de façon beaucoup plus pressante que lorsque la majorité parlementaire était d'essence présidentielle.

» Je ferai une troisième remarque. Là où on a l'occasion de discuter, de dialoguer entre ministres, c'est au conseil des ministres. Or, à partir du moment où le président n'est plus le patron de la majorité, mais son adversaire, le dialogue ne se fait plus. Comment un ministre s'opposerait-il à un de ses collègues en présence du chef de l'Etat ?

– Les deux cohabitations, dont nous venons de parler, trouvent à s'exercer, ou à marquer leurs différences, sur un terrain privilégié en ce moment : celui des privatisations. Quelle analyse faites-vous du processus tel qu'il se met en place ?

– Autant il est facile de passer d'une légitimité privée à une légitimité étatique, autant il est difficile d'accomplir l'opération inverse. La légitimité ne se décrète pas ; elle se crée. Et, pour cela, il faut du temps. Elle est la résultante d'un certain nombre de données aussi bien psychologiques que juridiques ou économiques.

» A l'évidence, il ne suffit pas que le capital d'une entreprise nationale soit progressivement transféré au secteur privé en se diffusant à travers un grand nombre de petits actionnaires, comme c'est le souhait du gouvernement, pour que cette entreprise voie pour autant sa privatisation s'accomplir pleinement, c'est-à-dire voie le pouvoir échapper à l'Etat.

» Sauf en cas de prise de contrôle par tel ou tel groupe privé, les entreprises qui vont être privatisées conserveront des conseils d'administration et des dirigeants nommés par l'Etat. Il faudra une volonté de part et d'autre et du temps pour que ceux-ci échappent à son influence.

– Evoquons maintenant, si vous le voulez bien, des juges un peu particuliers dont il est beaucoup question ces temps-ci, les membres du Conseil constitutionnel. Discrètement, puis ouvertement, parfois depuis la tribune de l'Assemblée nationale, des membres de la majorité à laquelle vous appartenez ne leur ont pas ménagé les critiques, allant jusqu'à évoquer et à déplorer la menace d'un gouvernement des juges. Quelle est votre opinion ?

– Le Conseil constitutionnel, depuis sa création, évolue vers un rôle qui n'a plus grand-chose à voir avec ce qu'il était à l'origine.

» Je voudrais rappeler que le Conseil constitutionnel a été créé en 1958 dans un but extrêmement précis : départager le domaine de la loi et le domaine du règlement. La Constitution de 1958 voulait marquer les limites de l'action parlementaire par rapport à l'action gouvernementale. Le Conseil constitutionnel avait la tâche de bien tracer cette frontière. Ça a fonctionné comme cela jusqu'à 1971. Cette année-là, le Conseil a décidé de juger la constitutionnalité des lois votées par le Parlement en se référant non plus à la seule Constitution, mais à d'autres textes, à commencer par le préambule de la Constitution.

» A l'époque, ça n'a pas beaucoup marqué l'opinion. C'était pourtant une révolution, dont la portée a été singulièrement accrue lorsque, en 1974, on a donné la possibilité aux parlementaires de saisir le Conseil constitutionnel. Celui-ci est alors devenu un arbitre entre l'opposition et la majorité.

» Il était dès lors tout autre chose que ce pourquoi il avait été fait, d'autant que, parallèlement, selon l'expression consacrée, il élargissait le « bloc de constitutionnalité » auquel il se référait pour prendre ses décisions : outre la Constitution de 1958 et son préambule – en apparence quelques lignes, – la Déclaration des droits de l'homme de 1789, et le préambule de la Constitution de 1946 où sont évoqués les principes fondamentaux des lois de la République sans qu'il soit précisé de quoi il s'agit.

Il n'y a pas de sécurité absolue

» Ça veut dire quoi ? En étendant son champ et son système de référence, le Conseil constitutionnel s'est donné une marge d'appréciation beaucoup plus large. Au lieu de se référer à des tables de la loi qui soient des commandements précis, il se réfère à des principes généraux. De ce fait, il a un pouvoir discrétionnaire très vaste.

» Il y a là une anomalie. Car, même si le Conseil constitutionnel joue ce nouveau rôle, ne devrait-il pas le faire par référence à des règles précises, écrites et, si possible, inscrites dans la Constitution ?

» En réalité, il manque ces tables de la loi, qui ne peuvent être rédigées que par une initiative constitutionnelle. Il serait intéressant d'avoir l'avis des membres du Conseil constitutionnel sur cette question.

» Dans la situation actuelle, il est sûr que les décisions du Conseil, qui le conduisent à se placer au-dessus des lois votées par le Parlement, c'est-à-dire la souveraineté nationale, reposent essentiellement sur la sagesse de ses membres.

– C'est seulement une réflexion personnelle ou une réflexion gouvernementale qui pourrait conduire rapidement à un projet constitutionnel ?

– C'est une réflexion purement personnelle que fait le garde des sceaux, qui est le ministre de la loi.

– Parlons des bavures policières, celles de la rue de Mogador et de Fontenay-sous-Bois. Après chacune de ces affaires, des fonctionnaires dépendant du ministère de l'intérieur ont accusé les victimes d'être des délinquants. Vous qui êtes chargé de faire respecter la présomption d'innocence, cela ne vous choque pas ? Et que pensez-vous de ces bavures ?

– Cette affaire est très complexe, et je ne suis pas le premier à soulever cette complexité, puisque je la voyais parfaitement analysée dans vos colonnes, il y a quelques jours, par votre directeur, André Fontaine.

» Il n'y a pas de sécurité absolue, c'est l'évidence même. L'opinion publique n'attend pas d'un gouvernement la perfection, mais qu'il donne le sentiment qu'il lutte courageusement et avec persévérance contre l'insécurité. Mais elle attend aussi qu'il le fasse sans recourir lui-même à la violence de l'ordre.

» C'est un équilibre très difficile à trouver, parce que, si on rogne les ailes de la police, elle n'a plus les moyens ni la volonté d'agir. C'est ce qui s'est produit à certaines époques et qui pourrait très bien se reproduire si on se mettait à attaquer systématiquement la police comme le font certains.

» J'insiste sur cet équilibre. Comme garde des sceaux, je dois y veiller. Je rappelle que, dans le cadre du texte que je viens de faire voter par le Parlement sur les contrôles et les vérifications d'identité, ces opérations, qu'elles soient à caractère administratif ou judiciaire, vont se trouver sous le contrôle des procureurs.

» Mais en même temps, il ne faut rien faire qui démobilise et démoralise les forces de l'ordre, police et gendarmerie, qui ont une tâche difficile et périlleuse, et dont le pays a un immense besoin. Imaginez ce qu'il adviendrait si elles étaient défaillantes.

Mieux former les policiers

» A propos de ces bavures, je fais, sur la police, la même constatation que dans le monde de la magistrature. On est promu souvent trop jeune à des responsabilités trop lourdes. Actuellement, des policiers de parfois moins de vingt ans sont mis, après quelques mois d'école, en possession d'un armement extrêmement puissant. Il y a là matière à réflexion sur la nécessité d'aménager des périodes probatoires et de proportionner la force des armes à celle de l'expérience. Ce problème de formation, nous l'avons déjà évoqué, M. Pasqua et moi.

– Notre question portait aussi sur la mise en cause des victimes avant même tout procès et toute instruction.

– Votre question s'applique aux uns comme aux autres, c'est-à-dire ceux qui clament l'innocence des victimes comme ceux qui la nient.

» Il ne m'appartient pas de me prononcer puisque le juge d'instruction est saisi. Dans l'affaire de Fontenay-sous-Bois, je sais seulement par le parquet qu'une ou plusieurs personnes ont reconnu, parmi les objets saisis chez la victime, des biens leur appartenant.

» Le mieux, c'est que chacun respecte la justice. C'est ce qui se passe en Angleterre. Dès que la justice est saisie, personne ne commente. En nous inspirant de cet exemple, nous éviterions bien des abus d'informations impulsives et unilatérales.

– On se demande parfois si le ministère de la justice fait le poids face à celui de l'intérieur. On en a une nouvelle preuve avec les expulsions administratives de Basques espagnols, expulsions qui ont été préférées à la procédure judiciaire d'extradition.

– La loi (une ordonnance de 1945, corrigée par une loi de fin 1981) donne la possibilité au ministre de l'intérieur de procéder à ces expulsions. Actuellement la tendance est d'essayer de redonner un caractère administratif aux expulsions d'étrangers. Un projet de loi en ce sens vient d'être soumis au Parlement avec mon entier accord.

– Vous prétendez tenir la balance égale entre la prévention et la répression. Or, le projet de budget pour 1987 prévoit la création de mille postes de gardiens de prison et la suppression de quelque cent trente emplois dans le secteur de l'éducation surveillée. Dans les faits, le souci de répression l'emporte sur la volonté de prévention.

– C'est un très mauvais raisonnement.

» La prévention est le fait de tous alors que la répression ne peut être que le fait de la seule justice. La prévention, c'est la résultante de toutes les actions sociales menées sur le terrain à travers les collectivités locales par les innombrables associations qui s'y consacrent avec des fonds venant en partie de l'Etat, beaucoup des collectivités, des conseils généraux, etc. Il n'est donc pas étonnant que, dans le cadre du budget de la justice, les crédits soient essentiellement consacrés à l'action répressive puisque la justice est seule à mener cette action, alors qu'elle n'intervient que marginalement dans les actions de prévention, son rôle se bornant à animer et à contrôler, et très partiellement seulement à exécuter.

Contrôler les prisons privées

– Privatiser les prisons, comme vous projetez de le faire, ce n'est pas privatiser les autoroutes comme vous l'avez fait il y a quinze ans. Le pouvoir de punir est une prérogative essentielle de l'Etat. Vous allez la lui retirer.

– Non. L'Etat garde naturellement sa faculté de punir, c'est le rôle des juges. Quand à l'exécution de la peine, l'Etat conservera également sa souveraineté mais il peut parfaitement passer des contrats de services par lesquels il confie à des intérêts privés le soin d'assurer, pour son compte, tout ou partie de cette tâche et, naturellement, sous son contrôle. Ça n'est pas comparable effectivement à des concessions d'autoroutes parce que dans le cas des autoroutes, il y a un client extérieur à l'Etat qui est l'usager, le conducteur d'un véhicule. Tandis que le client, dans le cas des prisons, c'est l'Etat lui-même.

– Le contrôle dont vous parlez s'exercera comment ?

– Nous sommes en train de déterminer les conditions dans lesquelles il jouera. Cela se fera assurément par un cahier des charges, et probablement aussi par un contrôle direct de l'Etat sur le terrain. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN
et BERTRAND LE GENDRE.

Les aveux de la secrétaire de la banque Worms

L'« otage » était complice de son « ravisseur »

La prétendue otage de la banque Worms, Mme Martine Pietri, était en réalité complice de son ravisseur. Cette secrétaire de la banque, qui disait avoir été détenue en otage du 24 juillet au 2 août, a été inculpée, jeudi 7 août au soir, pour « *tentative d'extorsion de fonds, outrage à magistrat et complicité de séquestration de personne* » par M. Gilles Rivière, juge d'instruction. La jeune femme a été écrouée aussitôt à la prison de Fleury-Mérogis.

Mme Pietri est passée aux aveux en deux temps. D'abord, sous l'influence de M. Charles Sposito, directeur général adjoint de la banque, pour qui elle travaillait, elle a reconnu, mercredi 6 août, qu'elle avait une liaison sentimentale avec son « ravisseur ». Le directeur du département bancaire a alors prévenu la brigade criminelle et son président, M. Jean-Michel Bloch-Lainé, PDG de la banque Worms.

La jeune femme a ensuite été prise en charge par la brigade criminelle. La secrétaire de direction a expliqué qu'elle connaissait le preneur d'otage, qui se faisait appeler « M. Lemercier » depuis plus de deux mois. Il s'agit, en fait, selon elle, de M. André Millepied, connu des services de police. Mme Pietri a également mis en cause une deuxième personne : Mme Morgane Miegeville, dont le rôle n'a pas encore été complètement élucidé.

Employée de la banque Worms depuis huit ans, au service de M. Sposito depuis deux ans, Mme Pietri avait conçu avec ses complices le plan destiné à extorquer 10 millions de francs au directeur du département bancaire. C'est devant l'échec de cette tentative que le scénario de la prise d'otage avait été monté.

Les enquêteurs de la brigade criminelle avaient rapidement eu des soupçons quant au rôle réel joué par Martine Pietri à partir de plusieurs indices : la secrétaire prétendait que son ravisseur était toujours grimé, mais le concierge de Mme Pietri l'avait vue accompagnée, le matin même du « rapt », d'un homme sans lunettes ni perruque ; d'autre part, les examens médicaux subis par la jeune femme après sa libération ont démenti qu'elle ait été droguée, comme elle l'affirmait ; enfin, la connaissance parfaite des lieux et de l'organigramme de la banque par le faux M. Lemercier indiquait qu'il disposait d'un complice parmi les 1 600 employés de la banque.

Un complice, Martine Pietri, trente-sept ans, jolie et assurée d'une bonne situation, victime du charme de son pseudo-ravisseur.

E. I.

Au commissariat des Halles

Deux policiers sanctionnés

Deux policiers du commissariat des Halles, un brigadier et un gardien de la paix – dont les identités n'ont pas été révélées, – ont été sanctionnés par leurs supérieurs pour avoir molesté, pendant la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mai, un cadre supérieur, M. Valéry Corrado, quarante et un ans.

Les deux fonctionnaires se sont vu infliger un blâme, ce qui constitue le deuxième degré dans les sanctions administratives, le premier étant l'avertissement.

M. Corrado, conseil en communication interne dans les entreprises, avait été frappé dans le commissariat des Halles, alors qu'il sortait avec sa compagne et un ami d'un restaurant où ils étaient allés boire un verre, aux alentours de 5 h 30 du matin. La jeune femme avait été interpellée et s'était vu infliger un procès-verbal pour « *épanchement d'urine sur la voie publique* ».

La polémique continue après la mort de William Normand

Après la mise en liberté du policier Eric Laignel, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, le procureur de la République de Créteil, M. Paul Gomez, est entré, le jeudi 7 août, dans la polémique sur la personnalité de la victime, William Normand. « *La presse s'est fait l'écho d'informations contradictoires à la suite de la saisie d'objets divers au domicile de William Normand. Il résulte des procès-verbaux versés au dossier de l'information que parmi ces objets, certains ont été formellement reconnus comme leur appartenant par plusieurs personnes victimes ces derniers mois de vols à l'arraché.* » (*Nos dernières éditions.*)

Ainsi *le Matin de Paris* faisait-il état, dans son édition du 6 août, des déclarations de Mme Cosette Artaega, victime le 14 ou le 15 août 1985 d'une agression au cours de laquelle deux stylos lui avaient été dérobés. Selon elle, ces stylos auraient été retrouvés au domicile de William Normand. Il reste à démontrer si le jeune homme a pu commettre ce vol, ou s'il était en vacances, comme chaque année à cette époque, dans un camping en Dordogne.

Dans *le Nouvel observateur*, Me Francis Terquem, avocat de la famille Normand, s'en prend au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qu'il a accusé d' « *avoir, par des fuites et des contre-vérités calomnieuses habilement distillées à la presse, tenté de discréditer* » le jeune homme.

William Normand devait être inhumé à Montreuil, ce vendredi. SOS-Racisme, dont Me Terquem est aussi le défenseur, a demandé « *à tous ceux qui se sentent concernés* » d'assister aux obsèques. La Fédération française des motards en colère a également convié ses membres à assister à la cérémonie.

Des « potes » aux bavures

SOS-Racisme ratisse large

SOS-Racisme serait-il devenu un nouveau lobby politique ? Non seulement ses militants défendent leurs potes, à commencer par les « beurs » et les « blacks », mais ils prennent la parole à tout propos, qu'il s'agisse du Proche-Orient, de la privatisation de TF 1, des Restaurants du cœur ou des « bavures » policières sans connotation raciste. « *Le fait de durer, c'est vrai, nous amène à multiplier nos domaines d'intervention*, reconnaît Julien Dray, bras droit d'Harlem Désir. *Mais il y a une cohérence dans nos interventions. Le Proche-Orient, c'est le dialogue judéo-arabe, les Restaurants du cœur, c'est la solidarité avec les exclus de la société, etc.* »

Depuis le 16 mars, cependant, SOS-Racisme s'est fait une spécialité de la lutte « anti-Pasqua ». Toute bavure policière est exploitée au maximum, qu'il y ait racisme ou non. « *On ne va tout de même pas refuser de défendre un type tabassé dans un commissariat parce qu'il n'est ni noir ni arabe !* plaide Julien Dray. *Pour nous, les cas Aziz Maddak, Loïc Lefèvre ou William Normand sont les mêmes : on justifie une bavure par l'exploitation du casier judiciaire ; on tente de faire oublier un crime par la manipulation de l'opinion, à travers la presse aux ordres.* »

La permanence parisienne de SOS-Racisme serait constamment sollicitée par des appels au secours. On vient les voir pour un divorce, une carte de séjour, un problème de voisinage. « *Sur quarante affaires qui nous arrivent, trente-cinq sont réglées sans bruit par notre service juridique, parfois grâce à un simple coup de téléphone. Nous devenons un bureau d'assistance sociale...* » Faudra-t-il rebaptiser SOS-Racisme, par exemple Saint-Bernard ou les Nouveaux Compagnons d'Emmaüs ? Certes non. Les militants de SOS-racisme veulent bien jouer les bons Samaritains, mais en gardant leur spécificité « jeune » et en cultivant l'aspect « *convivial et festif* » de leur mouvement.

« Touche pas à mon Cosmopote »

C'est pourquoi ils organiseront à l'automne un « Salon de la France pluriculturelle » ou « Cosmopote », qui mettra en valeur les talents des communautés immigrées : « *On veut montrer que les jeunes immigrés font aussi partie de la France qui gagne.* » Le mouvement – 13 000 adhérents répartis en 380 comités locaux – va aussi se lancer dans une opération « Pote Money » auprès des entreprises, afin de renflouer ses caisses, presque vides depuis le 16 mars... Déjà Yves Saint-Laurent parraine sa radio, « Ça bouge dans ma tête », sur 92,8 MHz. Le démarchage ne fait que commencer. Comme pour compenser la perte des titres d'affiche qui avaient en leur temps promu SOS-Racisme : Simone Signoret, Balavoine, Coluche et Olof Palme (« *Une véritable série noire pour nous* »). Restent Jean-Jacques Goldmann et Bedos, et bientôt les nouveaux *sponsors* du monde des affaires.

Un nouveau parti politique ? « *On en a eu la tentation pour faire échec au Front national*, avoue Julien Dray. *Mais nous avons préféré rester nous-mêmes, à l'écart de toute mouvance politique, y compris le PS. Nous souhaitons seulement devenir un grand mouvement de la jeunesse contre le racisme et pour les droits de l'homme.* »

R. C.

Naufrage d'un canot de sauvetage dans le Finistère

BREST
de notre correspondant

Une mission des sauveteurs du port de l'Aber-Wrach, dans le Finistère-Nord, a tourné au drame dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 août. Deux hommes ont péri en mer, et trois autres sont portés disparus. Il n'y a guère d'espoir de les retrouver vivants, malgré les importantes recherches aussitôt entreprises.

Cette mission avait pour objectif de rechercher un bateau de plaisance perdu près des côtes. Trois fusées rouges avaient été aperçues, vers minuit et demi, par des témoins qui alertèrent le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la pointe de Corsen, dépendant de la marine nationale.

Peu de temps après, le canot de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) *Capitaine de corvette Cogniet*, de l'Aber-Wrach, appareillait avec, à bord, une des trois équipes locales de sauvetage bénévoles : Joseph Oulhen, cinquante et un ans, président de la section locale de la SNSM ; Jean Guelenno, cinquante ans, patron du bateau ; François Lbostis, quarante ans ; Patrick Vigouroux, trente-trois ans ; Jean Thomas, trente-deux ans. Le CROSS de Corsen apprenait plus tard que le voilier avait réussi à gagner la côte. On ignore ce qui s'est passé. Le bateau de sauvetage était solide et l'équipage, réputé pour être le meilleur de la région.

G. S.

● **Automobilisme : rallye d'Argentine.** – Vainqueur de cinq des huit épreuves spéciales chronométrées, l'Italien Massimo Biason (Lancia Delta S4) précédait de 48 secondes le Finlandais Juha Kankkunen (Peugeot 205 turbo 16) à l'issue de la première étape du rallye d'Argentine disputée jeudi 7 août.

● **CRÉTEIL : le meurtrier présumé de deux jeunes gens arrêté.** – Le meurtrier présumé de Jean-Philippe Cubells et de Valérie Pagnier (*le Monde* du 8 août) a été arrêté à son domicile de Lagny (Seine-et-Marne) : il s'agit d'Alain Floze, vingt-trois ans, qui a été placé en garde à vue.

هكذا في الأصل

Le Monde SPORTS

VOILE

Vagues autour de la Coupe de l'America

Moins de cinq mois après avoir participé au championnat du monde des 12 mètres JI sur le même plan d'eau de Fremantle (Australie occidentale), *French-Kiss*, le voilier du défi de Marc Pajot, financé principalement par Serge Crasnianski, devrait être réembarqué, dimanche 10 août à Sète, sur un cargo à destination de Perth pour disputer à partir du 5 octobre la Coupe Louis-Vuitton, qui désignera le challenger du défi australien pour la Coupe de l'America en février 1987. Cinquième du championnat du monde, où il avait surtout démontré des possibilités impressionnantes dans la brise en remportant deux manches, le bateau français a subi quelques modifications pour son deuxième voyage aux antipodes.

A défaut d'avoir pu mettre en chantier un nouveau voilier, l'architecte Philippe Briand a conçu, avec deux ingénieurs et les ordinateurs du groupe Dassault, une seconde quille susceptible de rendre le bateau plus performant dans le petit temps.

Les performances du bateau, revêtu d'une nouvelle peinture grise, devraient encore être optimisées grâce à un autre jeu de voiles mis au point par Luc Gelusseau et Philippe Pallu de la Barrière, les chercheurs du CRAIN de La Rochelle, en collaboration avec le CNES et Brochier-Espace.

Le souci actuel des promoteurs de ce défi réside dans l'appellation du bateau, déjà contestée avant le championnat du monde, où le Royal Perth Yacht Club estimait que *French-Kiss* évoquait trop Kis, la société de Serge Crasnianski. Depuis, la règle 26 de l'International Yachting Racing Union (IYRU) qui restreint les inscriptions commerciales sur les voiliers a été revue et renforcée. Après les noms de firmes, le comité exécutif de l'IYRU a décidé d'interdire aussi les jeux de mots ou les noms rimant avec les sociétés des commanditaires. *French-Kiss* était bien sûr le premier visé, avec le bateau italien *Azzurra*, qui peut évoquer la bière Nastro Azzurra, l'un des vingt-cinq sponsors de ce défi.

Les noms des bateaux participant à la Coupe Louis-Vuitton seront proposés en septembre au jury, qui devra décider s'ils sont en conformité avec la règle 26. Serge Crasnianski, qui a investi plus de 60 millions de francs dans ce défi, sera-t-il contraint de débaptiser son voilier ? Les conséquences financières de cette opération seraient d'autant plus dommageables que, comme pour la plupart des autres challengers, des contrats de franchise ont été passés pour la commercialisation de milliers de tee-shirts, de survêtements ou de montres déjà fabriqués aux couleurs et avec le logo de *French-Kiss*.

Ces problèmes sont toutefois moindres que ceux rencontrés par Yves Pajot, le frère aîné de Marc, à la tête du deuxième défi, le Challenge français pour la Coupe de l'America. Cette association, qui avait déjà dû renoncer à participer au championnat du monde des 12 mètres JI par mesure d'économie, a même été mise en liquidation judiciaire le 24 juillet par le tribunal de commerce de Paris.

Le dernier espoir d'Yves Pajot réside dans la création d'une nouvelle association, France America's Cup, constituée par la société Sportifs associés organisation (SAO), soutenue financièrement par Grundig, avec une participation active de l'Aérospatiale et de la Caisse d'épargne de Méditerranée (créancière du Challenge avec le Crédit mutuel méditerranéen), qui propose de relever le défi.

Le tribunal de commerce de Paris devrait rapidement se prononcer sur cette proposition. Le 12 mètres JI d'Yves Pajot, dessiné par l'architecte Daniel Andrieu, est toujours immobilisé dans les chantiers de l'Aérospatiale à Saint-Nazaire. Or il devrait impérativement être convoyé à Perth avant le 15 septembre (le voyage dure trois semaines) pour prétendre participer aux éliminatoires de la Coupe de l'America.

GÉRARD ALBOUY.

Le 12 mètres JI d'Yves Pajot attend le feu vert du tribunal de commerce de Paris pour être mis à l'eau.

TENNIS

Au secours, le gaucher revient !

Après six mois d'absence, John McEnroe, *vingt-sept ans*, a fait sa rentrée officielle, le mardi 5 août, au tournoi de Stratton-Mountain, dans le Vermont (Etats-Unis). Son ambition ? Redevenir le numéro un du tennis mondial qu'il fut de 1981 à septembre 1985.

« John aura besoin de six mois pour retrouver une bonne condition physique et mentale. » Pour Peter Fleming, son ancien partenaire de double, le doute n'est pas permis. Passé ce délai de réadaptation, *« je suis persuadé qu'il peut redevenir numéro un »*. En réalisant un tel come-back, McEnroe réussirait là où Bjorn Borg avait échoué en 1982, après un hiver sabbatique pris dans des conditions similaires.

Lorsqu'il avait annoncé son intention de s'arrêter, le 16 janvier dernier, après son éliminatoire au premier tour du Masters par l'Américain Brad Gilbert, peu de monde croyait à son retour rapide au premier plan ! Accaparé par son idylle avec l'actrice Tatum O'Neal, « Big Mac » semblait saturé de tennis jusqu'à l'écœurement. Aujourd'hui, sa vie est à nouveau en ordre. A la chronologie près, John McEnroe est père d'un petit Kevin depuis deux mois, et il a épousé très bourgeoisement sa compagne, le 2 août dernier, dans l'église catholique d'Oyster-Bay, à Long-Island (Etat de New-York).

A peine avait-il dévissé son nœud papillon de cérémonie, qu'il se livrait devant la presse médusée à un étrange *mea culpa* : *« Finis, mes coups de gueule, mes protestations, mes attitudes antisportives envers les autres joueurs. Terminés, les éclats de voix ; les propos pour le moins déplacés sinon parfois grossiers à l'encontre de tout un chacun. Ce que vous allez désormais voir, c'est le nouveau cru McEnroe 86. Totalement différent de celui qui m'a obligé à déserter les courts pendant si longtemps. »* Bref, c'était l'annonce – promis, juré – d'un tournoi-lune de miel dans les montagnes du Vermont. Dans son souci de *« ne plus déplaire »*, le garnement repenti allait-il désormais se comporter en père tranquille du tennis ?

Dès le premier entraînement, il rassurait tout le monde, se querellant brièvement avec un photographe britannique. On se souvenait alors l'avoir vu quelques jours plus tôt, au cours d'un match exhibition contre Yvan Lendl, menacer un juge avec une chaise. McEnroe n'a probablement pas autant changé qu'il le dit, qu'il le croit. La plupart de ses supporters s'en réjouiront. Son comportement de « sale gosse », si souvent critiqué, trahissait en effet sa volonté inébranlable de gagner. Mac a toujours mis son orgueil au service de son talent. Après six mois de rupture avec le milieu du tennis professionnel, trouvera-t-il les ressources mentales nécessaires à une remotivation ?

Elles avaient manquées à Bjorn Borg, battu par Yannick Noah au premier tour du tournoi de Monte-Carlo pour sa rentrée au printemps 1982, puis à Las Vegas au cours des qualifications. Véritable bête d'entraînement, le Suédois n'avait pas pu s'imposer à nouveau, après une trêve de plusieurs mois, ses six heures quotidiennes de tennis. Mentalement peu motivé, il s'était trouvé physiquement un peu court.

Plutôt dilettante, McEnroe n'a jamais usé ses compagnons d'entraînement. Une demi-heure par ici, une heure par là. L'Américain ne devrait pas avoir grand mal à retrouver son niveau de forme physique de 1984, quand il était John l'invincible. *« Il a travaillé très dur ces dernières six ou huit semaines, surtout la musculation, la bicyclette et la course »*, confirme son père (qui est aussi son agent), en reconnaissant bien volontiers que *« John ne sera jamais Arnold Schwarzenegger »*.

Son torse étroit et ses bras lisses n'ont jamais empêché McEnroe de servir le plomb, ni de bondir au filet. A Stratton-Mountain, sur une surface identique à celle de Flushing-Meadow, où se disputera fin août l'Open des Etats-Unis, il a produit des services de belle facture, mais il a montré bien des lacunes techniques dans les échanges.

Ayant pris, elle aussi, un congé sabbatique pendant l'hiver 1981, l'Américaine Chris Evert-Lloyd avait retrouvé sa première place, après avoir cru *« ne jamais pouvoir revenir à mon niveau d'avant »*. Pour elle, la concurrence était certes *moins vive que pour McEnroe* cette année, mais, forte de son expérience, elle prêchera la patience à son compatriote. Un langage que Mac semble prêt à entendre. *« J'adore toujours le tennis*, dit-il, *et j'ai l'intention de jouer encore trois ou quatre saisons. Je ne m'attends pas à réaliser des prouesses dès mes premiers tournois, mais on entendra parler de moi en 1987, sinon avant... »*

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Championnat du monde des rallyes. Rallye d'Argentine. Jusqu'au samedi 9 août.

Championnat du monde de Formule 1. Grand Prix de Hongrie. Dimanche 10 août à Budapest (TF1, à partir de 14 h 15, direct).

Athlétisme

Championnats de France. Jusqu'au dimanche 10 août à Aix-les-Bains (A2, samedi 9 août, à partir de 16 h, direct ; TF1, dimanche 10, à partir de 15 h, direct).

Meeting de Budapest, lundi 11 août ; **Meeting de Zurich,** mercredi 13 août ; **Meeting de Berlin-Ouest,** vendredi 15 août.

Aviron

Championnats du monde. Du 12 au 14 août à Nottingham (Grande-Bretagne).

Basket-ball

Championnats du monde féminins. Du 8 au 17 août à Moscou.

Cyclisme

Tour du Danemark. Jusqu'au dimanche 10 août.

Coors Classic. Du vendredi 8 au dimanche 24 août aux Etats-Unis.

Tour de Belgique. Du mardi 12 au dimanche 17 août.

Football

Championnat de France
Première division
Troisième journée
mardi 12 août

Monaco-Laval ; Nantes-Nice ; Rennes-Toulon ; Bordeaux-RC Paris ; Sochaux-Lille ; Le Havre-Saint-Etienne ; Nancy-Brest ; Paris-SG-Metz ; Lens-Auxerre ; Marseille-Toulouse.

Quatrième journée
vendredi 15 août

Nice-Bordeaux ; Nantes-Nancy ; Laval-Toulouse ; Auxerre-Monaco ; Brest-Lens ; Saint-Etienne-Paris-SG ; Metz-Le Havre ; RC Paris-Marseille ; Lille-Rennes ; Toulon-Sochaux.

Golf

USPGA Open de Toledo (Etats-Unis). Jusqu'au 10 août (Canal +, samedi 9, à 22 h 55, et dimanche 10, à 22 h 15).

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Suède. Dimanche 10 août à Anderstorp (TF 1, à partir de 14 h 15, direct).

Parachutisme

Championnats de France open. Jusqu'au 13 août à Lapalisse (Allier) et du 14 au 16 août à Vichy. Avec la participation des équipes d'Autriche, des Etats-Unis, de Tchécoslovaquie.

Sports aériens

Championnats du monde de voltige. Du 1er au 17 août à Cirencester (Grande-Bretagne).

Championnat de France d'ULM. Du 9 au 17 août à Couhé-Verac (Vienne).

Sports équestres

Dressage. Watonnia Cup. Rencontre France-Belgique. Samedi 9 et dimanche 10 août à Binche (Belgique).

Championnats du monde. Jusqu'au dimanche 10 août à Cedar-Valley (Canada).

Saut d'obstacles. - CSIO de Rotterdam. Du 13 au 17 août.

CSI de Biarritz. Jusqu'au lundi 11 août.

Polo

Championnat mondial. Du samedi 9 au 31 août à Deauville.

Tourisme équestre. Tour du Luxembourg. Du samedi 9 au samedi 16 août.

Surf

Lacanau Pro. Du mercredi 13 au dimanche 17 août à Lacanau-Océan (Gironde). Rendez-vous du surf professionnel international.

Tennis

Tournoi de Stratton Mountain (Etats-Unis). Jusqu'au dimanche 10 août (le 5, samedi 9 à 18 h 30, demi-finales ; dimanche 10 à 21 h 30, finale).

Tournoi de Kitzbühel (Autriche). Jusqu'au dimanche 10 août.

Voile

Triangle de planche à voile. Samedi 9 août à La Baule-Pornichet.

PENTATHLON MODERNE

Athlètes à tout faire

MOULINS
de notre correspondant

« Un homme qui se sent fort recherche de nouvelles barrières. » L'accent n'enlève rien à la détermination du Hongrois Istvan Laszlo, directeur technique d'un pentathlon moderne français qu'il entend placer au top niveau mondial aux championnats du monde disputés depuis mercredi et jusqu'à dimanche à Montecatini (Italie). Joël Bouzou, Didier Boube, Christophe Ruer ainsi que le remplaçant Bruno Genard entendent concrétiser leurs progrès réalisés dans le panaché des cinq disciplines rénové par le baron Pierre de Coubertin aux Jeux de Stockholm en 1912. Le cheval, l'épée, le crawl, le calibre 22 et... les jambes, cela fait beaucoup de techniques à maîtriser et à concilier pour quatre petites journées d'épreuves nerveusement épuisantes.

Une seule solution selon le sorcier hongrois : multiplier les heures d'entraînement et les compétitions internationales propres à assurer la concentration mais également prendre les futurs pentathlètes de plus en plus tôt, ce que la France commence tout juste à réaliser avec une fédération forte de seulement quelques centaines de licenciés.

Sous l'impulsion de l'ancien pentathlète hongrois, bardé de médailles d'or, les tricolores gravirent de nombreuses marches au cours des dernières années pour venir se situer sur un palier voisin de celui occupé par les pays de l'Est, les Américains ou les Italiens. Trois médailles de bronze sont tombées dans l'escarcelle de l'équipe baptisée aujourd'hui « génération des trente ans » : deux par équipes en Italie en 1982 et aux jeux de Los Angeles en 1984 ; une individuelle attribuée à Joël Bouzou en 1983, à Warendorf (RFA). Le capitaine tricolore, un professeur d'EPS, symbolise d'ailleurs parfaitement cette génération venue un peu tard au pentathlon par le biais de l'escrime (Bouzou est champion de France par équipes à l'épée), mais qui a su saisir l'esprit de travail de la discipline. Auteur d'une thèse sur l'individualisation de l'entraînement, l'Auscitain semble en mesure de toucher le but au cours des deux prochaines saisons.

A ses côtés figure Didier Boube, une valeur sûre et un appui précieux pour le classement par équipes. Mais le troisième titulaire de ces dernières années, le champion de France Paul Four, s'est vu écarté de la sélection par le DTN. *« Relâchement coupable à l'entraînement après son titre national »*, conquis dans le cadre du Meeting de Paris, en avril dernier, murmure-t-on en coulisse.

Possible, mais la sanction est de taille pour lui qui revenait ferme après les quatre semaines de stage à Moulins (Allier), en juillet. Istvan Laszlo a saisi la balle au bond pour une double raison : remotiver l'ancien champion du monde militaire pour la prochaine saison mais également signifier l'arrivée de la « génération des vingt ans » et de son porte-drapeau, Christophe Ruer, apparu en équipe de France plus tôt que prévu. La Fédération française fonde en effet de réels espoirs sur ces pentathlètes arrivés tout droit du biathlon (1). Champion de France cadets de biathlon en 1982, Christopher Ruer, à vingt et un ans, vaut 8 mn 45 s. au 3 000 mètres et 3 mn 12 s. au 300 mètres nage libre, soit l'un des meilleurs biathlons du peloton de tête des pentathlètes internationaux.

Le Mondial dans l'Allier

Venu à l'escrime ces dernières années, il représente donc l'anti-Bouzou. Aujourd'hui, il doit multiplier les heures dans les salles d'armes pendant que son capitaine accumule les longueurs de bassin pour atteindre les 3 mn 30 s. L'avenir appartient sans doute au premier, suivi dans son succès par les frères Guilly, Jean-Pierre Guillomarch ou encore Jean-Philippe Morato, prêts à prendre la relève pour l'après-88. Les « trente ans », que l'on devrait retrouver au cours des deux années à venir, ont en effet un contrat à remplir avec les Jeux de Séoul où Bouzou entend effacer les désagréments de Los Angeles. L'an prochain, l'enjeu sera de taille avec, pour la première fois dans l'histoire du pentathlon, les championnats du monde organisés en France, et plus précisément à Moulins, le centre d'entraînement des différentes équipes nationales depuis cinq ans.

Choisie pour la qualité de ses installations mais également pour son calme, la préfecture du Bourbonnais a toujours convenu aux Français conscients d'avoir à assumer la promotion d'un sport handicapé par l'absence de côté spectaculaire et télégénique. Un titre ne serait-il pas le meilleur des tremplins pour le pentathlon moderne en France ?

JEAN-YVES VIF.

(1) Combiné de deux épreuves : course à pied (3 000 mètres) et natation (300 mètres).

CIBLE

ATHLÉTISME

Courir contre les préjugés

Du 9 au 17 août, cinq mille athlètes venant d'une cinquantaine de pays sont attendus au stade Kesar de San-Francisco (Californie) pour participer aux « Gay Games ». Calquée sur les Jeux olympiques – avec flamme et cérémonie d'ouverture, – cette manifestation sportive est la deuxième du genre. Les premiers « Jeux gais » organisés en 1982 avaient réuni mille trois cents athlètes homosexuels. Le Français Frédéric Baumann, ancien champion de France d'athlétisme, avait remporté une médaille d'or au 100 mètres et une médaille de bronze au lancer du poids. Cette année, il se trouve à la tête d'une importante sélection française (environ quarante personnes) grâce à la mobilisation de la communauté homosexuelle française réunie au sein d'un Comité gai français (CGF).

Pour les responsables français, cette concentration sportive est *« une riposte spectaculaire au moment même où l'opinion publique internationale s'attend à voir la communauté gaie fragilisée par le SIDA »*.

« En célébrant leur diversité, leur énergie, et surtout leur santé, les homosexuels de nombreux pays lancent en quelque sorte un message à ceux qui ont cru voir ces dernières années des justifications aux préjugés de jadis », précise le CGF.

TRAMPOLINE

Le ressort professionnel

Le patin à glace a Holidays on Ice. Le basket, les Harlem Globe Trotters. Le trampoline – ce sport qui consiste à sauter sur un tapis tendu sur des ressorts en effectuant des figures acrobatiques – a aujourd'hui le Trampoline Show. Crée par Yannick Alfaro, un moniteur qui a le sens des relations publiques, ce groupe comprend également Richard Tison, double champion du monde, et Daniel Cola, champion du monde par équipes.

Née il y a quelques semaines, cette équipe professionnelle, la première en Europe (il en existe déjà une aux Etats-Unis et une autre en Australie), a l'ambition d'offrir un spectacle à mi-chemin entre une démonstration technique de l'équipe de France et un spectacle de cirque. *« On exécute des figures non conventionnelles*, note Yannick Alfaro, *mais la grande différence avec les démonstrations de l'équipe de France se situe sur le plan des commentaires et sur la participation du public. »*

« Nous ne sommes pas des clowns », se défend-il. La tenue de l'équipe – survêtement, short et maillot – se veut sobre. La Fédération nationale y voit un gage de sérieux, et c'est d'un œil favorable qu'elle a accueilli sa naissance. Trois bonnes fées se sont penchées sur le petite équipe : deux entreprises (Puma et Dinasport), qui effectuent là une opération de parrainage tout à fait classique, et la ville de Joinville-le-Pont, qui prête notamment ses installations sportives pour les entraînements.

FRANCIS GOUGE.

هكذا من الأصل

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

LA RÉGULATION DES NAISSANCES

Les articles des revues spécialisées et une série d'émissions de la R.T.F. témoignent d'une évolution de l'opinion

Par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

La position du R.P. de Contenson

(20-21 janvier 1963.)

La famille reste une valeur sûre, mais elle n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Le contrôle des naissances est officiellement reconnu, première étape vers la « libération sexuelle ».

E. BOUBAT - TOP

22. Les Français et l'amour

TANDIS que les millions de « *beaux bébés* » réclamés en 1944 par le général de Gaulle se mettent à emplir les écoles, les lycées et bientôt les universités, les Français, assez brusquement, vers 1964, réfrènent leur activité procréatrice. Comme si les générations nombreuses, arrivées à l'âge adulte, avaient décrété l'endiguement. Selon les statistiques, au cours des années 50, l'« indice conjoncturel de fécondité » *(grosso modo,* le nombre d'enfants par femme) n'était pas descendu en deçà de 2,66 ; en dix ans, de 1965 à 1975, il va tomber à 1,8, c'est-à-dire au-dessous du seuil de remplacement, situé aux alentours de 2,1.

D'où vient, au cœur de la décennie, cette rupture de courbe dont les effets se prolongent jusqu'à nos jours ? Une certitude : il n'y a pas, pas encore, de crise du mariage. On convole toujours en justes noces, et même plus que naguère. Les chiffres de l'INED sont formels : le taux de nuptialité est plus important en 1970 qu'en 1960 ; les femmes, en moyenne, passent l'anneau à vingt-deux ans et demi et les hommes deux ans plus tard : on n'avait jamais été aussi précoce. On estime à 2 % au maximum le nombre de Français vivant en union libre et les naissances illégitimes n'excèdent pas 8 % du total ; la mise en route de la famille est souvent prénuptiale, mais à l'annonce d'une grossesse on « régularise ». Les divorces ont tendance à augmenter à la fin de la période ; leur taux, néanmoins, reste faible.

Le modèle de la relation conjugale qui s'était imposé après la guerre ne semble pas avoir été altéré. La pulsion amoureuse s'est substituée à l'intérêt économique : on se marie parce qu'on aime. Du reste, nulle rencontre entre les deux futurs conjoints n'est plus typique – c'est toujours l'INED qui nous renseigne là-dessus – que le bal. On s'est vu, on s'est plu, on s'est revu, *ergo* la solution coule de source à la majorité des jeunes citoyens et citoyennes : s'installer ensemble et officiellement dans la vie. Il est entendu qu'on aura des héritiers ; sur ce point encore, peu de changement dans les têtes : en décembre 1967, une enquête signale que la plupart des Français considèrent toujours comme « idéale » la famille de trois enfants au minimum. Un gros tiers seulement disent deux ; et presque personne pour risquer une réponse plus basse. Cependant, si le paradigme familial demeure dans les esprits, ce n'est plus vrai dans les berceaux. Tout se passe comme si la norme pratique, et encore inavouable, était passée de trois à deux. Telle est bien la nouveauté.

La tentation est d'imaginer la cause sous une forme technique : dorénavant on saurait mieux contrôler la fécondité. En fait, comme pour le mariage, on tomberait dans l'anachronisme, car, en matière anticonceptionnelle, si le grand débat est lancé, la loi ne change pas. Plus exactement, elle est modifiée en 1967 mais les décrets d'application se feront attendre plusieurs années. On est encore sous la tyrannie de 1920 qui impute à crime l'avortement et interdit aussi la diffusion des moyens contraceptifs, à l'exception du préservatif masculin destiné à maintenir élevé le moral des armées.

Cependant, un mouvement s'était amorcé depuis un certain temps en faveur de la libéralisation de la loi ; ainsi, des articles de *France-Observateur*, un livre de Jacques Derogy en 1955 *(Des enfants malgré nous)*, avaient entamé et nourri la controverse, en raison surtout des innombrables avortements clandestins, pratiqués dans des conditions souvent sordides et parfois mortelles. Les chiffres avancés étaient en général invérifiables ; l'INED émit, dans les années 60, l'hypothèse probable de 300 000. En dehors de cet ultime recours, les Français depuis belle lurette – ils avaient même été pionniers sur ce terrain – avaient su tenir la bride courte à la nature. Vers 1900, des médecins dénonçaient les ravages du *coïtus interruptus*, sous des noms divers. Tout cela variait selon les populations, les régions, les religions et reposait sur une morale qu'entre les deux guerres le sociologue Goblot avait caractérisée comme l'exemple même du « dimorphisme sexuel », les femmes (légitimes) n'étant pas censées être intéressées au sujet.

Un espoir, qui s'était révélé assez vite décevant, était venu de l'Orient extrême sous le nom d'un respectable médecin de Togohashi, le docteur Kyûsaku Ogino. Les jeunes couples, afin d'éviter des grossesses trop rapprochées, établissaient des calendriers savants, des courbes de température minutieuses, pour en arriver presque toujours à ce qu'il serait déplacé en l'occurrence d'appeler un fiasco. La méthode n'en était, sans doute, que plus recommandable aux catholiques par leurs directeurs de conscience, puisqu'elle garantissait tout à la fois la reproduction et... un ascétisme calculé. Matière à plaisanteries inépuisables, elle fut pourtant une des pratiques que préconisa aussi le Mouvement français pour le planning familial, fondé en 1956. Cinq ans plus tard, il ouvrait ses premiers centres à Grenoble et à Paris, et bientôt dans les autres grandes villes. Les femmes y trouvaient des conseils appropriés (les hommes n'y allaient guère) et aussi, malgré la loi et le Conseil de l'ordre des médecins, des instruments anticonceptionnels. Peu à peu, la discussion devenait un thème politique. On vit quelques projets législatifs déposés sur le bureau de l'Assemblée par des députés de gauche, au début de la décennie. D'abord sans suite. Mais des journaux à grand tirage, des magazines féminins, osaient désormais aborder la question avec leurs lecteurs.

Les résistances étaient encore fermes. Elles venaient principalement de ces deux grandes institutions rivales qui assuraient pour une large part le contrôle social, l'Eglise catholique et le Parti communiste. Dans la première, la hiérarchie était publiquement intraitable, même si les confesseurs savaient être casuistes, mais une enquête de l'INSEE recensait vers 1960 un nombre croissant de fidèles désireux de recevoir de leurs médecins des conseils préventifs. Chez les communistes, la doctrine, vaillamment défendue par Maurice Thorez et Jeannette Vermeersch, était radicalement antimalthusienne, mettant la limitation des naissances au compte de l'idéologie capitaliste. Mais un changement d'attitude était en cours et se concrétisa en 1965, lorsqu'on vit l'ancienne compagne de Maurice remercier le candidat François Mitterrand d'avoir mis la « *maternité volontaire* » à son programme pour l'élection présidentielle.

Le résultat de cette évolution des mentalités fut le vote de la loi Neuwirth, en décembre 1967 : le « *droit à la contraception* » était reconnu par la loi, en attendant une application effective, dont le retard fut considéré par Lucien Neuwirth comme un « *sabotage délibéré* ». On en resta donc pour la décennie aux méthodes anciennes.

Le fléchissement de la fécondité, noté parallèlement dans la plupart des pays d'Europe occidentale, avait donc, au moins pour la France, d'autres causes. Parmi celles-ci, peut-être faut-il privilégier les effets de la société de consommation, encourageant un hédonisme « de masse » ou développant un esprit de calcul et de profit propre à réduire sa descendance malgré l'idéal convenu... Une autre cause, complémentaire, mérite attention : les débuts d'une émancipation féminine qui se cristallisent en particulier dans la recherche d'un emploi, favorisée par l'accroissement du secteur tertiaire, l'autonomie financière et, au-delà, la volonté d'une grande indépendance personnelle. L'hésitation devant le troisième enfant n'en devient que plus évidente : avec lui se referme le plus souvent la porte de l'affranchissement.

Plus qu'une libéralisation sexuelle, qui sera – officiellement – postérieure à 68, s'amorce cette histoire mal perçue sur le coup qui renversait des principes et des habitudes séculaires, et commençaient à opposer les générations montantes à celles qui avaient subi la tutelle du père et du mari.

Sous les apparences de la continuité (bonne santé du mariage, acceptation déclarée de la procréation, exaltation de la durée des peuples, valeur reconnue de la famille), les jeunes femmes étaient en train, sans crécelles ni banderoles, de prendre en main leur destin. En 1975, on leur reconnaît le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation écrite du mari : preuve indiscutable d'un tournant, signe annonciateur d'une évolution, tranquille mais irréversible.

MICHEL WINOCK.

Le gouvernement donne son accord à la proposition Neuwirth

- Vente des produits contraceptifs sur ordonnance
- Pas de modification de la législation sur l'avortement

Le conseil des ministres a donné, mercredi, son accord, à quelques nuances près, à la proposition de loi déposée en décembre dernier par M. Lucien Neuwirth, député (Ve Rép.) de la Loire, concernant la régulation des naissances.

Cette proposition pourrait être étudiée en commission dès la semaine prochaine et serait ensuite soumise, à la fin du mois, à une première discussion parlementaire.

La proposition de loi soumise le 1er décembre 1966 par M. Neuwirth à la commission parlementaire (1) qui avait été désignée pour l'étudier avait été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions, celles de MM. Dubuis (Centre démocratique) et Mitterrand (Rass. démocratique). Cette commission par dernier tenait compte de cette proposition, mais aussi, et très largement, du rapport exhaustif publié le 24 janvier dernier par le Haut Comité de la population et de la famille sur l'ensemble des prob que pose à notre

(9 juin 1967.)

La Semaine de la pensée marxiste

« La famille et l'amour » font l'objet de débats animés

Affluence considérable, vendredi soir à la Mutualité, pour le troisième débat de la Semaine de la pensée marxiste (« Les femmes dans la nation ») consacrée au thème : « La famille et l'amour », avec la participation d'orateurs communistes, catholiques et protestants.

Présidente de séance, Mme Yvonne Dumont, membre du comité central du parti communiste, dénonce les deux grands mythes de notre temps : celui de la femme-séductrice, complaisamment répandu par la presse féminine en général et la presse du cœur en particulier, et celui de la liberté des mœurs. Mythes qui tendent en fait vers un seul but : détourner les femmes de leur raison d'être et du comb social. Mais, estime Mme Dum les vieux cadres de notre soc craquent de toute part, et, avec une certaine image de la fam du couple. Cette crise suscite rêt passionné des jeunes q tions. Les causes des dif actuelles du couple, les con dans lesquelles il pourra monter l'importance à cet éga la crise du logement, de la p rité de l'emploi, de la lon excessive des journées de tr tel sera le sujet des débats de séance.

que scientifique, les couples français en sont réduits à des méthodes d'espacement des naissances « effroyablement empiriques. Un couple peut aujourd'hui prévoir quand il aura un réfrigérateur, pas quand il aura un enfant ».

Il ne s'agit pas là de néo-malthusianisme, comme on a voulu le faire croire, mais d'une « réponse individuelle du couple ». Et Mme D souligne « le dilemme difficile ceux qui refusent la des naissances »

(24-25 janvier 1965.)

Tennis

DARMON, BARTHES ET GOVEN VAINQUEURS EN AUSTRALIE

Pierre Darmon, Pierre Barthès et Georges Goven ont victorieusement franchi le second tour des championnats internationaux d'Australie.

Les victoires de Darmon et de Barthès, obtenues aux dépens du Sud-Africain Colin Zeeman (6-1, 8-6, 6-1) et de l'Australien Bill Bowman (10-8, 6-2, 8-6) ne sont pas surprenantes bien que Barthès ait dû s'engager totalement pour battre son adversaire.

(24-25 janvier 1965.)

Demain : Aggiornamento à Rome

هكذا من الأصل

Le Monde sans visa

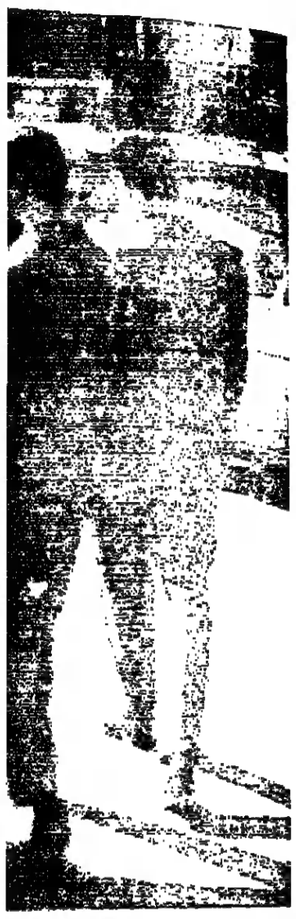

Après le 13 août 1961, où des barbelés séparèrent Berlin en deux, un mur de béton fut construit en un temps record sous la surveillance de l'« armée du peuple » de la RDA.

13 AOUT 1961. Il y a vingt-cinq ans, **BERLIN DÉCHIRÉ PAR LES BARBELÉS** Berlin était coupé en deux. Au matin du 14, ses habitants se réveillaient dans un monde dont seul le ciel n'était pas partagé. Le «mur», ce jour-là, n'était que symbolique, fait de simples rouleaux de barbelés, mais les forces alliées n'avaient pas bougé : le coup de poker de Khrouchtchev et d'Ulbricht était réussi. Si depuis 1949 plus de quatre millions de Berlinois de l'Est, sans coup férir, avaient choisi de gagner le territoire de la République fédérale, il leur serait désormais plus difficile et plus périlleux de franchir la « frontière »...

par **Luc Rosenzweig**

CERTAINES histoires ne doivent pas être racontées aux enfants, à moins que l'on ne puisse les commencer par « Il était une fois ». Ce n'est, hélas ! pas le cas de celle du mur de Berlin, dont l'édification n'est rien moins qu'édifiante. Comment expliquer, en effet, à une génération qui est née, a grandi, et parvient à l'âge adulte depuis son existence la logique qui permet de supporter qu'une ville sept fois centenaire, habitée par des hommes et des femmes qui parlent la même langue et qui ne rêvent que de se rencontrer, soit coupée en deux par la plus infranchissable des frontières ?

La muraille de béton livide qui serpente à travers l'ancienne capitale du Reich paraît monstrueuse à l'étranger qui la rencontre pour la première fois. Le Parisien qui arrive à la porte Brandebourg ne peut s'empêcher de transposer la situation à sa ville. Peut-on imaginer en effet une barrière hermétique qui, de la place d'Italie jusqu'à la porte de la Chapelle, en passant par le Châtelet, rendrait l'habitant de la place de la Nation plus lointain à celui de Neuilly que le provincial ou l'étranger ?

Le Berlinois, lui, depuis vingt-cinq ans, a appris à vivre ainsi. Qu'il soit de l'Est ou de l'Ouest, né « avant » ou « après », ce mur fait partie de son paysage familier, de ces choses qu'il ne voit plus tellement elles sont évidentes, et qu'il accepte faute de pouvoir les empêcher...

Qu'existait-il avant le mur ? Etait-ce « la douceur des choses » ? Pas tout à fait. Peut-être même pas du tout. Il y avait la dure vie d'une ville qui émergeait peu à peu du tas de ruines de 1945, il y avait eu la faim, la misère, le blocus de 1948 et le pont aérien des Américains amenant par avion sacs de pommes de terre et de charbon à une population affamée et transie.

Malgré cela, on se souvient encore du temps où l'on pouvait aller voir jouer une pièce de Bertolt Brecht au Berliner Ensemble à l'Est d'un coup de voiture, ou, inversement, qu'il était loisible à tout habitant du secteur oriental d'aller au cinéma sur le Kurfürstendamm.

Le Kadewe, grand magasin de Berlin-Ouest, attirait les acheteurs de l'Est qui n'hésitaient pas devant la dépense : le mark de la RDA s'échangeait à 5 contre 1 pour la devise occidentale indispensable à l'achat des produits introuvables de l'autre côté : du café soluble à l'ampoule électrique, le citoyen de « l'Etat ouvrier et paysan » pouvait goûter aux délices de la société de consommation, à condition d'y mettre le prix.

Et surtout, s'il lui prenait l'envie de laisser à d'autres le soin de construire le socialisme en terre allemande et de tenter sa chance dans cet univers d'exploitation qu'on lui décrivait, c'était aussi simple que de traverser la rue.

Depuis 1949, date de la création de la République fédérale à l'Ouest et de la RDA à l'Est, près de quatre millions de personnes avaient choisi. Elles avaient, disait-on, *« voté avec leurs pieds »*. Parmi elles, beaucoup d'ingénieurs, de médecins, de techniciens et d'ouvriers qualifiés qui n'avaient aucune peine à trouver de l'emploi dans un pays au plus fort de son fameux « miracle économique »...

Impuissantes, les autorités de la RDA voyaient filer leurs élites comme l'eau entre les doigts. La « fenêtre berlinoise » devenait l'obsession du bureau politique du SED (Parti communiste est-allemand) et de son chef, Walter Ulbricht, qui n'eut de cesse d'obtenir de Nikita Khrouchtchev l'autorisation de « faire quelque chose » pour arrêter cette hémorragie qui mettait en jeu l'existence même du *« premier Etat socialiste en terre allemande »*.

Au mois de juin 1961, en effet, le flot des réfugiés avait brusquement grossi : ils arrivaient au rythme d'un millier par jour dans les centres d'accueil de Berlin-Ouest. Plusieurs raisons expliquaient cet afflux : la collectivisation à marche forcée des exploitations agricoles, le renforcement du contrôle idéologique de la population, notamment dans les écoles, et surtout la rumeur grandissante que *« quelque chose allait se passer »*. Cette *Torschlusspanik*, cette panique devant la fermeture des portes, était nourrie par la tension internationale.

A Vienne, le 4 juin, Khrouchtchev lance à Kennedy : *« Je veux la paix, mais si vous voulez la guerre c'est votre affaire. »*

Nikita Khrouchtchev pensait pouvoir profiter de la jeunesse et de l'inexpérience du nouveau président des Etats-Unis — John Kennedy, quarante et un ans, venait de s'installer à la Maison Blanche en janvier 1961 — pour mettre fin à la *« situation anormale »* de la présence de troupes occidentales et d'un « îlot de capitalisme » en plein cœur d'un Etat membre du pacte de Varsovie.

Enhardi par les succès obtenus dans l'espace et confiant dans la supériorité militaire de l'armée rouge, l'Ukrainien menace : à défaut d'un traité de paix impliquant le retrait des troupes alliées de Berlin-Ouest — ce qui ne pouvait signifier à terme que l'absorption des secteurs occidentaux de l'ex-capitale par la RDA — il fallait s'attendre au pire : *« Je veux la paix, mais si vous voulez la guerre c'est votre affaire »*, s'était écrié Nikita Khrouchtchev à l'issue de sa rencontre avec John Kennedy, le 4 juin 1961 à Vienne.

Convaincus que l'on se trouve bien devant une crise majeure, les Occidentaux se perdent en conjectures sur la nature des mesures pouvant être prises par l'URSS et la RDA dans la prochaine étape. On pense, bien sûr, à une fermeture des accès terrestres à Berlin-Ouest, comme en 1948.

« Nous pensions que les Allemands de l'Est pourraient empêcher les citoyens de la RDA d'entrer à Berlin-Ouest en érigeant des contrôles très serrés entre la capitale et le reste du pays, raconte Allan Lightner, alors ministre des Etats-Unis à Berlin-Ouest. *Mais il y avait une autre possibilité qui consistait à installer des contrôles en plein milieu de la ville. Nous n'envisagions pas une barrière matérielle comme le mur, mais plutôt un système de contrôle frontalier international, comme il y en a entre l'Allemagne de l'Est et la République fédérale* (1)... »

Il est toujours difficile, en effet, d'imaginer l'impensable, et celui qui, à cette époque, aurait prophétisé qu'en l'espace d'un mois allait se réaliser l'ouvrage de maçonnerie le plus implacable des temps modernes n'aurait pas été pris au sérieux. D'ailleurs, Walter Ulbricht lui-même n'avait-il pas répondu à une journaliste ouest-allemande qui s'inquiétait d'une éventuelle fermeture de la frontière berlinoise : *« Si je comprends bien votre question, cela veut dire qu'il y a des gens en Allemagne de l'Ouest qui voudraient nous voir mobiliser les ouvriers du bâtiment de la capitale de la RDA pour construire un mur ? Je n'ai pas eu vent de cette intention. Les ouvriers du bâtiment de notre capitale sont pour la plupart occupés à construire des immeubles et leur capacité de travail est pleinement utilisée à cette fin. Personne n'a l'intention d'ériger un mur* (1). »

Ces fortes paroles, prononcées le 15 juin 1961 avec l'inimitable accent saxon du secrétaire général du SED, suffirent-elles à calmer les appréhensions occidentales ? Le chancelier Konrad Adenauer à Bonn et Willy Brandt, le bourgmestre régnant dans son hôtel de ville de Schöneberg, ne pensaient pas que quelque chose de décisif puisse se passer durant l'été : tout en critiquant la passivité des Alliés devant la dégradation de la situation, ils s'accrochaient à l'idée que rien d'irréversible ne pourrait se produire avant le congrès du PCUS prévu pour le mois d'octobre.

Du 3 au 5 août se tient à Moscou la réunion des chefs de parti des pays membres du pacte de Varsovie. Walter Ulbricht vient chercher là l'approbation du plan qu'il avait élaboré : une fermeture subite et rapide de la frontière entre les deux Berlin.

Plus tard Nikita Khrouchtchev revendiquera la responsabilité pleine et entière de cette décision dans une conversation avec l'ambassadeur de RFA à Moscou, Hans Kroll, que ce dernier a rapportée dans ses Mémoires : *« Je ne veux pas vous cacher le fait que c'est moi qui, en dernier ressort, ai donné l'ordre. Certes, Ulbricht faisait pression sur moi, depuis quelque temps, et les derniers mois il m'avait prié plus instamment encore d'agir. Je ne veux pas cependant me cacher derrière son dos. Celui-ci est bien trop petit pour moi. »*

Une tactique avait même été mise au point pour réagir aux éventuelles contre-mesures des Alliés. Selon Jan Sejna, ancien vice-ministre de la défense tchécoslovaque, réfugié en Occident après le printemps de Prague, il aurait été décidé de mettre tout d'abord en place une barrière de barbelés. Si celle-ci était détruite par les Occidentaux, on en rétablirait une autre 100 mètres en arrière. Les troupes soviétiques *placées en observation* à proximité n'interviendraient qu'au cas où cette seconde barrière serait elle-même démolie. Ensuite seulement, une fois constatée la passivité des Alliés, on ferait entrer en scène les « travailleurs du bâtiment de la capitale de la RDA », qui édifieraient un mur de moellons.

(Lire la suite page 12)

(1) Citations extraites de l'excellent ouvrage consacré au mur de Berlin par Anne-Marie Le Gloannec : *Un mur à Berlin*, éditions Complexe, collection « La mémoire du siècle ».

هكذا من الأصل

l'enquête

L'AN I DE LA RDA

BERLIN DÉCHIRÉ...

Aussi dur que ce fût pour les Allemands, le 13 août devait être, comme on dit aux échecs, « un pat diplomatique ». *Le mur était construit,* mais l'Ouest conserva l'essentiel de ses prérogatives.

par Michael Stürmer

C'ÉTAIT un beau dimanche matin, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans. Mais ce qui se produisit ce 13 août ne tombait pas du ciel. En plein été 1961, chargé de crises et de guerres, les troupes de frontière de la RDA déroulèrent un réseau de fil de fer barbelé à travers Berlin et les quatre zones alliées de l'ancienne capitale du Reich et, peu après, construisirent un mur. C'était la fin de l'exode en masse avant la collectivisation du pays, l'étatisation totale de l'économie, la mise au pas de la pensée et la surveillance de la vie quotidienne.

La deuxième grande crise de Berlin, après le blocus de 1948, avait commencé en novembre 1958, lorsque le numéro un soviétique, Nikita Khrouchtchev, avait placé les Occidentaux devant un ultimatum : avant six mois, Berlin-Ouest devrait devenir une *« entité politique autonome »*, et les forces armées occidentales devraient se retirer. Sinon, l'URSS transmettrait ses droits à la RDA. Toute violation de la frontière de la RDA serait alors une attaque contre le pacte de Varsovie. Walter Ulbricht déclarait : *« Berlin tout entière »* Pe trouve en RDA. Etait-on au bord de la guerre ?

Bombe à hydrogène, Spoutnik et fusées intercontinentales avaient incité les dirigeants soviétiques à tenter de transformer leur force militaire en plus-value de puissance. Nikita Khrouchtchev n'avait-il pas déclaré que le socialisme avait la *« suprématie dans l'arène mondiale »* ? Mais à ce nouveau sentiment de puissance s'ajoutait la crainte de la désagrégation de l'empire. Seuls les tanks avaient pu venir à bout des soulèvements ouvriers de RDA de 1953, de 1956 en Hongrie et enfin des désordres de Pologne. De plus, les dirigeants du SED (Parti communiste est-allemand), en soviétisant le pays, le faisaient ressembler à un sablier en bout de course.

Que voulaient les Soviétiques ? Non seulement la reconnaissance de la RDA, mais encore, après un délai de grâce, l'annexion des secteurs occidentaux. Il y avait, derrière cette stratégie, la volonté de miner le fondement juridique de la présence des Alliés et de remettre en cause l'ordre européen de l'après-guerre. Pour ce faire, le premier soviétique exerça une pression sur le président des Etats-Unis, John Kennedy, lors du sommet de Vienne de 1961 : *« Un hiver froid se prépare »*, avait-il déclaré, menaçant l'Europe de l'Ouest de ses armes atomiques et déployant sa force militaire en RDA avec la ferme intention de l'utiliser.

Les Etats-Unis réagirent — les troupes de l'OTAN en Europe de l'Ouest étaient en état d'infériorité, donc on avait dû augmenter le budget militaire, préparer un nouveau pont aérien, et à la fois manifester une volonté de négociation et de la fermeté. Ce qui se produisit le 13 août, aussi dur que cela fût pour les Allemands, devait être comme on dit aux échecs, « un pat diplomatique ». Le mur était construit, mais les trois prérogatives essentielles de l'Ouest restèrent : le rôle de puissance protectrice des Alliés à Berlin ; l'accès libre et la viabilité de la ville partagée.

Les puissances de l'Ouest auraient-elles dû s'opposer militairement à l'aventure — les troupes de frontière de la RDA étaient peu armées au début ? Qui avance cet argument oublie la situation explosive de l'époque. Les barrages auraient été mis de toute façon quelques mètres plus loin. L'Union soviétique marchait le long du précipice, et les Etats-Unis allaient à sa rencontre. Ces deux pays craignaient cependant ce saut dans l'inconnu. C'est seulement lors de la crise cubaine, un an plus tard, que le drame commencé autour de Berlin trouva son apogée et sa conclusion.

Pour les Soviétiques, la construction du mur était preuve à la fois de force extérieure et de faiblesse interne. Jusqu'à aujourd'hui, la construction monstrueuse rappelle au parti est-allemand son manque de légitimité et la volonté des hommes de vivre différemment. Le mur est aux communistes allemands ce que la faillite est au banquier. Il força cependant le SED à établir un *modus vivendi* avec la population, permettant, par exemple, un retour à la vie privée, admettant implicitement la sclérose de la doctrine du parti et achevant la stabilisation en donnant du bien-être matériel et un contrat social informel, plutôt que de régner par la peur. Ce que l'Etat-SED gagna en possibilité de négociation vers l'Est est dû au mur, qui en revanche le paralyse vers l'Ouest, tant qu'il existera.

Il faut aussi tenir compte du fait qu'un nouveau mode de fonctionnement du système de la dissuasion est alors né : la détente. Au « téléphone rouge » comme moyen de gestion de la crise entre Moscou et Washington succéda le traité contre les essais nucléaires dans l'atmosphère. La parité nucléaire obligea au contrôle des armements.

La construction du mur marqua également un profond tournant dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne. On pouvait auparavant espérer la disparition de la RDA. Maintenant, on s'apercevait que l'empire soviétique ne reculait pas en Europe centrale. La RDA était là et resterait. Il n'y avait aucune date de prévue pour la réunification. La détente dans la politique mondiale contraignit l'Occident — ce qui déjà était l'intérêt allemand à la fin de la période d'Adenauer — à trouver un *modus vivendi* vers l'Est à cause de Berlin.

Le traité des Quatre de 1971 a cerné juridiquement aussi bien que possible le conflit des puissances. En même temps était ouverte la porte à un accord de principe avec la RDA et au traité interallemand qui fut signé en 1971. Le bras de fer de la « Welt-Politik » qui eut lieu à Berlin il y a vingt-cinq ans est porteur de la leçon suivante : Bonn ne peut mener d'Ostpolitik, en particulier à l'égard de la RDA, qu'avec le soutien et la compréhension de ses alliés atlantiques et occidentaux. Toute autre option risquerait de remettre en cause la situation issue de la guerre et par conséquent de menacer l'Europe occidentale et de priver de tout espoir — fût-il à très long terme — ceux qui sont condamnés à vivre à l'ombre du mur. ■

(Traduit de l'allemand par Elisabeth Pineau.)

▶ Michael Stürmer est professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Erlangen.

(Suite de la page 1.)

Une fois prises ces bonnes résolutions, Nikita Khrouchtchev partit en vacances à Sotchi, au bord de la mer Noire.

Le 13 août 1961, peu après minuit, l'agence de presse est-allemande ADN publiait un long communiqué rendant compte du sommet de Moscou, et portant à la connaissance du public une série de décrets réduisant de quatre-vingt-sept à treize le nombre des points de passage entre les deux parties de la ville, interdisant aux habitants de Berlin-Est d'aller travailler à l'Ouest, réduisant le nombre de lignes de métros intersecteur, etc...

Au même moment, les « Betriebskämpfgruppen », milices ouvrières d'entreprise, s'activaient à dérouler des kilomètres de barbelés d'un bout à l'autre de la ligne de démarcation.

Le 14 août au matin, les Berlinois, hébétés, se réveillaient dans une ville où seul le ciel n'était pas partagé. Walter Ulbricht n'avait pas eu tort de tabler sur l'absence de réactions occidentales. Disséminés dans leurs villégiatures estivales, Kennedy, Macmillan, de Gaulle sont comme frappés de paralysie.

Malgré les suppliques du bourgmestre Willy Brandt, les commandants en chef des forces alliées à Berlin, faute d'ordres explicites, décident de ne pas intervenir. Ce n'est qu'à midi que le secrétaire du département d'Etat américain, Dean Rusk, publie un bref communiqué dans lequel il note : *« Les mesures prises jusqu'à présent ne visent que les habitants de Berlin-Est et de la RDA, et non la position des Alliés à Berlin-Est ou leur accès à la ville. »*

Le coup de poker de Khrouchtchev et Ulbricht avait réussi au-delà de toute espérance.

Il ne restait plus qu'à parfaire l'ouvrage, à combler les interstices par lesquels les derniers fuyards parvenaient à se glisser : caves des immeubles frontaliers, fenêtres d'où l'on sautait au risque de se rompre les os, rivières et canaux où l'on plongeait en espérant échapper aux balles meurtrières des Vopos...

Cela s'effectua sous la direction d'un homme appelé à jouer par la suite un rôle important : Erich Honecker, alors responsable de la sécurité au comité central, et futur successeur de Walter Ulbricht au SED. En quelques semaines, l'affaire est réglée : un mur de béton de 1,20 mètre à 1,80 mètre de haut, surmonté de barbelés sur une hauteur équivalente, est construit en un temps record. Projecteurs et miradors ponctuent de loin en loin de faisceaux blafards et de poutrelles d'acier le « Mur de la honte ». Traduction est-allemande : « rempart de protection antifasciste ». La langue de bois, pour l'occasion, devient langue de béton...

Au fil des ans, le mur se « modernisera ». Les barbelés faisant tout de même trop mauvais genre, on remplacera tout cela par des plaques de béton précontraint surmontées d'un élément cylindrique décourageant toute escalade.

Un no man's land de plusieurs centaines de mètres, uniquement parcouru par les hommes de la police des frontières et leurs chiens, empêche tout habitant de l'Est de s'approcher de la « frontière d'Etat de la RDA ».

Au printemps et en été, des milliers de lapins folâtrent dans cet entre-deux sinistre. L'un des jeux favoris des Vopos consiste à déverser de l'essence dans les terriers, puis à y mettre le feu. Certaines nuits, on peut voir, depuis Berlin-Ouest, de petites boules de feu zigzaguer l'espace d'un instant... ■

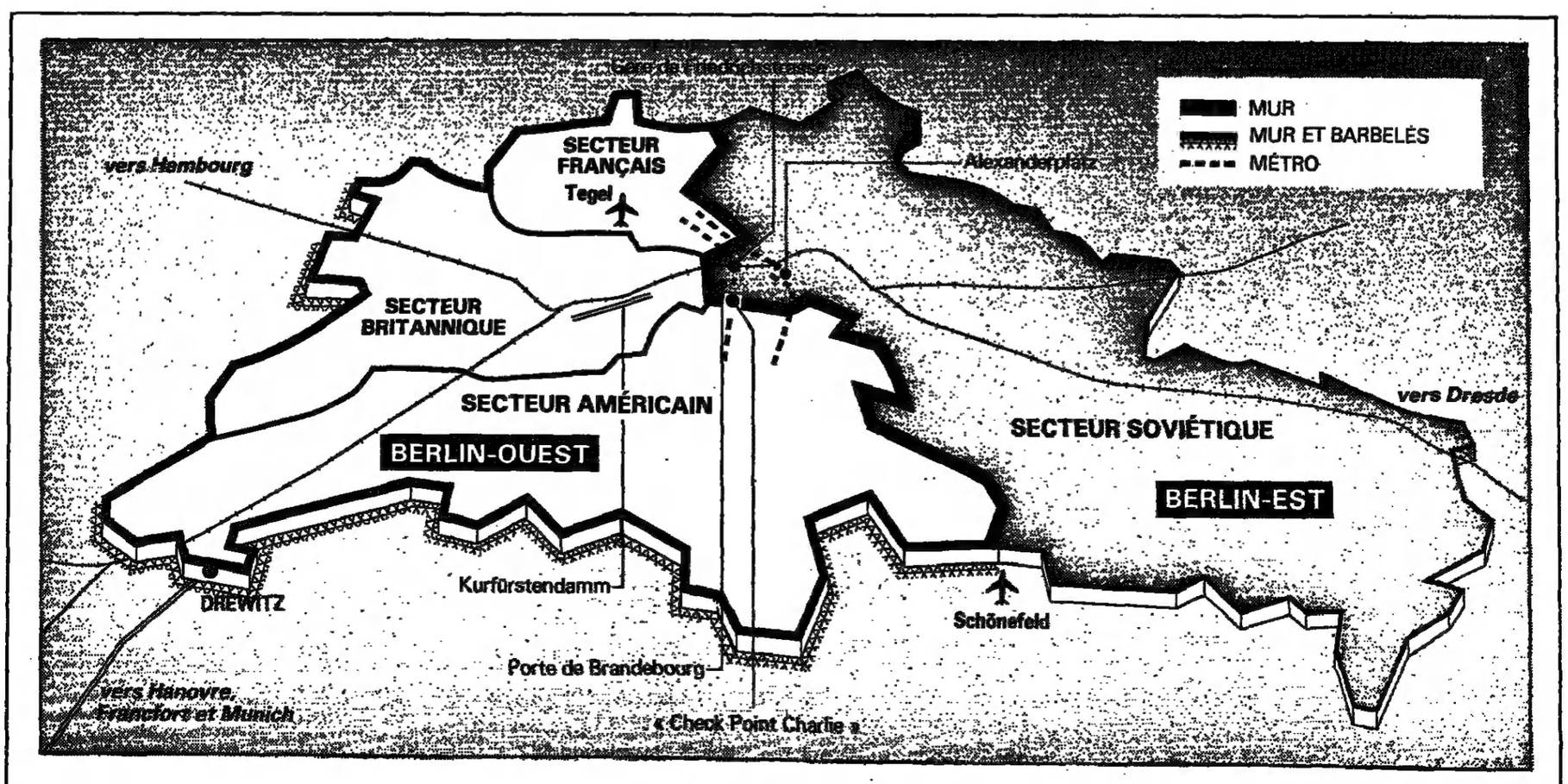

42 KILOMÈTRES DE HONTE

Le mur isole totalement Berlin-Ouest de Berlin-Est et du reste de la RDA. La partie continue qui traverse la ville du nord au sud est longue de 42 kilomètres.

Depuis 1961, plusieurs points de passage ont été aménagés. Les étrangers désirant se rendre à Berlin-Est doivent emprunter le poste de contrôle de la gare de Friedrichstrasse, en métro, ou le célèbre « Check Point Charlie » s'ils sont à pied ou en voiture.

D'autres points de passage sont réservés aux citoyens de la RFA, d'autres encore aux habitants de Berlin-Ouest. Les visas obtenus sur place donnent droit à un séjour dans la capitale est-allemande de vingt-quatre heures au plus : quelle que soit l'heure d'entrée, la frontière doit être repassée dans l'autre sens à minuit.

Il est exigé un change minimal de 25 marks au taux officiel, cinq fois plus élevé que celui du marché noir.

هكذا من الأصل

l'enquête

LA RUÉE VERS L'OUEST

par
Nicole Tramoni

L'HISTOIRE du mur de Berlin, c'est aussi l'histoire des fuites spectaculaires qui s'y sont produites. En vingt-cinq ans, les Allemands de l'Est désireux de passer à l'Ouest ont fait preuve d'une imagination sans bornes pour le franchir : dissimulés dans des coffres de voitures avec des caches aménagées, rampant dans des souterrains [illegible] tière, suspendus à des filins tendus par-dessus le mur ou encore [illegible] officiers [illegible] tiques ou américains.

L'époque qui suivit immédiatement [illegible] construction du mur fut celle des fuites collectives, notamment par camions entiers qui défonçaient le mur, encore précaire. La photo d'un soldat est-allemand, son arme en bandoulière, *en train de sauter le mur* – qui se réduisait à cet endroit-là à un simple rouleau de barbelés, – fit le tour du monde. Une fois la frontière modernisée et renforcée, ce genre de tentative fut rapidement voué à l'échec.

L'histoire du Tunnel 57, ainsi baptisé car il permit à 57 personnes de passer [illegible] Berlin-Ouest en 1964, est sans nul doute la plus importante fuite collective jamais réussie. En deux nuits consécutives, les 3 et 4 octobre, [illegible] hommes, 31 femmes et 3 enfants purent, grâce à cet ouvrage long de 140 mètres, quitter ce que beaucoup appelaient encore la « zone », en référence à la zone d'occupation soviétique.

L'ouvrage, qui courait à 12 mètres de profondeur sous la ligne de démarcation, avait été creusé depuis Berlin-Ouest par 37 jeunes gens, en majorité des étudiants, dont une jeune femme de vingt-trois ans. Tous n'avaient qu'un but : permettre à une fiancée, un parent, un ami de venir les rejoindre ou encore réunir des *familles qu'ils ne connaissaient* même pas et que le mur avait divisées.

Partis de la cave d'une boulangerie désaffectée louée par le chef de l'opération, les étudiants débouchèrent, après six mois d'efforts à Berlin-Est, dans les toilettes d'une arrière-cour. Leur tunnel ne mesurait que 70 cm de haut afin que tout le volume de sable et de terre déblayé puisse être stocké dans la boulangerie.

La première nuit, l'expédition se déroula sans encombre, et 27 fugitifs, prévenus au préalable par courrier du point de rendez-vous, purent passer à l'Ouest. Par contre, la nuit suivante, elle, se termina dans la confusion et tragiquement : 30 personnes avaient déjà rampé vers la liberté quand un groupe de gardes-frontières, des *Grepos*, fit irruption dans l'arrière-cour. Des coups de feu furent échangés, mais les passeurs eurent le temps de regagner Berlin-Ouest et de combler derrière eux l'entrée du tunnel. Le lendemain, la RDA annonçait la mort du garde-frontière Egon Schultz *« perfidement assassiné par des agents ouest-berlinois »*.

En octobre dernier, un des hommes qui avaient participé à l'aventure du Tunnel 57 apprenait aux Allemands que leur héros du moment, l'astronaute Reinhard Furrer, en mission dans l'espace avec la navette américaine Challenger, avait, jeune étudiant, participé à l'organisation de cette fuite collective.

Auparavant, en décembre 1961, moins de six mois après la construction du mur, un chauffeur de locomotive est-allemand avait réussi à faire passer 24 personnes de RDA à Berlin-Ouest en conduisant son train jusqu'au quartier de Spandau, en secteur britannique.

Le conducteur de la locomotive, Harry Deterling, s'était fait affecter à la ligne reliant Oranienburg, au nord de Berlin, à Albrechtshof, à l'ouest de la ville divisée. Il avait soigneusement étudié le parcours et remarqué que le terminus n'était distant que de quelques kilomètres de Spandau : en train, moins de 3 minutes et demie. Il mit son mécanicien *au courant de son plan* ainsi que quelques amis très proches. Le jour J, sept familles se trouvaient au rendez-vous, y compris la femme de Harry Deterling et ses quatre enfants.

Une famille de Gruman, dans la banlieue est de Berlin, crut bien avoir raté le « train [illegible] la *liberté* » ; soucieuse d'emporter le plus de choses possible dans ses valises, elle arriva trop tard à la gare d'Oranienburg : le convoi venait de s'ébranler. Les membres de la famille sautèrent alors dans un taxi, et ce n'est qu'à Falkensee, la dernière gare avant le terminus, qu'ils réussirent à rattraper le *train et à y grimper*.

Soixante-quatorze morts, des centaines de blessés, mais aussi des réussites et des expéditions spectaculaires. L'art et la manière de franchir le mur.

A Albrechtshof, le conducteur ne s'arrêta pas mais au contraire fonça, à une vitesse de [illegible] kilomètres à l'heure sous les yeux écarquillés du chef de gare.

La frontière [illegible] n'était plus qu'à 3 kilomètres ; les fugitifs, craignant que les *Grepos* n'ouvrent le feu lors du passage du mur, se [illegible] sur le sol du compartiment. Précaution superflue : les soldats et les policiers, aussi ébahis que le chef de gare, n'eurent pas le temps de réagir.

Arrivées à Spandau, les familles s'embrassèrent, incrédules, demandant à la ronde : *« Sommes-nous vraiment à l'Ouest ? »* Sept personnes qui se retrouvaient en zone occidentale sans l'avoir désiré retournèrent immédiatement en RDA.

Une étudiante de dix-sept ans qui se trouvait dans le train par hasard n'arrivait pas à croire à sa chance : ses parents avaient pu gagner clandestinement Berlin-Ouest quelques semaines auparavant et elle cherchait depuis un moyen de les rejoindre.

Au lendemain de cette fuite, la RDA fit démonter les rails entre Albrechtshof et Spandau. Le mur devint aussi de plus en plus difficile à franchir sur tout son tracé de 160 kilomètres autour de Berlin-Ouest, avec ses miradors, ses fossés, ses chevaux de frise. La force dut alors céder le pas à l'ingéniosité.

Le stratagème imaginé en 1978 par deux jeunes Allemands de l'Est alliait astuce et témérité. Invités chez un diplomate de l'ambassade belge à Berlin-Est, les deux jeunes gens attendirent que tous les hôtes se soient retirés pour rester seuls avec le maître de maison. Tout se passa alors très vite : ils l'assommèrent, le ligotèrent et lui volèrent le laissez-passer spécial qui permet aux diplomates en poste à Berlin-Est de se rendre à Berlin-Ouest par les points de passage aménagés dans le mur sans faire l'objet d'un contrôle approfondi *et sans que* leur véhicule soit fouillé.

Les deux fugitifs remplacèrent la photo du diplomate par celle de l'un d'eux et prirent les clés de sa voiture. L'un se glissa au volant, l'autre se dissimula entre les sièges et ils se mirent en route. Direction Friedrichstrasse : pour les Occidentaux, le célèbre Check Point Charlie. En route, les deux amis furent saisis d'une dernière *inquiétude*. Les diplomates empruntant plusieurs fois par semaine le passage étaient connus des gardes-frontières, et la supercherie risquait bien d'être découverte.

Mais il n'était plus question de faire marche arrière ; le conducteur s'avança devant la file réservée aux diplomates et tendit son laissez-passer. Le garde de service le lui rendit avec un petit signe de la main signifiant « allez-y ». Encore quelques mètres, une dernière barrière qui se lève, et les deux fugitifs se présentaient à la guérite des Alliés occidentaux du *côté ouest* du Check Point.

En mars 1983, deux jeunes ouvriers [illegible] passèrent à Berlin-Ouest suspendus à un câble métallique tendu [illegible] du mur. Un complice à l'Ouest avait fixé et tendu le câble grâce à une voiture avant que les deux jeunes gens ne s'élancent l'un après l'autre accrochés à une poulie. Il avait utilisé la même méthode qu'un ouvrier de Leipzig, presque vingt ans plus tôt, en 1965 : ce dernier avait confectionné une espèce de nacelle pour sa femme et son fils, qui n'eurent plus qu'à se laisser glisser le long du filin.

L'amour fit se transformer en passeur un jeune professeur français. En 1971, il cacha sa fiancée est-allemande, connue quatre ans auparavant lors d'un voyage, dans deux valises. Celles-ci, reliées par les faces latérales, étaient disposées côte à côte dans le filet à bagages. Le jeune homme occupait un compartiment entier avec des camarades mis dans la confidence, et la jeune femme les rejoignit ultérieurement pour se glisser dans sa cache juste avant que le train ne passe de Berlin-Est à Berlin-Ouest.

Malgré ces succès, franchir le mur ne fut jamais chose facile : au moins 74 personnes [illegible] mortes [illegible] s'y essayant, la plupart sous [illegible] balles [illegible] gardes-frontières. Plus d'une centaine [illegible] été blessées [illegible] des milliers d'autres emprisonnées durant de nombreuses années pour un crime [illegible] défini [illegible] le code pénal est-allemand : « [illegible] *tive de fuir la République* ». ■

1978 : un garde est-allemand en faction sur le mur. LEONARD FREED/MAGNUM

1978 : slogan des maoïstes allemands : « A bas le mur ! » LEONARD FREED/MAGNUM

Mai 1985 : dans le secteur français, du haut d'un mirador d'observation, une Allemande salue une amie à Berlin-Est. RAPP/GAMMA

هكذا من الأصل

jeux

échecs

Nº 1189

6N MAT AIDÉ

(Tournoi [illegible] Winterthur, [illegible])

Blancs : H. SCHOCH

Noirs : P. LITTLEWOOD

Attaque Max Lange.

1. é4	é5	20. Cf6!	T×g3+
2. Cf3	[illegible]	21. f×g3	d3+
3. d4	é×d4	22. Rh2	d2 (q)
4. Fç4	[illegible]	23. Té4!	Dd8
[illegible]	Fç5 (a)	24. T×d1	D×f6
6. é5	d5 (b)	25. [illegible]	Df1
7. é×f6	d×ç4	26. Tg2	[illegible]
8. Té1+ (c)	[illegible]	27. h3 (r)	f6
9. Cç5	Dd5 (é)	28. Cç6	[illegible]
10. Cç3	Df5	29. a4 (s)	b×a4
11. Cç-é4 (f)	[illegible] (g)	30. T×a4	Rd7!
12. g4! (h)	[illegible] (i)	31. Ca5 (t)	[illegible]
13. [illegible] (j)	Dd5	[illegible] Tf4	Dd1
14. f×g7 F×g4!!	[illegible]	33. Cç4 (u)	Fd4!
[illegible]	T×h8	34. h4	[illegible]
16. h3 (l)	Fh5!	35. Tf5	R6! (v)
17. Ff4 (m)	Tg8+	36. Rh3 (w)	Fg1!
18. Fg3 (n)	Cé5! (o)	37. Ca5	Dg4+
[illegible] C×é5!! (p)	[illegible]	38. abandon (x)	

NOTES

a) [illegible] aujourd'hui que le traitement moderne de la « Défense des [illegible] C» (5..., C×é4 ; 6. Té1, d5 ; 7. F×d5, D×d5 ; 8. Cç3, Da5 ; 9. C×é4, F66 ; 10. Cé-g5, 0-0-0) [illegible] bien plus facile à jouer pour [illegible] Noirs que cette « Max Lange », sur laquelle tant d'analystes se sont penchés depuis 1854.

b) 7. [illegible] recommandation [illegible] Steinitz, 6..., Cç4, semble toujours valable : après 7. Ff4 !, d6 ; [illegible] é×d6, F×d6 ; 9. Té1+, Rf8 ; 10. F×d6+, D×d6 ; 11. ç3, Dç5 ; 12. Cb-d2, d3 ; 13. Cd4, C×d4 ; 14. ç×d4, D×d4 ; 15. Df3, Df6 les [illegible] sont égales (par correspondance, Christov – Popov, 1960-61). Par exemple, [illegible] (et non 16. D×d3 ?, D×f2 ; 17. Rh1, D×é1+!), F66 ; 17. D×b7, D×f2+ ; 18. Rh1, Db6 ; 19. D×a8+, Ré7 ; 20. Df3, Cf2+ ; 21. Rg1, Ch3++ nulle par échec perpétuel. La suite 6..., C64 est réfutée par 7. Fd5! comme indiqué par Morphy : 7..., f5 ; 8. é×f6 ; C×f6 ; 9. Fg5, Fé7 ; [illegible] F×f6, F×f6 ; 11. Té1+, Cé7 ; 12. Cé5, F×é5 ; 13. Dh5+, g6 ; 14. D×é5, Tf8 ; 15.Cd2, ç6 ; 16. Cç4!, d6 ; 17. C×d6+, Rd7 ; 18. Fé6+, Rç7 ; 19. C×ç8+ suivi du mat.

c) Si [illegible] f×g7, Tg8 ; 9. Fg5, Fé7 ; [illegible] F×é7, R×é7! ; 11. Cb-d2, T×g7 ; 12. C×ç4, [illegible] 13. Té1, [illegible] et les Noirs sont bien.

d) Et [illegible] 8..., Rf8 [illegible] 9. Fg5!, g×f6 (si 9..., Dd7 ; 10. Fh6!, gxh6 ; 11. Dd2) ; 10. Fh6+, Rg8 ; 11. Cç3!, Fg4 ; 12. C64, b6 ; 13. ç3, Cé5? ; 14. C×é5!, F×d1 ; 15. Cd7!, Fé7 ; 16. Cé×f6+, F×f6 ; 17. T68+!, D×é8 ; 18. C×f6 mat.

e) Il y a ici deux fautes à ne pas commettre : 9..., D×f6 [illegible] 9..., [illegible] à [illegible] 10. C×é6, f×é6 ; 11. Dh5+ et 12. D×ç5.

f) 11. g4, Dg6! ; 12. f×g7, Tg8! [illegible] 11. C×é6, f×é6 ; 12. f×g7, Tg8 sont favorables aux Noirs.

g) 11..., Fh6 [illegible] perdant comme l'a montré Tchigorine [illegible] Teichmann à Londres en 1899 : 12. f×g7, Tg8 ; 13. g4!, Dg6 ; 14. C×é6, F×é6 ; 15. Fg5!, T×g7 ; 16. Df3!, é5 ; 17. Cf6+, Rf7 ; 18. h4!, b6 ; 19. Cé4+, Ré6 ; [illegible] h5 ou 16..., Rd7 ; 17. Cf6+, Rç8 ; 18. Tx66, Dxg5 ; 19. [illegible] Quant à la défense 11..., Ff8 de Rubinstein, elle paraît bien risquée après 12. C×f7!, R×f7 ; 13. Cg5+, Rg8 ; 14. g4!, Dg6 ; 15. T×é6!, g×f6 ; 16. Df3, Rg7 ; 17. [illegible] Cd8 ; 18. Té4, h5 ; 19. T×d4. Le mieux [illegible] le grand roque joué par Albin contre Tchigorine [illegible] 1897 à Berlin.

h) Bien mieux que 12. f×g7, Tg8 ; 13. C×ç5, D×ç5 ; 14. T×é6, f×é6 ; 15. C×é6, Dd5 ; 16. C×d8, T×g7 et les Noirs sont actifs.

i) Il faut faire très attention à chaque pas : si 12..., Dd5 ? ; 13. f×g7, Tg8 ; 14. Cf6, Dd6 ; 15. Cg-é4, Dé5 ; 16. f4, d3+ ; 17. Rg2, Dd4 ; 18. [illegible] ou bien 13. C×é6, f×é6 ; 14. f×g7, Tg8 ; 15. Cf6, Dd6 ; 16. C×g8, T×g8 ; 17. Fb6, d3 ; 18. Df3, Cd4 ; [illegible] Df7 [illegible] [illegible].

j) [illegible] 13. C×é6, f×é6 ; 14. f×g7, Tg8 ; 15. Fb5!, d3! ; 16. ç3, Fé7 ou Fd6 ou d2, à noter l'insuccès de 13. f4 : 13..., d3+ ; 14. Rg2, Dd5 ; 15. f×g7, Tg8 ; 16. f3, F×f5!! ; 17. g×f5, T×g7 ; 18. f6, Tg6 ; 19. Rh1, Td-g8 ; 20. Cf3, [illegible] (Rossolimo - [illegible], 1968).

k) Ce [illegible] T, imaginé par Leonhardt, [illegible] le seul [illegible] pour les Noirs d'obtenir maintenant du contre-jeu.

l) Une bonne défense est [illegible] Si 16. Cf6, D×f3 ; 17. C×g4, D×d1 ; 18. T×d1, Tg8 ; 19. h3, h5.

m) Une idée nouvelle ; après 17. Cf6, D×f3 ; 18. C×h5, Dxh3 ; 19. Ff4, d3! l'attaque des Noirs devient irrésistible. Littlewood prévoyait la suite 17. Cf6, D×f3 ; 18. C×h5, Tg8+ ; 19. Cg3, T×g3+ ; [illegible] f×g3, D×g3+ ; 21. Rf1, D×h3+ ; 22. Rf2, d3+ ; 23. F63, [illegible] ; [illegible] Rf1, [illegible] et nulle par échec perpétuel.

n) Si 18. Rh2 ou Rh1 ?, Df5!

o) Ou 18..., d3 ; 19. Rh2!. Cd4 ; 20. C×d4!, F×d1 ; 21. Ta×d1, D×d4 ; 22. ç×d3, ç×d3 ; [illegible] C×ç5., D×ç5 ; 24. T×d3 et la position est peu claire.

p) Un sacrifice de D justifié.

q) Une erreur. 22..., Dd8! était précis : 23. Ta×d1, D×f6 ; [illegible] ç×d3 (ou 24. Cg4, D×b2), Df2+ ; [illegible] Rh1, D×g3 et les Noirs sont proches du gain.

r) 27. ç3 était nécessaire.

s) Sur 29. Tf4 les Noirs riposteraient par 29..., Dd1 ; 30. T×f6, h5 ; 31. h4, a6 suivi de Fd6 - Dd5.

t) Si 31. C×a7 ?, g6!

u) Si 33. T×f6, h4!.

v) En quelques coups, les Noirs ont renforcé singulièrement leur position.

w) Une erreur terrible en zeitnot et en [illegible] Les Blancs n'ont qu'un seul [illegible] : 37. Ca3, qui permet la variante 37..., Rf6 ; 38. Cç4, a5 ; [illegible] Ca3, F63 ; 40. Ta4, f4! ; 41. g×f4, Df3! ; [illegible] T×a5, F×f4+ ; 43. Rg1, Dd1+ ; 44. Rf2, Dh1, [illegible]

x) Car, après 39. T×g4, f×g4 ou h×g4+ les Blancs sont mat. 37. Rh3, un mat aidé !

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1188

N. KRALINE et Au. KUZNETSOV. 1966.

(Blancs : [illegible] Té4, Fé2, Pa7 et g5. [illegible] : Rg1, Pa2, g6, h5, h2.)

Les Noirs [illegible] mat [illegible] 1..., h1=D+ ; 2. Rg3, Dh2+ et 3..., Df2 mat.

1. Ff3, a1=D ; 2. a8=D!! (si 2..., Dxa8 ; 3. Té1+, Rf2 ; 4. F×a8, R×é1 ; 5. Rg3).

2..., h1=D+!! ; 3. F×h1, Dxa8 ; 4. Té1+, Rh7 ; 5. [illegible] (menaçant mat). Da1! ; [illegible] Tb1! et [illegible] Blancs [illegible]

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

P. PERKONOIA

(1984)

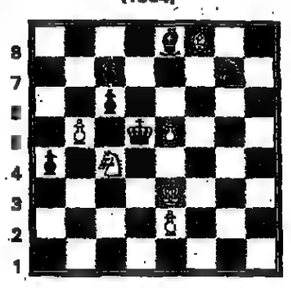

BLANCS (6) : Rd3, Ff8, Cç4, Pb5, é5, é2.

NOIRS [illegible] : Rd5, [illegible] Cg7, Pa4, ç6, ç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1187

LA DÉFENSE ITALIENNE

Pour bien jouer le flanc on [illegible] doit [illegible] utiliser [illegible] conventions compliquées, mais raisonner et *reconstituer les mains adverses* comme le fit ici le fameux champion Benito Garozzo.

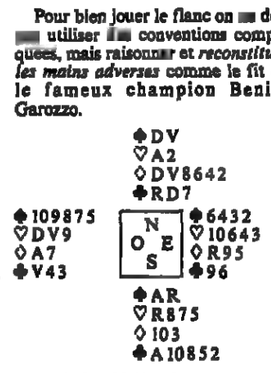

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
de Falco	*Sheehan*	*Garozzo*	*Rose*
passe	1 ◇	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 SA
passe	4 ♣	[illegible]	4 ♠
passe	5 ♣	[illegible]	passe...

Ouest a entamé la [illegible] de Cœur pour le 4 d'Est et le Roi de [illegible] qui a joué le 10 [illegible] Carreau pour le V [illegible] le 2 [illegible] mort. [illegible] *Garozzo, en Est, a-t-il fait* [illegible] CINQ TREFLES ?

Réponse :

Avec le Roi [illegible] Sud [illegible] une longue [illegible] par l'As et As Roi de Pique car, sans le Roi de Pique, il aurait déclaré seulement 2 SA sur 2 Piques. D'autre part il devait avoir un doubleton [illegible] Carreau (Ouest ayant fourni le 7), mais sans l'As de Carreau, sinon il n'y aurait guère d'espoir de chute. Regardez maintenant les quatre jeux : vous allez comprendre pourquoi Garozzo, après avoir pris avec le Roi de Carreau, *a continué Cœur*. La raison est [illegible] s'il contre-attaque Pique, Rose gagnera le contrat (en donnant l'As de Carreau) alors que le retour à Cœur fait sauter la précieuse rentrée de l'As de Cœur.

Effectivement le [illegible] dut rejouer Carreau pour les [illegible], mais de Falco prit avec l'As de Carreau et *il rejoua Cœur* pour faire couper le mort et le raccourcir. Rose coupa avec le 7 de Trèfle, mais il n'arriva pas [illegible] se débarrasser de son dernier Cœur, et il ne put empêcher Ouest de faire le Valet de Trèfle.

On [illegible] la donne précédente combien il [illegible] important en flanc de bien reconstituer les mains adverses, mais c'est également indispensable [illegible] le jeu [illegible] comme le prouve ce [illegible] qui a contribué, il y a deux ans, [illegible] la victoire des jeunes Français au Championnat d'Europe junior.

Ann. : S. don.Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Elsenb.	[illegible]	[illegible]	*Ferraro*
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 ♡	passe
[illegible] ♡	passe	[illegible] ♣	contre
5 ◇	passe	6 ♡	passe...

Après [illegible] pris l'entame [illegible] 7 de Pique avec l'As sec [illegible] mort, [illegible] déclarant a joué l'As de Carreau sur lequel est tombée la Dame d'Ouest. [illegible] *Eric Eisenberg en Sud a-t-il* [illegible] ce PETIT [illegible] A CŒUR contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 282

SAKALAUSKAITE A CANNES

Championnat du [illegible] féminin 1986 (Cannes, Palais des festivals)
Blancs : Sakalauskaite (URSS)
Noirs : Kaczmaryk (Pologne)
Ouverture : Raphaël

1. 33-29	19-24 [illegible]	17. 46-41	30-35
2. 39-33 (b)	14-19	18. 37-32	17-22
3. 44-39	19-24 (c)	19. 28×17	11×22
4. 50-44	20-25 (d)	20. 32-28	7-11
5. 29×20	25×14	21. 28×17	11×22 (l)
6. 35-30	13-19	22. 41-37	1-7
7. 33-29	8-13	23. 37-31	7-11! (m)
8. 39-33	2-8 (n)	24. 34-29! (n)	4-10
9. 42-38	14-20	25. 44-39 (o)	10-15 (p)
10. 38-32 (f)	10-14	26. 33×22 [illegible]	22×24
11. 48-42 (g)	5-10 (h)	27. 25-20	14×25
12. 31-26 [illegible]	[illegible]	28. 34-29 (r)	24×33
13. 29×20	15×24	29. 39×19	[illegible]
14. 32-28	23-32	30. 26-21	[illegible]
15. 37×28	10-15 (k)	31. [illegible] (s)	aband.
16. 41-37	24-30		

NOTES

a) Dans le [illegible] championnat du monde féminin (*le* [illegible] du 23 mars 1986), E.-Altsjoel (GMI-URSS), vainqueur [illegible] l'épreuve, répliqua, également contre la polonaise Kaczmaryk, 1... (18-22), [illegible] furent [illegible] brèves, la championne du [illegible] plaçant [illegible] belle combinaison [illegible] suit : 2. 32-27 (13-18) ; 3. 37-32 (9-13) ; 4. 31-26 (22×31) ; 5. 26×37 (4-9) ; 6. [illegible] (17-22) ; 7. [illegible] (11-17) ; 8. [illegible] (6-11) ; 9. 34-30 (20-25) ; 10. [illegible] (19×30) ; 11. 35×24 (14-20) ; 12. [illegible] 28 (16-21) ; 13. 37-32 (11-16) ; 14. 41-37 (1-6) ; 15. 47-41 (9-14) ; 16. [illegible] (21-27) ; 17. 32×21 (16×27)! [illegible] la [illegible] en plaçant [illegible] un pion taquin à 27 ; les Blancs poursuivirent par 18. 44-39, sanctionné aussitôt par E. Altsjoel : 18... (27-32)! ; 19. 38×27 (22×31) ; 20. 37×26 (18-23) ; 21. 29×9 (20×47)! ; 22. 9×20 (25×14)!, +. Actuellement, E. Altsjoel et Sakalauskaite, [illegible] d'armes, mais âprement rivales, demeurent intouchables.

b) On entre dans le système Roozenburg notamment par 2. [illegible] (20-25) ; 3. [illegible] (14-19) ; 4. 38-33 (10-14) ; 5. [illegible] (17-22) ; 6. [illegible] (14-20) ; 7. 30-24 (19×30) ; 8. 35×24 [l'une des caractéristiques du système Roozenburg] (11-17) ; 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (16-21) ; 11. 31-26 (21-27) ; 12. 48-42 (6-11). ; 13. 38-32 (27×38) ; 14. 43×32 (11-16) ; 15. 42-38 (1-6) ; 16. 41-37 (7-11) ; 17. 50-44 (9-14) ; 18. 46-41 (14-19) ; 19. 40-35 (19×30) ; [illegible] 35×24 [nouveau pion taquin] (4-10) ; 21. 45-[illegible] (10-14) ; 22. 37-31 (22-27) ; 23. 31×22 (18×27) ; 24. [illegible] (16×27) ; 25. [illegible] (13-18), [illegible] Les Blancs [illegible] quitté le système Roozenburg [E. Altsjoel - Barbara Graas, championnat du monde [illegible] Cannes]. La partie fut nulle au cinquante septième temps.

c) 3. ... (10-14) ; 4. 50-44 (5-10) ; 5. 31-26 (23-28) ; [illegible] 33×22 (18×27) ; 7. 32×21 (16×27) ; [illegible] 39-33 (17-22) ; 9. [illegible] (13-18) ; 10. 48-43 (9-13) ; 11. [illegible] (19-25)! ; 12. 30×19 (14×23) ; 13. 37-31 (3-9) ; 14. [illegible] ((20×29) ; 15. 33×24 (9-14) ; 16. [illegible] (14-19) ; 17. [illegible] (19×30) ; 18. 25×34 (10-14) ; 19. [illegible] (13-19) ; 20. [illegible] (8-13) ; 21. 34-30! (15-20) ; 22. 47-42!! (20-25) ; 23. [illegible] [combinaison sur le thème du triple choix] (22×33) ; 24. 31×22 (25×34) ; 25. [illegible] (18×27) ; 26. 29×20!, + [Djedje-Henry, tournoi de Yopongon, *le Monde* du 18 juillet 1981].

d) Un [illegible] défensif conditionné par ce face-à-face avec Sakalauskaite.

e) Avec beaucoup de sang-froid, la [illegible] des Noirs [illegible] sans faute dans ce [illegible].

f) Ce [illegible] pose les premiers [illegible] problèmes aux Noirs sur leur [illegible] gauche, dont le développement [illegible] des interrogations.

g) Autre coup fort dans ce type de début moderne où le pion pivot (pion dont le champ d'action est le plus vaste) se trouve très tôt mobilisé.

h) La présence d'un vigile d'inhibition à 25 peut déjà faire craindre le pire. Si les Noirs se limitaient à une partie classique au centre, sans doute auraient-ils joué 11. ... (4-10), qui écarte les risques ultérieurs de [illegible] de dame à 5. Mais le noble jeu revêt, autre vertu cardinale, un caractère à tout instant multiforme.

i) Et se dessine l'esquisse d'une stratégie d'enveloppement.

j) Le meilleur ; les Noirs ont résolu avec beaucoup d'opportunité le problème [illegible] développement [illegible] leur aile gauche [illegible] s'empresseront de se placer à l'abri d'un coup de dame à 5. Ils apporteront ainsi une illustration très claire de cette autre vertu cardinale.

k) C'est [illegible] Sur 15. ... (17-21) ; 16. 26×17 (12×21) ; 17. [illegible] (21-26) ; 18. [illegible] (7-12) ; et [illegible] Blancs dament à la case 5, comme suit : 19. 35-30 (24×35) ; 20. 25-20 (18×25) ; 21. [illegible] 22 (18×27) ; 22. [illegible] 32 (27×29) ; 23. 34×5, les Noirs prennent aussitôt la dame 23. ... (4-10) ; 24. 5×7 (1×12), N + 1.

l) Les Noirs font toujours jeu égal.

m) Et non 23. ... (6-11) ; 24. [illegible] (35×24) ; 25. 33-29 (24×33) ; [illegible] (7-11) ; 27. [illegible] 17 (12×21) ; [illegible] 26×17, B + 1.

n) Coup positionnel qui offre la faculté soit de réactiver le pion à la bande (pion à 25) par 29-24, soit d'envisager de placer une combinaison en six temps à très brève échéance.

o) Incitant les [illegible] à venir, suite positionnellement logique, à la case centrale 23.

p) Logique positionnelle mais qui, sur le plan tactique, provoquera l'aspiration sans retour dans un tourbillon.

q) Les Blancs placent alors une combinaison [illegible] à une case damante.

r) Ouvrant la voie vers la case 4.

s) Il ne faut pas damer à 2 puisque la [illegible] prise aussitôt, [illegible] de l'avantage numérique d'un pion.

ERRATUM. — *Le numéro de l'étude : « Amour pour Lvov », publiée [illegible] Monde [illegible] 26 juillet, [illegible] et non le 280 comme il a été imprimé par erreur.*

PROBLÈME

L. WEISS

(1926)

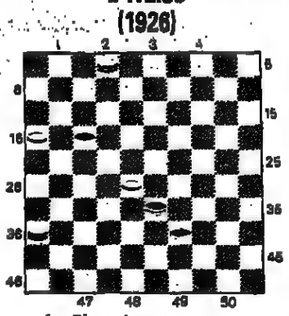

Les Blancs jouent et gagnent.

■ SOLUTION : *2-7 ! (33×22) [illegible] 9!! [les nouveaux [illegible] portent en général, [illegible] cours [illegible] premiers [illegible]tres, le vif [illegible] leur [illegible] sur [illegible] problèmes à effectifs [illegible] réduits. Combien d'entre [illegible] auront décelé les deux premiers coups des Blancs après plusieurs heures de recherches ?] (35-43, a, b) 7-34!!, les Noirs sont [illegible] :*

1) (43-48) [illegible] (48×30) 25×11..., +.

2) (43-49) [illegible] (49×21) 16×27, +.

a) (39-44) 7-40 (44×35) 9-18, [illegible] +.

b) (17-21) 16×27 (39-43) 9-25!! les Noirs sont mat.

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 418

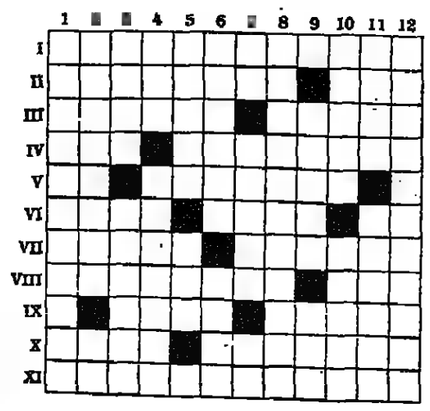

Horizontalement

I. Faux. – II. Moutonnière. [illegible] font [illegible] décor, ils [illegible] même riche. – III. Fera bien [illegible] le [illegible] Plus charmant, [illegible] plus ou moins prometteur qu'un bébé phoque. – IV. Multinationale. [illegible] sur sa monture. – V. On le vit aux quatre coins du [illegible]. Elle a quelque [illegible] de [illegible]. – VI. [illegible] mai- [illegible] du poète. Mal élue. Pour l'enveloppe de la [illegible]. – VII. Choi- [illegible] deux Corses. Montrerai quelque audace. – VIII. Certains, maintenant, ne connaissent plus de frontières. [illegible] la salle. – IX. Une des tribus. [illegible] le vent pour les pilotes, mais au vent pour [illegible] pâtissiers. – X. Apparais. Elle [illegible] dire – faire – ce qu'il faut. – XI. Traquent toute contestation.

Verticalement

1. Ce qui arrive aux I. – 2. Elle a choisi son champion. Voyelles. – 3. Il peut ainsi s'en aller au soleil. Faisait plus d'un pli. – 4. Précède. Mit à bon port. – 5. Il n'est pas trop difficile à avaler. Réussi sur le court. – 6. Elle nous aura éreintés. Ferai du chemin. – 7. Bonne [illegible]. L'anti-Œdipe. En droit. – 8. Le prince le fera. – 9. On l'a perdue, à Paris. Peut être positif, dans un sens. – 10. Si on la cherche, on la trouvera. Piquer ou plaire ? – 11. Il ne manque pas de poids. Manque [illegible]. – 12. On peut [illegible] juger authentiques.

SOLUTION DU Nº 417

Horizontalement

I. Vadrouilleuse. – II. Obéisse. Aston. – III. Yeble. Facteur. – IV. Atèles. Né. Rso. – V. Gîte. Ore. Situ. – VI. [illegible] Trio. Panel. – VII. Usité. Deak. Ne. – VIII. Savetier. Indu. – IX. Enr. Raucheurs. – X. Sténographiée.

Verticalement

1. Voyageuses. – 2. Abêtissant. – 3. Débet. Ivre. – 4. Rillette. N. – 5. Osée. Rétro. – 6. Us. Sol. Iag. – 7. Ief. Rôdeur. – [illegible] L. Ane. ERCA. – 9. Lacé. Pa. Hp. – 10. Est. Sakieh. – 11. Utérin. Nui. – 12. Sous-tendre. – 13. Enrouleuse.

FRANCOIS DORLET.

anacroisés

Nº 418

Horizontalement

1. EEILQSUX. – 2. DEIJSSZ. – 3. AAAGNTY. – 4. EEGIOST. – 5. AAEEGLS. – 6. EEIMPRRS (+ 2). – 7. EEEINRRT (+ 1). – [illegible] ALOSSU (+ 1). – [illegible] AEEGMNS (+ 6). – 10. EEPPSST. – 11. AEORST. – 12. CELOTY. – 13. AEGILNSU (+ 2). – 14. AAIMRT (+ 5). – 15. AACL. NOTU. – 16. EEMMNOPR. – 16. EEMMNOPR. – 17. AEEENSS. – 18. ACEEENR.

Verticalement

[illegible] AELLOSY. – 20. AACDEMP. – 21. AACEEILR. – 22. ENOSSST. – 23. EHIMNTY. – 24. AEEGLLM. – 25. AEGRSSU (+ 1). – 26. ACDEEGL. – 27. DEEIMNSV (+ 1). – 28. EGIIPST. – [illegible] AANNNO. – 30. EEILOSS. – 31. CEGIORT. – 32. AEIRRSS (+ 2). – 33. AILNPTU. – 34. DEEEGIR (+ 1). – 35. AEELORZ. – 36. EEOSSSU.

Les anacroisés sont des mots [illegible] définitions sont remplacées par [illegible] lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

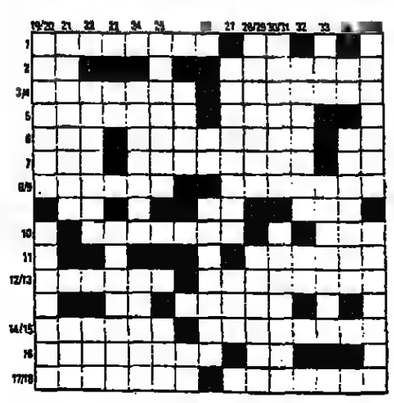

SOLUTION DU Nº 417

Horizontalement

1. TRAHIMES. – 2. KALIUM, POTASSIUM. – 3. OISIVES. – 4. NUPTIAL. – 5. TONSURE (SUERONT, TOURNES, TUERONS, USERONT). – 6. MAGYARE. – 7. USANTES (SUANTES). – 8. NIELLER. – 9. VROMBIR. – 10. FIDUCIE (ACQUISITION D'UN NANTISSEMENT). – 11. APHÉRÈSE, SUPPRESSION D'UNE SYLLABE INITIALE. – 12. ETHYLES. – 13. SERMONNA (MARONNES, RAMENONS). – 14. CNEMIDE (MEDECIN). – 15. RESSEME. – 16. ASSISES (ASSISSE).

Verticalement

17. [illegible] – 18. VALSER (VELARS, SERVAL, LARVES). – 19. SHARPIE, PETIT VOILIER (HARPIES). – 20. ARPENTA (TRÉPANA). – 21. ROHARTS, IVOIRE DE [illegible] – 22. BRYONE, PLANTE GRIMPANTE. – 23. INIQUITE. – 24. EOLIENS (INSOLEE, NOLISEE, OLEINES). – 25. ARSENIE (AERIENS, ENRAIES, ANERIES, ANIERES, RAINEES). – [illegible] SIEMENS (MESSINE). – 27. LIBYENS. – [illegible] AVEUGLE. – 29. ADULTES (DELUTAS) – 30. ISOLABLE. – 31. CASSIS. – 32. METREUR (MEURTRE). – 33. SEVICES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Voyages

PHILET/SIPA PRESS

VOJA/SIPA PRESS

« Il faut passer par Kuala-Lumpur pour avoir confirmation que ces sultanats fédérés, ces plages, ces jungles, ces montagnes inaccessibles, ces îles distantes de 1 000 kilomètres de la capitale, ces Malais, ces Chinois, ces Indiens et d'autres forment bien un seul et même Etat. Où l'on s'évertue, à grand-peine, à ne plus parler la seule langue que tout le monde connaît : l'anglais... et à instaurer une langue minoritaire : le malais. »

BERSUDER/SIPA PRESS

PEUPLES ET PAYSAGES MALAIS

par Alain Hervé

UN soleil de bronze se couche sur Kuala-Lumpur. Un cirque de montagnes qui encercle la capitale poudroie d'une brume incandescente. L'ascenseur extérieur de l'hôtel déploie la ville, avec ses gratte-ciel à fioritures arabisantes. Deux heures plus tard, tout est bleu de sommeil. Des chiens aboient tout au long de Jalan-Tuanku. A 5 heures du matin, le muezzin chante pour la première fois.

Un camp de mineurs d'étain, il y a à peine cent ans ; aujourd'hui, une capitale qui se veut agressivement moderne, en compétition avec Singapour pour devenir le carrefour du Sud-Est asiatique. Des centaines d'employés repeignent les bordures noires et blanches des trottoirs, tondent un gazon qui tient, de la jungle voisine, sa vigueur.

Cocteau l'avait appelée « Kuala l'impure », mais le qualificatif conviendrait mieux à sa voisine Bangkok. Ici, l'étiquette musulmane associée au puritanisme chinois a pris la succession du bon ton colonial anglais. Les derniers planteurs à la retraite somnolent devant leur stinga (whisky) sous les ventilateurs du Colloseum, bar d'époque, avec serveurs octogénaires en livrée blanche.

Il faut passer par cette ville pour avoir confirmation que ces sultanats fédérés, ces plages, ces jungles, ces montagnes inaccessibles, ces îles distantes de 1 000 kilomètres de la capitale, ces Malais, ces Chinois, ces Indiens et d'autres forment bien un seul et même Etat. Où l'on s'évertue, à grand-peine, à ne plus parler la seule langue que tout le monde connaît : l'anglais, et à instaurer une langue minoritaire : le malais. A tel point que, ici – est-ce le seul endroit au monde ? – les taxis ne s'appellent plus taxis mais teksis, si j'en crois l'inscription que portent ceux stationnés devant la gare néomauresque, où je me retiens de monter dans le train qui fume et gronde le long des quais et qui, ses rideaux de soie blanche flottant par les vitres ouvertes, s'en va en quelques jours monter, en fusant la vapeur, jusqu'à Bangkok, traversant rizières et rivières en crue, jungle et viaducs de vertige.

Mais c'est l'avion, qui tricote l'unité de ce pays, qui, en quelques heures, permet de passer des îles vierges et déjà touristiques de Lankawi au nord, jusqu'aux bidonvilles primaires du Sarawak à Bornéo, au sud.

Difficile de remettre de l'ordre dans ce qu'on voit d'un aéroport à l'autre, dont l'inventaire hétéroclite formera bientôt l'image que l'on va emporter du pays et se substituera aux bribes de ce qu'on avait lu, vu à la télé avant de partir. Entre autres, ce *Kriss malais*, un roman d'aventures dont j'ai oublié l'auteur mais qui formait le centre de ma culture malaise d'adolescent, à base de pirates aux muscles secs, la tête enturbannée, dévalant vent arrière, sur leur jonque, le golfe de Siam.

Au-delà de Kuala-Lumpur, de « Kuala l'impure », comme dira Cocteau, il y a des îles, des montagnes, des jungles et des odeurs d'épices. Et des villes dont on ignorait jusqu'au nom.

Au lieu de quoi je trouve à Penang une chambre en peluche rouge dans un hôtel colonial vieux à souhait, l'Eastern and Oriental, entouré de frangipaniers qui atteignent trois étages de haut et sont peuplés de corbeaux géants, gris fer. Je trouve un temple, le Chor Soo Kong, rempli de serpents endormis par les fumées d'encens ; un Américain, Dave, dans une rue surchauffée de George-Town, qui prend des brevets sur des prothèses en bambou et qui, devant une bière glacée, m'informe de ce qu'il vient de découvrir : le sexe des femmes asiatiques a un goût de fleurs.

Je trouve la statue géante d'une déesse du Pardon ; des bords de route massacrés au désherbant, avec des palmiers *Caryota* agonisants après l'averse chimique de 2, 4, 5, t. Je découvre le *steam boat*, version chinoise de la soupe de poissons, où l'on cuit soi-même vingt ingrédients sur un poêle à charbon de bois, au centre de la table, et que je partage avec Ismal Ibrahim, qui porte une cravate noire par 43 °C de chaleur, et Shah, une jeune femme malaise qui fait ressortir, dans la fraîcheur de ma mémoire, une phrase lue quelque part dans Anthony Burgess : *« C'est en Malaisie que l'on trouve les plus belles femmes du monde... »*

Au dessert, Ibrahim me propose de goûter les fruits frais du palmier palmera, dont j'ignorais l'existence, mais qui se révèle être un Borassus dont on trouve les mêmes fruits, en boîte, chez les épiciers vietnamiens, place Maubert à Paris.

Je vois encore, avant de quitter Penang, que les jeunes gens à motocyclette ont adopté la mode d'enfiler leur blouson à l'envers, le dos devant, et l'un d'eux a peint en lettres vertes sur le nylon rose : *« Lee loves Liza. »* On me raconte l'histoire du découvreur britannique Francis Light. Il s'impatientait que les indigènes prissent trop de temps pour défricher un terrain. Il chargea la gueule d'un canon de dollars et tira le coup dans la brousse, qui fut incendiée en un éclair.

J'apprends, enfin, que c'est l'île de la noix de muscade, titre qu'elle partage avec Grenade, aux Antilles. J'achète un flacon de noix de muscade qui guérit les maux de tête, les piqûres de moustiques et le mal de mer.

A Malacca, dans ce vieux comptoir qui leur doit sa renommée depuis six siècles, j'attendais toutes les autres épices. Je trouve une seule odeur. Mais si riche, que je commence de la sentir dès Jalan-Bandar-Hilir, la rue qui circule entre les vieux bâtiments coloniaux hollandais barbouillés d'un enduit à la chaux couleur sang de bœuf. L'odeur me mène à la rivière, passant devant des maisons chinoises ouvragées comme des coffrets d'ivoire polychrome.

J'arrive enfin au quai, où une foule décharge des sampans de charbon de bois. Le passage des coolies sur la passerelle formée d'une seule planche qui ploie au-dessus de l'eau grasse, la pesée des paniers devant un Chinois assis, blanc et éléphantesque, tout cela baigne dans l'odeur. Elle devient si forte, à ce point d'où elle tire son origine, qu'elle en trouble la vue. Cette odeur de putréfaction complexe émane d'un tas de grains en décomposition abandonnés au soleil.

A Malacca encore, le mur d'enceinte de la prison est, sur tout son pourtour, peint de fresques représentant des paysages de montagne, des cascades, des forêts de pins, des glaciers, des torrents d'où jaillissent des truites. Obscure métaphore de la liberté encerclant sa privation. Au Rajas's Wheel, un phénomène de physique amusant : l'eau de ce puits possède la propriété de former une coupole liquide sur un verre plein, avant de déborder. Dernière image pour l'inventaire de bibelots, un chapelet de tombes sur la forme d'un ventre de femme enceinte, pour que l'on sorte du monde de la même manière que l'on y est entré.

Pour moi, je suis parti pour Bornéo. Je survole la mer de Chine, des îles de cocotiers et de plages dont je vérifie l'existence sur la carte. Qui connaît Natuna et Ananbas lorsque toute l'Europe veut bronzer, ensemble, à Saint-Barthélemy ? L'avion survole à quelque distance d'une ville dont j'ignorais le nom, Kuchin, mais dont l'existence est indiscutable, puisque signalée par plusieurs gratte-ciel.

Le temps de voir au loin le palais du Raja blanc, James Brook, un Anglais qui partit à la découverte de l'Est sur sa goélette *la Royaliste*, se tailla un empire sur cette rive, au dix-neuvième siècle. Et je suis parti en 4 × 4 japonaise, avec un couple de vieux Danois et un jeune guide chinois, pour la rivière Skrang, où l'on doit dormir dans une *long house*, une « maison longue » dayak. Dormir se révèle impossible, car les poulets dayaks, qui courent sous les pilotis de la « long house », chantent au début, au milieu et à la fin de la nuit et dans les intervalles.

(Lire la suite page 16.)

La Revanche des Championnats du Monde

Karpov-Kasparov

LE MATCH AU SOMMET EN DIRECT DE LONDRES

commenté par Alain Fayard Maître National

Faites le 36-15 sur votre minitel, tapez OBS puis ECH.

هكذا من الأصل

escales

NOS ANCÊTRES LES CELTES

A l'abbaye de Doualas, dans le Finistère, une grande et remarquable exposition sur les Celtes. Mais qui étaient les Celtes ?

LES casques [redacted] Canosa (Italie [redacted] Sud), d'Agris (Charente) et d'Amfreville (Eure) : les pièces maîtresses [redacted] trésors [redacted] Tayac (Gironde), de Weiskirchen, [redacted] Waldalgesheim [redacted] de Reinheim (Allemagne fédérale), d'Erstfeld (Suisse) ; le chaudron d'argent [redacted] Gundestrup (Danemark) ; [redacted] collier [redacted] Tréglonou (Finistère). Ce ne [redacted] que quelques-uns [redacted] cent cinquante objets – [redacted] originaux pour 92 % d'entre eux – qui sont réunis pour la première [redacted] grâce [redacted] l'exposition « Au temps des Celtes, cinquième-premier [redacted] avant Jésus-Christ », qui [redacted] présentée [redacted] l'abbaye [redacted] Daoulas (Finistère) jusqu'au 14 septembre.

[redacted] exposition [redacted] aux [redacted] est une sorte de [redacted] début de novembre [redacted] par M. Jean-Yves Cozan, député [redacted] vice-président du [redacted] général du Finistère, président des associations Abbaye de Daoulas et Art [redacted] culture, [redacted] M. Jean-Paul Le Bihan, professeur d'histoire et archéologue municipal [redacted] Quimper, l'exposition s'est [redacted] le 13 juin.

En sept mois et demi, M. Le Bihan a fait [redacted] tour des musées européens [redacted] objets celtes majeurs, [redacted] convaincu [redacted] conser[redacted] obtenu le prêt – inespéré – [redacted] objets. De son côté, [redacted] dans le même laps de temps, M. Jacques Pasquet, muséologue du [redacted] traditions populaires de Paris, [redacted] un [redacted] vide de l'abbaye [redacted] Daoulas en une salle d'exposition garnie de vitrines modulaires (donc réutilisables) et blindées, où il a installé les objets arrivés [redacted] Daoulas, bien sûr, dans les derniers jours qui ont précédé l'ouverture [redacted] l'exposition.

Quarante mille visiteurs

Le succès [redacted] l'exposition – 14 000 visiteurs au bout d'un mois, plus de 40 000 probablement [redacted] la mi-septembre – s'explique [redacted] à la [redacted] par le rassemblement, unique [redacted] ce jour, [redacted] la [redacted] d'objets exceptionnels, par [redacted] présentation agréablement didactique [redacted] vestiges. [redacted] réussite n'aurait pas [redacted]sible [redacted] les [redacted] financiers généreusement donnés par le département du Finistère, la région de Bretagne, la ville [redacted] la sous-direction [redacted] l'archéologie du [redacted] de la culture.

« *Nos* [redacted] *les Gaulois.* » L'expression [redacted] tellement rabâ[redacted] par [redacted] générations d'éco[redacted] qu'elle en [redacted] devenue une de ces formules [redacted] faites dont [redacted] ne [redacted]. Au fait, qui [redacted] Gaulois ? Un groupe celte. Jusque-là, [redacted] de problème. Mais [redacted] se complique lorsqu'on s'interroge sur les Celtes.

Le nom des Celtes apparaît [redacted] avant Jésus-Christ chez [redacted] auteurs [redacted] pour désigner [redacted] populations vivant au nord du système alpin. [redacted] zone plus [redacted] moins [redacted] de la Bourgogne [redacted] de [redacted] Champagne [redacted] la [redacted] et [redacted] au Palatinat.

Une nébuleuse de groupes

Très vite, elle [redacted] l'ouest (la [redacted] atteindra la Bretagne au cours du [redacted] siècle), vers [redacted] sud (Rome sera prise en – 385, après [redacted] été sauvée [redacted] première fois par les [redacted] du Capitole, et les Gaulois s'installeront dans le nord de l'Italie) [redacted] le [redacted] (Delphes tombera en – 279 et de là les Galates passeront en Asie mineure).

Il ne s'agit sûrement pas de migrations massives. De même, il n'y [redacted] pas d'« empire » celte, mais plutôt une nébuleuse de groupes indépendants [redacted] autres, parlant des langues [redacted] dialectes [redacted] indo-européens et apparentés entre eux. Outre [redacted] langue, [redacted] Celtes ont en commun, au moment [redacted] leur expansion, l'usage du fer et un art dont les décors, influencés par ceux des Grecs, des Etrusques [redacted] Romains, sont un subtil mélange de motifs [redacted] de motifs humains avec passage insensible des uns aux [redacted]. L'expansion des Celtes coïncide avec le deuxième âge du fer – [redacted] culture [redacted] La Tène (ou laténienne), du nom du site éponyme suisse, – qui [redacted] poursuivra jusqu'à la conquête romaine.

Pendant longtemps, [redacted] assimilé Celtes [redacted] culture laténienne. Aujourd'hui, [redacted] spécialistes [redacted] moins catégoriques. Il [redacted] que [redacted] n'ont pas surgi brusquement au milieu [redacted] l'Europe. Ils y [redacted] probablement arrivés longtemps auparavant [redacted] avaient eu le temps de se mêler aux populations arrivées avant eux. En tout cas, il y [redacted] indéniable entre [redacted] cultures de l'âge du bronze (fin du [redacted] millénaire [redacted] Jésus-Christ), du premier [redacted] du [redacted] (la culture dite de Hallstatt, du nom du site éponyme autrichien, qui a commencé vers – 1 000) et celle de La Tène.

[redacted] Celtes de La Tène n'ignoraient pas totalement l'écriture : ils ont laissé quelques inscriptions, [redacted] malheureusement, rédigées dans leur langue [redacted] alphabets [redacted], latin ou ibère. Mais ils n'ont laissé aucune histoire écrite. Ce qu'on sait d'eux [redacted] d'auteurs [redacted] ou latins : c'est là une documentation de deuxième ou troisième main, [redacted]vent marquée des préjugés qu'avaient alors les « civilisés » du [redacted] méditerranéen pour les « barbares » étrangers [redacted] leur monde.

En outre, la [redacted] grande majorité [redacted] constructions celtes, lieux cultuels [redacted] maisons, étaient en bois [redacted] terre [redacted] n'ont donc [redacted] de vestiges importants, [redacted] leur fouille minutieuse révèle [redacted] informations intéres[redacted].

Les restes en pierre d'Entremont (près d'Aix-en-Provence) et ceux de Glanum (près [redacted] Saint-Rémy-de-Provence) sont d'heu[redacted] exceptions. De même, le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme), avec sa construction cubique en os humains disposés avec ordre, et celui de Gournay-sur-Aronde (Oise), [redacted] son fossé rempli de quelque trois mille os d'animaux [redacted] de [redacted] mille armes [redacted] tordues ou cassées, sont uniques chacun en son genre.

Le collier de Tréglonou

Tout [redacted] explique qu'[redacted] notre connaissance il n'existe pas d'ouvrage synthétique [redacted] clair sur l'histoire celte, mais seulement des livres ou des articles fort [redacted] sur tel ou tel aspect particulier [redacted] l'Europe celte.

L'exposition de Daoulas [redacted] d'autant plus intéressante. Elle montre que les Celtes, [redacted] qu'ils [redacted] été, constituaient bien [redacted] culturelle européenne. Bien entendu, la culture celte [redacted] au [redacted] des [redacted] et elle s'est diversifiée [redacted] rameaux régionaux ou [redacted] plus ou moins influencés par les vieux fonds indigènes. Il n'empêche qu'une certaine unité [redacted] perceptible parmi [redacted] variantes. Les torques d'or [redacted] Tayac [redacted] celui [redacted] à Waldalgesheim [redacted] un indéniable air de famille ; [redacted] collier de Tréglonou (Finistère) [redacted] les [redacted] d'oreilles de Chouilly (Marne) semblent [redacted] les [redacted] d'une même parure. Autre exemple : [redacted] fermes gauloises, [redacted] à celles découvertes par [redacted] dans le nord [redacted] la France grâce aux photos [redacted] M. Roger Agache, [redacted] apparaître en Bretagne.

YVONNE REBEYROL.

▶ Abbaye [redacted] Daoulas, Daoulas, [redacted] jours [redacted] 10 h [redacted] 19 h. Jusqu'au 14 septembre inclus. Entrée : 25 F (groupes : 20 F ; réductions : 12 F). Le catalogue (120 F [redacted] l'exposition) [redacted] un [redacted] livre d'art.

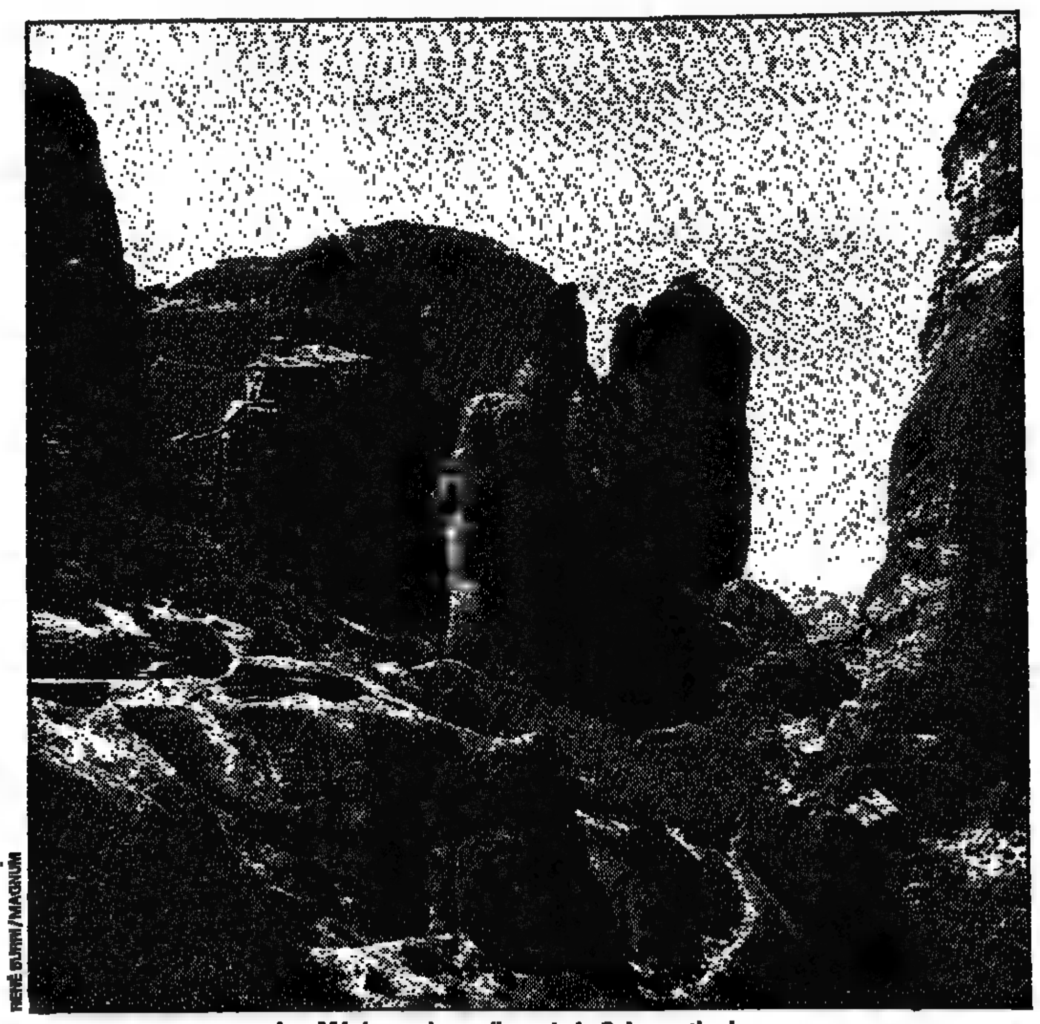

RENÉ BURRI/MAGNUM

Les Météores, hauts lieux de la Grèce orthodoxe.

DES MOINES DANS LES NUAGES

E[redacted] temps-ci, les Météores ne sont plus peuplés d'anachorètes. Ces hauts lieux de la Grèce orthodoxe sont devenus pain bénit par les [redacted] du monde entier ; quant aux moines, ils ont désertés les trois quarts des couvents, coquilles [redacted] sommet des pointes [redacted] grès [redacted] vertigineuses qu'aberrantes [redacted] trouant l'azur de la région du Trikala (1).

[redacted] ont reçu [redacted] nom [redacted] qu'ils [redacted] bien et ne laissent d'ébahir le flot des touristes, nez [redacted] l'air, [redacted] se demandent [redacted] quel [redacted] vouer. Impossible [redacted] pierre dantesques. Comment [redacted] grimpaient-ils les moinillons d'antan ? [redacted] 40 [redacted] de haut ; quant aux vieux, [redacted] pêle-[redacted] au mépris [redacted] mer, au moyen [redacted] grinçants.

[redacted] château [redacted] rien [redacted] en comprendre l'origine, il faut [redacted] qu'au quatorzième [redacted]cle, [redacted] guerres [redacted] Byzance, on imagine [redacted] ces [redacted] petits ermitages, [redacted] l'abri [redacted] brigands [redacted] plus [redacted] y [redacted] règles sévères, support [redacted]rel d'une nature [redacted] en mongolfières ces religieux, esclaves d'un [redacted] démentiel.

Les [redacted] ont bien changé, [redacted] les Météores point. L'air farouche [redacted] fantasmagorique le jour, et d'un tragique [redacted] la nuit : une mystique à faire peur au simple mortel. Où sont les frais vallons des [redacted] au creux [redacted] végétation méditerranéenne et la [redacted] bruissants [redacted] cigales ? [redacted] ce [redacted] plutôt Wagner ou [redacted] Bosch, une sorte de géologie extraterrestre.

Icônes et pains bénits

[redacted] pourquoi comparer ? [redacted] a beaucoup apporté [redacted] kaléidoscope [redacted]. Toujours est-il qu'en [redacted] fin [redacted] ont rangé [redacted] et jeté aux [redacted] à échelle humaine [redacted] un [redacted] la pierre : [redacted] moines qui par « [redacted] d'état » doivent [redacted] remonter, [redacted] rutilant après [redacted] en [redacted] quatre à quatre [redacted] pour ne pas [redacted] en [redacted] du soir. Çà ou [redacted] se tendent les filins d'un téléphérique qui [redacted] dans le vide [redacted] provi[redacted] d'entretien.

[redacted] milliers [redacted] touristes grouillent [redacted] forteresses. Si [redacted] hommes ne [redacted] pas en short, si les femmes ont les bras couverts [redacted] ne [redacted] pas [redacted] mais des jupes [redacted] des genoux, ils sont admis [redacted] certains [redacted] précipices des iconostases ou des [redacted] de [redacted]. On [redacted] distribue [redacted] aussi bons [redacted] ceux [redacted] boulangers [redacted] la ville mais sculptés [redacted].

Stylites par vocation et comme malgré eux, [redacted] – [redacted] de [redacted] aux [redacted] – accrochés [redacted] leurs menhirs cyclopéens, [redacted] le monde de haut. [redacted] profitent sans [redacted] l'érosion d'un [redacted] marin [redacted] n'ont pratiquement [redacted] d'équivalent en Europe. Elles témoignent [redacted] esthétiques de l'écorce ter[redacted] l'homme [redacted] prier [redacted] au-[redacted].

Un [redacted] fait difficilement [redacted] Golgotha [redacted] plutôt au tonnerre [redacted] Jupi[redacted]. Qu'importe [redacted] cohortes d'étrangers ? [redacted] qu'ils contemplent [redacted] impres[redacted] davantage [redacted] singuliers qui l'habitent : quelques [redacted] au [redacted] qui semblent jouer pour un film [redacted] Appalaches ou du Hoggar...

HENRI FESQUET.

(1) [redacted] au nord d'Athènes, via Lamia et Larissa.

LIVRE

VOYAGES MODE D'EMPLOI

JADIS [redacted] voyages [redacted] risqués, dangereux même... Les [redacted] changé. [redacted] que voyager, [redacted] pour [redacted] qui veulent éviter tous [redacted] désagréments qui peu[redacted] surgir à l'occasion d'un déplacement, prévoir. [redacted] en préparant, c'est [redacted] que permet le [redacted] concocté par Philippe Gloaguen, [redacted] *Guides du routard.* Grand voyageur, Gloaguen [redacted] quoi il retourne. [redacted] parle [redacted] spécialiste. [redacted] droit au but. [redacted] clair [redacted]. Un *Voyages* [redacted] *d'emploi,* [redacted] moins [redacted] pages.

Quatre chapitres [redacted] tout [redacted]. Ou presque. Sur [redacted] vacances en France [redacted] l'étranger, les différentes formules d'hébergement (sans oublier campeurs, caravaniers [redacted] randonneurs), [redacted] vacances [redacted] thèmes (sportives, vertes, culturelles [redacted] musicales, sans oublier [redacted] enfants), [redacted] circuits organisés [redacted] voyages individuels, les [redacted] et [redacted] séjours linguistiques, [redacted] voyagistes (qui fait quoi ?) [redacted] agences de voyages (où acheter ?).

On y trouve également des adresses (offices de tourisme, [redacted] spécialisées, etc.) [redacted] des renseignements pratiques sur l'argent en voyage, le courrier, le téléphone et les divers moyens de se déplacer.

Viennent ensuite [redacted] principales étapes du parcours du futur vacancier (papiers indispensables, [redacted] guides, [redacted] bagages, vaccins [redacted] relatifs à [redacted] santé), et une série de tuyaux pour les adeptes [redacted] la photo ou du cinéma.

P. Fr.

▶ *Guide* [redacted] de Philippe Gloaguen, Hachette, 79 F.

PEUPLES ET PAYSAGES MALAIS

(Suite [redacted] la page 15.)

Ils sont relayés par les porcs qui viennent gratter leur dos boueux aux fondations précaires. Les Dayaks eux-mêmes, [redacted] de leur réputation de coupeurs [redacted] têtes, à mi-chemin entre leur mode de vie tribal et le cirque touristique, nous offrent une démonstration chorégraphique. Nous sommes aussi embarrassés qu'eux, mais tout s'arrange lorsqu'on commence de parler avec trois mots d'anglais [redacted] beaucoup de gestes, et que l'on se touche de la main les uns les autres. Nous vérifions une [redacted] de plus que nous sommes des hommes semblables.

Un vieillard, qui prétend avoir quatre-vingt-dix ans, danse seul. Et je retrouve soudain [redacted] personnages du *Kriss malais,* un corps de jeune homme aux muscles d'acier, un ventre creux comme une pomme flétrie, [redacted] souplesse de [redacted]. D'autres nous proposent des objets de leur artisanat, de fabuleuses couvertures tissées [redacted] ikat de [redacted] *(pua kumbu),* [redacted] de figures d'hommes écartelés.

J'apprends de mon guide qu'un cinquième des forêts [redacted] Bornéo [redacted] brûlé, il y [redacted] un an ou deux, il n'est pas très précis. Cela s'est passé de l'autre [redacted] frontière, en Indonésie, où l'on [redacted] d'étouffer l'information. Le [redacted] fut allumé par les exploitants forestiers, qui, nettoient ainsi le sous-bois avant de débiter les grands [redacted] millénaires [redacted] tranformer en contre-plaqué dans leurs usines montées sur roues. Le [redacted] leur ayant échappé, il ne put [redacted] maîtrisé pendant des mois. Lorsqu'on sait que Bornéo est l'une des plus grandes îles de la planète et qu'elle [redacted] couverte d'une des plus vieilles [redacted] primaires qui [redacted] encore, il ne reste qu'à pleurer.

Au Musée ethnographique de Kuchin, où la [redacted] des Dayaks [redacted] mise en vitrine pour se souvenir de ce qu'elle était tandis qu'elle disparaît pour [redacted] place [redacted] progrès, j'ai vu un dentier trouvé dans un [redacted] de [redacted]dile, qu'apparemment ce dernier n'avait pu digérer. ■

▶ Journaliste [redacted] romancier, Alain Hervé a publié *Robinson,* chez Jean-Claude [redacted].

REPÈRES

▶ **TRANSPORTS.** – [redacted] MAS, compagnie aérienne malaisienne, [redacted] par [redacted] au départ [redacted] Paris par 747, le [redacted]manche [redacted] et [redacted] jeudi soir, 12, [redacted] Capucines, [redacted] 75002. Tél. : 47-42-20-28.

Pour se [redacted] : à Penang, [redacted]tern and Oriental, au bord de [redacted] mer, charmant, rénové, [redacted]. A Kuala-Lumpur, [redacted] Pan Pacific, un hôtel-tour où vous serez reçu [redacted] bras ouverts par [redacted] directeur français, Régis [redacted]. A Kuchin, [redacted] Holiday Inn au bord de la rivière. [redacted] Cherating, un [redacted] plus [redacted] Club Méditerranée, sur la côte est sablonneuse.

▶ **REPAS.** – On [redacted] en Malaisie [redacted] les cuisines [redacted] peuples qui y cohabitent. A Penang, faire l'expérience du steam boat chinois [redacted] l'Eden Sea Food, the Foreigners [redacted], au bord de la [redacted] côtière.

▶ **MUSIQUE.** – [redacted] disque publié par Jean Roché, [redacted] collection de « L'Oiseau musicien », sur les oiseaux [redacted] Malaisie. [redacted] repasse dix fois de suite le chant du merle moqueur [redacted] le [redacted] gibbons enregistrés dans le parc national de Taman Negara.

▶ **LIVRES.** – Pour la [redacted] colons, l'œuvre [redacted] Somerset [redacted]gham ; [redacted] Malaisie [redacted] Chinois, Anthony Burgess : pour la Malaisie des palmiers, [redacted] *Malaysia* [redacted] Whitmore, Oxford University Press, à la librairie de la Maison rustique, rue Jacob à [redacted].

هكذا من الأصل

RÉ...

HOTELS DU CALME

Calmes, ombragés, silencieux. Appelons-les des « hôtels de charme ». Notre sélection dans la capitale.

ILS ont leur porte-enseigne : L'« hôtel », rue des Beaux-Arts, où l'on vous montre la chambre d'Oscar Wilde et celle de Mistinguett, et où... il faut réserver des mois à l'avance. Mais voici plus simple, sur le toit de Paris, l'ancien Hôtel Paradis, [illegible] nommé, [illegible] aujourd'hui devenu [illegible] Timhôtel Montmartre. En nom, il a bien perdu au change, mais pour le reste, la séduction demeure. Ouvrant sur les arbres de la place Emile-Goudeau, il a pour voisin le Bateau-Lavoir, et pour perspective l'enchevêtrement des jardins et des balcons fleuris qui forment le premier plan du [illegible] parisien. Chambres pour beaucoup mansardées, silence total. Le décor est sans grande recherche, mais plaisant. Cet [illegible] est l'un des moins chers de ceux que nous avons visités, et l'un des plus délicieux à habiter.

Quelques marches à descendre, voici la place des Abbesses, son métro de carte postale et son église de brique. L'entrée du Regyn's Montmartre [illegible] aussi étroite que discrète. On a la [illegible] prise de débarquer dans un salon installé dans [illegible] cour, où l'on a laissé [illegible] puits de lumière. Sur l'arrière, des jardins. Les chambres donnent soit sur ces jardins et la colline de Montmartre, soit sur la place des Abbesses et Paris. Il est décoré dans un modern' style très dépouillé.

La rive gauche cache quelques hôtels souvent peu connus de la clientèle française, alors que certains Américains y ont leurs pénates saisonnières bien installées. Rue Jacob, ils sont plusieurs, presque à touche-touche, l'Hôtel d'Isly, l'Hôtel des Deux-Continents [illegible] l'Hôtel des Marronniers, tous rénovés, d'un luxe discret, d'un standing moyen. Pour l'accueil, la palme revient à l'Hôtel des Deux-Continents, dont la propriétaire, une vraie grand-mère pour ses pensionnaires, a tapissé chaque chambre avec goût ; elle y a aussi joliment décoré un très agréable salon [illegible] petit déjeuner, et a fort modérément augmenté ses prix. A signaler : deux chambres avec des mini-terrasses au cinquième. Au rez-de-chaussée, un petit jardin intérieur apporte lumière et fraîcheur.

Aux Marronniers, un jardin plus vaste met l'hôtel en retrait de la rue et lui vaut d'être « relais du silence ». Presque en face de la Fondation des sciences politiques, rue des Saints-Pères, l'hôtel du même nom occupe un ancien hôtel du dix-septième siècle. Il a le privilège d'avoir un assez grand jardin, où l'effet d'espace est judicieusement renforcé par des murs de verre. Les dalles dorées du sol, rapportées d'une maison patricienne du Midi, ne jurent pas avec les pierres blondes des murs et du fronton.

Le décorateur n'a [illegible] qu'ajouter quelques touches de couleur : bouquets, et lithographies modernes. Un lieu à la mode : *« C'est l'Hôtel d'Apostrophes »*, nous déclare le propriétaire, flatté de recevoir nombre d'invités de Bernard Pivot. *« Pensez, nous sommes entre Fayard et Grasset ! »*

Les chambres, assez petites, sont très fonctionnelles. On peut aussi s'offrir la plus belle, dont le plafond, peint par l'école de Lebrun, est classé. Avec sa baignoire ovale encastrée dans un podium, c'est le grand luxe, pour pas beaucoup plus cher que dans un Sofitel.

Donnant dans la rue Dauphine, le Relais Christine est une sorte de petit palace. Il exhibe avec peut-être un peu moins de retenue le décor curieusement hispanisant de ses chambres mais n'en n'est pas moins très plaisant avec ses caves voûtées et la patine de sa majestueuses cour d'accès bordée de lions de pierre.

Dans un coin retiré de la place

« La Terre Sainte », surnom donné au quartier de l'église Saint-Sulpice, ne manque pas de petits établissements retirés, sinon monacaux ! Sur la place Saint-Sulpice, à demi caché par le jet d'eau, le Récamier est fort bien rénové au rez-de-chaussée, un peu moins bien dans les chambres, sauf pour qui aime le papier à fleurs années 50. Son charme tient à sa position dans un coin retiré de la place (il est relais du silence) et à l'accueil prévenant de la réception. Classé deux étoiles, c'est un hôtel aux prix tout à fait raisonnables.

Non loin, rue Cassette, se trouve un autre établissement à retenir, l'Hôtel de l'Abbaye Saint-Germain. Il n'a d'ailleurs rien à voir avec une abbaye, puisque c'est un ancien foyer d'étudiants vietnamiens. Rénové il y a treize ans, son succès ne se dément pas. On y accède par une cour abondamment décorée de fleurs blanches, au-delà de laquelle on a la surprise d'une autre cour, dont les murs sont entièrement couverts d'une vigoureuse vigne vierge. L'hôtel a de confortables salons, des chambres assez petites mais soignées, au décor très sobre, dont certaines donnent de plain-pied sur la petite cour.

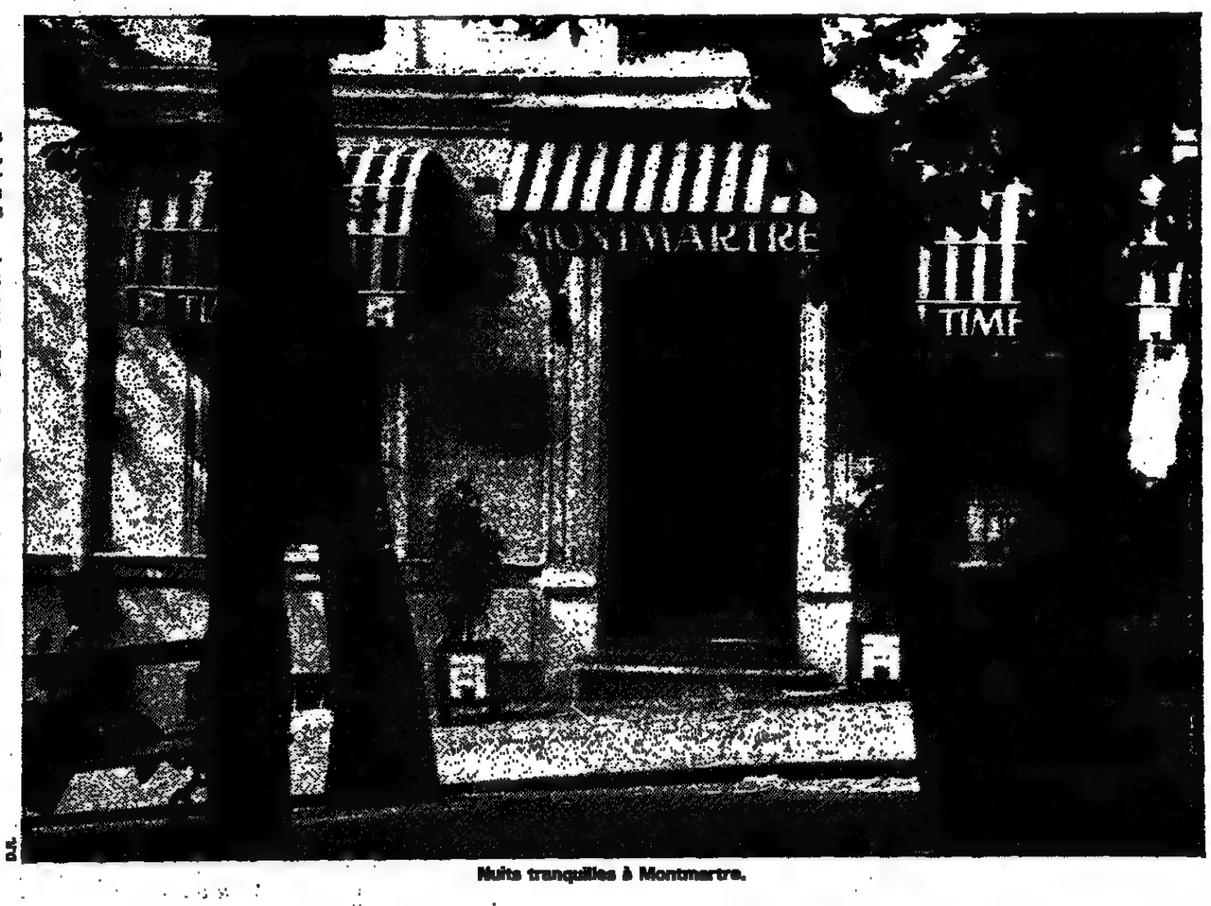

D.R.

Nuits tranquilles à Montmartre.

[illegible] le Luxembourg, la façade un peu [illegible] de l'Hôtel de l'Avenir, rue Madame, dissimule un très charmant établissement au confort et au décor tout britanniques. En trois fois, on peut accéder aux grilles du parc pour son jogging matinal. Mais on peut aussi s'enfoncer avec un bouquin dans les bons fauteuils des salons. Editeurs, professeurs et hommes de lettres se sont soufflé l'adresse.

Coussins et dentelles

Terre d'« hôtels » au sens classique de ce mot, le Marais est pauvre en hôtellerie. Nous avons déniché, rue de Jarente, le modeste Grand Hôtel Jeanne d'Arc, dont les salons refaits en style années 30 offrent profusion de coussins et dentelles. C'est juste derrière la place des Vosges, et bon marché.

Avec davantage de moyens, on peut lui préférer le faste du Pavillon de la Reine, ouvert en mars 1986, qui donne directement sur la place royale d'Henri IV. La décoration est assez semblable à celle du Relais Christine qui a la même propriétaire. La vaste cour [illegible] donnant sur la galerie de la place est somptueuse et il y a un autre jardin à l'arrière. L'établissement compte cinquante chambres, dont beaucoup [illegible] duplex ou en suite.

Trouver autre chose que des Windsor, Claridge ou autres Bristol entre Opéra et Neuilly est souvent difficile. Nous signalons, pour son « bon chic », le Massenet, qui se dissimule dans une petite rue calme derrière le marché de Passy. Des boiseries très vieux style composent une réception chaleureuse. Les chambres sont très vastes, classiques et élégantes, avec toujours un agréable coin salon.

« The only one in Paris » (son slogan fièrement brandi), c'est le Regent's Garden, situé rue Pierre-Demours, derrière l'Etoile. Ce presque parc de 350 mètres carrés n'est qu'un lambeau de celui – immense – qui entourait l'ancienne demeure du médecin personnel de Napoléon III. Le pavillon a trois petits étages à l'architecture un peu kitsch, tout comme [illegible] chambres aux couleurs pâte d'amandes, [illegible] dragée, où abondent moulures et cheminées. Un peu désuet, charmant. On peut passer des heures de grand repos dans ce lieu à l'ambiance presque campagnarde.

MADELEINE DUPUY.

REPÈRES

L'Hôtel (Guy-Louis Duboucheron),
13, rue des Beaux-Arts, [illegible]. Tél. : 43-25-27-22 [illegible] étoiles [illegible] 27 chambres, 800 F) (1).

Timhôtel Montmartre,
11, [illegible] Emile-Goudeau, [illegible]. Tél. : 42-55-74-79 [illegible] étoiles, 37 chambres, de [illegible] à 310 F).

Regyn's Montmartre,
18, [illegible], 75018. Tél. : 42-54-45-21 [illegible] étoiles, 25 chambres, 270 F).

Hôtel d'Isly,
[illegible], rue Jacob, [illegible]. Tél. : [illegible] 37 chambres, 240 à 350 F).

Hôtel des Deux-Continents,
26, rue Jacob, 75006. Tél. : [illegible] (2 étoiles, 40 chambres, 200 à 350 F).

Hôtel des Marronniers,
21, rue Jacob, 75006. Tél. : [illegible] 25-30-60 [illegible] étoiles, 37 chambres, 202 à 304 F).

Hôtel des Saints-Pères,
[illegible], rue [illegible] Saints-Pères, 75006. Tél. : [illegible] (3 étoiles, [illegible] chambres, 200 à [illegible] F).

Le Relais Christine,
3, [illegible] Christine, [illegible]. Tél. : 43-26-71-80 [illegible], 51 chambres, 450 à 1 000 F).

Le Récamier,
3 *bis*, place Saint-Sulpice, 75006. Tél. : 43-26-04-89 (2 étoiles, 30 chambres, 155 à 305 F).

L'Abbaye Saint-Germain,
10, rue Cassette, 75006. Tél. : 45-44-38-11 (3 étoiles, 45 chambres, 500 à 600 F).

[illegible] de l'Avenir,
85, rue Madame, [illegible]. Tél. : 45-[illegible], 35 chambres, 300 F).

Grand Hôtel Jeanne-d'Arc,
3, rue de Jarente, [illegible]. Tél. : 48-87-62-11 (1 étoile, [illegible] chambres, 115 à 150 F).

Le Pavillon de la [illegible]
28, place des Vosges, [illegible]. Tél. : 42-77-96-40 (4 étoiles, 50 chambres, 700 à 850 F, chambres simples : 1 000 à 1 700 F, [illegible] et duplex).

Hôtel Massenet,
[illegible], rue [illegible], 75016. Tél. : 45-24-43-03 [illegible] étoiles, [illegible] chambres, 460 F).

Regent's [illegible] Hôtel
[illegible], rue Pierre-Demours, 75017. Tél. : 45-74-07-30 [illegible] étoiles, 41 chambres, [illegible] F).

(1) [illegible] 1986 pour une [illegible] chambre individuelle, [illegible] petit déjeuner.

SAHARA-PASSION !
de dunes en [illegible] avec nos amis [illegible] à pied, en 4×4, à chameaux
AVEC NOMADE
« [illegible] AMIS DU SAHARA »
10 années d'expérience
Doc. gratuite : 50, av. des Ternes, 75017 Paris
Tél. : 43-29-06-80
ÉGALEMENT
MALI, MAROC, TANZANIE
LIC. A 13221

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Montagne

JURA

JOLI JURA VERT - 84-48-30-09
Pension complète TTC 148 F/jour 1 sem. [illegible] F. 1/2 pens. 116 F. Forfait enfant. Animaux acceptés.
Hostellerie L'HORLOGE
RN 78, 39130 PONT-DE-POITTE.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre-la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LEYSIN

HOTEL MONT-RIANT **
VACANCES STIMULANTES
40 lits. Confort. Cuisine de haute qualité. Pens. compl. 55/73 FS (env. 220/290 FF).
Tél. 19-41/25/34-12-35, CH-1854 LEYSIN.

LEYSIN (Alpes vaudoises)
A 4 h 30 de Paris par TGV Lausanne. L'été sur l'Alpe. Plaisirs au choix : Promenades, sports, détente. Patinoire, tennis, mini-golf : GRATUIT. La qualité de l'accueil suisse. Forfaits 6 jours en 1/2 pension dès 1 680 FF.
Renseignements et offres :
OFFICE DU TOURISME, CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44.

LEYSIN

HOTEL CHALET LA PAIX **
Confortable, familial, tranquille et gourmand. Panorama. 7 jours pens. compl. 1800 FF. av. douche/w.-c.
T. 19-41/25/34 13 75 - CH-1854 LEYSIN

LAC MAJEUR – LOCARNO

GRAND HOTEL
COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ.
Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. COTTI.
Téléphone : 1941/93/33-02-82.
Télex : 846 143.

STAGES DE FUNBOARD

LE Club Méditerranée se met aujourd'hui au funboard. Pour cela, il a trouvé parmi les trente-six villages où l'on pratique la planche à voile trois sites particulièrement ventés.

L'an dernier, [illegible] premiers [illegible] de funboard [illegible] organisés [illegible] l'île [illegible] en Grèce, où les Allemands débarquaient depuis trois ans avec leurs propres planches de fun pour profiter du meltem, un vent qui souffle violemment l'été. Cette année, des stages sont organisés jusqu'en septembre à Santa-Giulia en Corse, et à Santa-Teresa en Sardaigne.

Dans ce dernier village situé au fond d'une baie qui ouvre sur les bouches de Bonifacio, pas moins de huit vents différents, du mistral à la tramontane en passant par le *ponant* et autres *libeccio*, soufflent presque à longueur d'année. Une dizaine de moniteurs venus du monde entier encadrent une trentaine de stagiaires qui disposent de cinquante planches de la gamme Tiga ; du matériel performant pour [illegible] les niveaux, dont [illegible] petite bombe de [illegible] mètres, la « Slalom », qui [illegible] en maniabilité avec [illegible] et [illegible] prototypes [illegible] fanatiques qui s'entraînent à longueur d'année [illegible] la [illegible].

La mobilisation [illegible] hommes et en matériel ne permet malheureusement pas au Club de proposer, sauf [illegible] Kos, [illegible] en août. Mais Jean-Michel Vaills, qui est à l'origine [illegible] développement du funboard, ne désespère pas [illegible] responsables d'ouvrir de nouveaux [illegible] dans [illegible] villages, comme à Cancun au Mexique ou à Punta-Cana en République dominicaine.

C. C.

▶ Forfait une semaine à Santa-Teresa [illegible] Sardaigne. Paris-Paris : avion + séjour : 3 [illegible] F. L'inscription [illegible] stage de fun [illegible] se faire [illegible] moment de la réservation en indiquant son niveau.

Renseignements [illegible] réservations : 42-96-10-00.

(Publicité)

ACCESS VOYAGES
L'AMERIQUE AU MEILLEUR PRIX

	[illegible]	AR
NEW YORK	1 200 F	2 400 F
BOSTON	1 450 [illegible]	2 900 F
PHILADELPHIE	1 450 F	2 900 F
WASHINGTON	1 550 [illegible]	3 100 F
CHICAGO	1 750 F	3 350 F
ATLANTA	1 750 F	3 500 F
MIAMI	1 750 F	3 500 F
NEW ORLEANS	1 750 F	3 500 F
HOUSTON	1 750 F	3 500 F
DALLAS	1 750 F	3 500 F
DENVER	1 750 F	3 500 F
LOS ANGELES	1 990 F	3 980 F
SAN FRANCISCO	[illegible]	3 980 F
SEATTLE	2 300 F	4 800 F
MONTRÉAL	1 550 F	3 100 F
TORONTO	[illegible]	3 350 F
VANCOUVER	2 950 F	4 750 F
MEXICO	2 600 F	5 200 F

– ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS.
ACCESS VOYAGES (licence d'Etat 175111) 6, rue Pierre-Lescot 75001 Paris.
Tél. : (1) 42-21-48-94. [illegible] RER [illegible]

هكذا من الأصل

SEMAINE GOURMANDE

par
La Reynière

LE POULIGUEN : LE RALLYE

[redacted] 3 kilomètres de La Baule, [redacted] de pêche [redacted] un petit « [redacted] » ne payant [redacted] mine, [redacted] des menus à tous les prix (à [redacted] carte, compter de 100 [redacted] 150 F). Bon.

▶ *Le Rallye,*
22, [redacted] du [redacted] au Pouliguen (44510).
[redacted] : 40-42-31-68.
Fermé lundi.

LA BAULE : L'ESPADON

Depuis 1879, [redacted] sa création, La Baule est la station chic de [redacted] façade atlantique. Il y a [redacted] plus [redacted] que l'Espadon. Y en a-t-il [redacted] meilleurs que [redacted] à manger au cinquième [redacted] sur l'espace [redacted] Daniel [redacted] ce qui [redacted] mer (extraordinaire « plateau du [redacted] » 320 F pour deux ; [redacted] poissons), mais [redacted] viandes [redacted] au miel d'acacia), [redacted] desserts (même s'il y a [redacted] la vodka [redacted] les [redacted] Romanoff, tra[redacted] cura-çao). [redacted] le [redacted] 80 F (fromage ou dessert), [redacted] découvrirez celui [redacted] F, [redacted] sant, [redacted] celui [redacted] F pour les [redacted]. A [redacted] carte, [redacted] petits [redacted], [redacted] a, [redacted] maquereaux [redacted] au beurre [redacted] ciboulette [redacted] tront un repas bien plus gai que l'il[redacted] ne pourrait le [redacted] prévoir. [redacted] donc à toute la famille Cova, et bon appétit !

▶ *L'Espadon,*
2, [redacted] de [redacted] (44500).
[redacted] : [redacted]
Fermé dimanche soir et lundi.
Cartes crédit AE-CB-DC.

DONGES : LA CLOSERIE DES TILLEULS

A [redacted] La Baule, [redacted] l'estuaire, un petit village dont [redacted] se visite, [redacted] Closerie, plus exactement un vieux manoir au bout d'une [redacted] tilleuls [redacted] la cuisine [redacted] simplement bour[redacted] avec cet éclat que savent lui [redacted] bonnes cuisinières. Ici, Irène [redacted] Catherine Briand [redacted] avec l'a[redacted] Glénans qu'avec [redacted] folie [redacted]. Mais Donges est aussi un port pétrolier moderne, [redacted] en oppositions [redacted] raffine[redacted] le calme [redacted] vieille [redacted] aux meubles an[redacted].

▶ *[redacted]*
lieudit « [redacted] » [redacted] Donges (44480).
[redacted] : [redacted]
Fermé [redacted] dimanche.
[redacted] 1er septembre.

GUÉRANDE : LES REMPARTS

Lorsqu'il n'y a [redacted] trop [redacted] touristes, [redacted] le [redacted] balzacien, [redacted] ceinture [redacted] remparts de granit, ses [redacted], les [redacted] pittoresques [redacted] souvenir [redacted] d'Honoré...

Et ce petit établissement (quelques chambres) [redacted] classique, [redacted] prix raisonnables, où, [redacted] chaudes [redacted] volaille, [redacted] au sel... [redacted]rande, bien sûr ! Menu [redacted] F ; à la carte, compter de 150 F à 200 F.

▶ *Les Remparts,*
14-15, bd du Nord [redacted] Guérande [redacted]
Tél. [redacted]
[redacted] les jours. Carte bleue.

EN BOURBONNAIS

IL est bien intéressant, cet [redacted] travail d'équipe, publié par Christine [redacted] (21, bd Maréchal-Fayolle, [redacted] Puy) [redacted] intitulé *Bourbonnais.* Des ombres [redacted] lumières du [redacted] antique [redacted] Bourbons, [redacted] du [redacted] la littérature. Si j'avais un – léger – reproche à faire, [redacted] courte place réservée [redacted] cuisine.

chy, capitale touristique du [redacted]. Et [redacted] Epi[redacted] rime point avec [redacted] n'empêche [redacted] heureux [redacted] du *Carlton,* du *Majestic* et [redacted] *Thermal* [redacted] vouloir goûter [redacted] se [redacted] pâté aux [redacted].

Notons, au [redacted] néfice de cette clientèle, l'ou[redacted] *Privé,* sur [redacted] panoramique [redacted] Thermal [redacted] 11

ÉCHOS GOURMANDS

MAILLY-CHAMPAGNE

La société des producteurs du grand cru [redacted] Mailly-Champagne lance pour cet automne une bouteille personnalisée d'un coteau champenois : *mailly-champagne rouge.*

[redacted] généralement ces [redacted] « calmes » de la Champagne, il est [redacted] fois [redacted] et charpenté, [redacted] plus léger que son voisin, le bouzy,

ENSEIGNE

FRINGALES D'ANTAN ET [redacted]UJOURD'HUI

LE CNAC [redacted] mort. Trop [redacted] trop [redacted] bonnes intentions, [redacted] *national* [redacted] arts culinaires [redacted] donc vécu qu'un moment. Le temps pour un gouvernement de gauche de laisser la place [redacted] un autre de [redacted] découvrir que la cuisine était une chose trop sérieuse pour permet[redacted] cohabitation et partage. Comme si nos actuels ministres de la culture et de l'agriculture tenaient [redacted] ne [redacted] se salir [redacted] doigts avec ces choses de la vie que sont les choses de la table. Le théâtre politique a ses règles qui ne sont pas celles du théâtre gourmand.

Tout, heureusement, n'est pas affaire de structures : deux initiatives montrent aujourd'hui ce que peut apporter un regard différent sur nos tables et ce qu'elles portent, sur nos fringales et leur mise en forme. C'est d'abord un livre (1) qui reprend les actes du colloque « La table et le partage » organisé en janvier dernier par l'Ecole du Louvre. Un ouvrage savant pourrait-on croire groupant les propos d'archéologues, conservateurs, sociologues et théologiens ? Oui, mais surtout une passionnante et savoureuse mise en appétit.

On vient d'apprendre que nos ancêtres du néolithique, vivant il y a 4 à 5 000 ans, sur la Côte d'Azur [redacted] belles dents [redacted] la chair humaine. [redacted] aimerait [redacted] de quels [redacted] ils pimentaient ces [redacted] canni[redacted], précisément, com[redacted] savoir ? L'archéologie du [redacted] pas [redacted] facile. A commencer [redacted] la [redacted] fut-elle inventée et [redacted] ?

[redacted] balade linguistique [redacted]

manente », [redacted] ébénisterie [redacted] fin du dix-septième siècle. Et c'est avec cette table qu'émerge le décorum alimentaire moderne. Au Moyen Age, le spectacle [redacted] le mouvement, [redacted] mets [redacted] les [redacted] serviteurs. « *La* [redacted] *positionner* [redacted] *disposés comme* [redacted] *spectateurs. L'agréable* [redacted] *vivant, les objets de table n'existaient presque pas, seuls quelques tranchoirs, planches carrées ou rectangulaires en bois ou en métal pour poser le* [redacted] *morceaux* [redacted] », explique Catherine Arminjon, conservateur à l'inventaire [redacted] artistiques [redacted] France. Ainsi, jusqu'à [redacted] fin du dix-septième siècle, chacun a son [redacted] fourchette.

La [redacted], alors, [redacted] nue [redacted] presque. Ce qui ne signifie [redacted] qu'on [redacted] montre aucune [redacted]selle. Au contraire. [redacted], les [redacted] sont ailleurs. Sur [redacted] éta[redacted] ou des dressoirs. [redacted] en permanence [redacted] des buffets [redacted] des vaisseliers. Ce [redacted] lorsqu'elle [redacted] que [redacted] table prend l'apparence [redacted] nous lui connaissons aujourd'hui, [redacted] prioritaire du [redacted].

L'heure de la « vaisselle dormante »

L'assiette devient alors le [redacted] de gravité [redacted] la [redacted] devenue [redacted]. Et [redacted] la Cène est plus que jamais lieu de spectacle, un [redacted] symétrique et rigoureusement ordonnancé. C'est l'heure de la « vaisselle dormante », des terrines et des plats en tout genre et en grand

par Bernard Palissy et réinventés par le dix-neuvième [redacted] toute cette table bourgeoise, [redacted] ordonnancement comme [redacted] évolution, qui [redacted] (merveilleusement) montrée dans l'exposition « Le théâtre gourmand » qu'organise [redacted] Tours jusqu'aux [redacted] jours [redacted] l'Institut français du goût (2).

« Une codification minutieuse »

Et demain ? « *Le repas,* souligne Mme Annick Stogren (Institut d'ethnologie de Stockholm) *est une théâtralisation du partage de la nourriture (...)* [redacted] *cinquante ans environ, entre la Révolution et la guerre de 1914, la vie familiale a été soumise à une codification minutieuse suivant laquelle objets et personnes* [redacted] *vu attribuer des* [redacted] *précisément définis. L'image d'une intimité réglementée et conforme aux normes sociales de ce milieu était à la fois facteur* [redacted] *de réussite* [redacted] *(...) Les temps ont changé, l'équilibre* [redacted] *d'autres bases, les exigences du quotidien* [redacted] *évolué ; de nouveaux modèles alimentaires* [redacted] *mettent en place.* » Alors, vive le [redacted], le four [redacted] micro-ondes [redacted] brunch et la [redacted] ?

Doucement. « *Après 1956, l'espace individuel se restreint,* [redacted] Nicole Blondel. *Les sets de table remplacent la nappe et marquent nettement* [redacted] *limites* [redacted] *dépasser, fragmentant l'espace où se nourrir en* [redacted] *de propriétés minuscules. Le* [redacted] *se* [redacted]*ville dans un plateau à rectangles multiples, généralement en plastique.* [redacted] *apparaît* [redacted] *solu-*

هكذا من الأصل

CHRONIQUE

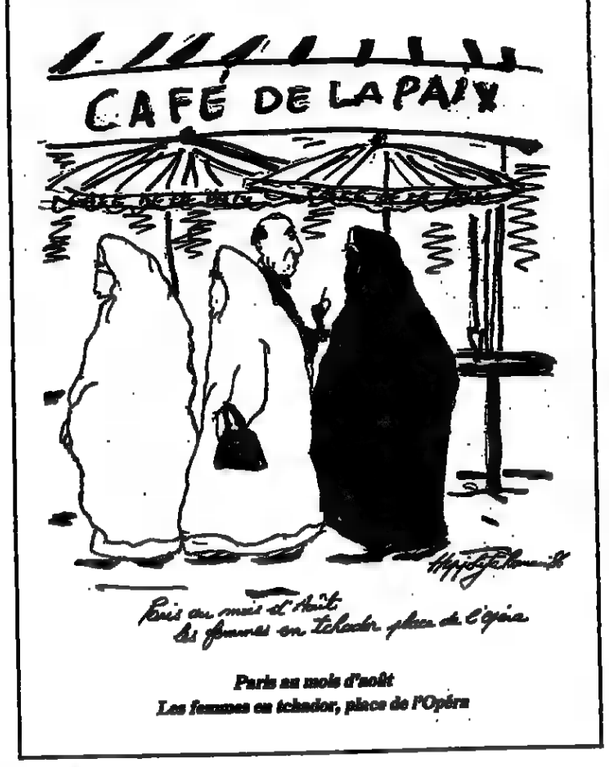

Paris au mois d'août
Les femmes en tchador, place de l'Opéra

EXPOSITIONS

A Vaison-la-Romaine

L'empereur du chant choral

A l'occasion des Douzièmes Choralies, la municipalité de Vaison-la-Romaine présente une exposition consacrée à « César Geoffray et le renouveau choral » à la Ferme des Arts.

Sobre et émouvante, cette exposition n'est pas seulement un livre, elle fait mieux connaître la personnalité du fondateur d'*A cœur joie*, plus complexe que ne le pensent les gens extérieurs au mouvement.

Le prénom impérial de ce chef charismatique, qui a servi aussi de ralliement à des dizaines de milliers de jeunes, l'a aussi desservi jusqu'à la caricature.

A travers ces documents, ces livres, ces photos, on découvre la vie intérieure d'un homme qui a construit peu à peu son destin exceptionnel.

Les débuts sont humbles. Naissance à Lyon en 1901, enfance ballottée entre le Maroc et la France, études de violon et de composition (avec Florent Schmitt) à Lyon, rude existence de musicien jouant au hasard des engagements. Mais, dès 1921, il a fondé la section lyonnaise des Fêtes du peuple, filiale de la chorale ouvrière d'Albert Doyen à Paris.

C'est dans une communauté d'artistes Moly Sabata en Dauphiné, fondée par le peintre cubiste Albert Gleizes, *« refuge pour les contestataires de l'époque »*, où il vit avec sa femme de 1930 à 1942, que sa personnalité s'approfondit. D'abord proche du marxisme, il se convertit, devient catholique, atteint une sorte de mysticisme qui le fera écrire dans la marge de la Bible à la fin de sa vie un évangéliaire exposé à Vaison.

Proche du scoutisme, il crée la Psalette de Lyon. En 1942, il édite ses compositions et harmonisations en un cahier qu'in intitule : *A cœur joie*. Ce cahier suscite des chorales un peu partout en France, qui se retrouvent après la guerre au jamboree de la paix à Moisson, en 1947. Le mouvement A cœur joie est fondé à la fin de la même année. Il se réunit une première fois à Chamarande en 1950 et découvre enfin son Bayreuth à Vaison-la-Romaine en 1953.

Jusqu'à la fin de sa vie, à la veille de Noël 1972, César Geoffray ne cessera de parcourir le monde pour *« chanter et faire chanter les gens »*, nouant des liens étroits avec des mouvements similaires en Allemagne et ailleurs, qui aboutiront à la création de la Fédération européenne des jeunes chorales, puis aux grands rassemblements d'Europa Cantat.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Jusqu'au 30 septembre.

ARTS

Les « mignardises » musclées du Val-de-Grâce

D'un séjour italien Mignard avait ramené une réputation flatteuse de fresquiste. La restauration de la « gloire » du Val-de-Grâce peinte en [illegible] permet de juger [illegible] pièce.

Mignard [illegible] seulement l'auteur de [illegible] portraits un peu [illegible] que l'on regarde aujourd'hui avec condescendance en ayant immédiatement à l'esprit l'adjectif péjoratif [illegible] sur le nom du peintre. En fait de « mignardise », [illegible] réputation d'artiste « [illegible] » [illegible] grande, de [illegible] vivant, qu'on lui confia en [illegible], retour d'[illegible] l'exécution [illegible] fresque qui devait orner la coupole du Val-de-Grâce. L'église construite [illegible] suite d'un [illegible] d'Anne d'Autriche, venait [illegible] achevée. Mignard se mit [illegible] l'ouvrage.

En moins d'un an, visiblement inspiré par Le Caravage, il [illegible] une vaste composition en spirale. [illegible] voit la reine offrir à la Vierge une maquette [illegible] l'abbaye. Sur [illegible] concentriques, [illegible] disposés [illegible] [illegible] [illegible] Ecritures : rois, prophètes, apôtres, pères [illegible] l'Eglise et autres martyrs. Tous convergent [illegible] la Trinité : Dieu le père, le Christ et le Saint-Esprit, [illegible] la forme d'une colombe. [illegible] ce qu'on appelle [illegible] Italie [illegible] « gloire ». Il en existe peu d'exemples en France. Cet ensemble, très vigoureusement traité [illegible] déroule [illegible] plus [illegible] 400 [illegible] carrés.

Il était, naguère, bien difficile [illegible] juger une telle œuvre, située [illegible] plus de 30 [illegible] de haut, encrassée par [illegible] du chauffage [illegible] la fumée [illegible] cierges. Les rares visiteurs qui se [illegible] le cou ne comprenaient [illegible] l'enthousiasme [illegible] contemporains [illegible] Mignard [illegible] « [illegible] de [illegible] coloris ». Il ne percevaient qu'un amas confus d'ailes, [illegible] barbes et [illegible] noyées [illegible] un gris uniforme. Un [illegible] s'imposait. Il fut entrepris en 1981.

Il [illegible] d'autant plus indispensable que la couverture [illegible] dôme, peu étanche, [illegible] filtrer [illegible] enrichi de différents [illegible] – carbonates, [illegible] – dispensés [illegible] déjections [illegible] pigeons. Des [illegible] particulièrement nocifs pour [illegible] pigments utilisés. Enfin, la technique [illegible] particulière [illegible] Mignard n'avait pas non plus contribué [illegible] arranger les choses. [illegible] qu'un fresquiste [illegible] travailler sur [illegible] enduit spécial encore humide. Une [illegible] l'ensemble [illegible] la peinture fait [illegible] avec le fond. Mignard avait complété ce premier travail par un jeu [illegible] pointillé et de hachures, exécuté après coup, à la mine [illegible] [illegible] au crayon [illegible]. Ces ajouts qui avaient fragilisé à [illegible] la couche picturale !

Boursouflée par endroits, cloquée, écaillée, blanchie, l'œuvre [illegible] entière avait [illegible] d'une sévère [illegible] tauration. M. [illegible] Vidal, de l'atelier Arcoa, fut chargé de cette opération quasi chirurgicale. Des surfaces de plus de 30 mètres carrés ont été soigneusement découpées au bistouri, décollées, avant d'[illegible] [illegible] à [illegible] puis remontées avec les mêmes précautions. Les autres parties, moins abîmées, ont été traitées [illegible] place [illegible] à un [illegible] impressionnant. Il a permis de mener à [illegible] cette campagne qui a duré cinq ans, mais aussi d'examiner à la loupe la technique de Mignard. (Or la coupole est inaccessible en temps normal.) Nous savons qu'avant de [illegible] [illegible] portraitiste mondain, Mignard fit un [illegible] séjour en Italie où il aida son [illegible] Lanfranco à décorer la coupole de Saint-Andreo del Valle à Rome et qu'il en revint avec une réputation de fresquiste accompli. Le travail du Val-[illegible] [illegible], aujourd'hui, le seul [illegible] [illegible] activité.

[illegible] parachever la réfection du dôme. Son étanchéité [illegible] désormais assurée. Les [illegible] tifs en plomb qui avaient disparu ont [illegible] reconstitués. Il reste à [illegible] le problème [illegible] la statuaire qui accompagne l'architecture de l'église. [illegible] disparu. Le visage des [illegible] est rongé par une lèpre qui [illegible] irrémédiable. Faut-il remplacer totalement les effigies détériorées, tenter de [illegible] ce qu'il en reste ? Reconstitution ou restauration, la question [illegible] fois [illegible] plus posée.

E. [illegible] R.

● **Rectificatif.** – [illegible] coquilles ont déformé hier [illegible] sur la piscine [illegible] [illegible] 8 [illegible] le dernier [illegible]. Il fallait lire : *« A [illegible] les surprises »* et plus loin : *« seule une d'elles est ouverte au public afin que l'affluence [illegible] s'y [illegible]* », à quoi [illegible] ajoutera que Rose Berlioux, nom que nous avons attribué à la piscine, s'appelle en fait Suzanne. [illegible] d'ailleurs plus logique lorsqu'on parle de bain.

CINÉMA

« Le Clan de la caverne des ours » de Michael Chapman

Madame Sapiens à Néandertal

Dans cette préhistoire d'après le roman-fleuve d'une Américaine toute d'anthropologie, la femme est l'avenir des hommes.

« Cinquante mille ans après la guerre du feu », dit l'affiche. Manière habile, tout en datant les événements, de se mettre à la remorque du roman de Rosny aîné, [illegible] d'un film qui a [illegible] quelques records d'audience [illegible] deux côtés de l'Atlantique. Mais Michael Chapman (cameraman de *Klute*, du *Parrain*, des *Dents de la mer*) et Jean-Jacques Annaud (*la Guerre du feu*) n'ont pas chassé le bison ensemble : pour reprendre la hiérarchie des hominidés qui soustend toute la saga du *Clan de la caverne des ours*, le premier pourrait être rattaché pour ce film à la branche sans avenir des néandertaliens, quand le second a prouvé une sorte de un chef-d'œuvre qu'il appartenait au rameau glorieux de Cro-Magnon.

Quinze cents centimètres cubes de capacité crânienne pour Néandertal, seize cents pour Cro-Magnon : le plus malin n'avait pas la grosse tête. Pour autant était-il aussi grand, aussi beau, aussi blond qu'Ayla, *sapiens* plus que *sapiens* [illegible] dans leur caverne par [illegible] polards et sales du [illegible] des ours ? Humaine, bien humaine – et même tout droit sortie d'un magazine pour vélipalanchistes – cette [illegible] aux [illegible] de gazelle, aux longs cheveux à peine emmêlés, aux belles épaules immaculées qu'une peau d'ours laisse parfois, en gros plan, [illegible] dées.

On la prend bébé, pomponnée comme une reine sous son renard argenté, courageuse déjà quand sa maman pique une tête dans la lave, et quand un lion brossé comme une descente de lit lui donne de gros coups de pattes. On la suit, jeune fille au pair dans sa grande famille de sous-développés, contrainte par la force aux plus basses besognes, violée d'odieuse façon par un *cretinus* de première, femme enfin et mère (célibataire), mais incomprise, ne trouvant guère à qui parler par onomatopées, par grognements ou par gestes, interdite de chasse mais proposée aux myrtilles, rejetée pour son [illegible], crainte [illegible] persécutée pour [illegible] différence, [illegible] ble heureusement de s'assumer, de faire du sport en cachette, apte enfin à aplatir d'une seule mandale le crétinissimus [illegible] du bébé. On la quitte alors, marchant d'un pas ferme vers un horizon radieux, sûre désormais que du Néandertal il n'y a rien à tirer.

Cette guerre [illegible] d'une femme émancipée donne, soyons juste, [illegible] renseignements. On y apprend comment les hommes d'il y a trente mille ans se faisaient extraire une dent (le coup du fil arraché par surprise : ça n'a pas changé) ; on y voit que les femmes se faisaient de petites tresses et de petites couettes dans les cheveux, le [illegible] est attesté. En fait, on ne [illegible] pas que tout, jusqu'à la taille du moindre silex, soit scientifiquement étayé. Mais pour l'humour, l'émerveillement, la tendresse, pour une psychologie sans clichés et, surtout, pour une préhistoire sans plaidoyer, bernique !

ANNE REY.

Une odyssée bien intentionnée

Depuis *l'Odyssée de l'espace* et *la Guerre du feu*, les œuvres d'anticipation, comme celles qui nous plongent dans le passé reculé de l'humanité, proposent une vision ouverte, généreuse de la société. Les livres de Jean Auel, Américaine férue d'archéologie et d'anthropologie, ne font pas exception. Derrière l'intrigue à suspense se cache le partipris de l'auteur pour ce bon vieil humanisme tant décrié par les fondamentalistes de tout bord. L'homme de Néandertal n'est pas inférieur à celui de Cro-Magnon, il est différent. Au hasard des rencontres, ils s'ignorent, s'entre-aident et s'entre-tuent parfois. Certes, le rejet de *l'autre* demeure provoqué par l'ignorance qui se trouve aux racines du racisme manifesté par ces premiers Européens. Pourtant, les moyens différents utilisés par les uns et les autres se complètent harmonieusement. Au savoir naturel, millénaire, des primitifs, à leurs perceptions extra-sensorielles, s'ajoute la créativité des nouveaux venus, nos ancêtres directs.

L'épopée devient moins convaincante dans le troisième volet, où Jean Auel tente de nous faire partager sa vision d'une société Cro-Magnon qui est la réplique de celle de l'Oregon ou de la Seine-Saint-Denis. Les discussions interminables opposant les xénophobes, qui détestent les Néandertaliens, à leurs défenseurs – copies vêtues de peaux de bêtes de nos intellectuels d'aujourd'hui – font sourire.

Les agapes autour d'un feu où cuit dans sa graisse un steak de mammouth, les fêtes où nos aïeux s'étourdissent avec des plantes halluc[illegible] cinogènes [illegible] fermentées, les [illegible] potages sur la meilleure manière [illegible] préparer une fourrure d'hermine pour l'hiver, [illegible] renvoient aux dîners en ville parisiens et à quelques parties new-yorkaises, [illegible] se retrouveraient des frustrés de Claire Brétecher. Pourtant, malgré ces aspects naïfs et quelque peu récupérateurs, l'œuvre de Jean Auel, qui se lit d'une traite comme tout best-seller digne de ce nom, nous restitue un moment essentiel de l'aventure humaine, celui [illegible] un étrange bipède commence [illegible] prendre conscience de son passé et de son devenir.

EDGAR REICHMANN.

★ Jean M. Auel, *Ayla, l'enfant de la terre*, adapté de l'américain par Jenny Ladoix, suivi de *la Vallée des chevaux*, traduit de l'américain par Sabine Boulogne, Balland, 737 pages, 129 F. *Les Chasseurs de mammouths*, traduit de l'américain par Marion de Montbarat, Balland, 692 pages, 119 F.

Karaté Kid, numéro II

Le dernier tournoi

Où le [illegible] maître japonais et son [illegible] américain rencontrent l'amour et les clichés du mélo exotique.

Le frêle Ralph Macchio, après avoir subi les sévices de jeunes brutes entraînées par un costaud blond, facho sur les bords, à un karaté perverti, est initié [illegible] cet art martial, noble entre tous, par un vieux maître japonais, Noriyuki Pat Morita. A la fin du premier épisode, le *Karaté Kid* gagne le tournoi sur la vilaine brute. Le second épisode commence juste après, le générique ayant rappelé quelques faits indispensables.

Ralph Macchio accompagne son vieux maître, qui pour la première fois depuis une bonne cinquantaine d'années retourne à Okinawa où son père est en train de mourir. L'adolescent américain sera, cette fois, initié aux poncifs les plus rebattus sur les traditions du Japon millénaire et les mœurs [illegible] celui qui singe l'Occident, sous l'influence de l'armée installée dans la base aérienne la plus importante du Pacifique. Il rencontrera une jeune Nippone qui rêve de danser sur pointes tandis que le vieux maître retrouve son seul amour, qui l'a attendu. Il s'était exilé parce qu'il avait manqué au savoir-vivre en décrétant publiquement qu'il allait l'épouser alors qu'elle était fiancée à un autre, le plus riche du village. Lequel n'a pas oublié l'affront, [illegible] provoque le maître en un duel à mort...

Pendant tout le film, on [illegible] le combat des vieillards. Malheureusement, le vilain rival, sauvé par le vieux maître au cours d'une tornade, est touché par la grâce. On aura quand même un combat, très sauvage, entre Ralph Macchio et un jeune Japonais, dont les grimaces prouvent bien à quel point il est irrécupérablement méchant.

On ne peut pas dire que le réalisateur, John G. Avildsen, se soit montré vraiment subtil. Par moments, on se demande s'il ne joue pas la dérision. Mais certainement il y croit. Sinon, il ne serait pas aussi efficace. Car ça marche, ça vibre dans l'émotion à fleur de larmes et de rires. Aux Etats-Unis, le film a fait 12 millions de dollars en trois jours. Et Ralph Macchio joue sur Broadway, avec Robert de Niro, *Cuba and his Teddy Bear*, de Reinaldo Povod – à bureau fermé jusqu'au 21 septembre.

Il interprète le personnage d'un jeune drogué. Il n'est pas mécontent de changer d'emploi et d'avoir enfin son âge : vingt-quatre ans. C'est l'exploit le plus étonnant du film, en effet : non seulement il est frêle, mais il a la voix d'un adolescent en train de muer. On l'est doublé, ou il a trop reçu de coups pendant son entraînement au karaté...

COLETTE GODARD.

Un hommage de la Cinémathèque

Gary le magnifique

Document Alain Pelé.

Beau comme Gary Cooper, ça n'existe plus, ça n'a même pas existé avant lui. Beau de sa hauteur, de ses hanches minces, de son élégance nonchalante jamais apprêtée.

Mieux qu'un *sex symbol*, un homme vrai, qui porte [illegible] rêve. Un homme fort, simple, [illegible] sourire cache des vertiges secrets. Avec sa taille, sa démarche, sa souplesse, du *Virginien* au *Train sifflera trois fois*, il incarne le cow-boy courageux, l'homme des silences gauches, des gestes rapides et précis, chevalier des grands espaces dont les yeux clairs disent l'innocence et la loyauté.

Mais il est aussi Mr Deed, Américain moyen qui symbolise l'humanisme de Frank Capra et son idéalisme rooseveltien. Mais il est encore le gentleman canaille en redingote blanche dont la dégaine fait chavirer *l'Intrigante de Saratoga*. Et il est lancier du Bengale, soldat perdu de la guerre d'Espagne, Marco Polo, jeune premier de comédie sophistiquée, il est l'légionnaire, il est l'amour de Marlène qu'elle suit pieds nus dans le désert...

Jean Arthur, Claudette Colbert, Loretta Young, Barbara Stanwick, Susan Hayward, Ingrid Bergman... Toutes l'ont aimé, et nous à travers elles, quand nous étions enfants, quand nous avons grandi fidèles à l'homme timide, mort à soixante ans [illegible] de [illegible] abîmé. [illegible] beauté qui défie les modes.

Il a tourné plus de quatre-vingt-dix films, la Cinémathèque de Chaillot en a programmé cinquante-quatre, [illegible] chefs-d'œuvre, des [illegible] des ... de toute façon, il est là.

C. G.

★ Cinémathèque, salle du Palais de Chaillot. Jusqu'au 2 septembre. Rens. : 47-04-24-24.

Après Thérèse, Bernadette

Les autorités religieuses de Lourdes, par l'intermédiaire de leur bureau de presse, ont publié, le jeudi 7 août, un communiqué qui donne les précisions suivantes sous le titre « Un nouveau film sur Lourdes ».

« Le cinéaste, Jean Delannoy réalisera, à Lourdes, un film sur Bernadette. A partir du mois d'octobre, et pendant neuf mois, une équipe de soixante-dix techniciens et d'une cinquantaine d'acteurs placés sous sa direction fera revivre l'histoire de Bernadette tout en restant très proche du message de Lourdes. La totalité des scènes sera tournée sur place et les décors seront montés à Lourdes. Ce film, produit par Jacques Quintard et Jean-Claude Vieu, sera présenté en panavision couleur. »

Le communiqué ajoute : *« Le cinéaste Jean-Pierre Mocky a exprimé récemment le désir de réaliser à Lourdes un film intitulé* le Simulateur. *Après [illegible] examiné sa demande, les responsables [illegible] sanctuaires ont estimé que le scénario envisagé pourrait blesser [illegible] sensibilité des pèlerins. Aussi, dans l'état actuel [illegible] choses, un refus a [illegible] opposé [illegible] [illegible] demande de tournage du film dans [illegible] domaine de la grotte. [illegible] rumeurs qui feraient état de [illegible] décision inverse seraient dénuées de tout fondement. » – (Corresp.)*

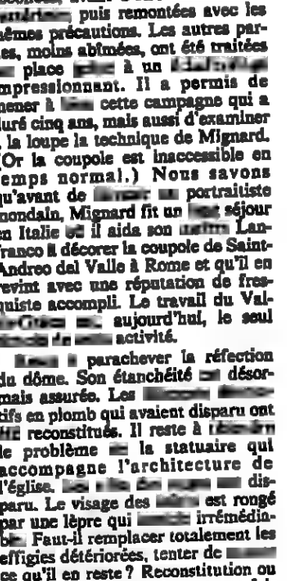

هكذا من الأصل

Culture

ARTS

Les pierres qui pleurent

(Suite [illegible] première page.)

Georges Duval, architecte en [illegible] des Bâtiments de France, espère que la [illegible] Louvre va finir par se débloquer : « *Ça [illegible] navre d'imaginer des façades lépreuses encadrer la pyramide flambant [illegible] M. Peï* ». Il estime l'addition [illegible] millions de francs. Une [illegible] qui [illegible] donner [illegible] ministre des finances, [illegible] sont dans un état encore plus déplorable.

Le Louvre de Napoléon III, [illegible] de [illegible] vingt ans [illegible] peine, [illegible] nettement moins bien [illegible] que [illegible] cathédrales, [illegible] aînées d'un demi-millénaire. « *Il fallait faire vite,* [illegible]plique Georges Duval. *Très [illegible] Le prince [illegible] pressé. [illegible] employa donc [illegible] la pierre tendre, plus f[illegible]le à [illegible]deler, mais fragile, friable. Elle a mal [illegible] la pluie, le gel [illegible] les diverses pollutions [illegible] ville est aujourd'hui accablée. Et puis il y [illegible] des choix stupides. On a préféré jucher sur [illegible] galeries [illegible] qui [illegible] placées [illegible] l'intérieur. [illegible] de l'empereur. Heureusement, elles ont presque toutes été photographiées à l'époque [illegible] d'être posées [illegible] leur piédestal. [illegible] pourra donc remodeler leur physionomie [illegible] difficultés.* »

Autre problème, [illegible] visible, mais tout aussi grave. On [illegible] fait, dans [illegible] du dix-[illegible] siècle, [illegible] découverte [illegible] la « pierre armée ». Une technique qui simplifiait considérablement la construction. Pour as[illegible] plusieurs [illegible] – une [illegible]lonne, par exemple – on les embrochait sur une grande tige métallique. Cette pratique [illegible] catastrophique. Au Panthéon en particulier, et [illegible] Louvre. L'humidité finit par oxy[illegible] le fer, qui fait éclater la pierre. Pour prévenir [illegible] oxydation, comme dès l'origine, on gainait [illegible] broche [illegible] plomb. Peine perdue. Ce métal, au contact [illegible] la chaux, est lui-même attaqué. Les premiers [illegible] génie lessiveur [illegible] Malraux, et faits sans aucune précaution, n'arrangèrent [illegible] les [illegible]. L'eau sous pression [illegible] jusqu'au cœur de la pierre [illegible] accéléra le processus [illegible] désagrégation. Aujourd'hui, [illegible] soigneusement les [illegible] d'entreprendre une [illegible].

Pour Colette Di Mattéo, inspectrice [illegible] historiques, [illegible] pollution n'est [illegible] responsable [illegible] tous [illegible] souffrent [illegible] françaises. « *[illegible] les époques [illegible] confrontées [illegible] problèmes. [illegible] dix-huitième siècle, certaines [illegible] ont été [illegible] du parc [illegible] entreposées [illegible] l'abri [illegible] intempéries. C'est [illegible] moment que l'on [illegible] créé le Dépôt des marbres. Les fameux chevaux [illegible] Marly y furent [illegible] fin [illegible] règne de Louis XIV.*

» *Ils [illegible] furent tirés [illegible] leur retraite qu'à la Révolution, pour être fixés [illegible] l'orée des Champs-Elysées. Ils [illegible] donc vraisemblablement déjà malades. Bien sûr, les gaz d'échappement [illegible] les trépidations de la circulation n'ont pas dû les arranger.* »

La source du mal est d'abord à rechercher dans l'origine de la pierre. « *On sait que le tuffeau [illegible] Touraine et la pierre alvéolée des Charentes ne tiennent pas le coup* », précise-t-elle. Par ailleurs, les modes d'extraction modernes, plus brutaux, provoquent des micro-fissures qui ne demandent qu'à s'agrandir [illegible] temps. Enfin, il faut savoir que toute pierre a un *sens*. Bien ou mal posée, elle réagira différemment aux agressions. Elle absorbera plus ou moins d'eau et sera donc plus ou moins sensible [illegible] gel, ce [illegible]. Il ne [illegible] non plus le vandalisme, [illegible] vieux qu'Alcibiade, [illegible] qui [illegible] aujourd'hui des [illegible] plus sophistiquées. Ainsi les « bombages » employés contre le groupe équestre du Bernin, près de la pièce d'eau des Suisses à Versailles. Seul un abrasif puissant qui altère gravement la surface de la pierre peut venir [illegible] bout de la peinture ainsi projetée. Mais les al[illegible] plus [illegible] ont été com[illegible] au dix-neuvième [illegible] avec [illegible] du [illegible] ar[illegible]chitectes chargés de restaurer les monuments [illegible] les apprentis [illegible] mélanges de potasse et de soude utilisés pour rajeunir les sculptures des cathédrales se sont révélés redoutables à l'usage. Sans parler de certains ciments ou mastics qui ont carrément rongé la pierre qu'ils étaient sensés protéger.

Comment aujourd'hui sauver ce qui est sauvable sans renouveler de pareilles erreurs ? Pour Colette Di Matteo, il n'y [illegible]. Il faut déposer [illegible] statues [illegible] et les remplacer par des moulages ou des [illegible]. « *C'est [illegible] solutions puisqu'elle est [illegible] à fait réversible. Le jour où on [illegible] produit [illegible] garantit [illegible] la survie [illegible] statues, [illegible] ressortir celles que l'on [illegible] l'abri [illegible] musées* », affirme-t-elle. C'est aussi l'avis [illegible] Georges Duval, qui a fait remplacer le groupe du cou[illegible] la Vierge (6 [illegible] hauteur, 44 figures) de la cathédrale de [illegible] par une réplique. « [illegible] *moyen terme*, dit-il, *toutes les statues [illegible] qualité [illegible] remplacées.* » [illegible] point de vue prévaut chez les Français depuis Viollet-le-Duc qui a usé et abusé du procédé. Les Britanniques, en revanche, sont partisans de la conservation de l'original, *in situ*, à n'importe quel prix et quel [illegible] son état de dégradation : pour ménager sa valeur historique et son message.

En attendant la dépose généralisée de toutes les statues de France et de Navarre souhaitée par certains, on consolide ce que l'on peut avec [illegible] moyens quand même de plus en plus sophistiqués. Le portail royal de la cathédrale [illegible] à [illegible] d'une technique italienne, iné[illegible] France. On applique [illegible] parties malades, soigneusement dépoussiérées, une série d'emplâtres imprégnés d'une solution [illegible] carbonate d'ammonium et de bicarbonate de sodium. C'est, paraît-il, un [illegible] progrès, mais ce n'est pas encore la panacé attendue. Le [illegible] Champs, placé [illegible] la responsabilité [illegible] M[illegible] Manpéou, travaille d'arrache-pied pour la [illegible] les prières [illegible] efficaces. « *La dégradation de nos monuments a commencé [illegible] tion,* [illegible] en riant Colette Di Matteo. *Jusqu'à [illegible] fin [illegible] dix-huitième siècle, on gagnait des indulgences [illegible] repasser au lait [illegible] chaux les porches des cathédrales.* » Un remède apparemment efficace puisqu'il [illegible] toujours utilisé par nos voisins d'outre-Manche, décidément incorrigibles [illegible] plus dévots que nous.

EMMANUEL DE ROUX.

Une statue victime des vandales à Versailles : peinture au minium et nez cassé.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations [illegible] de [illegible] liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 20 h 35 Intervilles : Nice-Lunel.
- 22 h 15 [illegible]
  Elvis, [illegible] from Hawaii.
- 23 h 10 36, photos de [illegible]
- 23 h 15 Journal.
- [illegible] TSF : Spécial musique [illegible]
  Programme enregistré [illegible] l'Hippodrome [illegible] à l'occasion du Festival international de country-music en [illegible].

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 20 h 35 [illegible] : Le privé
  Contrat pour un meurtre, réal. d'A. Aristarain. Avec E. Poncela, A. Sanchez...
- 21 h 35 Bicentenaire [illegible] du [illegible] Blanc.
  En direct du mont Blanc.
- 21 h 50 Apostrophes.
  Magazine [illegible] de [illegible] (rediff.).
  Sur le thème : la vie des stars (en hommage à Simone Signoret).
- 23 h Journal.
- 23 h 10 [illegible] : Le destin de Juliette ■
  Cycle : Les inédits de l'été.
  Film français d'Aline Isserman (1986). Avec L. Duthilleul, R. Bohringer, V. Silver, D. Agostini.

TROISIÈME CHAINE : FR [illegible]

- 20 h 35 [illegible] : Celebrity.
  Téléfilm américain en six épisodes de Paul Wendkos. [illegible] Michael Beck.
- 21 h 25 Taxi.
  Magazine [illegible] Philippe [illegible] Dugowson.
- 22 h 25 Journal.
- 22 h 45 Décibels.
  Emission rock de Jan-Lou Janeir.
- 23 h 15 Prélude à la nuit.
- 23 h 30 [illegible]

CANAL PLUS

21 h, Lucrèce Borgia ■ film français de Christian-Jaque (1953) ; 22 h 40, Ursula l'anti-gang □ film italien de Fernando di Leo (1974) ; 0 h 05, Une indécente obsession ■ film australien de Lex Marinos (1985) ; 1 h 45, La nuit des juges ■ film américain de Peter Hyams (1983) ; Les enragés ■ film français de Pierre-William Glenn (1984) ; 5 h 05, Hôtel pour jeunes filles ■ film érotique français de Gérard Kikoine (1979).

LA « 5 »

20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 25, Série : Baretta ; 22 h 20, Magazine auto-moto : Grand Prix ; 23 h 20 à 2 h 55 Rediffusions.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; [illegible] h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- [illegible] de la Cinémathèque.
- 21 h La guerre d'Espagne, une guerre civile oubliée.
- 22 h Festival d'Avignon : « La tour de Babel » détails, contrepoint scénique et musical de G. Aperghis (création) [illegible] de [illegible] Buzzy. Avec J. [illegible], V. Colin, J.-P. Drouet, M. Lonsdale...
- 23 h 50 Musique : Les voix de la saison chaude, couleur safran.
- [illegible] Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 [illegible] (donné le 26 juin [illegible] Sarrebruck) : Ma mère l'Oye, de Ravel, Concerto pour piano et orchestre n° 2 de Chopin, Symphonie n° 4 de Beethoven, par l'Orchestre de la radio symphonique de Sarrebruck.
- [illegible] Les soirées de France-Musique.

Samedi 9 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 14 h [illegible] Série : Les Buddenbrook (rediff.).
- 15 h 25 Tiercé à Deauville.
- 15 h 35 Croque-vacances.
- 17 h 25 Feuilleton : La chambre [illegible] (rediff.).
- 18 h 20 SOS animaux.
- 18 h 35 Auto-moto.
- 19 h 5 La vie des Botes.
- [illegible] h 40 Le masque et les plumes.
- 20 h Journal.
- 20 h 30 Tirage du Loto.
- 20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir (rediff.).
  Réal. D. Duke, d'après le roman de C. McCollough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Stanwyck.
- 21 h 50 Les étés de Droit de réponse : Une image de l'univers (Edgar Morin).
- 0 h Journal.
- [illegible] h 15 Ouvert la nuit (rediff.).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 14 h [illegible] Les jeux du stade.
  Football : les buts de la Coupe du monde ; Athlétisme : championnat de France à Aix-les-Bains ; Automobile : essais de formule 1 en Hongrie.
- 18 h Série : Amicalement vôtre.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Affaire suivante.
- 20 h Journal.

[illegible] GRANDES ECOLES
[illegible] par les étudiants de
l'INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
remercie ce soir
[illegible] ses partenaires et surtout
HONDA, YOP, GRES, OFUP, OTU,
[illegible]UGEOT et DINERS CLUB

- [illegible] h 35 Variétés : Toutes folles de lui.
  Emission présentée par Christophe Dechavanne, réal. G. Amado.
- 21 h 55 [illegible] : La flèche brisée (rediff.).
  Le captif, réal. R.-L. Bare.
- 22 h 10 Magazine : Les enfants du rock.
  Rock'n'roll'graffiti (Hugues Aufray, Johnny Hallyday, Jacques Dutronc, Moody Blues et Otis Redding).
  Best of musicalifornia : Fishbone, Precious [illegible] Black Flag, Screaming Sirens, Beat Farmers, Meat Puppets, Cruzados, [illegible] Roth, Chris Isaac, [illegible] Blasters, Rave Ups, Wild Carols, Bangles, Lone Justice.
- 23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 17 h 15 Espace 3 : Objectif santé.
- 17 h 30 Série : Cuisine des mousquetaires.
- 17 h 45 Coups de soleil.
- 19 h 55 Dessin animé : La panthère rose.
- [illegible] h Sac à dingues surprise.
  Emission de Guy Montagné. [illegible] : P. [illegible] et R. Portiche.
- 21 h 55 Journal.
- 22 h 15 Série : Mission casse-cou.
  Morocco Jack.
- 23 h 5 Musiclub.

CANAL PLUS

14 h 50, Document : Animaux d'Australie ; 17 h, série : Mike Hammer ; 18 h 15, Série : Espion à la mode ; 19 h, Série : Batman ; 19 h 35, Top 50 ; 20 h 35, Téléfilm : Infidèlement vôtre ; [illegible] Série : Hollywood Blues ; [illegible] h 55, Golf : US-PGA (Inverness) ; [illegible] h 55, Holocaust 2000 □ film [illegible] d'Alberto De Martino (1977) ; 2 h 35, Hôtel pour j[illegible] filles ■ film érotique français [illegible] Gérard Kikoine (1979) ; [illegible] l'anti-gang □ [illegible] Leo (1974) ; 5 h 25, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

18 h 30, Tennis : Demi-finale du Tournoi Volvo International (et à 0 h 10) ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 30 Téléfilm : Reine d'un soir, de [illegible] O'Steen.

TV 6

14 h, 20 h, et 0 h, Tonic 6 ; 18 h, Système 6. Avec Julien Clerc (rediff.) ; 19 h et 22 h, NRJ 6 ; 23 h, Live 6. Invité : Peter Tosh.

FRANCE-CULTURE

- 17 h 30 Musique : La Roque-d'Anthéron, 6e Festival international de piano. Andrei Gavilov. Œuvres de Scriabine et Rachmaninov.
- 19 h 5 Ezra Pound.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné le 23 novembre à Berlin) : par le Chœur de chambre de la radio de Berlin et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan, chef des chœurs Uwe Gronostay.
- 23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 10 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

- 8 h Bonjour la France.
- 9 h Emission islamique.
- 9 h 15 A Bible ouverte.
- 9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
- 10 h Présence protestante.
- 10 h 30 Le jour du Seigneur.
- 11 h Messe, célébrée en la chapelle Notre-Dame de Lure (Haute-Saône).
- 12 h Télé-foot 1.
- 13 h Journal.
- 13 h 25 Série : Starsky et [illegible] (rediff.).
- 14 h 15 Sports [illegible]
- 17 h 35 Série : [illegible] Bill (rediff.).
- 18 h 5 Histoires naturelles.
- 19 h 5 Série Arsène Lupin : L'écharpe de soie rouge (rediff.).
- [illegible] h 55 Tirage du [illegible] sportif.
- [illegible] h Journal.
- [illegible] h 35 Cinéma : Opé[illegible] □
  Fil anlais de [illegible] Anderson (1965) [illegible] Peppard S Loen T Hoad T Coutenay (ediff)
- [illegible] h 25 Sports dimanche soir.
- [illegible] h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 11 h Les chevaux du tiercé.
- 11 h 15 Les carnets de l'aventure.
  La traversée du Pacifique à la rame.
- 12 h Informations et météo.
- 12 h 10 Récré A 2.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 15 Gala des Grandes écoles.
- 14 h 15 Série : Les deux font la paire.
- 15 h 5 Documentaire : l'aventure de la vie.
- 15 h 55 Elle court, elle court, l'opérette.
- 16 h 45 Série : Anno Domini.
- 18 h 25 Stade 2.
- 19 h 30 [illegible] : Ma sorcière [illegible]
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret.
  La maison du juge. D'après G. Simenon, réal. R. L[illegible] Avec J. Richard, J.-J. Fleury (rediff.).
- 22 h 5 Musiques au cœur.
  Magazine d'Eve [illegible]
- 0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 15 h 30 Sports loisirs.
- 17 h RFO.
- 19 h Jeu : Génies en herbe.
- 19 h 25 Taupinetta.
- 19 h 30 Les nouvelles aventures de Saturnin.
- 19 h 35 [illegible] animé : Les entrechats.
- 20 h L'oiseau bleu.
- 20 h 30 La mémoire du peuple noir : L'aventure jamaïcaine (redif.).
  Conteur : Denys Limon. [illegible] : Claude Fléouter.
- 21 h 20 Aspects du court métrage français.
  La citadelle engloutie, d'Yvan Lagrange.
  Le mauvais œil, de Jean-Louis Gros.
  Ne pas déranger, de Philippe Dorison.
- 22 h Journal.
- 22 [illegible] 30 [illegible] de minuit : La [illegible] fanfare ■ ■
  Cycle Spencer Tracy.
  Film américain [illegible] John Ford (1958). [illegible] S. Tracy, J. [illegible] D. Foster, P. O'Brien, J. Carradine.
- 0 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Feuilleton Lili, petit à petit ; 7 h 50, Musique : bel canto ; 8 h 05, Cabou Cadin ; 8 h 40, L'amour braque ■ ■ film d'A. Zulawsky (1985) ; 10 h 20, Le cow-boy. ■ film français de Georges Lautner (1985) ; 12 h 05, Dessins animés ; 12 h 10, Super Durand, détective de choc ; 12 h 35, Série : Transformers ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre ; 13 h 10, Série : Rawhide ; 14 h. Téléfilm : Charlie Muffin ; [illegible] h 40, Les superstars du catch ; 16 h 35, Les 500 miles d'Indianapolis ; 17 h 40, Ma vedette américaine film français d'Alain Dhenaut (1983) ; 19 h 35, Ça cartoon ; 20 h 30, Les trente-neuf marches ■ ■ film anglais de Don Sharp (1978) ; 22 h 15, Golf : US-PGA (Inverness) ; 0 h 15, Détective privé ■ ■ Film américain de Jack Smight (1966) ; 2 h 15, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

8 h 05 à 18 h 50 : Rediffusions ; 8 h 05, 12 h 00 Série : Tonnerre mécanique ; 8 h 55, 13 h 30, Magazine musical : Cinq sur cinq ; 9 h 55, 17 h 45, 23 h 30, Série : L'inspecteur Derrick ; 10 h 55, Téléfilm : Reine d'un soir ; 14 h 30 et 21 h 30, Tennis : demi-finale du Tournoi Volvo International ; 18 h 50, Série : L'homme de l'Atlantide ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Riptide ; De 23 h 30 à 2 h 15 : Rediffusions.

TV 6

14 h, 18 h 30, 19 h, 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

- 17 h 30 Musique : La Roque-d'Anthéron, 6e Festival international [illegible] piano. Tatiana [illegible] interprète l'intégrale des préludes et fugues de Chostakovitch.
- 19 h 10 Ezra Pound.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 15 Concert (donné le 21 avril au Théâtre Gran Guardia à Livourne) : Carnaval romain, ouverture, de Berlioz, Concerto pour violon et orchestre n° 3 de Saint-Saëns, Les biches de Poulenc, le Boléro de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction Marek Janowski, sol. J.-J. Kantorow, violon.
- 22 h Concert (donné en juillet au Théâtre de l'Archevêché et retransmis en simultané sur Antenne 2).

هكذا من الأصل

Spectacle

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : tlj. ■ 13 h, Il Trittico, de Puccini : à 16 h : Der Freischutz, de [illegible] Weber ; ■ 19 h : Intermezzo, de R. Strauss.

Les [illegible] salles

BOURVIL (43-73-47-84) ■ h ■ : [illegible] deux comme elle.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14) ■ h : [illegible] elle me veut.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : le Shaga.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) 21 h : Messieurs les ronds-de-cuir.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) L. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 ■ 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. — Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) 21 h : [illegible] Schlomo.

PORTE SAINT-MARTIN ([illegible]-37-53) 20 h 30 : le Tombeur.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Ecum[illegible] jours.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star Is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne.

TOURTOUR (48-87-82-48) ■ h 30 : le Petit Prince.

Les cafés-théâtres

AU [illegible] FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : En manches [illegible] chemise ; 23 h : Les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les [illegible] sont [illegible] 22 h 15 : Nous, on pense.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : [illegible] désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45) 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h : C. Canssimon.

POTINIÈRE (42-61-44-16) ■ h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : C'était comment déjà... du Caf-Conc' à Saint-Germain-des-Prés, à 22 h : Un souvenir... les années [illegible].

GYMNASE MARIE-BELL ([illegible]-79-79) 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 20 h 45 : la Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-[illegible] ■ h : le Cocktail de Sergio.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 ■ 30 : G. Mitchey Flea Conners Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Kassiry et son orchestre.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Konitz Quintet.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. et N. Rabocrson.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet J. Lacroix.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : J. Schreck trio et J.-C. Fohrenbach.

PETIT OPPORTUN (42-26-01-36), 23 h : S. Hampton, P. Authier, H. Labarrière, J.-L. Jouy.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Quartet L. Fickelson.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. [illegible] F. Chassagnite Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h, 24 h : O. Piro Quintet. A 19 h : A. Polisi.

Festival estival de Paris

(47-27-12-60)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : D. Mathieu-Chiquet, orgue (Bach, Tournemire, Franck, Mendelssohn).

BANLIEUES 89 - FÊTES ET FORTS (45-76-15-58)

Fort de Champigny 23 h : Nuit tropicale.

cinéma

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans, (°°) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 ■ Hommage aux cinémathèques, Toulouse : Malombra, de M. Soldati (V.o. s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à Gary Cooper : les Conquérants du Nouveau Monde, de C. B. De Mille.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Croisières sidérales, de A. Zwoboda ; 19 h, Hommage à Heinosuke Gosho : Wakare Gumo (v.o. s.-t. anglais).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (°) : Quintette, ■ (46-33-79-38).

L'AME SŒUR [illegible] : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, ■ (46-33-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR ■ ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BRAZIL (Brit. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CAGE AUX VICES (°) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE CAMP DE L'ENFER (°) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASH-CASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet [illegible]astille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet [illegible]ngrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, ■ (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-[illegible]-01).

CRAZY FAMILY (Jap. v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : [illegible] 8e (43-59-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (°) : Elysées Lincoln, ■ (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : [illegible]mont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont Opéra, ■ (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, ■ [illegible]-22-37-97) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : [illegible]nches, 6e (46-33-10-82) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : [illegible] 11e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-[illegible]).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, ■ (42-72-94-56).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, ■ (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : [illegible] Halles, 1er (42-97-49-70) ; [illegible] 6e (46-33-79-38) ; 14-[illegible] Dalle, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Ju[illegible] Beaugrenelle, ■ (45-75-79-79). — V.f. : Paramount [illegible], ■ (47-42-56-31).

HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, ■ (43-27-95-94). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : [illegible]blique [illegible] ■ (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (°) : George-V, ■ (45-62-41-46) ; Parnassiens, ■ (43-35-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté Boulevard, ■ [illegible]-96-45) ; Gaîté Rochechouart, ■ (48-78-81-77).

LA LOI DE MURPHY (A., v.o.) (°) : Le Triomphe, ■ (45-62-45-76). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (°) : [illegible] 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, ■ (45-62-45-76). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 8 août

OPÉRA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e [illegible](47-42-60-33) ; Miramar, ■ (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

PIRATES (A.), v.f. : George-V, ■ (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse [illegible] 14e (43-20-12-06).

PRUNELLE BLUES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

[illegible] (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, ■ (47-70-63-40).

QUI TROP [illegible] (Fr.) : [illegible]dio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROMEO ET JULIETTE [illegible], v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : [illegible] ■ Harpe, ■ (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), [illegible] ■ (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; [illegible] 7e (47-05-12-15).

SALVADOR (A.), v.f. : Gaîté [illegible]chouart, ■ (48-78-81-77).

SOLEIL DE NUIT (A.), [illegible] Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : [illegible] Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A.), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65), h.sp.

SOLO POUR DEUX (A.), v.o. : Colisée, 8e (43-59-29-46).

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (°) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TOUCH OF ZEN (Chinois), v.o. : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJÀ (Fr.) : Le Triomphe, ■ (45-62-45-76).

WEEK-END DE TERREUR (A.) (°), v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, ■ (43-54-51-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (43-29-11-30).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand [illegible] 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, ■ (45-44-28-80).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : [illegible] Ecoles, ■ (43-25-72-07).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

BERLIN AFFAIR (All. v.o.) (°) : [illegible] Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

BLADE RUNNER (A. v.o.) (°) : UGC [illegible] ■ (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet [illegible] ■ (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, ■ (42-25-10-30).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : [illegible] Films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE COLOSSE DE RHODES (Fr.-It.-Esp., v.f.) : Gaumont Halles 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

COMMENT ÉPOUSER UN [illegible] NAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE [illegible] DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA [illegible] (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (°°) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Randagh, 16e (42-88-64-44).

LE [illegible] MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Randagh, 16e (42-88-64-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand [illegible], 15e (45-54-46-85).

GEORGIA (A., v.o.) : [illegible] Beaubourg, ■ (42-71-52-36).

GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, ■ (46-33-97-77).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e [illegible] 67-63-42).

L'HISTOIRE [illegible] PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e [illegible].

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : [illegible] Normandie, ■ [illegible] 16-16). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; UGC Montparnasse, ■ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC [illegible] ■ (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : [illegible] ■ [illegible] ; [illegible] (H.s.p.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films ; 17e (46-22-44-21).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace [illegible] 14e (43-27-95-94).

LUDWIG (It., v.o.) Version intégrale : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), ■ (43-54-72-71) ; [illegible] 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (°°) : Capri, 2e [illegible]-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : [illegible] Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), [illegible] Logos, ■ (43-54-42-34).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (°) : [illegible] Victoria, 1er (45-08-94-14) ; [illegible] Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

[illegible] [illegible] (Fr.) : Grand [illegible], ■ (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR [illegible] BLANDISH (A., v.o.) (°) : [illegible] Logos, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets [illegible] ■ (43-54-42-34) ; Lincoln, ■ (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Randagh, 16e (42-88-64-44).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (°°) : [illegible] Ambroise, 11e (47-00-89-16).

[illegible]AY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; [illegible] ■ (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche [illegible] Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : ■ Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, ■ (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (°) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er [illegible] 97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, ■ (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, ■ (42-72-94-56) en alternance : Manhattan, Woody et les Robots, Zelig, Comédie érotique d'une [illegible] d'été, [illegible] les filles et tais-toi, Broadway Danny Rose.

J.-L. GODARD, Denfert 14e (43-21-41-01) 17 h 45 : [illegible]

LES GRANDES COMÉDIES DE LA COLUMBIA (v.o.), Action Rive-Gauche 5e [illegible] (43-29-44-40) : Pleine de vie.

HOMMAGE A V. MINNELLI (v.o), Action [illegible] ■ (43-29-44-40) ; Comme un torrent.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) : Monty Python, la Vie de Brian.

LUBITSCH (v.o.), [illegible] Christine, ■ (43-29-11-30), [illegible].

RUSSIE ANNÉES 50 (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, ■ (43-26-58-00) : ■ Destin d'un homme.

TARKOVSKI (v.o.), [illegible], ■ (43-21-41-01) : Nostalghia.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE [illegible] ÉTOILES, (A, v.o.), UGC Normandie, ■ (45-63-16-16), (v.f.) : Rex, ■ (42-36-[illegible]) ; UGC Montparnasse, ■ (45-74-94-94).

VIVE LA REPRISE (v.o.), [illegible] Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les [illegible] bandiers de Moonfleet ; 15 h 40 : la Croi-[illegible] ■ [illegible] ; 17 h 30 : les Monstres attaquent la ville ; 19 h 10 : Je ne suis pas un ange ; 20 h 45 : la 5e [illegible] ; 22 h 30 : le Dame de Shangai.

LES 21 JOURS DE STARFIX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04) : 22 h 30 : Gallipoli ; 18 h : l'Année de tous les dangers ; 20 h : Pionic ll. Hanging Rock.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h 30, Boîte à films, 17e (46-22-44-21) 19 h 30.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers ■ (42-72-94-56), 20 h.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert [illegible] (43-21-41-01), [illegible] h.

[illegible] JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (°°) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), [illegible] 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (°) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, 0 h 25.

TAXI DRIVER (°°) (A., v.o.) : [illegible] Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h.

WITNESS (A., v.o.) : Rialto, 19e [illegible] 87-61), ■ [illegible].

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 AOUT

« De l'hôpital [illegible] au canal Saint-Martin », 15 heures, [illegible] Gonnet (Botteau).

« Exposition [illegible] du quatorzième arrondissement », 11 heures, musée Carnavalet (M. Lépany).

« Un [illegible] ses [illegible] : le Père-Lachaise », 14 h ■, entrée principale (Mme Henri).

« [illegible] la colline de Chaillot [illegible] Champs-de-Mars : réalisations architectoniques et projets écartés », 15 heures, [illegible] monuments français (M. Gazquez Romero).

« Arts déco : promenade de Passy et Auteuil », ■ heures, [illegible] Jasmin (M. Jacomet).

« La cathédrale russe Saint-Alexandre-Nevski », ■ h ■, 12, rue Daru (E. Romann).

« Le [illegible], crypte et parties hautes », ■ heures, grille d'[illegible] (AITC).

« Le [illegible] Palais du Luxembourg », 15 heures, angle [illegible] rues de [illegible] et de Vaugirard (Arcus).

« A la [illegible] du premier village [illegible] Versailles », ■ h 30, office du tourisme, 7, rue des [illegible].

« Le musée Picasso », 10 h 45, 5, rue de Thorigny (M. Ragueneau).

« Promenade du Palais-Royal aux grands boulevards », 15 heures, grille du Conseil d'Etat (Lutèce visites).

« Le vieux village de Saint-Sulpice », 15 heures, [illegible] Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le premier Empire au Père-Lachaise », 10 h 30, entrée principale et « une heure au Père-Lachaise », 14 h 30, ■ 15 heures, porte principale (V. de Langlade).

« [illegible] Tournelles à la place des Vosges », 14 ■ 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« [illegible] : cité d'artistes, ruelles et jardins », 10 h 30, métro Abbesses.

« Notre-Dame de Paris : naissance de l'architecture gothique », 15 heures, portail central (M. Ch. Lasnier).

« Le Marais : l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire [illegible] poisons », 10 h [illegible] métro [illegible] (P.-Y. Jaslet).

« La peinture [illegible] au Louvre », 14 h 30, porte Jaujard.

« Le [illegible] de l'homme », 14 ■ 30, caisse.

DIMANCHE 10 AOUT

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale.

« De la [illegible] galanterie ■ la [illegible] française au quartier Breda », 14 h 45, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Galerie dorée [illegible] la [illegible] de France », 10 h [illegible] Tél. : 42-60-71-62, après 18 h : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« De la rue Git-le-Cœur au pont des Pleurs », 15 h 15, 52, rue Saint-André-des-Arts (S. Barbier).

« Le [illegible] Saint-Germain-en-Laye », 14 h 50, devant église, sortie RER (Arts pour tous).

« L'Assemblée nationale [illegible] le Palais-Bourbon », 14 heures, [illegible] Chambre-des-Députés (carte d'identité) (Arts et curiosités de Paris).

« Le Marais : [illegible] séjournèrent Mozart, ■ marquise ■ Brinvilliers, la reine Margot », 11 heures, [illegible] Saint-Paul (Mme Demory).

« Le parc de La Villette », 11 heures, sortie [illegible] Corentin-Cariou (côté pair) (M. Gazquez Romero).

« Donjon ■ fortifications de [illegible] V au château [illegible] Vincennes », 15 heures, entrée principale (Mme Henri).

« Saint-Cloud : son parc, son musée », ■ heures, grille d'[illegible] (M. Jacomet).

« La [illegible] universitaire », 11 heures, devant gare RER Cité-Universitaire (M. Lépany).

« L'[illegible] de Sully », 15 heures, 62, rue [illegible] (Mme Demory).

« Messe de l'Assomption avec [illegible] moines de l'abbaye de Solesmes et le [illegible] du Lude » et « Sanctuaires et châteaux privés [illegible] Pacy-sur-Eure et le [illegible] de la Seine ». Inscriptions : [illegible] (Paris et son histoire).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent [illegible] Blancs-Manteaux », ■ heures, 9, rue Malher (le [illegible] Paris).

« Tombes [illegible] du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, [illegible] principale (boulevard Ménilmontant).

« La Conciergerie », 10 h 30, [illegible] (P.-Y. Jaslet).

« La mosquée ■ Paris », 11 heures, devant entrée place du Puits-de-l'Ermite.

CONFÉRENCES

SAMEDI 9 AOUT

Cité des Sciences et de l'industrie de La Villette, Espace Diderot : salle de projection, 15 h 30 : « Astronomie au dix-huitième [illegible] (M. Moutin).

DIMANCHE 10 AOUT

1, rue [illegible] (1er [illegible] droite), 15 heures : « Les pierres et les métaux qui guérissent » (Jacques). « Bijoux objets et [illegible] magiques » (Natya).

هكذا من الأصل

Météorologie

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 août à 0 heure et le dimanche 10 août à minuit.

Évolution générale :

La dépression de la mer du Nord va s'évacuer vers les pays scandinaves. De fait, le champ de pression sera en [illegible] sur [illegible] de l'air [illegible] va progressivement s'installer.

Samedi matin : Le temps sera brumeux par endroits sur la moitié nord du pays. Des formations [illegible] se dissiperont rapidement. [illegible] journée malgré quelques passages nuageux, le temps sec et ensoleillé sera généralisé.

Les vents de secteur sud dominants seront faibles.

Les températures minimales seront fraîches sur la moitié nord où elles varieront de 10 à 12 degrés, localement 8 degrés dans le Nord-Est. Sur la moitié sud, elles iront de 12 à 14 degrés, 18 à 20 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales atteindront 20 à 22 degrés près des côtes de la Manche, 23 à 25 degrés sur la moitié nord, 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : Le temps ensoleillé persistera. Toutefois, une tendance orageuse se développera en cours de journée de la Bretagne au Pays de la Loire et au Nord. Les vents resteront faibles.

Les températures minimales seront en [illegible] sur la moitié nord, stationnaires ailleurs. Les températures maximales seront également plus élevées : de 23 à 25 degrés du Nord à la Bretagne, de 25 à 28 degrés sur le reste de la moitié nord, de 28 à 32 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 8 AOUT 1986 A [illegible] HEURE TU

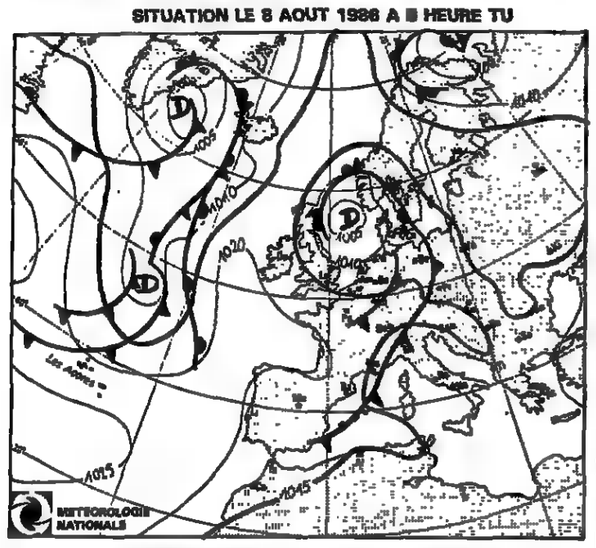

PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 0 HEURE TU

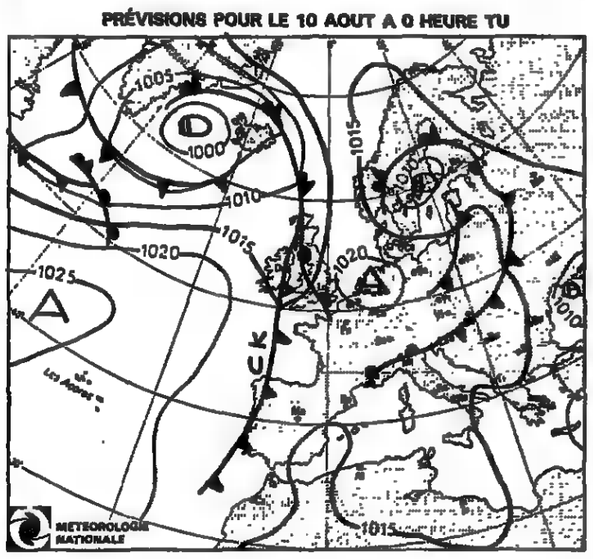

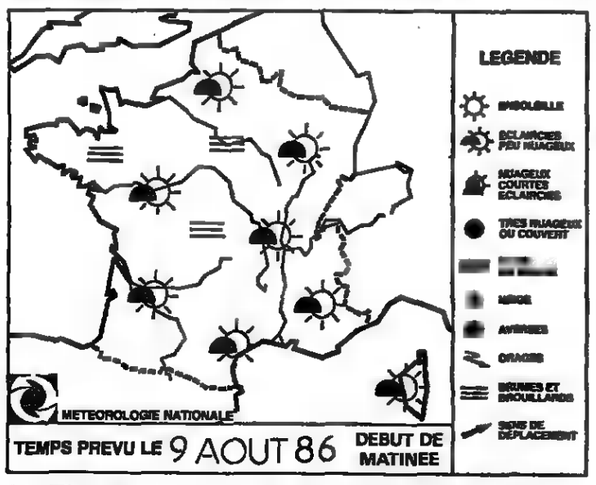

TEMPS PREVU LE 9 AOUT 86 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima
le 7-8-1986 à [illegible] h TU et le 8-8-1986 à [illegible] 6 h TU

Temps observé
le 8-8-1986
à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	28	18	N	TOURS	22	8	C	LOS ANGELES	26 17 N
BIARRITZ	23	16	C	TOULOUSE	26	17	C	LUXEMBOURG	22 10 C
BORDEAUX	25	13	N	POINTE-A-P.				MADRID	34 15 S
BOURGES	24	9	N					MARRAKECH	37 20 S
BREST	16	11	N	ALGER	33	15	S	MEXICO	24 14 A
CAEN	17	11	C	AMSTERDAM	28	14	A	MILAN	32 19 O
CHERBOURG	17	11	N	ATHÈNES	33	23	S	MONTRÉAL	26 19 A
CLERMONT-FERR.	27	11	N	BANGKOK	32	26	C	MOSCOU	25 12 S
DIJON	25	11	N	BARCELONE	29	20	N	NAIROBI	25 22 S
GRENOBLE S-M-H	30	18	N	BELGRADE	28	17	S	NEW-YORK	29 23 N
LILLE	20	13	N	BERLIN	29	14	S	OSLO	15 13 P
LIMOGES	21	11	N	BRUXELLES	21	13	C	PALMA-DE-MAL.	31 17 S
LYON	29	16	N	LE CAIRE	33	26	S	PÉKIN	31 21 P
MARSEILLE-MAR.	34	21	N	COPENHAGUE	23	14	O	RIO-DE-JANEIRO	25 21 S
NANCY	25	8	S	DAKAR	29	25	S	ROME	30 20 S
NANTES	20	10	N	DELHI	36	28	N	SINGAPOUR	31 27 C
NICE	30	23	S	DJERBA	29	24	S	STOCKHOLM	20 12 C
PARIS-MONTS.	21	13	N	GENÈVE	31	15	N	SYDNEY	
PAU	25	14	C	HONGKONG	33	27	A	TOKYO	32 23 C
PERPIGNAN	32	22	N	ISTANBUL	30	21	S	TUNIS	33 29 S
RENNES	19	13	C	JÉRUSALEM	27	18	C	VARSOVIE	27 17 N
ST-ÉTIENNE	29	17	N	LISBONNE	26	16	S	VENISE	30 20 S
STRASBOURG	29	11	S	LONDRES	21	12	S	VIENNE	29 17 S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* [illegible] vendredi 8 août :

UN DÉCRET

■ N° 86-934 du [illegible] juillet 1986 modifiant en ce qui concerne l'épreuve d'éducation physique [illegible] sportive [illegible] décret n° 62-1173 du [illegible] septembre [illegible] portant réforme du [illegible] enseignement du second degré.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Eric FISCHER
et Françoise TOUBOL-FISCHER

laissent à Rebecca la joie d'annoncer la naissance de

Jonathan,

le 28 juillet 1986.

6, rue [illegible] l'Abreuvoir,
92100 Boulogne.

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, du

marquis d'ARAGON,
ancien député,
ancien maire,
ruente de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Salies, le 6 août 1986.

De la part de
La marquise d'Aragon,
[illegible] épouse,
Du marquis et [illegible] marquise d'Aragon,
Du comte et de la comtesse Antoine de Bancalis d'Aragon,
Du comte Joseph de Bancalis d'Aragon,
De Mlle Bérengère d'Aragon,
De Mme Marie-Christine d'Aragon,
De Mlle Aliz d'Aragon,
Du comte et de la [illegible] Vincent de Léoning d'Anjony,
ses enfants,
Et de ses neuf petits-enfants.

La [illegible] religieuse aura lieu le [illegible] 1986, à 17 heures, à Salies (Tarn).

(Lire page 24.)

— A. G. Badert,
[illegible] époux,
M. et Mme Jean-Claude Dusart,
ses enfants,
Mme Georges Fournié,
M. et Mme Jean Loubignac,
ses frère et belles-sœurs,
Les familles Fournié, Loubignac, Lefèvre, Badert,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme A. G. BADERT,
née Emilie-Rolande Fournié,

survenu le [illegible] août 1986, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 11 août 1986, au cimetière ancien de Boulogne, à 10 h 30 précises, rue de l'Ouest, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A. G. Badert,
3, rue du Belvédère,
92100 Boulogne.

— Plémeuf-Val-André. Paris.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mlle Simone BOUGLÉ,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Plémeuf-Val-André, le samedi 9 août 1986, à [illegible] heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Plémeuf-Val-André.

De la part de
Mme Germaine Basset,
Mme Madeleine Barrabé,
ses sœurs,
Et des familles Basset, Barrabé, Boutens, Deny.

Villa Thérèse,
57, quai de la Promenade,
22370 Plémeuf-Val-André.

— Mme Pierre Bozon,
son épouse,
Ses enfants et sa petite-fille,
Ses parents et amis,

ont la [illegible] de l'[illegible] de

Pierre BOZON,
professeur de géographie
à l'université de Saint-Etienne,

survenu dans sa [illegible] année.

Ses obsèques ont eu lieu dans son village natal de Saint-Colomban-des-Villards (Savoie), le 1er août 1986.

18, rue du Maréchal-Leclerc,
42400 Saint-Chamond.

— Mme René Cheval,
M. et Mme Jan van der Horst,
ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Patrick Borey
et leur fils, Marc,
Mme Catherine et Jacqueline van der Horst,
ses neveux et nièces,
Ses amis et ses collègues,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

René CHEVAL,
professeur d'Université,
conseiller culturel à New-York
Stockholm, Varsovie, Bonn, Vienne,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
commandeur du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne
et de la République d'Autriche.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 2 août, à Besançon.

2 E, rue Isenbart,
25000 Besançon.
Clos Roncevaux,
Châtillon-le-Duc,
25870 Geneuille.

— On nous prie [illegible] le décès, le 22 juillet 1986, de

M. André COMPAGNON.

De la part de
Nicole et Alain Dumenthon,
sa fille et son gendre.

52, route du Pavé-des-Gardes,
92310 Sèvres.

— Mme Pierre Gicquel,
Jean-Pierre, Françoise et Etienne Gicquel,
Anne, Pierre, Olivier et Raphaël,
Jannick Gicquel et Jacques Treiner,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GICQUEL,
trésorier-payeur général honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 [illegible] 1986, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'inhumation [illegible] dans le caveau [illegible] famille de Ploërmel, le samedi 9 août, à 15 heures.

— Mme Rolande Reynès-Groisard,
M. et [illegible] André Vallée,
née Groisard,
Mme Mireille Garcin
et ses enfants, Nathalie et Lionel,
M. Yves Massiot
et ses enfants,
Parents, alliés et amis,

ont la grande douleur de faire part du décès, survenu brutalement, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Louis GROISARD,
inspecteur honoraire
de l'Education nationale,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
officier du Nicham Iftikar,
artiste-peintre et homme de lettres,
commandeur dans l'ordre
de l'Internationale des arts,

leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et oncle.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 28 juillet 1986, à Pernes-les-Fontaines.

— Mme Nicole Laurencery,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LAURENCERY,

survenu le 7 août [illegible] à [illegible] Symphorien-des-Bois.

Les obsèques auront lieu le samedi 9 [illegible], à 15 heures, en l'église de Saint-Symphorien-des-Bois (La Clayette, Saône-et-Loire).

L'inhumation aura lieu [illegible] de Saint-Symphorien-des-Bois.

— M. Jean de Laulanie,
M. et Mme Jean-François de Laulanie,
Olivier et Anne-Cécile de Laulanie,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 6 août 1986, à Hourtin (33), à l'âge de quatorze ans, de

Alexis de LAULANIE.

Ses obsèques auront lieu le samedi 9 août, à 10 heures, en l'église Saint-[illegible].

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Louis Levassor,
Ses enfants,
Et la famille,

font part du décès de

M. Louis LEVASSOR,

survenu le 26 juillet [illegible].

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe aura lieu le samedi 13 septembre 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

32, rue de Sévigné,
94370 Sucy-en-Brie.

— Charlotte Perriand,
Pernette Martin-Perriand,
Jacques et Tessa Barsac,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, beau-père et grand-père,

Jacques MARTIN,

le 29 juillet 1986, à Paris.

Les obsèques [illegible] été célébrées à Reims, le 1er août, [illegible] la plus [illegible] intimité familiale.

— Paris, Aix-en-Provence, Ajaccio, Propriano, Bocognano, Cargèse (Corse-du-Sud).

Jany Mondoloni,
sa femme,
Marc et Dominique,
ses enfants,
Pierre et Paulette Carli,
ses beaux-parents,
Alain et Jacky Pizanti
et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur et neveux,
Juliette Mondoloni,
sa belle-sœur,
Le docteur François Mondoloni et sa femme,
ses neveux,
Les familles Mondoloni, Legrand, Pietri, Rusterucci, Muracciali, Raynal, Carli, Giacomoni, Matra, Tavand, Giraud, Zonza, [illegible],

ont la profonde douleur de faire part du décès de

docteur Pierre MONDOLONI,
interne des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,
ancien médecin chef de service
au centre hospitalier de Gonesse
(Val-d'Oise),
médecin praticien
au centre hospitalier Sainte-Anne,

survenu, entouré des siens, le 21 juillet 1986.

L'incinération a eu lieu le 6 août dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les équipes [illegible] neuvième [illegible] et quatrième [illegible] teur de psychiatrie du Val-d'Oise,
La direction et le personnel,
Les médecins psychiatres de l'hôpital de Gonesse,

ont la tristesse d'apprendre le décès du

docteur Pierre MONDOLONI,
psychiatre des hôpitaux,
ancien interne
des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,
ancien assistant du docteur Daumezon
à l'hôpital Sainte-Anne,
[illegible] président de la CMC
[illegible] l'hôpital de Gonesse,
psychiatre au CHS Sainte-Anne à Paris,
psychanalyste.

Ils garderont en mémoire le souvenir d'un psychiatre éminent aux qualités humaines remarquables.
Ils adressent leurs sincères condoléances à Mme Mondoloni et à ses enfants.

— Marie-Georges et Simon Jargy,
leurs enfants et petit-fils,
Monique et James Cassade
et leurs enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 6 août 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Simone PLÉ-CAUSSADE,
en religion sœur Marie de l'Incarnation,
prof[illegible] honoraire
au Conservatoire national supérieur
de musique de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques [illegible] en lieu dans l'intimité, au carmel de Bagnères-de-Bigorre.

9 A, chemin des Semailles,
1212 Grand-Lancy,
Genève (Suisse).
15, rue de Ravenne,
14200 [illegible]

Anniversaires

— [illegible]
nous a quittés un [illegible] 10 [illegible].

Une pensée [illegible] la part [illegible] ceux qui l'ont connue. Merci.

— Il y a un an,

Maryse DÉGRÉAUX,
née Heraïcte,
maître-assistant des universités,

nous quittait.

Ceux qui l'ont [illegible] estimée et aimée gardent vivant son souvenir.

— Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Mme Aline SZERYNG,

décédée il y a dix-sept [illegible].

Georges Szeryng, Paris.
Henryk Szeryng, Mexico, Monaco.

— Pour le troisième [illegible] la mort de

Georges VALLIN,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à sa mémoire et son ensei[illegible].

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 10 août

Provins, 14 [illegible] : mobiliers, [illegible] lots ; **Rambouillet**, 10 heures : tapis, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient.

PLUS LOIN

Samedi 9 août

Avignon, 14 [illegible] : mobilier, [illegible]terie, tableaux ; **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : [illegible] modernesOrient, mobilier ; **Grasse**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Vaison-la-Romaine**, 15 heures : bijoux, argenterie, mobilier, objets d'art.

Dimanche 10 [illegible]

Bayeux, [illegible] heures : céramiques, [illegible]vres, tableaux ; **Grandville**, 14 h 30 : instruments [illegible] musique ; **Grignon**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Honfleur**, 14 heures : 150 pots [illegible] pharmacie ; **Pontivy**, 14 [illegible] : [illegible]bleaux modernes, mobilier ; **Vendôme**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Cabourg, **Lasnejouls** (samedi seulement), **Montélimar**, **Saint-Avold**, **Saint-Girons** (à partir de dimanche), **Saint-Méloir-des-Ondes**, **Torcé-en-Vallée**, **Trie-sur-Baïse**.

NATIONAL LOTO N° 32 — TIRAGE DU MERCREDI 6 AOUT 1986

21 22 24 29 34 43 — 17
NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR [illegible]
SAMEDI 9 AOUT 1986 A [illegible]
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	0	—
[illegible] BONS N° + complémentaire	19	194 525,00 F
[illegible] BONS N°	742	16 325,00 F
4 [illegible] N°	67 841	185,00 F
[illegible] BONS N°	1 621 467	16,00 F

SOMME DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Les mots croisés
se trouvent
dans « le Monde sans visa »
page 12

(Publicité)
FABRICANT SPORSWEAR
BOSANOVA
51, bd Saint-Martin, 75010 PARIS
Ouvre [illegible] portes [illegible] grand [illegible] [illegible] prix [illegible] fabrique.
(Pantalons, ensembles, jupes, blousons, etc.)

loterie nationale — SUSPENSE
TRANCHE N°202 DU
TIRAGE DU VENDREDI 8 AOÛT 1986
LE NUMÉRO 0 7 2 0 8 5 — GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 8 1 0 — GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

هكذا من الأصل

Economie

Le gouvernement hésite à lancer un plan « antisécheresse » coûteux

Le gouvernement a bien du souci avec la sécheresse qui sévit, depuis plusieurs mois et pour la deuxième année consécutive, dans le centre et le sud-ouest de la France. D'un côté, il ne peut pas ne pas se pencher sur le sort des éleveurs, qui ont été obligés d'entamer leur réserve de fourrage d'hiver et qui se demandent avec angoisse comment ils assureront la soudure. De l'autre, il n'est pas question de donner aux Français l'impression — fondée ou trompeuse — qu'ils vont devoir payer, une fois de plus, pour le monde paysan en proie aux calamités naturelles.

Cette double et contradictoire exigence donne à la démarche gouvernementale un aspect hésitant. C'est M. Jacques Chirac qui déclarait, le jeudi 7 août, au micro de RMC, qu' *« il n'y aura pas, en toute hypothèse, d'impôt sécheresse »*, et qui refusait la paternité de ce prélèvement fiscal ayant, il y a dix ans, en 1976, concerné les trois millions de contribuables acquittant plus de 4 500 F d'impôts. C'est aussi M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, ouvrant le même jour une conférence de presse consacrée à la situation par ces mots : *« Qu'on ne parle plus d'impôt sécheresse ! »*

Reste qu' *« il faut témoigner la solidarité nationale aux régions touchées pour la deuxième année consécutive par le manque de pluie »*. Le ministre a décidé de se hâter avec circonspection et de charger M. Daniel Rembert, ingénieur général du génie rural, d'une mission d'information sur une situation qui change de jour en jour, et d'une tâche d'organisation de la distribution des premiers secours aux agriculteurs concernés.

M. Guillaume s'est montré agacé de l'étonnement qui accueillit l'annonce de cette nomination : *« Je ne peux tout de même pas orienter des trains d'orge vers les départements sinistrés sans être sûr qu'il y aura des structures pour les accueillir*, a-t-il répliqué. *Et je tiens à l'image de marque du monde agricole ! Il faut que l'opinion publique soit persuadée que ce n'est pas indûment que nous distribuerons l'aide en préparation. »*

A ce profil bas du côté de l'opinion publique, correspond un discours ministériel vibrant à destination des agriculteurs : *« Il faut que les éleveurs sachent que nous ne les laisserons pas tomber comme les pouvoirs publics l'ont fait l'an dernier*, a dit le ministre. *Le stade du risque naturel supportable a été dépassé, et nous trouverons, au sein même du budget, les moyens de la solidarité nationale, comme pour les chômeurs ou les entreprises en difficulté. »* M. Guillaume veut que les éleveurs aient *« la certitude que le gouvernement va les aider et qu'ils peuvent entamer leurs réserves de fourrage d'hiver »*.

Des mesures hétéroclites

Les mesures décidées par le ministre de l'agriculture sont nettement moins spectaculaires que la prime de 500 francs par unité de gros bétail qu'il réclamait en 1985, lorsqu'il était président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Figurent dans ce dispositif préventif des mesures hétéroclites. A court terme, les directions départementales de l'agriculture ont pour consigne de recenser et de préserver les possibilités de ramassage de la paille dans les régions limitrophes des zones touchées. Les préfets ont reçu l'ordre d'empêcher que le prix du kilo de paille au départ du champ n'augmente au-delà de 9 centimes.

Le ministre a l'intention de se tourner vers la Communauté européenne pour obtenir au prix d'intervention environ 400 000 tonnes d'orge. Le Syndicat national de l'industrie des aliments du bétail a annoncé qu'il mettait sur le marché un aliment composé adapté à la situation et vendu à un prix raisonnable. Les instituts techniques vont réfléchir aux solutions pour obtenir un autre aliment bon marché, par exemple la paille enrichie par l'ammoniaque.

Des contacts ont été pris avec la SNCF pour acheminer au meilleur coût des réserves alimentaires vers les départements concernés. Dans une dizaine de jours, les organisations syndicales et le ministère arrêteront les aides à la trésorerie qui seront consenties par les caisses du Crédit agricole. Enfin, M. Guillaume a accéléré le paiement des indemnités que le Fonds de calamités agricoles doit verser au titre de la sécheresse 1985 dans quarante-deux départements. A ce jour, 850 millions de francs ont été répartis.

L'indemnisation au titre de 1986, elle aussi, s'appuiera sur ce fonds qui reçoit, chaque année, plus de milliard de francs provenant poue moitié de l'Etat et pour moitié des taxes supplémentaires sur les primes d'assurances acquittées par les agriculteurs. Il y a gros à parier que ce montant ne suffira pas l'an prochain pour faire face à la demande de subsides. Pour l'instant, dix-huit départements ont mis en route la procédure « calamités » : Gard, Tarn, Lot-et-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Lot, Tarn-et-Garonne, Indre-et-Loire, Indre, Sarthe, Dordogne, Landes, Gironde, Puy-de-Dôme, Corrèze, Meurthe-et-Moselle, Isère. Cette liste est appelée, au moins à doubler.

Les exigences syndicales

M. Gillaume a déclaré que le gouvernement précédent s'était montré avare en donnant en complément moins de 100 millions de francs aux agriculteurs. Il faut donc croire que le budget 1987 du gouvernement Chirac supportera, pour plusieurs centaines de millions de francs, la solidarité nationale à l'égard du monde agricole.

Deux faits le laissent à penser. D'abord, les exigences des organisations syndicales comme la FNSEA, qui a déclaré : *« Pour importantes qu'elles soient, ces mesures ne seront pas suffisantes pour faire face à la catastrophe. »* Ensuite, l'extension aux producteurs de végétaux des conséquences de la sécheresse semble inévitable. Car, dans la seule région Midi-Pyrénées, il est tombé seulement 3 millimètres de pluie, et l'on craint que la moitié des récoltes de blé et de maïs ne soient perdues dans certains secteurs.

Ministre et organisations syndicales agricoles se retrouveront, après le 15 août, pour établir le bilan de la sécheresse et décider des mesures définitives à prendre : *« Jusqu'à cette date*, a dit M. Guillaume, *il n'est pas possible de porter un jugement. Des orages peuvent éclater çà et là. S'il n'y a pas de pluie d'ici au 15 août, toute possibilité de repousse sera alors exclue... »*

ALAIN FAUJAS.

Le criquet italien aime le tournesol

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a créé, à son siège de Rome, un centre antiacridien d'intervention d'urgence. Dirigé par M. Lukas Brader (directeur, néerlandais, de la division de la production végétale et de la protection des plantes de la FAO), ce centre sera chargé de coordonner le plan de lutte contre les criquets à Rome et sur le terrain.

Une demi-douzaine d'espèces de ces insectes ont commencé à ravager les cultures dans de nombreux pays d'Afrique et menacent une bonne partie du continent noir d'un véritable désastre si une action énergique n'est pas menée de toute urgence, en particulier par épandage d'insecticides par avion. Mais la plupart des pays touchés ou menacés manquent cruellement des infrastructures nécessaires pour acheminer les hommes et le matériel là où on en a besoin.

En France, la situation est moins grave, mais on assiste depuis deux ou trois ans à une prolifération du criquet italien (*Calliptamus italicus*) comme il ne s'en était pas produit depuis 1950-1952. Peut-être faut-il incriminer la sécheresse qui a éliminé certains de ses ennemis naturels. Actuellement, le criquet italien a été signalé en Côte-d'Or, dans la Drôme, en Ardèche, en Lozère, dans l'Hérault, dans l'Aveyron, dans le Tarn, dans le Lot, dans la Vienne, dans les Deux-Sèvres et dans les Hautes-Pyrénées ; dans ces onze départements, on a compté parfois vingt à quarante insectes par mètre carré.

Le criquet italien est toujours présent en France ; mais on ne le remarque que lorsqu'il se met à pulluler. Sans former de nuages migrateurs comme certains de ses cousins africains, il change cependant de comportement et devient incontestablement grégaire : on en voit des bandes qui traversent des routes pour passer sur des cultures attrayantes pour lui.

La densité du criquet italien varie énormément selon les parcelles, car cet insecte choisit sa nourriture. Il ne s'attaque ni aux céréales ni aux graminées. En revanche, il raffole du tournesol, de la luzerne, des feuilles de ronce et des cultures maraîchères. Ces dernières posent un problème : on ne peut les traiter aux insecticides, forcément toxiques, juste avant de les récolter.

Le criquet italien ne se reproduit qu'une fois par an. Eclos fin mai, il devient larve de plus en plus vorace en juin et juillet. Adulte à la fin de juillet, il pond dans le sol à la fin d'août. La localisation des terrains de ponte et la destruction des œufs enfouis constituent la seule méthode capable de stopper la prolifération pour l'année suivante.

Par ailleurs, on signale une prolifération tout à fait surprenante de deux autres espèces de criquets (*Mecostethus grossus* et *Parapleurus alliaceus*) dans les prairies très humides de Haute-Saône. On a dénombré jusqu'à cent individus de ces deux espèces par mètre carré.

Enfin, une espèce de criquets, *Œdipoda coerulescens*, est signalée en Loire-Atlantique et en Vendée. Rappelons que cent espèces de criquets vivent en France.

Les agriculteurs touchés par le criquet italien doivent d'abord s'adresser aux services départementaux de protection des végétaux. Ils peuvent aussi entrer en contact avec le PRIFAS « acridologie, écologie opérationnelle » du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), BP 5035, 34032 Montpellier.

YVONNE REBEYROL.

Quelques jours après l'accord de l'OPEP

Le prix du baril semble se stabiliser après un gain de 5 dollars

Après quelques jours d'évolutions erratiques, les prix du pétrole semblaient se stabiliser, en cette fin de semaine, à un niveau plus élevé d'environ 5 dollars qu'il y a dix jours. Les prix réellement pratiqués tournent désormais autour de 12 dollars par baril, contre 7 avant l'ouverture des travaux de l'OPEP le 28 juillet ; sur les marchés au jour le jour, les cours se sont stabilisés entre 14 et 14,5 dollars par baril (contre 9 à 9,5 dollars il y a dix jours).

Après avoir d'abord salué avec enthousiasme la décision de l'Organisation de réduire sa production d'un cinquième pendant deux mois — septembre et octobre — pour éponger les surplus du marché et redresser les cours, les milieux pétroliers sont redevenus plus méfiants. La discorde qui a surgi, dès le lendemain de l'accord, entre les différents clans de l'OPEP, sur l'interprétation à donner à cette décision, jointe au fait qu'elle ne s'appliquera concrètement qu'à compter du 1er septembre, conduit à s'interroger sur la portée réelle de cette entente.

Les opérateurs guettent désormais les signes montrant la détermination réelle des treize pays à respecter leurs engagements et à ramener leur production au niveau de leurs anciens quotas (voir tableau). Compte tenu des pratiques commerciales, les membres de l'Organisation n'ont qu'une dizaine de jours devant eux pour prévenir leurs clients. Pour l'instant, les signes sont contradictoires.

Du côté positif on assurait, au sein d'une compagnie membre de l'Aramco (le consortium qui gère le pétrole saoudien) que le royaume s'apprête à supprimer dès le 1er septembre les rabais qu'il consentait jusque là sur ses contrats de *net-back (1)*. Or c'était grâce à ces conditions extrêmement attractives que Riyad était parvenu en juillet à pousser son rythme d'extraction jusqu'à près de 6 millions de barils par jour. En revanche, l'attitude d'autres pays du Golfe, comme le Qatar ou les Emirats arabes unis, semble plus incertaine, compte tenu des débats internes soulevés par la décision de couper la production.

Les seuls signes vraiment encourageants émanent des pays producteurs non membres de l'Organisation. Le Mexique a annoncé officiellement qu'il allait réduire sa production de 10 % en réponse à la résolution de l'OPEP. La Malaisie et l'Egypte ont également déclaré qu'ils feraient de même, sans toutefois préciser le montant des coupes à venir.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Ces contrats indexent les prix du brut sur les cours au jour le jour des produits raffinés, garantissant aux compagnies des marges importantes.

Production mondiale de pétrole

(millions de barils par jour)

Pays membres de l'OPEP	Quotas décidés à Genève	Extract. actuelle (estimation)
Arabie saoudite	4,353	5,80
Iran	2,30	2,40
Venezuela	1,555	1,70
Nigéria	1,30	1,60
Irak*	–	1,80
Indonésie	1,189	1,30
Libye	0,99	1,20
Emirats arabes unis	0,95	1,50
Koweït	0,90	1,60
Algérie	0,653	0,65
Qatar	0,28	0,45
Equateur	0,183	0,28
Gabon	0,137	0,17
TOTAL	14,80	20,45

* L'Irak bénéficie d'un régime de faveur sans quota.

Pays non membres de l'OPEP	Production 1985	Extract. actuelle (estimations)
Etats-Unis	10,50	10,50
Canada	1,70	1,80
Mer du Nord (Grande-Bretagne et Norvège)	3,60	3,80
Mexique	3,00	2,80
Egypte	0,88	0,85
Union soviétique	12,14	11,70

Sources : *Wall Street Journal* et Agence internationale de l'énergie.

Finlande

Face à une crise du mark, les taux d'intérêt sont portés à 40 %

Décidée à résister à la spéculation et à freiner une fuite des capitaux qui, depuis fin décembre, a réduit de près de moitié les réserves en devises du pays, la Banque de Finlande a, le jeudi 7 août, porté à 40 % les taux d'intérêt à court terme. Les Finlandais attachent une grande importance à la défense d'une monnaie forte et ont apparemment été défavorablement impressionnés par la dévaluation de 2 % effectuée à la mi-mai dans le sillage de celle de 12 % décidée par leurs voisins norvégiens.

Enrayer cette crise de confiance dans le mark a obligé la banque centale à porter mardi le taux de l'argent au jour le jour de 10,8 % à 25 %, puis à 40 % deux jours plus tard, un taux sans précédent. Les rumeurs de dévaluation n'en ont pas cessé pour autant.

• **Les pétroliers indépendants veulent réduire leurs stocks.** — L'Association française des pétroliers indépendants (AFPI) demande, dans un communiqué publié le jeudi 7 août, une réforme de la législation française, qui oblige les compagnies à détenir quatre-vingt-dix jours de stock de pétrole. L'immobilisation nécessaire de capitaux est trop élevée et constitue un frein à la concurrence, selon l'AFPI.

• **Hausse des prix de 0,3 % en juillet, selon l'indice CGT.** — L'indice des prix de la CGT, publié le jeudi 7 août, fait apparaître une hausse de 0,3 % en juillet, de 2,4 % pour les sept premiers mois de l'année et de 4,3 % en un an. Les postes qui enregistrent les augmentations les plus sensibles sont ceux de la culture et des loisirs (+ 1,6 %), des transports et télécommunications (+ 0,7 %) et de l'habillement (+ 0,5 %).

Le Monde
ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

Province

SAINT-TROPEZ
CHAPELLE SAINTE-ANNE
Élégante maison, 5 chbres, 4 bains, gde réception, terrasse. Tél. : 16 (94) 54-81-89.

maisons de campagne

A VENDRE à CETON (Les Guidères) 61260
Maison campagne sur terrain 400 m², gde salle, cheminée, poutre apparente, chbre 1er ét. + verrière sur garage. 320.000 F. Tél apr. 20 h. Tél. : 48-40-16-41 ou (16) 37-29-77-26.

propriétés

150 km SUD PARIS
PROPRIÉTÉ EN U, séj., cuis., 4 chbres, bains, wc, chauf., gde dépend. sur 3 800 m². 520.000 F CRÉDIT 100 %. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h. (16) 86-74-02-71.

130 km SUD PARIS
PROPRIÉTÉ sortie bourg, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, wc, chauf., dép. 2 500 m². Prix : 550.000 F.
CRÉDIT 100 %
(16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h. (16) 86-91-87-40.

89 km Paris direct aut. Sud. Nemours, au cœur de la ville
A SAISIR
TRÈS BELLE MAISON DE MAITRES HABIT. DE SUITE S/parc clos, murs 4 500 m² récep. + 10 pces tt cft com. Indép. 4 p. px tot. 739.000 F OU PAYABLE SANS APPORT comme un loyer mens. de 7.900 F. TURPIN DORDIVES Tél. : (16) 38-92-72-32 et apr. 20 h : (16) 38-96-22-29.

locations non meublées offres

Paris

Appt 3 pièces très claires, 55 m², Étoile. Libre de suite. Tél. 47-63-75-46.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude ch. pour cadres, villas tres banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 — 42-83-57-02.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 23 ans tit. BTS compta. gestion dég. O.M. Ch. emploi cabinet exp. compt. Lib. 1er septembre 48-75-07-70 Répondeur.

J.F. 23 ans BTS Tourisme 1 an exp. dans Sté Tourisme et transport. Forfaitiste + accompagnement groupes. Disponible à partir du 18 septembre 1986. Ecrire sous le nº 6910 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cherche emploi stable Paris ou banlieue
STÉNO-DACTYLO
Libre de suite Tél. : 69-24-77-78.

propositions diverses

Décoration peinture, entretien travail soigné J.M. BOCQUET 48-08-12-61.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

villégiature

A YVOIRES Belle villa rénovée. Sit. de gde propriété (1 ha et demi), Bord du lac Léman. 8 pièces dont 4 chbres. TOUT CONFORT. Louer à partir du 25 août. Ecrire sous le nº 8.914 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

villas

Part. vend villa 4 faces, F5/6, 7 km Perpignan sur 1 625 m², terrain arboré + forage. Tél. : 68-55-24-30.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et ts services 43-55-17-50.

LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ANNONCE

La Banque Islamique de Développement a le plaisir d'informer les Hajis en pèlerinage à AL HARAM, la Maison sacrée d'Allah, qu'elle a pris des dispositions avec la COMPAGNIE SAOUDIENNE POUR LE TRANSPORT ET LE COMMERCE DU BÉTAIL en vue d'acheter 350000 têtes de mouton qui sont conformes aux normes de santé et de la Shariah, et ce afin de les vendre aux pèlerins. La vente de ces moutons aura lieu à l'Abattoir Pilote Al Moaisim à Muna.

Le pèlerin qui le désire peut donner mandat pour qu'on abatte en sa faveur et ce jusqu'à l'abattoir pilote Al Moaisim où les moutons sont vendus dans le cadre du projet d'utilisation de la viande AL HADY et AL ADAHI, à la réalisation duquel participent la Banque, ainsi que les autorités compétentes dans le royaume, pour que les musulmans pauvres puissent en bénéficier. La viande de sacrifice sous forme de « Fidiya » sera distribuée aux populations pauvres du HARAM. La BID pour sa part transportera par air/mer/terre, selon les cas, l'excédent de viande provenant d'autres formes de sacrifices, à destination des musulmans pauvres, et de réfugiés au Bangladesh, au Burkina Faso, à Djibouti, en Égypte, en Gambie, en Mauritanie, au Pakistan, au Sénégal, au Soudan, au Tchad, en République démocratique du Yémen, au Mali, en Jordanie, au Niger, en Syrie.

Le projet découle de la détermination du gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite de prendre toutes les mesures possibles afin d'assister les pèlerins dans l'accomplissement de leurs obligations religieuses.

A cause de l'encombrement observé au cours du pèlerinage de 1403H à l'abattoir pilote de Al Moaisim et malgré l'existence d'autres abattoirs, ce qui a rendu impossible la réalisation des bénéfices escomptés, il a été décidé que cet abattoir sera réservé à ceux qui désirent donner mandat en vue de l'abattage dans le cadre du projet susmentionné. Ce qui sera plus facile pour les pèlerins et pourra contribuer à l'utilisation fructueuse souhaitée. L'opération fut, en effet, couronnée de succès pendant le pèlerinage de 1404H. Étant entendu que le mandat de trente pèlerins a la possibilité de rentrer dans l'abattoir et superviser lui-même l'opération d'abattage, à la place des pèlerins qui l'ont désigné.

Le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a fourni à l'abattoir pilote de Moaisim l'équipement et le matériel le plus moderne afin de permettre l'utilisation optimale de la viande de sacrifice.

A partir de la date de cette annonce, toute personne désireuse de donner mandat pour l'abattage sous forme de HADY, FIDIYA, UDHIYYA ou SADAQA, pourra payer deux cent soixante rials saoudien, (260 RS). Elle recevra en contrepartie un bon d'achat.

Ce prix comprend le prix de la tête et les coûts d'abattage, de mangeoire et de transport de la viande aux populations qui en ont besoin.

Le bon sera délivré, une fois que le formulaire relatif à l'autorisation est rempli, dans l'une des agences suivantes de la SOCIÉTÉ RAJHI POUR LE CHANGE ET LE COMMERCE, se trouvant à Makkah Mukarramah, Madinah Munawwara, Riyadh et Jeddah.

Que Dieu couronne nos efforts de succès.

هكذا من الأصل

Economie

Ces personnels à statut « privilégié »

Les cheminots... et les autres

« Les Français sont passionnément attachés aux droits acquis, même s'ils ne correspondent plus à rien », a affirmé M. Philippe Séguin, le jeudi 7 août, sur RMC. Paradoxalement, alors qu'il s'efforce de créer un climat de confiance avec les syndicats, le ministre des affaires sociales a semblé, en généralisant même le débat au-delà de la seule SNCF, venir au secours de son collègue des transports, M. Jacques Douffiagues.

Voici donc revenu le grand air des « planqués », des « privilégiés » ou encore, comme disait M. Raymond Barre à propos des fonctionnaires, des « nantis ». Les salariés à statut, ceux qui ont la sécurité d'emploi et bénéficient de régimes spéciaux de protection sociale, se retrouvent montrés du doigt, ce qui inquiète les syndicats, en particulier la CGT.

La SNCF n'est pas la seule à avoir un personnel à statut ou à bénéficier d'un régime spécial ou encore à faire appel à la solidarité des contribuables. Le statut du personnel de la SNCF date de ... 1920, mais il a été sensiblement adapté depuis 1947. Chaque jeudi – sauf apparemment en août, – une commission du statut se réunit avec des représentants de la direction, des syndicats et... des ministères des transports, du budget et des finances. Voilà donc une structure de concertation où il est possible de discuter « à froid » de ces fameux avantages, qui s'expliquent notamment par certaines contraintes (travail de nuit par exemple) et, comme l'a reconnu M. Douffiagues, par les *« responsabilités particulières »* qu'assument les cheminots.

« Il n'y a plus d'escarbilles »

Le ministre des transports a surtout mis l'accent sur l'âge de départ à la retraite. *« La traction au charbon*, a-t-il souligné, *valait une retraite à cinquante ans. Il n'y a plus d'escarbilles. »* (*Le Monde* du 7 août.) A la SNCF, les pensions sont calculées à raison de 2% de la rémunération soumise à retenue pour la retraite perçue en fin de carrière pour chaque année de services, dans la limite de 37 ans et demi. Mais, comme dans d'autres régimes spéciaux de salariés (fonctionnaires civils et militaires, personnels des communes, marins, mineurs, EDF-GDF, Banque de France, danseurs de l'Opéra, clercs de notaires...), la possibilité existe de partir à la retraite avant 60 ans à condition d'avoir 25 ans de services à la SNCF. Les cheminots sédentaires peuvent partir à 55 ans (le personnel d'exécution prend sa retraite en moyenne à 55 ans et 8 mois, la maîtrise à 57 ans et les cadres à 58 ou 59 ans), et les « roulants », qui, sur leurs 25 ans, ont 15 ans de conduite, peuvent partir à 50 ans. Une possibilité qu'ils utilisent généralement.

Solidarité nationale

Cette situation particulière accentue le déséquilibre démographique à la SNCF, comme dans d'autres régimes spéciaux de salariés, et surtout dans les régimes de non-salariés (artisans, commerçants et en premier lieu les agriculteurs, lesquels reçoivent la plus grande part des transferts du régime général des salariés). L'entreprise nationale subit une diminution continue de ses effectifs : 520 000 agents en 1938, 487 000 en 1946, 362 000 en 1956, 100 000 unités de moins de 1965 à 1980. Cette année, de nouveau, de 9 000 à 9 500 emplois devraient être supprimés (par non-remplacement de départs en retraite et près de 600 départs volontaires), ce qui devrait ramener l'effectif global à la fin de 1986 à 230 000 agents, alors qu'il y a près de 400 000 retraités et ayants-droit.

La solidarité nationale joue donc à plein pour la SNCF comme elle joue pour d'autres régimes spéciaux de salariés et... pour les agriculteurs.

Pour les retraites, l'Etat verse aux régimes spéciaux de salariés les sommes nécessaires pour équilibrer en fin d'exercice les recettes et les dépenses. Cette « subvention d'équilibre », prévue par le contrat de plan avec la SNCF, a conduit l'Etat, en 1985, à prendre en charge environ 63 % du régime de retraites des cheminots, soit 13,8 milliards de francs. Au titre de la compensation démographique généralisée (instituée en 1974), le régime général de Sécurité sociale a versé de son côté près de 800 millions de francs en 1985, ce transfert devant être porté à 1,6 milliard en 1986.

La loi de finances de 1971 a prévu, par ailleurs, une « compensation bilatérale » pour la maladie, afin de placer le régime de la SNCF dans la situation qui serait la sienne s'il pratiquait les cotisations et les prestations du régime général. Ainsi la SNCF, qui fait bénéficier ses cheminots de la gratuité des soins (avec 3 242 médecins travaillant pour elle), reçoit une participation du régime général qui a représenté, en 1985, 35 % du budget de sa caisse de prévoyance. Elle a ainsi récolté 2,6 milliards de francs l'an dernier (contre 1,7 milliard en 1983 et 3 milliards prévus en 1986).

Si la SNCF apparaît comme un « cas » à M. Douffiagues et au gouvernement, d'autres régimes avec statut pour le personnel sont dans la même situation « avantageuse ». S'il y a débat, il doit donc être global.

MICHEL NOBLECOURT.

Sept syndicats de la SNCF menacent M. Douffiagues de riposte

Sept organisations syndicales de cheminots se sont réunies, le jeudi 7 août, pour répondre à M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, qui avait demandé, dans un entretien accordé au *Monde* (daté du 7 août), que soient rediscutés les avantages statutaires des agents de la SNCF et l'avenir des filiales de celle-ci. Elles ont publié le communiqué suivant :

« Au lendemain des déclarations de M. Douffiagues, provocatrices et dangereuses pour les cheminots, leur outil de travail, le service public, les fédérations de cheminots CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC, CGC et FGAAC, réunies le 7 août, considèrent qu'en aucun cas elles ne laisseront toucher arbitrairement au statut des cheminots, à l'âge de départ en retraite, à leurs garanties collectives et individuelles. D'ores et déjà, elles en appellent à la vigilance du personnel.

» Elles estiment qu'au travers de la tentative de démantèlement du statut des cheminots, c'est en même temps la notion de service public qui est remise en cause, en particulier par le projet de privatisation de certains services et filiales. Les cheminots et leurs fédérations sont opposés à la remise en cause de l'unité de l'entreprise et de son groupe, qui est un élément essentiel pour dynamiser et développer la SNCF.

» Elles déclarent que si de telles mesures devaient voir le jour, elles organiseraient la riposte à la hauteur de l'enjeu. Elles poursuivent leurs informations aux cheminots et se tiennent mutuellement au fait de l'évolution de la situation. »

L'aide au retour est supprimée pour les Grecs les Espagnols et les Portugais

Par une circulaire en date du 29 juillet, le ministère des affaires sociales et de l'emploi supprime l'aide au retour pour les travailleurs immigrés de nationalités grecque, espagnole et portugaise. Seules les demandes déposées auprès de l'Office national de l'immigration avant le 1er septembre 1986 seront instruites *« à titre exceptionnel »*.

Cette décision est justifiée par le fait que ces immigrés vont bénéficier à plus ou moins long terme des mêmes droits en matière d'emploi et de séjour que les Français et les ressortissants des autres pays membres de la Communauté économique européenne, en raison de l'adhésion récente de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à la CEE. La libre circulation sera notamment acquise au 31 décembre 1987 pour la Grèce, et au 31 décembre 1992 pour l'Espagne et le Portugal.

En conséquence, souligne la circulaire, les travailleurs originaires de ces pays ayant bénéficié de cette aide au retour pourraient revenir sur le territoire français et y exercer, *« sans qu'il soit possible de s'y opposer, une activité salariée »*.

Environ vingt mille aides au retour, financées pour partie par le budget de l'Etat, ont été attribuées en 1985, entraînant le départ de près de cinquante mille personnes. Au 15 juillet 1986, 4 534 Portugais en avaient bénéficié, ainsi que 266 Espagnols. Sur les 4,5 millions d'étrangers vivant en France, en 1984, selon les statistiques du ministère de l'intérieur, on comptait 860 000 Portugais et 380 000 Espagnols.

Pour facture impayée

La SNCF fait saisir les fonds du comité régional Lorraine CGT

Les fonds du comité régional Lorraine CGT ont été saisis par huissier à la demande de la SNCF, qui, depuis deux ans, réclame le paiement d'une facture de 1 322 330 F. Les comptes bancaires et postaux sont bloqués, respectivement, depuis les 9 et 29 juillet, l'organisation syndicale ayant été ainsi privée de ses moyens financiers pendant la période des congés de ses responsables.

La somme réclamée par la SNCF correspond à l'affrètement de onze trains, commandés pour permettre le transport vers Paris des manifestants de la « marche des sidérurgistes lorrains », le 13 avril 1984.

A l'époque, le comité régional CGT s'était chargé de ces démarches. Mais c'est l'intersyndicale, comprenant la CFDT, FO, la CGC, la CFTC et la FEN, qui avait arrêté le principe de cette journée.

De nombreuses unions locales de la CGT y avaient été associées, ainsi que des élus locaux. M. Jean-Marie Rausch, député de Moselle et maire de Metz, avait promis un soutien de 150 000 F, assure la CGT. *« On n'était pas tout seuls »*, dit-on au comité régional.

Cette saisie intervient après un jugement exécutoire condamnant à verser une provision de 790 000 F, contre lequel la CGT a fait appel. Dans un communiqué, la CGT *« proteste solennellement auprès de la direction de la SNCF et du gouvernement »*, et *« exige l'abrogation immédiate de cette mesure »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Le Crédit commercial de France et la banque Louis Dreyfus agissant pour le compte de la Banque hypothécaire européenne ont déposé à la Chambre syndicale des agents de change un projet d'offre d'échange des obligations BHE 15,30 % - avril 1981 contre des obligations nouvelles aux conditions suivantes :

– Echange, du 25 août au 12 septembre 1986 inclus, de 7 obligations 15,30 % - avril 1981 de 2 000 F nominal contre 3 obligations TMO septembre 1986 à émettre, auxquelles s'ajoutera une soulte de 2 180 F versée par l'émetteur pour chaque lot de 7 obligations présenté.
– Les obligations nouvelles TMO remises en échange des titres 15,30 % - avril 1981 présentés seront totalement assimilables aux obligations représentatives d'un emprunt de 420 millions de francs émis concomitamment. Les conditions essentielles, communes aux deux tranches, seront les suivantes :
- Nominal : 5 000 F
- Prix d'émission : 99,80 % du pair, soit 4 990 F par titre
- Intérêts : 95 % du TMO
- Souscription admise à partir du premier jour de la période d'échange, soit le 25 août 1986
- Jouissance et règlement des souscriptions : 29 septembre 1986
- Remboursement au pair en totalité le 29 septembre 1994

– En sus des obligations reçues à titre d'échange, les porteurs d'obligations 15,30 % - avril 1981, présentant leurs titres à l'échange, bénéficieront d'un droit prioritaire de souscription à l'emprunt de 420 MF, dans la proportion de 5 obligations TMO nouvelles pour 7 obligations 15,30 % - avril 1981 échangées, et cela pendant toute la durée de l'offre.
– Les présentations à l'échange des titres 15,30 % - avril 1981 devant concerner impérativement un nombre de titres multiple de 7, la Chambre syndicale des agents de change fera reprendre leur cotation le 12 août 1986, de manière à permettre le reclassement, par le marché, des obligations formant rompu.
– Enfin, il sera donné suite aux demandes d'échange quel que soit le nombre de titres 15,30 % - avril 1981, multiple de 7, concernés par ces demandes.

BANQUE WORMS

Haussmann associations
Haussmann court terme
Haussmann épargne
Haussmann Europe
Haussmann France
Haussmann oblicroissance
Haussmann obligations
45, boulevard Haussmann
75009 Paris

Les actionnaires sont informés qu'à compter du 13 octobre 1986 les gestionnaires de ces Sicav pourront procéder à des opérations sur le MATIF (marché à terme d'instruments financiers).

Les opérations qui pourront être réalisées sur ce marché sont les suivantes :

● Haussmann associations, Haussmann court terme : ces deux Sicav pourront effectuer des opérations d'arbitrage à risques nuls ;

● Haussmann épargne, Haussmann Europe, Haussmann oblicroissance, Haussmann obligations : chacune de ces Sicav se limitera à des interventions ayant des effets similaires à ceux qui s'attachent aux opérations effectuées sur le marché obligataire ;

● Haussmann France : la Sicav se réserve la possibilité de prendre toutes dispositions spéculatives qu'autorisent les textes en vigueur.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 86-104 du 24 juillet 1986, toutes les demandes de rachat d'actions de ces Sicav formulées avant le 13 octobre 1986 seront effectuées sans frais.

Marchés financiers

PARIS, 7 août ⬇

Ventes de lassitude

Une sorte de lassitude a envahi ce jeudi la Bourse de Paris. Devant l'incapacité persistante du marché à faire un pas de plus, des opérateurs domestiques ont procédé à des ajustements de positions, et les dégagements qui en ont découlé ont légèrement pesé sur les cours. Lors de la session préliminaire, la tendance donnait déjà à penser que le cœur n'y était pas vraiment (– 0,86 %). Cette impression se confirmait au cours de la grande séance. Si les grandes valeurs comme Peugeot, CSF, L'Oréal, Lafarge, Midi n'ont pas trop mal résisté (moins de 1 %), les titres de qualité ont pris une bonne petite claque (Locafrance, Printemps, Roussel-Uclaf, Sanofi, Alcatel, Presses de la Cité), tandis que les pétrolières perdaient 4 à 5 points. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané réédifiait son score matinal (– 0,86 %).

Dans les travées, le sentiment n'était pas mauvais. Pour les professionnels, ces ventes de lassitude sont « typiques du mois d'août ». Mais il est difficile de parler désœuvrement quand les volumes quotidiens de transactions atteignent des montants trois fois plus élevés que l'an dernier à pareille époque. La ponction en OAT faite ce jour par le Trésor a-t-elle occasionné un déplacement des capitaux ? Difficile à dire. Dans cette hypothèse, la réponse ne serait pas non plus satisfaisante. Une chose est certaine : les étrangers sont toujours là et plutôt enclins à renforcer leurs positions. Alors ? En cette période estivale, il faut peut-être tout bonnement imputer ce reflux à l'attitude attentiste des lieutenants de l'investissement, plus soucieux de renforcer la défense que de prendre des initiatives à l'attaque.

Le marché obligataire a été morose, mi-raisin. Tassement du MATIF. L'échéance sur mars 1987 a été payée 112,50 (contre 112,40).

NEW-YORK, 7 août ⬆

Nouveaux progrès

Et de quatre. La séance de jeudi a été, de nouveau, l'occasion pour Wall Street de manifester ses meilleures dispositions. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse, s'il a connu quelques ratés, s'est poursuivi jusqu'à la clôture. Un instant, l'indice des industrielles s'est même offert le luxe de franchir la barre des 1 800 points (1 802,02). Il s'établissait finalement à 1 786,27, en avance de 6,74 points. Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 938 valeurs traitées, 869 ont progressé, 653 ont baissé et 416 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, le marché a surtout réagi au facteur technique. Mais d'une certaine façon, l'aisance relative avec laquelle le Trésor américain a jusqu'ici réalisé ses opérations de refinancement a rassuré bon nombre d'investisseurs, qui appréhendaient une tension sur le front des taux d'intérêt.

On apprenait après la séance que le troisième placement de bons, à trente ans cette fois, s'était fait à des taux élevés en raison des réticences japonaises. Mais cet élément ne devrait avoir qu'un impact limité en raison du dégonflement de la masse monétaire. L'activité s'est maintenue à un niveau modéré avec 122,44 millions de titres échangés, contre 127,51 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 7 août
Alcoa	33 3/8	34
A.T.T.	24	23 1/2
Boeing	58 5/8	58 1/2
Chase Manhattan Bank	40	39 1/8
Du Pont de Nemours	77 1/4	77 1/2
Eastman Kodak	55 1/4	55 1/4
Exxon	64 1/8	62 5/8
Ford	54 1/8	54 3/8
General Electric	73 1/2	73 3/8
General Motors	70 3/4	71 1/4
Goodyear	31 1/4	31 1/8
I.B.M.	131	131
I.T.T.	60 3/8	61
Mobil Oil	33	32 3/4
Pfizer	67 1/4	67 1/4
Schlumberger	30 1/2	30
Texaco	30 1/2	30 3/4
U.A.L. Inc.	48 1/2	50 1/4
Union Carbide	20 3/4	20 3/4
USX Corp.	17 5/8	17 1/8
Westinghouse	54 3/8	54
Xerox Corp.	82 1/8	82 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : plus ferme à 6,74 F ⬆

Sur des rachats de couverture, également avec la remontée des prix du pétrole, le dollar s'est raffermi vendredi 8 août, mais dans des marchés très calmes. Il a coté 6,74 F (contre 6,7175 F) et 2,0760 DM (contre 2,0677 DM). La livre sterling s'est un peu ressaisie aussi : 9,95 F, contre 9,90 F.

FRANCFORT	7 août	8 août
Dollar (en DM)	2,0677	2,0760
TOKYO	7 août	8 août
Dollar (en yens)	153,75	154,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 août) ..... 7 %
New-York (7 août) .. 6 5/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 août	8 août
Valeurs françaises	143	142
Valeurs étrangères	181,9	182,4

Cte des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	376,8	373,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 779,53	1 786,28

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 233,7	1 218,70
Mines d'or	193,3	194,3
Fonds d'Etat	99,2	98,86

TOKYO

	6 août	7 août
Nikkei Dow Jones	17 353,5	17 422,36
Indice général	1 417,84	1 426,42

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 août
Nombre de contrats : 2 175

COURS	–	ÉCHÉANCES Août 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	110,55	111,60	112,45	112,50
Précédent	–	110,70	111,55	112,40	112,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CDF-CHIMIE : RÉDUCTION DES PERTES. – Pour le premier semestre, le déficit du groupe chimique d'Etat se limite à 60 millions de francs (contre 733 millions au 30 juin 1985). Ce résultat ne tient cependant pas compte des écarts de valorisation des stocks. Quatre divisions sur sept sont bénéficiaires : les huiles, goudrons et dérivés ; les encres ; la branche internationale et les spécialités chimiques, dont le redressement est particulièrement sensible avec une profit de 100 millions de francs (contre une perte de 50 millions). La pétrochimie se porte mieux avec un déficit réduit de 477 à 90 millions. Toutefois, le chiffre d'affaires consolidé accuse une diminution de 18,2 % à 9 milliards de francs.

AKZO : BAISSE DES PROFITS. – Malgré l'amélioration enregistrée au deuxième trimestre, le bénéfice net semestriel baisse de 4,9 % à 436,7 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 8,09 milliards de florins, en diminution de 11,7 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7400	6,7428	+ 35	+ 47	+ 70	+ 95	+ 280	+ 280
$ can.	4,8794	4,8826	– 69	– 58	– 125	– 96	– 461	– 387
Yen (100)	4,3724	4,3765	+ 85	+ 99	+ 165	+ 191	+ 587	+ 573
DM	3,2450	3,2476	+ 66	+ 79	+ 134	+ 155	+ 382	+ 437
Florin	2,8803	2,8824	+ 34	+ 41	+ 72	+ 87	+ 221	+ 264
F.B. (100)	15,6817	15,6936	– 32	+ 22	– 74	+ 39	– 227	+ 184
F.S.	4,0246	4,0282	+ 79	+ 98	+ 168	+ 195	+ 476	+ 558
£ (1 000)	4,7174	4,7212	– 165	– 136	– 328	– 287	– 937	– 836
£	9,9516	9,9613	– 251	– 226	– 592	– 452	– 1355	– 1213

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2
F.S.	2 5/8	2 7/8	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
£ (1 000)	10	11	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11 1/8	10 7/8	11 1/4
£	9 7/8	10 1/8	10	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 5/16	7 1/16	7 5/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENTREPRISES

Discussions entre Volvo et GM

Le suédois Volvo et l'américain General Motors ont ouvert des discussions pour une collaboration technique et commerciale éventuelle. Selon la télévision suédoise, Volvo, deuxième fabricant européen de poids lourds derrière Daimler-Benz, voudrait vendre à GM ses connaissances dans le domaine des véhicules de fort tonnage et, en échange, distribuer les camions « légers » de GM fabriqués au Japon par Isuzu. Volvo a produit, en 1985, 42 000 poids lourds, dont 36 000 de plus de 16 tonnes qui lui ont permis de réaliser un bénéfice de 929 millions de francs.

ECCO prend 40 % de la compagnie financière Sartec

Le groupe ECCO, spécialisé dans les services aux entreprises, notamment en matière de travail temporaire via sa filiale ECCO TT, a pris une participation de 40 % dans le capital de la compagnie financière Sartec. Cette société qui a pour activités principales la logistique et la maintenance industrielles, la fabrication associée et, également, le travail temporaire, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 900 millions de francs. De son côté, le groupe ECCO, présidé par M. Philippe Foriel-Destezet, a réalisé, durant la même année, un chiffre d'affaires consolidé de 3,8 milliards de francs.

Nominations

● **Chez ICI**, groupe chimique britannique, un Américain entre au conseil d'administration en qualité de *non executive director*. Il s'agit de **M. THOMAS H. WYMAN**, cinquante-six ans, PDG de CBS Inc. et administrateur d'ATT, General Motors et Ford. Cette nomination correspond à la volonté du numéro un de l'industrie privée outre-Manche de profiter de l'expérience du marché américain que possède M. Wyman, au moment où le chiffre d'affaires réalisé par le groupe aux Etats-Unis avoisine les 2,5 milliards de dollars, avec, en plus, des projets ambitieux. Le président de Toshiba, M. Shoichy Saba, est lui aussi *non executive director* au conseil d'ICI depuis février 1985.

● **Chez Pneu rechapé Laurent** (groupe Michelin), **M. PIERRE VALENTIN**, cinquante et un ans, est nommé directeur général.

● **Chez Beecham**, groupe pharmaceutique britannique, **M. ROBERT BAUMAN** a été nommé président, en remplacement de Sir Ronald Halstead, « remercié » en novembre dernier. M. Bauman était vice-président de la firme américaine Textron. Son salaire a été fixé à 1 million de dollars par an, le plaçant parmi les PDG les mieux rémunérés du Royaume-Uni.

● **Chez Métalinor** (groupe Usinor), **M. LAURENT FALKENSTEIN**, quarante et un ans, est nommé PDG en remplacement de Pierre Benoit, récemment décédé.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 7 AOUT

Cours relevés à 17 h 35

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +/-
1570	4,5 % 1973	1575	1570	1570	- 0,31
4386	C.N.E. 2½	4415	4400	4400	- 0,33
1133	B.N.P. T.P.	1078	1078	1078	...
1136	C.C.F. T.P.	1185	1185	1185	...
.....	Créd. Lyon. T.P.	1119	1118	1118	- 0,08
.....	Electricité T.P.	2627	2625	2625	- 0,07
1752	Renault T.P.	1843	1843	1843	...
2300	Rhone-Poul. T.P.	2360	2347	2347	- 0,12
1208	St-Gobain T.P.	1301	1300	1308	+ 0,53
1348	Thomson T.P.	1244	1244	1244	...
435	Accor	455	451	447	- 1,75
1610	Agence Havas	1710	1700	1710	...
.....	Ag. Havas C. I.	1519	1518	1515	+ 0,33
749	Air Liquide	750	748	748	- 0,26
2280	Alcatel	2165	2105	2085	- 3,82
1570	Als. Supera.	1580	1575	1575	- 0,94
390	A.L.S.P.I.	396	385	385	- 2,53
360	Alsthom	348	342,50	338	- 2,86
1820	Arjom. Primar	1880	1849	1845	- 1,86
215	Associat.-Rey	225	220 70	220 10	- 2,17
1500	Aux. Entrepr.	1517	1480	1485	- 2,10
1240	Avions Dassault	1425	1420	1405	- 1,40
615	Bail-Equipem.	601	602	602	+ 0,16
1070	Bail-Investiss.	1100	1120	1120	+ 1,81
1190	Cie Bancaire	1211	1205	1205	- 0,49
686	Bazar H.-V.	643	638	635	- 1,24
435	Bégin-Say	480 10	460	463 50	+ 0,13
310	Berger (Ns)	338	325	325	- 2,38
586	BIC	804	588	588	+ 0,82
1470	B.I.S.	1451	1459	1460	+ 0,62
2280	Biscuit (Gdes)	2250	2284	2284	+ 0,17
1900	Bongrain S.A.	1965	1958	1958	- 0,35
1220	Bouygues	1305	1282	1292	- 0,98
3810	B.S.N.	4000	4000	4000	...
1220	Carnaud	1153	1145	1145	- 0,69
3230	Carrefour	3249	3246	3250	+ 0,03
1600	Casino	1710	1690	1610	- 5,84
.....	Casino A.D.P.	...	...	...	...
.....	C.C.M.C.	934	920	920	- 1,49
1440	Castorama	1500	1505	1496	- 0,26
1670	C.F.A.O.	1705	1670	1670	- 2,05
485	C.F.D.E.	520	511	513	- 1,34
1080	C.G.I.P.	1138	1150	1180	+ 1,93
1220	Chargeurs S.A.	1370	1340	1340	- 2,18
52	Chaco-Chatill.	58	55 20	55 20	- 1,42
680	Cimens franç.	703	673	675	- 3,41
535	Club Méditer.	580	577	577	- 0,51
235	Codetal	234 50	236	236	+ 0,83
390	Cofimeg	400	402	402	+ 0,50
885	Colas	930	923	926	- 0,43
266	Compt. Entrepr.	272	270	270	- 0,73
615	Compt. Med.	635	625	618	- 1,41
1620	Créd. Foncier	1615	1560	1595	+ 3,08
530	Crédit F. Inm.	517	505	505	- 2,32
1900	Crédit Nat.	1901	1900	1900	- 0,05
285	Creusot	285	281	281	- 1,50
2090	Damart S.A.	2090	2050	2050	- 1,91
3440	Darty	3471	3410	3410	- 1,75
275	Déb. P.-de-C. (Li)	271	271	271	...
470	D.M.C.	496	500	499 50	+ 0,70
2190	Docks France	2240	2200	2200	- 1,78
1600	Dumez	1502	1501	1501	- 0,06
1150	Eaux (Gles.)	1160	1151	1160	...
3900	Ecco	3100	3245	3232	+ 4,29
.....	Electro-Finan.	993	988	988	- 0,50
275	Elf-Aquitaine	298	294	292	- 2,01
275	— (certific.)	276 80	275	275	- 0,54
2280	Epeda-B-Fleury	2099	2200	2175	+ 3,82
2850	Essilor	2760	2750	2750	- 0,36
520	Esso S.A.F.	535	525	525	- 1,87
2860	Eurafrance	3015	3165	3165	+ 5
1570	Eurocom ★	1436	1410	1398	- 2,57
2120	Euromarché	2315	2315	2315	...
1220	Europe nº 1	1051	1010	1021	- 2,95
1500	Facom	1520	1520	1510	- 0,65
910	Fichet-Bauche	949	935	940	- 0,94
480	Finextel	300	300 10	300	...
270	Fives-Lille	291	288	285	- 2,06
14	Foncière (Gle.)	18	17 85	16 50	- 13,15
200	Fonlainet (Ste)	203	202	202	- 0,49
310	Francarep	330	333	333	+ 0,90
1150	Fromageries Bel	1099	1095	1098	- 1,18
1050	Gal. Lafayette	1105	1100	1095	- 0,90
385	Garosppe	420	412	412	- 1,90
290	Géophysique	311 20	307	309	- 0,70
1100	Garland	1150	1158	1158	+ 0,69
345	GTM-Entrepose	365	358 50	358	- 1,91
645	Guyenne-Gasc.	676	680	680	+ 2,22
2800	Hachette	2840	2850	2850	+ 0,35
650	Hénin (Lis)	660	650	652	+ 0,30
55	Hotel	55 80	60	56 40	+ 1,02
615	Imm. Plaine-M.	615	783	789	+ 1,96
4200	Inst. Mérieux	4235	4360	4360	+ 2,95
680	Interhall	690	685	685	- 0,72
1900	Intermarchés	1850	1830	1830	- 1,08
910	J. Lefebvre	1045	985	985	- 5,74
1880	Lab. Bellon	1776	1759	1759	- 0,95
1300	Lafarge-Coppée	1354	1350	1350	- 0,29
1420	Lebon	1430	1440	1440	+ 0,69
4100	Legrand	4160	4040	4035	- 3
1100	Lesieur	1023	1049	1070	+ 4,59
.....	Locabail Immob.	880	886	886	+ 0,44
.....	Locafrance	665	652	656	+ 1,35
1080	Locindus	1118	1119	1119	+ 0,06
1020	L. Vuitton S.A ★	1023	1024	1021	- 0,19
700	Lucbaire	730	719	719	- 1,50
1380	Lyonn. Eaux	1300	1301	1314	+ 1,07
200	Mais. Phénix	208	206	206	- 0,96
650	Majorette (Ly)	535	519	519	- 1,14
1000	Manutan	107	103	103	- 3,73
400	Mar. Wendel	405	403	403	- 0,49
1390	Marnail	1330	1317	1317	- 0,97
2280	Matra	2280	2270	2278	- 0,66
2130	Merlin-Gerin	2130	2080	2065	- 2,71
1180	Metaleurop	1215	1200	1180	+ 1,69
6170	Midi (Cie)	1689	1680	1681	- 0,47
634	Midland Bk S.A.	524	515	516	- 1,52
602	Min. Salaig. (Mal	618	602	602	- 3,06
41	Mi.M. Penarroya	40	41	41 10	+ 2,75
2200	Moët-Hennessy	2180	2160	2155	- 1,59
980	Mot. Leroy-S ★	967	960	958	- 0,82
65	Moulinex	69 50	69 10	69 90	+ 0,57
1080	Mpnig. Mixtes	1200	1221	1210	+ 0,83
1080	Nord-Est	187 80	185	186	- 0,85
485	Nordon (Mr)	470	465	465	- 1,06
480	Nouvelles Gal.	477 90	473	474	- 0,61
1080	Occidenz. (Gle.)	1030	1028	1025	- 0,48
1460	Oxm.F.Paris	1470	1440	1440	- 2,04
210	Olle-Caby	208	202	202	- 3,92
460	Op5-Peribas	484	465	465	- 3,92
3720	Orsid (L')	3719	3693	3690	- 0,77
980	Paris-Réescomp.	925	905	905	- 2,16
1100	Pechelbronn	1100	1100	1100	...
1360	Pechiney	1415	1403	1410	- 0,36
585	Penarroy-Ricard	1011	1009	1008	- 0,19
128	Périchon B.P.	133	134	134	+ 0,75
520	Peugeot S.A.	998	994	988	- 1
83	Poclain	58	57	57 80	- 2,03
1510	Polist	1535	1518	1523	- 0,78
660	P.M. Labinal	625	620	620	- 0,80
1780	Presses Cité	2009	1980	1983	- 1,29
1690	Primagaz	1820	1820	1820	+ 1,75
460	Primagaz	481	441	445	- 3,47
545	Printemps	605	598	599	- 1,16
1720	Provençe S.A.	1760	1760	1750	...
885	Radiotechn.	866	873	874	+ 0,92
129	Rall. Dist. Total	144 90	142	142	- 1,93
7800	Rallye (Ly) ★	1870	1880	1883	- 0,37
1460	Roussel-Uclaf	1860	1630	1620	- 2,40
1170	Roussel-C.N.L.	1270	1280	1280	+ 0,78
4290	R. Impériale (Ly)	4500	4500	4490	- 0,44
285	Sade	260	264 90	264 50	+ 1,73
3080	Sagem	3030	3010	3010	- 0,66
555	St-Louis B.	800	801	800	...
1840	Salomon	1841	1835	1835	- 0,32
1060	Salvepar	1261	1250	1250	- 0,87
705	Sanofi	724	705	702	- 3,03
1301	S.A.T.	447	440	440 10	- 1,54
740	Skis Rossignol	1320	1300	1340	+ 1,51
1460	Slic	940	935	935	- 0,53
1080	Sodeno (Ns)	1235	1235	1235	...
2000	Sodexho	2020	2020	2020	...
1080	Sogerap	410	398	398	- 2,92
1280	Sommer-Allib.	1301	1285	1295	- 0,46
365	Source Perrier	760	751	753	- 0,92
1390	Soum.	1410	1425	1420	+ 0,70
.....	Spie-Batignol.	773	770	770	- 0,38
600	Strafor	539	531	532	- 1,29
440	Suchard ★	408	402	397 50	- 2,09
540	Tilles Luxeuil	555	555	555	- 0,53
3310	Tél. Elect.	3095	3180	2180	+ 1,77
1470	Thomson-C.S.F.	1505	1485	1501	- 0,26
370	Total (CFP)	363	375	377	- 1,56
.....	— (certific.)	87 50	85 90	85 90	- 1,82
3200	T.R.T.	2975	2890	2870	- 3,52
820	U.F.B.	880	940	925	+ 3,93
.....	U.I.C.	1501	1488	1487	- 0,26
410	U.I.F.	858	810	815	- 5,53
1040	U.I.S.	1039	1010	1010	- 2,78
730	U.C.B. ★	710	700	695	- 2,11
.....	Unibail	920	920	920	...
470	Valeo	471	471	473	+ 0,42
72	Vallourec	74 80	71	71 50	- 4,41
1780	V. Clicquot-P.	4800	4800	4800	- 2,04
610	Vic Bonpa	880	885	872	- 0,80
720	Vil-Gabon	780	780	700	- 3,79
82	Assur Inc.	76	77	79	+ 5,33
155	Assur. Espace	402	402	402	...
72	Assur. Teleph.	161	163 50	163 50	+ 1,56
1780	Anglo Amer. C.	64 60	64 50	65 10	+ 0,46
388	Anggist	317	312	312	- 1,57
775	BASF (Akt)	805	802	801	- 0,49
885	Bayer	879	880	869	- 1,13
122	Bullsbone.	118 50	119 90	120	+ 1,26
275	Chase Manh.	277 50	273	275	- 0,90
177	Cie Pétr. Inp.	191 80	191 80	190 50	- 0,67
42	De Beers	40	40 40	40 40	+ 1
3420	Deutsche Bank	2813	2829	2835	+ 0,84
38	Dome Mines	36 95	37 75	38	+ 2,12
.....	Dresdner Bank	1377	1377	1377	...

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7922	...
Emp. 8,80 % 77	122 80	1 288
9,80 % 78/93	108 40	0 725
9,60 % 78/88	100 04	5 782
10,80 % 79/94	110 20	10 001
13,25 % 80/90	111	2 299
13,80 % 80/87	107 20	11 191
13,80 % 81/89	118 70	7 751
16,75 % 81/87	109 65	15 238
16,20 % 82/90	125 70	9 167
16 % juin 83	127 95	2 930
14,60 % déc. 83	126 35	6 720
13,40 % déc. 83	120 70	8 444
12,20 % oct. 84	121 70	10 161
11 % fév. 85	124 95	5 083
10,20 % mars 85	117	4 188
OAT 12,75 % 83	1720	...
OAT 10 % 2000	117 80	2
OAT 9,80 % 1997	116 10	8 488
OAT 9,80 % 1998	112 50	5 101
Ch. France 3 %	188	...
CNE Divers janv. 82	103 95	0 961
CNE Parisien	105 45	0 961
CNE Sucr.	105 20	0 961
CNE janv. 83	103 95	0 961
PTT 11,20% 85	118 70	7 070
CFF 10,30% 85	119 50	0 962
CNE 11,80% 85	116 30	1 872
CNT 9% 86	105 70	2 730
CNA 10,80% déc. 85	118 20	5 940

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions Peugeot	541	525
A.G.F. (Ste Cent.)	7010	7060
André Roudière	257 80	251
Applic. Hydrail	606	590
Arbel	142 10	145
Astrag	280	285
Avenir Publicité	1730	1780
Bain C. Monaco	567	574
Banque Hypoth. Eur.	435	...
B.C.I.	395	399
Bloxy-Ouest	480	480
B.N.P. CI	480	480
B.N.P. Intercontin.	374 40	376
Bénédictine	4100	4100
Bon-Marché	471	480
Calf	986	985
Cambodge	450	480
C.A.M.E.	243	245
Campenon Bern.	252	262 d
Carbone-Lorraine	650	648
C.E.R.Rig.	580	570
Casino, Bloxy	2000	1990
Castorel (Ny)	218 30	240 d
Cerabat	68	62 30
CERUS	685	670
Chambourcy (Li)	1010	970
Champex (Ny)	182	181 50
C.I.C. (Financ. de)	240	240
C.I. Machines	444	468
Clinic-Swiss	1975	...
Clinics (B)	335	330
Clinic	347	370
Colinabd (Ly)	882	...
Coplit	555	558
Comptoirs	376	378
Cie Industrielle	3550	3580
Comp. Lyon-Alem.	400	394
Concorde (Lx)	1210	1177
C.M.F.	25	24 60
Crédit (C.F.D.)	815	825
Créd. Gén. Ind.	1199	1200
Crédit Lyonnais Cl.	726	727
Cr. Universel (Cie)	852	822
Crédipar	200	195
Dalaley S.A.	470	470
Darty Acf. d. p.	2660	2800
De Dietrich	1765	1780
Dolande S.A.	1040	1051
Dubrule-Viaf. (Fin.)	1368	1349
Didot-Bottin	931	915
Dolg. Trav. Publ.	33 70	36 d
Eaux Bass. Vichy	1688	1498
Eaux Vittel	1380	1435
Economats Comm.	570	576
Electro-Banques	425	420
Elf-Aerospat.	386	385
E.L.M. Leblanc	858	857
Enault-Bastogne	280	271
Entrepôts Paris	630	640
Epargne (B)	2380	2380
Europ. Accumul.	91 90	95 90
Eurotit	2000	2000
Exor	3320	3680 e
Fleetest	250	253
Foncières Agache	776	778
FFP	265	265
Fonc.	985	928
Forcilhac (Cie)	515	518
Fonc. Lyonnaise	3800	3950
Fonciar	459	469
Fontaine	1134	1135
Fougerolle	140 50	140 10
France U.A.B.D.	400	401
France (Ld)	8060	7740 e
Franc. Pool Renaud	580	...
GAN	1295	1260
Gaumont	450	450
Gaz et Eaux	2277	2280
Génétet	341	355
Gr. Fin. Comm.	550	570
Gds Mout. Paris	385	385
Groupe Victoire	3630	3804
G. Transp. Ind.	448	440
Hachdeux	885	840
Immobail S.A.	497 10	490
Investiment	316	323
Immobail	545	537
Immobanque	810	818
Ipsach. Marseille	7600	7800
Isitalia	555	550
Immat. (Stè Cent.)	3260	3280
Jaeger	245	250
Lafico-Sud	855	839
Lambert Frères	113 50	113 50
Lille-Bonnières	602	600
Locs-Expansion	388	395
Locafrance	480	491
Locatel	350	350
Lorraine (Ste)	1575	1555
Machines Bull	85	85 80
Magasins Unigaix	285	280
Magnet S.A.	135	131
Maisons Phén.	332 80	330
M.R.M.	...	...
Métal Déployé	420	420
Moss	175	176 80
Navel Wrome	110 10	111
Navig. Banc. del	155	153
OFB Parkes	400	390
Optorg	213	213
Orgay-Cametron	276 80	280
Palais Nouvautés	1000	...
Parfums-CP	972	972
Pathe France	248 80	254 50
Pathe-Cinéma	340	355
Pert. Fin. Ocid. Int.	1647	1650
Petit-Cheleux	480	470
Pochiney (cert. inv.)	184 50	183
Plan Vénézien	985	980
Ripa-Hollande	1018	1059
P.L.M.	194	194
Pondeur	305	302
Provençaise S.A.	1501	1501
Publicis	1600	1480
Rall. Sout. R.	215	211
Rallye-Paul. (c. inv.)	382	389
Rougier-Zan	138	132,50 e
Rochefortaise S.A.	284	280
Rochette-Cepac	57	60
Rondo (Fin.)	190	190
Rougier et Plé	67	67
Saint	177	184 d
Sadlar	17	18 60
SAFMA	700	725 d
Safic-Alcan	590	585
SAFT	1630	1630
Sega	330	322
St-Gobain C.I.	303 50	304 90
Salins du Midi	522	522
Sanca-Fé	177	...
Saupiquet	147	142
Sautrel	69 50	67 10
Savac-Ouest	71 90	69
Savoisienne (Ni)	143	...
SCAC	445	462 90
Société Marseillaise	530	521
S.E.P. (Ni)	230	225
Soc. Equip. Vill.	79	80
Sidi	183 30	176 e
Sicopal	418	418
Silvain	328	326
Sips (Prest. Hôtelier)	350	354
SMAC Acifirol	61	62
Stè Générale-CP	1080	1055
Stéfi Investiss.	2122	2050
Sotto	350	345
Sofiarel	930	905
S.O.F.I.P. (Ni)	141	140
Sofrapi	1050	1048
Stokvis Aveng.	480	485
Stouffell	880	825 e
Spérbian	95 50	98 80
S.P.I.	635	615
Sues Fin. dej-CP	1150	1145
Stural	827	800
Talbot	2330	2329
Tarnet-Amplion	413	377 e
Tour Eiffel	680	675
Ulker S.M.D.	525	514
U.A.P.	2580	2870
Unibail	540	525
U.T.A.	1930	1922
Vicat	950	905
Viens	188	193
Wonnerpas S.A.	600	600
Zuss. de Mars	136	133 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	888	913 d
Akzo	425	450
Alcan Alum.	210	208
Allgemeine Bank	1755	1780
American Brands	686	675
Am. Petrofina	282	280
Ashai	440	...
Asturiana Minas	134	134
Bco Pop Espanol	286	289
Banque Morgan	...	...
Banque Ottomane	1049	...
B. Nigt. Internat.	30210	31000
Bk Lambert	540	562
Canadien-Pacific	68 85	71 20
Commerzbank	982	1000
Dart. and Kraft	409	410 80
De Beers (port.)	41 70	...
Dow Chemical	370	370
Gén. Belgique	478	478
Gevaert	887	880
Glaxo	18 20	18 10
Grand'eyer	220	216
Grace and Co	338	...
Gulf Canada Corp.	63 50	66 50
Honeywell Inc.	415	425
I. C. Industries	335	...
Int. Min. Chem	200	200
Johannesburg	480	519
Kubota	14 50	14 10
Lonrho	287	293
Messerschm.	570	573
Midland Bank Plc	57 50	56 50
Mitsui-Ronsport.	46 80	...
Nowrolb	83	87
Olivetti	44 50	45
Pakhoed Holding	166 50	167
Pfizer Inc.	467	466
Procter Gamble	616	644
Rank Cy Ltd	34	33 50
Rollaco	239 90	230
Rolseco	253	253
Rodamco	378 50	379 50
Saipem	26 50	26 50
Shell fr. (cert.)	79	...
S.K.F. Aktiebolag	335	...
Sperry Rand	468	481
Shell Cy of Can.	112	109
Stillwater	32 90	32 20
Swedish Match	360	...
Terrasco	281	288
Thorn EMI	90	...
Thyssen a. 1 000	480	...
Tracy Indust. inc	26 85	27 50
Volks Monagem	703	699
Wagons-Lits	890	880
West Rand	10 80	13 10 d

Hors-cote

Aarup	12 80	...
C.E.M.	...	...
Cadbury	62	...
Cepsa	429	430
Dalkeit Inv. (Cesta)	780	780
Hydro-Energie	300	...
Hoogovens	250	...
Nicolas	601	615
Nobilia	280	...
Rorento N.V.	143 10	144 10
Sagalos	212	118 d
S.F.R.	230	...
Ullaus	388	...
Union Brasseries	133	...

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1487	1480
Alain Manoukian	778	779
Angstal	370	388
BAFP	835	830
B.I.P.	1410	1445
Bollaré Technologies	950	950
Bolloré	515	535
Cables de Lyon	975	978
Calbanson	595	605
Cardif	2680	2680
Cap Gemini Sogeti	2085	2080
C.B.M.E.	740	740
C. Equip. Elect.	226	222
C.E.R.I.D.	880	875
C.G.I. Informatique	480	481
C. Océid. Forestière	126	128
Dalea	200	189 50
Dauphin O.T.A.	1740	1720
Dauphy	1800	1725
Deville	1000	1000
Drouot-Assurances	534	534
Editions Bollaré	300	300
Elect. S. Dauphi	850	858
Equinal	386	390
Filipacchi	772	772
Guénot	405	407
Guy Degrenne	930	901
I.C.C.	347 30	349
Informatique	430	430
Locs-Investissement	376	376
Manutan	880	880
Maurel	880	880
Métrologie Int.	167	168
M.M.B.	643	640
Moliet	282	280
Nouvelle-Dalmas	680	685
Oxo. Gest. Fin.	400	415
Patarmelle-R.D.	3780	...
Petit Bateau	215	207 40
Penafiber	467	480
Rexel	886	910
St-Gobain Emballage	1418	1380
St-Honoré Manigame	252	250
S.C.E.P.M.	167	173 70
Sains-Marais	362	358
S.E.P.	988	1185 d
S.E.P.R.	1500	1466
S.M.T. Goupil	350	338
Stallaux	403	371 50 e
Supra	900	900
Valeurs du France	336	336

SICAV (sélection) — 7/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	705 64	689 33
Actions France	448 17	427 85
Actions sélection	584 62	558 11
Actifcarré	657 07	627 27
A.G.F. Actions Ins-CP	1121 45	1094 10
A.G.F. 6000	530 18	517 25
A.G.F. ECU	1171 05	1160 05
A.G.F. Interbonds	451 28	440 27
A.G.F. OBLIG.	1211 68	1205 85
Agipro	651 42	635 03
Ainvi	225 45	215 23
A.L.T.O.	205 18	195 68
Amplia-Valor	769 32	725 84
Antilope Garbos	386 11	369 60
Arbitragam court terme	5051 07	5040 98
Agremutes	389 72	381 59
Associc	1290 31	1259 31
Associc	1225 92	1190 21
Bourse-Inspolan.	469 31	438 49
Bred Associations	2693 78	2676 75
Capital Plus	1834 56	1834 56
CP Sub ASF Actions	...	...
Columbia	843 51	805 26
Cowenfonds	395 37	390 55
Coval court terme	11915 14	11915 14 ♦
Cortam	526 55	863 88
Cortinor	461 84	436 69
Crois. Fonds	278 75	266 75
Crois. Monaco	2894 68	2818 10
Crois. Investiss.	657 29	608 39
Crois. Prestige	364 13	347 62
Dinvilor	13808 02	13808 02
Drouot-France	817 42	589 43
Drouot-Investiss.	1045 82	998 40
Drouot-Sécurité	244 05	232 88
Drouot-Sélection	144 48	137 93
Ecuvic	1192 82	1165 44
Ecureuil Bleu	10844 13	10817 09
Energie	236 16	225 47 ♦
Epargne	2877 08	2865 34
Epargne Elect.	9008 95	9008 93
Epargne Associations	25168 46	25168 73
Epargne-Capital	7597 05	7605 27
Epargne-Croiss.	1405 78	1428 81
Epargne-Indust.	735 11	701 78
Epargne-Inter	821 80	803 90
Epargne-Long-Terme	1735 38	1695 80
Epargne-Obli.	208 82	198 17
Epargne-Unis	1169 07	1129 42
Epargne-Valeur	416 53	397 84
Epsilog	1320 68	1318 05
Equity	10178 65	10025 13
Eurc-Croissance	638 29	620 67
Eurodyn	1015 48	982 09
Financière Plus	27009 89	26705 47
Fiscal Placement	63142 67	62928 73
Fiscal Valmobilier	1154 84	1137 58
Fonciel Valorisation	13377 63	13115 32
Fonciar Investiss.	1104 88	1077 83
Fonciel	285 67	272 82
France Eco Plus	10345 29	10143 95
France-Garantie	315 13	315 50
France-Investiss.	595 23	540 95
France-Pat	128 95	125 60
France Obligations	471 72	457 05
Fructi	381 40	370 28
Fructi-Associations	1270 93	1270 93
Fructicapi	306 88	304 12
Fructidor	285 45	281 58
Fructifrance	773 53	752 81
Fructivar	79747 07	79548 20
Fructi ECU	589 31	580 80
Fructi-Pierres	13416 91	12232 42
Futuribig	1119 13	1118 01
Gestion	59853 55	59534 79
Gestion Associations	145 85	143 63
Gestion Mobilière	708 39	676 27
Gest. Rendement	496 42	473 91
Gest. Sél. France	766 84	722 52
Hausmann Associat.	1285 31	1285 31
Hausmann court terme	1119 31	1118 31
Hausmann Epargne	1393 19	1393 19
Hausmann Europe	1851 52	1777 11
Hausmann Obligatair.	1320 65	1320 65
Hausmann Obligation	1690 01	1486 27
Horizon	1229 04	1183 24
I.M.S.I.	620 80	592 85
Indo-Suez Valeurs	783 33

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER
2 La conférence de Suva.
3 Le nouveau gouvernement colombien.
4 La guerre du Golfe.

POLITIQUE
5 Les textes « sécuritaires » votés par le Parlement ont été adoucis par le Sénat.
– Un nouveau marché pour les publicitaires : la politique en spots.

SOCIÉTÉ
6 Un entretien avec M. Chalandon.
– L'affaire de la Banque Worms.
7 Sports : remous autour de la Coupe de l'America à la voile.

CULTURE
17 Cinéma : « Le Clan de la caverne des ours », de Michael Chapman.
– A la Cinémathèque : hommage à Gary le magnifique.
18 Art : les pierres qui pleurent.

ÉCONOMIE
21 Le gouvernement hésite à lancer un plan « anti-sécheresse » coûteux.
22 Les personnels à statut « privilégié » : les cheminots... et les autres.
– Marchés financiers.

SERVICES
Mots croisés 12
Radio-télévision 18
Programme des spectacles .. 19
Météorologie 20
Carnet 20
Loto, Loterie 20

En Haute-Garonne

2 millions de francs escroqués aux ASSEDIC

Au cours de l'année 1985, de faux réfugiés politiques, en majorité Ghanéens, ont escroqué 2 millions de francs environ aux ASSEDIC de Haute-Garonne. Quinze personnes ont été inculpées et écrouées, le 6 août, à la maison d'arrêt de Toulouse. Une centaine d'autres ont été identifiées mais n'ont pu être retrouvées.

Il a fallu plus de dix-huit mois d'enquête aux inspecteurs du SRPJ pour démonter le mécanisme de l'escroquerie. Munis de faux certificats de naissance, les « réfugiés » se faisaient délivrer des récépissés de titres de séjour par diverses préfectures, puis présentaient des demandes de statut de réfugié politique auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). La remise par ce dernier d'un bon de dépôt de dossier leur permettait de percevoir l'allocation dite « d'insertion » et les allocations versées par les ASSEDIC.

Au cours de la même enquête, les policiers ont arrêté, il y a quelques jours à Saint-Etienne (Loire), un imprimeur qui fabriquait les faux documents et ont pu identifier une centaine de personnes ayant utilisé plus de trois cents fausses identités. Les enquêteurs n'excluent pas que ce trafic ait pu s'étendre à Marseille, Montpellier et Nîmes.

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

M. Roland Dumas dénonce le projet de loi « pernicieux » sur l'audiovisuel

L'Assemblée nationale a commencé à débattre, ce vendredi 8 août au matin, de la motion de censure déposée par les socialistes après que le gouvernement a engagé sa responsabilité sur le vote du projet de loi sur l'audiovisuel.

Premier intervenant, M. Roland Dumas (PS, Dordogne) a expliqué que ce texte était *« une mauvaise loi qui constitue une fausse fenêtre sur les libertés »*. Pour lui il s'agit d'un *« projet pernicieux qui conduira inévitablement à l'étouffement de ce qui restera du service public de la télévision par la mainmise de l'argent privé sur TF 1 »*.

Elargissant son propos à l'ensemble de la politique gouvernementale, l'ancien ministre des relations extérieures a pris la défense du Conseil constitutionnel, dont il s'est étonné qu'il soit sujet à des *« remarques acerbes »* de membres de la majorité : *« Je comprends votre mauvaise humeur, vos erreurs en sont la cause (...) est-ce que vous soupçonnez (...) le Conseil d'être acquis à l'opposition ? (...) Votre attitude à l'égard du Conseil constitutionnel est inadmissible. Un Etat de droit se construit pierre à pierre, jour après jour, respectez-le, comme nous le faisons, comme nous l'avons fait dans le passé, même s'il nous en coûte. »*

M. Dumas a en effet rappelé que si les socialistes avaient au départ *« suspecté »* le Conseil constitutionnel, l'*« expérience »* les avait conduits à considérer que celui-ci jouait *« à nos dépens parfois un rôle essentiel dans l'amélioration de notre Etat de droit »*.

Abordant le problème de la cohabitation, celui qui reste un proche du président de la République a fait remarqué que celle-ci marquait *« une étape fructueuse de la vie politique pour qui veut juger avec objectivité de l'épisode touchant au texte sur la privatisation »*. Il a souligné qu'en *« agissant comme il l'avait fait, le chef de l'Etat était dans son rôle, celui d'arbitre suprême des intérêts supérieurs de la nation »*. Et relevant certaines critiques proférées contre M. Mitterrand par des responsables de la majorité, M. Dumas a déclaré : *« Personne n'a intérêt, ni pour le présent, ni pour l'avenir, à s'en prendre à la personne ou à la fonction du chef de l'Etat »*.

Pour la « 5 » et TV 6

Les nouveaux mystères de la tour Eiffel

Le feuilleton technico-politique de la tour Eiffel qui avait accompagné l'an dernier l'arrivée des télévisions privées est-il en passe de rebondir ? La « 5 » et TV 6 devaient en effet voir installer le 31 juillet sur ce point stratégique leurs nouveaux émetteurs parisiens : 100 kilowatts au lieu des 12,5 kilowatts installés à titre provisoire le 20 février dernier. De quoi supprimer en région parisienne de nombreux problèmes de réception ou de mauvaise qualité de l'image.

Or, le 31 juillet, cette clause du contrat, dûment signée par Télédiffusion de France, n'a pas été remplie. Il est vrai que le même jour deux décrets venaient annuler les concessions des deux chaînes privées avec six mois de sursis. Le gouvernement redoute-t-il que ces six mois soient mis à profit par les actuels opérateurs pour conforter leur audience ? *« Pas du tout,* répond-on à TDF, *il ne s'agit que de problèmes techniques. »* On assure ainsi aux responsables de la « 5 » qu'après des essais malheureux le qmultiplexeur (1) serait en état de fonctionner dans la nuit du 8 au 9 août.

Aujourd'hui, la réponse faite aux responsables de TV 6, la réponse est plus embarrassée. Les ingénieurs de TDF se seraient trompés dans le calcul du « taux d'ondes stationnaires », et l'installation prévue risquerait de gêner la diffusion des chaînes publiques. Plusieurs semaines seraient alors nécessaires pour trouver une solution. Faut-il rapprocher ces « ennuis techniques » des hésitations du gouvernement sur le sort de la chaîne musicale. Malgré les déclarations de M. François Léotard sur l'intérêt majeur d'une chaîne pour les jeunes, les responsables de TV 6 ne savent toujours pas si leurs fréquences seraient réattribuées en bloc ou revendues en morceaux à des opérateurs régionaux.

En attendant de trancher, le gouvernement n'a sans doute pas envie de voir TV 6 profiter de sa puissance nouvelle pour mobiliser ses troupes sur le modèle des manifestations de NRJ.

J.-F. L.

(1) Appareil permettant l'émission des fréquences de la « 5 » et de TV 6 sur les mêmes installations que celles des trois chaînes publiques.

Mort de Charles d'Aragon

L'héroïsme quotidien

Charles d'Aragon vient de mourir, le 6 août, à la suite de ce qu'on appelle pudiquement une longue maladie.

En quoi une pareille mort est-elle héroïque ? Ce n'est pas la mort qui le fut, mais la vie, toute la vie de ce gentilhomme qui sut vivre, non sans amertume parfois, les tempêtes de l'existence moderne en y conservant toutes les grâces du passé. Il fut chrétien d'abord, avant tout. Le catholicisme était l'axe de sa vie, mais il fut aussi bien d'autres choses : politique, résistant, député aux côtés de l'abbé Pierre, grand écrivain, bien que la liste de ses œuvres ne soit pas longue. Je n'en citerai qu'une, la dernière, la plus achevée, dont le titre mal compris à parfois scandalisé : *la Résistance sans héroïsme*, parue en 1976.

On ne peut écrire cela quand on s'est fait soi-même une certaine idée de l'héroïsme, quand on sait et que l'on pratique tous les jours ce qu'il peut comporter d'ironie et de détachement. Ce fut ainsi toute sa vie, car l'héroïsme n'est pas seulement au maquis. Il est dans une certaine façon de faire face sans bravade à ce qui vient, fût-ce la mort. Elle est toujours en filigrane quelque part, et je l'ai bien senti, dans cette chambre de clinique où elle lui avait donné un rendez-vous caniculaire. Et il l'attendait sans faiblir, l'Evangile à la main. A présent, proches ou lointains, nous sommes très nombreux à le pleurer, et particulièrement, je veux le croire, dans son département qui ne lui a pas fait la joie de le choisir pour sa représentation.

JACQUES MADAULE.

Né le 10 novembre 1911, à Bourges (Cher), Charles de Bancalis, marquis d'Aragon, fit ses études chez les jésuites à Evreux, puis à Paris avant d'être diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Il commença sa carrière comme publiciste en collaborant à diverses revues françaises et anglaises. Avant la guerre, il faisait partie des Nouvelles équipes françaises, qui ambitionnaient de réconcilier la gauche et le catholicisme. Vint la guerre, et aussitôt l'engagement dans la Résistance, dont il écrivit plus tard qu'elle fut « un mouvement minoritaire dont la périlleuse et multiforme existence s'est longtemps développée au milieu de l'incompréhension et de l'hostilité du plus grand nombre ».

Il devint l'un des chefs de la Résistance dans le Tarn et, à la Libération, il s'installa armes à la main à la préfecture d'Albi, où il sauva maintes vies humaines, étant hostile au « tempérament épurateur par nature » *des Français. Ce démocrate chrétien, homme de tradition et de progrès, fut cependant trahi par les siens : le MRP lui préféra, dans le Tarn, l'un de ces anciens députés qui votèrent les pleins pouvoirs à Pétain. Charles d'Aragon fut donc élu en 1945 député des Hautes-Pyrénées, siège qu'il abandonna en 1951. Il se sépara alors du MRP sur les questions ouvrière et coloniale, et mit fin à sa carrière politique pour se consacrer à l'exploitation agricole à Saliès (Tarn), dont il fut le maire de 1945 à 1983.*

Il se rendit célèbre en 1977 avec un ouvrage, la Résistance sans héroïsme *(Seuil), livre couronné par l'Académie française, empreint d'une ironie et d'un détachement qui masquaient, précisément, son propre héroïsme.*

Dans le Bas-Rhin

Découverte d'un cadavre qui pourrait être celui de l'épouse d'un magistrat alsacien

STRASBOURG
de notre correspondant

Le corps d'une femme, qui pourrait être celui de Mme Marcelle Lutz-Gross, la femme de l'ancien président de la chambre de la cour d'appel de Colmar, a été retrouvé, mardi soir 5 août, dans une gravière de Drusenheim (Bas-Rhin). Il était dans une Peugeot 201 blanche qui appartenait à Mme Gross lors de sa disparition il y a sept ans.

Le corps était vêtu d'un survêtement et de chaussures de sports, comme Mme Gross la nuit de sa disparition, du 17 au 18 mai 1979. A côté de la 201, une Citroën GS vide a été retrouvée. Selon les enquêteurs, elle appartient à un salarié d'une entreprise régionale.

M. Jacques Antoine Gross, qui vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite après avoir été rétrogradé dans les fonctions de conseiller, est toujours inculpé de trafic d'influence et de corruption. A ses yeux, bien qu'il n'ait pas encore été reconnaître les restes, il s'agit sans doute de son épouse. Cette découverte, juge-t-il, corrobore la thèse du suicide de sa femme, dépressive.

Une commission rogatoire a été délivrée au service régional de police judiciaire de Strasbourg pour déterminer les causes de la mort.

JACQUES FORTIER.

L'enquête sur Action directe

M. Mathieu Polak a été écroué à Lyon

Le photographe de l'agence Collectif Presse, M. Mathieu Polak, interpellé le mardi 5 août à Paris, dans le cours de l'enquête sur le groupe lyonnais proche d'Action directe (*le Monde* du 7 août), a été inculpé, jeudi à Lyon, de *« vol avec arme »*, *« complicité de vol avec arme »* et *« recel de vol qualifié »* par le juge d'instruction, M. Jean-Louis Cor, chargé du dossier en l'absence de M. Marcel Lemonde. Agé de trente et un ans, M. Polak avait été transféré à Lyon à l'issue de sa première journée de garde à vue. Il a été écroué.

L'inculpation du photographe porte sur des faits commis en 1980, qui n'avaient pas encore été évoqués dans l'enquête ouverte après l'arrestation, en mars dernier, d'André Olivier, chef présumé du groupe terroriste lyonnais. Selon le préfet de police de Lyon, M. Georges Bastelica, l'enquête a beaucoup progressé ces dernières semaines. Les policiers continuent à remonter la filière grâce aux archives découvertes dans une cache de Saint-Etienne après l'arrestation d'André Olivier.

C'est dans l'un des carnets d'adresses de l'ancien professeur qu'ils ont découvert le nom de M. Polak. Celui-ci aurait été en contact il y a quelques années avec André Olivier, avant de rompre en raison de divergences sur les méthodes d'action du groupe.

Sept personnes ont déjà été inculpées et écrouées.

Les incendies de forêts

Plusieurs hectares détruits dans les Alpes et dans le Gard

Trois foyers d'incendie n'étaient toujours pas éteints ce vendredi 8 août dans le midi de la France. Le premier, qui a détruit 20 hectares de forêt domaniale sur la commune de Barles (Alpes-de-Haute-Provence), a nécessité l'intervention de trois Canadair à 2 000 mètres d'altitude. Le deuxième, qui a parcouru 50 hectares de feuillus sur la commune de Valleraugue (Gard), a obligé la protection civile à parachuter hommes et matériel de lutte contre le feu par hélicoptères. Enfin, 200 hectares de sapins ont été détruits, ce vendredi, près du Puy (haute-Loire), malgré l'intervention de trois Canadairs.

Après la « visite-surprise » du président de la République à la base des bombardiers d'eau de Marignane (Bouches-du-Rhône) et au Centre d'instruction de la sécurité civile de Brignoles (Var), jeudi 7 août, les élus varois de la majorité ont exprimé leur *« étonnement »* de ne pas avoir été associés à l'événement. *« Les incendies de forêts et les ravages qu'ils viennent de provoquer sont un problème trop grave pour que les élus de ce département puissent se voir écartés de toute concertation sur un sujet dont ils assument l'entière responsabilité sur place »*, ont-ils écrit dans un communiqué, signé notamment par le président du conseil général du Var, M. Maurice Arreckx, député UDF.

Les négociations se poursuivent à l'AFP

La réunion du comité d'entreprise de l'Agence France-Presse (AFP), le jeudi 7 août, au cours de laquelle la direction devait présenter officiellement les nouveaux horaires de travail des rédacteurs (*le Monde* du 8 août), se poursuivra le 12, à la demande des syndicats. Ceux-ci ont estimé que les documents concernant la nouvelle organisation des horaires et des services étaient, pour partie, incomplets ou tardifs. Le comité d'entreprise a décidé, en outre, de poursuivre au pénal la direction de l'AFP pour *« délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise »*, en se fondant sur le récent référé du tribunal de grande instance de Paris.

La direction de l'AFP a indiqué, au cours de cette réunion, que le service qui diffuse des dépêches en français en Asie du Sud-Est, dont le plan de M. Henri Pigeat, PDG, prévoyait la suppression, rejoindra le service « Pacifique » et émettra vingt-quatre heures au lieu de six. Le nouveau service ainsi constitué se nommera « Pacifique-Sud-Est asiatique » (PAC-SEA). Pour les syndicats, cela représente un retour à une organisation antérieure et un « recul » de la direction.

Toutefois, les journalistes, les employés et les cadres administratifs de l'AFP ont reçu une lettre personnelle datée du 22 juillet. Cette lettre indique la procédure que devront suivre les salariés qui désirent quitter volontairement l'agence, ainsi que le montant de leurs indemnités.

(Publicité)

Consommateurs

Artirec agréé par la Fnac

Moquettes, revêtements muraux

IL N'Y A PAS PLUS rigoureux que la Fnac, on le sait, pour décerner son label d'Agréé à un magasin indépendant.

Il faut qu'il soit le tout premier de sa branche en fiabilité, prix-consommateurs, choix, sérieux, ventes...

En moquettes, c'est Artirec qui a gagné. Il avait déjà remporté les labels Paris-Pas-Cher, etc.

En effet, Artirec est le seul qui vous garantit la Double Sécurité : a) les Performances (anti-taches, anti-feu, anti-usure, avec certificats officiels Préfect. Police etc ; b) le Meilleur Marché à qualité égale ; et même le meilleur marché tout court. (Sinon, il vous rendrait la différence).

Artirec crée, édite, commercialise toutes les moquettes, du grand luxe, épaisseur maxi, griffé Woolmark aux sols plastiques à 15 F le m² en passant par la moquette synthétique à 29,50 F le m² en 4 m de large. Et tout pour vos murs, à tous les prix, du 2e choix ou du très beau. • Guides Artirec Murs/Moquettes 10 F.

■ 4 seuls dépôts Artirec • 4, bd Bastille, 12e - 43.40.72.72 • (Artisans Récupérateurs) 8, Imp. St. Sébastien, 11e 43.55.66.30 • (20 (et non 2) bd Cl. Giraud, 94 St. Maur - 48.83.19.97 • Rue J. Monod, 78 Plaisir - 30.55.55.15.

Août : ouvert sauf dimanches et à St Sébastien samedis et Plaisir lundis ; St Maur ferme tout Août.

A B C D E F G

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 août

En hausse : + 1,15 %

La Bourse de Paris a amorcé un léger redressement en séance du matin, l'indicateur gagnant 1,15 %. En hausse, on notait Havas (+ 4,9 %), Chargeurs (+ 4,5 %), Peugeot (+ 3,2 %), SEB (+ 2,9 %), et Accor (+ 2,5 %). Le Club cédait 0,5 % et Bancaire 0,4 %. Télémécanique et Synthélabo reculaient de 0,1%.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	447	448	458
Agence Havas	1710	1750	1795
Air Liquide (L')	748	748	750
Alsthom	339	339	341
Bancaire (Cie)	1205	1205	1200
Bongrain	1958	1958	1980
Bouygues	1292	1290	1300
B.S.N.	4000	4080	4050
Carrefour	3250	3250	3260
Chargeurs S.A.	1340	1400	1400
Club Méditerranée	577	575	574
Dumez	1501	1510	1510
Eaux (Gén.)	1160	1170	1185
E.L.F.-Aquitaine	292	296	298 50
Essilor	2750	2760	2760
Lafarge-Coppée	1350	1375	1371
Michelin	3280	3258	3270
Midi (Cie)	1691	1700	1700
Moët-Hennessy	2155	2155	2180
Navig. Mixtes	1210	1223	1229
Oréal (L')	3690	3700	3698
Pernod-Ricard	1009	1015	1008
Peugeot S.A.	998	998	1020
Sanofi	702	702	708
Source Perrier	753	760	760
Télémécanique	3150	3145	3145
Thomson-C.S.F.	1501	1515	1520
Total-C.F.P.	377	385	383
T.R.T.	2870	2870	2870
Valéo	473	477	484

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1986 a été tiré à 446 730 exemplaires

BRÈVES

● **M. Toubon veut renforcer les peines contre les toxicomanes.** — M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et député de Paris, vient de déposer une proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la toxicomanie en prévoyant notamment des peines de deux ans d'emprisonnement (au lieu d'un an actuellement) et de 20 000 francs d'amende (contre 15 000 francs), contre l'usage de drogue.

M. Toubon explique que ce texte est rendu nécessaire par *« le développement épidémique de la toxicomanie et les dommages d'une gravité extrême qu'elle cause à la santé publique »*. Selon lui, *« depuis une quinzaine d'années, la volonté de soigner le toxicomane a nettement primé celle de le sanctionner pénalement »*. M. Toubon propose aussi que le procureur de la République puisse enjoindre aux personnes ayant fait un usage illicite de stupéfiants *« de subir une cure de désintoxication ou de se placer sous surveillance médicale »*.

● **Seringues gratuites pour les toxicomanes au Danemark.** — La ville de Copenhague va distribuer à l'automne des seringues gratuites aux toxicomanes afin d'enrayer la propagation du SIDA chez les drogués, a annoncé un porte-parole de la commune. Les seringues seront distribuées par les pharmaciens de la capitale et dans des distributeurs automatiques la nuit. Trois cents à mille drogués sur les cinq mille à dix mille que compte Copenhague seraient porteurs du virus du SIDA. Avec plus d'une centaine de cas déjà diagnostiqués, la capitale du Danemark est la ville qui, proportionnellement, compte le plus grand nombre de malades atteints de SIDA. —

● **M. Jospin et le cas Nucci.** — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a indiqué, le jeudi 7 août, qu'il saisira les instances nationales de son parti à propos de M. Nucci, ancien ministre de la coopération, mis en cause dans l'affaire du Carrefour du développement, lorsque celles-ci se réuniront, vers la fin du mois d'août. Il a souligné qu'il n'avait *« pas à anticiper, ni à se comporter comme un juge »* et que *« le PS n'entend pas se substituer, moins que jamais, à la justice »*. M. Jospin, qui entamait à Saint-Gaudens, sa campagne électorale pour l'élection législative partielle du 28 septembre en Haute-Garonne — il conduira la liste socialiste — a noté : *« Je comprends l'intérêt des journalistes pour la chronique* [il parlait du Carrefour du développement], *mais il n'est pas de ma responsabilité, ni de mon devoir, de l'entretenir »*.

● **RPR : deux responsables pour la Bretagne.** — M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a nommé M. Josselin de Rohan, sénateur du Morbihan, chargé de mission pour la région Bretagne, et M. Bertrand Cousin, député des Côtes-du-Nord, chargé de mission régional adjoint. M. de Rohan, quarante-huit ans, conseiller général, maire de Josselin (Morbihan), a été élu au Sénat en 1983 et M. Cousin, quarante-cinq ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est adjoint au maire de Brest depuis 1983. Il est directeur-général adjoint de la Socpresse (groupe Hersant).

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

CAPÉLOU
LITERIES CONVERTIBLES ÉLÉMENTS-BOIS
SAMEDI 30 AOUT
RÉOUVERTURE
37, AV. DE LA RÉPUPLIQUE Mº PARMENTIER PARIS-11e